

DOM GRÉA

DOM ADRIEN GRÉA 1828-1917
FONDATEUR DES CHANOINES RÉGULIERS
DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

Mgr FÉLIX VERNET

Professeur au Grand Séminaire de Valence et aux Facultés Catholiques de Lyon

LABERGERIE PARIS

DECLARATION

Conformément au décret d'Urbain VIII, l'auteur déclare que, s'il qualifie Dom Gréa de «saint», ce n'est que dans l'acception large et courante du terme, sans prétendre prévenir le jugement de l'Église, à laquelle il appartient de décerner ce titre au sens strict et plein du mot.

IMPRIMATUR

Valentiae, die 8a decembris 1937

† CAMILLUS PIC

Episcopus Valentinensis

LETTRE-PRÉFACE
DE SON EXCELLENCE MONSIEUR PIC
ÉVÊQUE DE VALENCE

Monseigneur et cher maître,

Vous venez d'écrire une Vie de Dom Gréa pour la plus grande joie de ceux qui l'ont connu, pour l'édification de tant d'autres qui l'ignorent ou le méconnaissent. Vous étiez admirablement préparé à écrire ces pages. Non seulement par votre maîtrise de l'histoire et votre talent d'écrivain à qui nous devons les œuvres les plus diverses, depuis la « Spiritualité médiévale » et les « Ordres mendiants » jusqu' à « Benoite Rencurel, la voyante du Laus ». Mais encore par votre connaissance directe de l'œuvre fondée par Dom Gréa et qui vit sous vos yeux et les nôtres.

Quand, à propos de Dom Gréa et de son œuvre, Mgr de Ségur parle de merveille, quand, mesurant l'esprit audacieux du nouveau fondateur, Mgr d'Hulst croit saint Bernard revenu sur terre, on peut être tenté de mettre sur le compte de l'amitié l'enthousiasme du premier, d'attribuer l'admiration du second à l'action de l'atmosphère pacifiante dont chacun jouissait à vivre quelques heures parmi les disciples de Dom Gréa. Mais quand le grand cardinal Mercier réclame à Dom Gréa le secours de sa prière et déclare que sa formule de vie paroissiale servira un jour de norme au clergé diocésain, on sent qu'il n'est pas loin de le placer à côté des saints régulateurs, Benoît, Augustin même, dont ce réformateur averti n'a fait qu'adapter la règle aux besoins de notre temps.

L'on comprend que de telles âmes se soient tout de suite reconnues, que plus tard plusieurs Pontifes aient voulu protéger de leur crasse le saint vieillard contredit, que le grand justicier que fut le saint Pape Pie X ait songé à lui donner l'éclatante réparation du cardinalat.

Pour Nous, Nous n'hésitons pas à Nous féliciter d'avoir précédemment accueilli ses fils au diocèse de Gap, de leur avoir confié la direction du nouveau séminaire, puis du sanctuaire le plus célèbre, après Lourdes, des apparitions de la Vierge Marie, Notre-Dame du Laus, sanctuaire sur l'origine duquel vous avez fait, et à Notre demande, cher Monseigneur, un livre délicieux et définitif.

Ce fut Notre premier présent aux Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception et voici qu'un heureux concours de circonstances vient de Nous permettre d'accueillir en ce diocèse leur noviciat et leur scolasticat. De la sorte, le diocèse de Valence, si riche, dans le passé, des travaux des Chanoines de Saint-Ruf, fournit à cette heure à la famille gréatienne, avec le biographe de son fondateur et l'Evêque de son plus grand foyer, son troisième supérieur général, Dom Cyprien Casimir, né, comme l'Evêque, aux limites de la Provence (sur le même sol que le célèbre légat de la croisade, Adhémar de Monteil) : biographe, supérieur, Evêque. Tous trois réunis dans ce séminaire de Romans d'où partaient régulièrement pour l'abbaye de Saint-Antoine, au début des vacances, des caravanes avides de faire visite au saint fondateur.

Vous Nous avez empêché alors, cher maître, de Nous agréger à cette famille ardente. Vous étiez, sans vous en douter, l'instrument de la Providence, qui Nous réservait l'honneur et la douce charge d'être non pas le deuxième fondateur des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception, comme Nous Nous plaçons quelquefois à le dire, mais certainement leur deuxième protecteur ici-bas, le premier étant, sans conteste aucune, le Saint-Père lui-même, notre bien-aimé et grand Pape Pie XI.

Nous ne croyons pas être téméraire en prédisant un plein succès au livre que vous venez d'écrire de Votre main très sûre d'historien, avec tout votre cœur de prêtre drômois.

Veillez, très aimé Monseigneur, agréer que, en cette année mariale, je bénisse l'œuvre et l'ouvrier dans le sourire de Marie, patronne des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception. Valence, 11 février 1938, en la fête des Apparitions de Notre-Dame de Lourdes.

† Camille Pic
Evêque de Valence

PREFACE

MGR DE SÉGUR disait, en 1878 : « L'œuvre de du P. Gréa est une merveille ... Tout, dans lui et dans son œuvre, est si catholique !... »

Il n'y a pas deux hommes en France comme le P. Gréa».

Le 20 juillet 1886, Mgr d'Hulst, venu à Saint-Claude pour prêcher une retraite à la communauté de Dom Gréa, écrivait : « Je suis vraiment dans le paradis... Le supérieur est un vrai saint Bernard. Je le connais depuis vingt ans et je le tiens pour tel depuis lors... La foi dans les moyens approuvés par l'Eglise lui a fait entreprendre une œuvre impossible et il y a réussi¹ ».

Et, peu avant la mort de Dom Gréa, le 23 octobre 1913, le cardinal Mercier traduisait de la sorte l'impression qu'il gardait de la visite qu'il avait reçue de lui: « Le contact avec votre Paternité, vos souffrances morales, votre admirable abandon au bon vouloir du Maître souverain des cœurs et des événements, m'ont confirmé dans l'idée que j'avais déjà lorsque je ne vous connaissais que de nom et à distance. À savoir que votre formule (ramener le clergé à la vie religieuse) doit ou devra un jour nous servir de modèle ... Priez ... pour ma pauvre âme, qui ne fait qu'admirer d'en bas l'œuvre de détachement que vous avez si vaillamment et si persévéramment accomplie. »

Ces témoignages, d'une valeur qu'il est inutile de souligner, suffisent à justifier le dessein de raconter la vie de Dom Gréa et de faire connaître son œuvre.

La vie fut celle d'un serviteur de Dieu à la physionomie très attachante. Il eut du charme, de la forte trempe, de la flamme d'un saint Bernard dont Mgr d'Hulst évoquait le grand souvenir.

L'œuvre est une des plus caractéristiques, parmi les fondations d'ordres religieux qui ont jalonné si heureusement la route de l'Eglise de France après la Révolution. Elle n'a pas consisté à créer un organisme nouveau de toutes pièces, mais à restaurer l'ancienne institution des chanoines réguliers en unissant la prière liturgique et les pénitences traditionnelles des moines à l'activité du clergé paroissial.

L'intérêt n'est pas médiocre à voir comment Dom Gréa, ainsi que s'exprimait Mgr d'Hulst, « a réussi »: f réussite, d'abord, au sens littéral du mot; puis, à travers l'épreuve, en dépit de l'échec apparent et avec des modalités différentes, réussite non de la lettre des observances, mais de l'esprit, de l'idéal du fondateur.

*

* *

Pour retracer la vie, pour exposer l'œuvre de Dom Gréa, pour décrire son âme, l'auteur de cette étude a disposé, sinon de tous les documents qu'il aurait voulu consulter, du moins d'une multitude d'imprimés et de manuscrits qui l'ont renseigné sur tout ce qu'il importait de savoir².

¹ M. D'HULST, Lettres de direction publiées par A. Baudrillart, Paris, 1905, p. 137.

² Ils appartiennent aux archives de la congrégation des chanoines réguliers de l'Immaculée Conception, à Saint-Joseph de l'Écluse, Taulignan (Drôme), exception faite pour les lettres à Mgr Bellet (communiquées par M. André Lizembert, de Grenoble, neveu de Mgr Bellet), des lettres au chanoine Grévy (communiquées par M. l'abbé Bride, professeur au

Au premier rang se placent les ouvrages de Dom Gréa, ses circulaires et autres pièces relatives aux chanoines réguliers, ses conférences reconstituées par un auditeur diligent, surtout ses lettres. Newman, pour qui c'était « une joie unique de lire les Vies. Des saints des premiers siècles », l'expliquait par ce fait que, grâce à leurs lettres, nous les entendons parler. Songez donc ! Nous en possédons « plus de 400 de saint Basile, plus de 200 de saint Augustin.

Saint Jean Chrysostome en a laissé environ 240 et saint Grégoire de Nazianze autant; le pape saint Grégoire, 840³ » De Dom Gréa nous en avons eu en mains à peu près autant que du pape saint Grégoire : lettres à sa famille religieuse, à Dom Delaroche, à Dom Blin, à Dom Casimir, à Dom Desrosiers, à Dom Duval (126), etc.; au chanoine Grévy, à l'abbé Raymond Bouvet (81), à Mgr Bellet (65), à M. André Pidoux de la Maduère, etc. Nous les citons abondamment. Elles permettent de pénétrer dans « l'intérieur » de Dom Gréa. Elles forment une espèce d'autobiographie que rien ne saurait égaler.

Viennent ensuite les écrits divers, édités ou non, de Dom Paul Benoît, le fils de prédilection de Dom Gréa : Les chanoines réguliers de l'Immaculée Conception, Arras, 1902 ; Le jeune Dom Paul Benoît (1883-1912), 1916 (ouvrage posthume) ; plusieurs mémoires pour le maintien des constitutions primitives, etc. ; des lettres à son frère ; 42 lettres au P. Buette, des Prêtres de l'Immaculée Conception de Saint-Méen, son ancien condisciple de Rome, etc. Echelonnées du 21 avril 1875 au 15 novembre 1907, ces dernières lettres donnent avec précision toute la suite des annales de l'institut de Dom Gréa.

Des lettres adressées à Dom Gréa, les plus appréciées seront celles de Mgr de Ségur, de Mgr d'Hulst et du cardinal Mercier. Nous avons puisé à beaucoup d'autres sources.

Nommons, en particulier, parmi les manuscrits, trois recueils de notes intimes dues à Dom Arsène Blin; deux beaux récits, par Dom Ignace Delavenna, des « Commencements » et de la « Fin du père », Initia patris, Ultima patris. Parmi les imprimés, les nombreux articles de Dom Perruquet et de Dom Delavenna, dans le Bulletin mensuel des chanoines réguliers de l'Immaculée Conception (paraît depuis 1932; cité sous le sigle: BCRIC); l'opuscule du chanoine Grévy, Dom Adrien Gréa, Lyon, 1917, d'un ton si fuste, à la fois fervent et discret.

*

* *

En terminant cette biographie, l'auteur déclare ingénument qu'il a éprouvé, à l'écrire, quelque chose de ce qu'exprimait Adam de Saint-Victor dans son hymne en l'honneur de sainte Agnès, si aimée de Dom Gréa :

Contrectantes sacrum florem,
Respiremus ad odorem
Respersæ dulcedinis⁴

S'il n'a pas été trop au-dessous de sa tâche, ses lecteurs - il l'espère - se plairont à respirer le parfum de cette vie, à contempler le rayonnement de cette œuvre.

grand séminaire de Montciel, Jura), des extraits de trois lettres et un mémoire de Dom Moquet (communiqués par l'auteur).

³ NEWMAN, Saint Jean Chrysostome, dans Saints d'autrefois, trad. L. B., Paris, 1908, p. 113, H8 ; cf. p. VII-X (Introduction d'H. BREMOND).

⁴ P. L., t. CXCVI, col. 1474.



CHAPITRE I

LES PREMIÈRES ANNÉES (1828-1856) DE LA NAISSANCE AU SACERDOCE

I. LONS-LE-SAUNIER ET BESANÇON (1828-1845)

MARIE-ÉTIENNE-ADRIEN GRÉA naquit, à Lons-le-Saunier, le 18 février 1828. Il fut baptisé, le 27 février, dans l'église des Cordeliers.

Par son père, Désiré-Adrien, avocat, député sous Louis-Philippe, puis membre de l'Assemblée nationale en 1848, et par sa mère, Claudine-Françoise-Lucie Monnier, il appartenait à deux des meilleures familles du Jura.

A la suite d'une réprimande paternelle, l'aîné des enfants, Charles, âgé de dix ans, quitta la maison et se réfugia dans un bois voisin. Il y contracta une congestion pulmonaire dont il mourut (1834). Inconsolable, le père dit à son épouse : « Je t'abandonne désormais l'éducation des autres enfants ; mieux que moi, tu sauras les élever. »

Madame Gréa, femme d'une culture supérieure et très pieuse, remplit en perfection sa tâche éducatrice.

Elle y rencontra des difficultés. Adrien fut un enfant charmant et... terrible. Vif, pétillant, pétulant, il ne pouvait tenir en place. Fréquemment il se querellait avec son frère Emmanuel, plus jeune que lui d'un an. La lutte dégénérait maintes fois en pugilat. Pour avoir la liberté des coups, on commençait par verrouiller la porte de la pièce où avait lieu la bataille. Adrien faisait le désespoir de l'abbé Guillaume, qui l'accueillait dans son presbytère de Frontenay: malgré toutes les recommandations, il courait à travers le jardin et dévastait tout au passage. Au collège, il récolta beaucoup de pensums ; par eux il expliquera plaisamment son habitude d'écrire vite, sans se préoccuper de calligraphie.

Les deux frères suivirent, comme externes, les cours de l'Université, d'abord au collège de Lons-le-Saunier, puis, après la première communion d'Adrien (1840), à Besançon, où la famille vint s'établir. Un laïc dévoué, Pierre Petit, remplissait auprès d'eux les fonctions de précepteur.

Adrien remporta des succès scolaires. Son esprit était agile et pénétrant. Il possédait une mémoire prompte et tenace, qui émerveilla, jusqu'au bout de sa longue existence, tous ceux qui le virent de près. Il avait du goût pour le dessin et la musique ; mais à l'un et à l'autre il ne s'adonna que

modérément, afin de ne pas compromettre il le confessa plus tard - des études qu'il jugeait plus importantes.

Déjà - la date est imprécise - il avait entendu les premiers appels du sacerdoce. Déjà aussi la liturgie le passionnait : il aimait les messes chantées, il récitait une partie de l'office divin. Par la pensée il vivait avec les évêques et les abbés du moyen âge. Dans une série de dessins il reproduisait des scènes de l'épiscopat et du martyr de saint Thomas Becket.

A Besançon, il eut pour directeur le chanoine Caverot, futur évêque de Saint-Dié, puis cardinal-archevêque de Lyon ⁵ Celui qu'il appellera « mon père dans l'ordre de ma formation spirituelle et intellectuelle ⁶», restera le conseiller des grands jours.

II. PARIS (1845 – 1855)

En 1845, Adrien est à Paris, où il prépare la licence en droit civil, qu'il fait facilement.

En 1847, il est reçu, avec le numéro 1, à l'École des chartes. Il y garde le premier rang pendant les trois années de son séjour, et sort premier, le 8 avril 1850, avec le diplôme d'archiviste-paléographe, d'une promotion de sept membres dont trois : Charles de Grandmaison (2^e), Jules Tardif (3^e), Anatole de Montaiglon (5^e), figureront parmi les bons érudits de France ⁷

« Sa thèse, qu'il intitule modestement : Essai historique sur les archidiaques ⁸, est, au jugement de Paul Fournier si compétent dans ces matières, un chapitre de tous points excellent, et à bon droit devenu classique, de l'histoire des institutions canoniques⁹» La méthode suivie mérite tous les éloges : l'auteur s'appuie sur les textes, qu'il classe d'après la chronologie et la géographie, différenciant l'Orient et l'Occident et montrant l'origine, l'évolution et la décadence de l'archidiaconat. Ce travail a été dépassé ; à la date de 1850, il marquait un progrès des plus intéressants. Le choix d'un pareil sujet révèle l'orientation des pensées d'Adrien vers les choses d'Église.

Cela n'alla point tout seul. Ses parents exigeaient sa présence à des réunions mondaines. Il obéissait. Au besoin, il dansait, racontera-t-il, « de tout son cœur, jusqu'à minuit ». Alors il se tournait vers sa mère : « Est-ce assez ? » demandait-il, et il gagnait sa chambre, goûtait un peu de repos, et, le matin venu, se rendait à la messe et y communiait.

Il préludait, par ailleurs, aux mortifications de sa vie religieuse. En 1894 l'abbé Auguste Paradis, alors curé, à Paris, de Sainte-Marguerite, lui aussi ancien élève de l'École des chartes, était l'hôte des chanoines Réguliers à Saint-Antoine. Il rappela un mercredi des cendres où, en compagnie d'Adrien étudiant comme lui, il avait reçu les cendres à Saint-Sulpice. Après la cérémonie, les deux amis circulèrent à travers la capitale, discutant une foule de questions jusque très avant dans l'après-midi. Tout à coup Adrien dit : « Si nous allions prendre quelque nourriture ? » Ni l'un ni l'autre n'avaient rien mangé de toute la journée.

Ainsi Adrien ressuscitait le jeûne des vieux temps, qui comportait, pendant le carême, un unique repas vers le soir. Pénitences traditionnelles, prière liturgique, voilà bien l'attrait et voilà ce que sera la vie du fondateur des chanoines réguliers de l'Immaculée Conception !

⁵ Curé de la cathédrale depuis 1835, puis chanoine titulaire (1841), il devint vicaire général (1846), évêque de Saint-Dié (1849), archevêque de Lyon (1876), et mourut en 1887. Cf. J. DÉCHELETTE, Vie du cardinal Caverot, Lyon, 1890.

⁶ Lettre à un de ses religieux, 28 décembre 1891. Cf. la dédicace de La Sainte liturgie, Paris, 1909, p. IV.

⁷ Cf. Bibliothèque de l'École des chartes, 2^e série, 1847-1849, t. III, p. 533 ; t. IV, p. 188 ; t. V, p. 91, 421 ; 3^e série, 1850, t. I, p. 561.

⁸ Publié dans la Bibliothèque de l'École des chartes, 3^e série, 1851, t. II, p. 39-67, 215-24-7, et en tirage à part.

⁹ Paul FOURNIER, Dom Adrien Gréa, dans la Bibliothèque de l'École des chartes, 1917, t. LXXVIII, p. 4-53. - Pendant son séjour à l'École, Adrien, de concert avec son oncle, Edmond Monnier, lui-même ancien élève de l'École des chartes, travailla et réussit à faire classer comme monument historique l'église de Baume-les-Messieurs (1849). Cf. D. MONNIER, Annuaire du Jura, Lons-le-Saunier, 1859, p. 98, 444.

Adrien fréquenta l'abbé de Ségur qui s'occupait de la jeunesse étudiante. Il fut un des auditeurs de Frédéric Ozanam à la Sorbonne et un membre actif des conférences de saint Vincent de Paul établies par Ozanam. Toutes les œuvres qui en sortirent : cercles d'étudiants, patronages et écoles du soir, visites aux bagnes, etc., eurent son concours. Il servit avec un dévouement religieux ceux que saint Vincent appelait « mes seigneurs les pauvres ». « Si vous saviez, dira-t-il un jour à ses frères de Saint-Antoine, les souffrances des pauvres pendant l'hiver dans les grandes villes ! Pour ceux qui ont vécu à Paris et qui ont été membres des conférences de saint Vincent de Paul, ils les connaissent. Il fait plus froid qu'ici ; l'hiver est long, humide ; il y a des gelées terribles et ces pauvres gens n'ont pas de bois. Ah ! Mon Dieu ! Ils vont chercher, dans les débris que la police fait enlever chaque matin, quelques morceaux de houille que les cuisinières ont jetés avec les cendres. Ils n'ont pas d'autre moyen de chauffage que cela. On leur portait toutes les semaines un coteret, c'est-à-dire un petit fagot de branchages. Ils n'avaient que cela pour toute la semaine. Mon Dieu ! Quelles souffrances dans la pauvreté ! »

Comment ne pas remarquer, dans ces paroles sur la misère des pauvres, « avec la précision de l'œil qui a vu et de la main qui a touché, l'accent et l'onction du cœur qui a compati ?¹⁰ »

Un soir, à une réunion de la conférence, on eut la visite d'un religieux anglais autrefois trappiste en France. Il raconta la conversion de Wiseman et de Newman, et les débuts du mouvement d'Oxford. Adrien vibra tellement à ce récit qu'il résolut de travailler à ramener l'Angleterre au catholicisme. Pour l'instant, il commença d'étudier la langue anglaise.

« Ce pays des saints, avouait-il en 1897, m'a toujours attiré. Si j'avais été libre, je crois que j'aurais mis mon projet à exécution ; mais le bon Dieu a arrangé autrement les choses ... J'ai eu pour premier professeur d'anglais M. Alexandre Biet ; il est devenu, dans la suite, missionnaire au Thibet. Puis j'ai eu un cousin d'O'Connell ; il se nommait Oliff. Pour m'habituer à la langue, j'allais parler avec un jeune homme anglais qui me racontait, entre autres choses, le martyre de saint Thomas Becket. T'ai toujours dans l'oreille l'accent avec lequel il prononçait cette parole des conjurés venant arrêté l'archevêque : « Où est le traître (traitor) ? - Il n'y a pas ici de « traître » mais l'archevêque. » Priez bien, mes chers petits, pour que la Providence arrange les choses. Si elle nous veut dans ce pays, ce serait pour moi une grande joie¹¹ »

Adrien aimait de plus en plus la liturgie. Il apprenait aux pauvres, qu'il visitait et qu'il accompagnait à la messe, à prier avec le prêtre. Il recherchait le sens et la raison des rites. Il s'intéressait à l'histoire du moyen âge, de ses institutions religieuses, de la vie de l'Eglise, de sa hiérarchie.

Prévoyant l'opposition de son père, il n'avait confié son désir du sacerdoce qu'à M. Caverot, à son précepteur Pierre Petit, à M. Edmond Monnier son oncle. Pendant ses vacances, à M. Monnier qui visitait avec lui l'abbaye de Baume, voisine de Baudin, et exprimait le vœu du retour des religieux dans cette antique maison, il déclara même qu'il voulait être chanoine régulier, sans savoir encore bien au juste ce que c'était.

Quand le moment fut jugé favorable, Adrien s'ouvrit à son père de son intention. Celui-ci l'accueillit fort mal. Adrien n'insista pas sur l'heure. Mais, fidèle à une vocation qu'il estimait certaine, il entreprit et mena bon train ses études théologiques.

Il eut la chance de trouver un guide remarquable en la personne de l'abbé Eugène Hiron, curé de Saint-Jacques du Haut-Pas, son directeur spirituel à Paris. Dom Gréa fournit des renseignements là-dessus, dans un de ses entretiens familiers de 1897 avec les petits-frères de Saint-Antoine.

« Mon Révérendissime Père, avez-vous fait un cours suivi de théologie ? - Non ; je n'ai pas fait, à proprement parler, des cours suivis, mais j'ai suivi des cours. J'ai fait ma théologie à peu près tout

¹⁰ Cf. H. P., Le disciple et le collaborateur d'Ozanam, dans BCRIC., 1933, p. 3-6.

¹¹ Cf. I. D., Dom Gréa et l'Angleterre, dans BCRIC., mars 1933, p. 7-8.

seul. J'étais dirigé par le bon M. Hiron, qui m'expliquait les passages difficiles, et qui m'indiquait la marche à suivre et les traités à étudier. Alors, j'apprenais bien mon traité dans saint Thomas. Te le ruminais durant plusieurs jours, je lisais les passages des Pères qui s'y rapportent. Puis, quand je possédais bien mon affaire, je rédigeais mon traité à ma façon, avec mes divisions à moi. Il y avait bien parfois des inexactitudes ; mais M. Hiron était là pour les corriger. Et ainsi je mettais dix mois pour un traité, ou seulement huit ou quinze jours, suivant l'importance du traité. »

Saint Thomas était donc l'auteur préféré, le «manuel», chose non commune à cette époque.

« Quand j'étais étudiant, racontait-il encore, je lisais mon saint Thomas tout en marchant dans les rues de Paris. Je marchais, bien entendu, sur les trottoirs pour n'être pas écrasé par les voitures ...

J'avais une Somme de saint Thomas en petit format. Souvent il m'est arrivé de porter des livres plus considérables, des in-folio ou des in-quarto, Martène par exemple. Je m'occupais déjà beaucoup de mon traité De l'Eglise, et j'avais à me servir de ces sortes de volumes. Mais alors je marchais plus lentement ; je mettais vingt minutes pour me rendre à la Faculté tandis qu'autrement je n'en mettais que dix. »

Entre-temps, Adrien recueillit un petit héritage. Il en profita pour acheter les volumes parus de la Patrologie de Migne. Incomparable ressource pour l'étude des Pères !

Les cahiers de théologie qu'il rédigea témoignent du sérieux de son travail. Ce ne sont pas des cours aux divisions classiques ni bien complets. Mais ils présentent de beaux aperçus, dont quelques-uns se retrouveront dans le livre De l'Eglise. La théologie ne s'y traîne pas pesamment, comme dans nombre de manuels. Elle a des ailes¹².

Finalement, après avoir beaucoup réfléchi et prié, Adrien, sur le conseil de M. Caverot, passa outre à la résistance paternelle.

Aux premiers jours de 1856, il était à Saint-Claude. Le 13 janvier, il recevait la tonsure et les ordres mineurs des mains de l'évêque, Mgr Mabile.

M. Marpot, vicaire à la cathédrale, lui avait prêté une soutane pour l'ordination. Mgr Mabile notait, dans son livre-journal, son impression sur le nouveau clerc: « Excellent jeune homme , que Dieu appelle au sacerdoce; il est très distingué par sa piété et par ses connaissances¹³ »

III. ROME

Au bout d'une semaine, Adrien (1856) se dirigeait vers Rome.

Avant de s'embarquer, à Marseille, pour Cività-Vecchia, il jetait à la poste une lettre par laquelle il informait ses parents de la décision qu'il avait prise. Il arrivait à Rome le 21 janvier, fête de sainte Agnès.

Rome ! O felix Roma ! Une des grandes grâces qui puisse échoir à un prêtre, n'est-ce pas d'y vivre, à l'aube de son sacerdoce, comme au contact du cœur de l'Eglise ? Adrien apprécia ce bonheur. «. Il n'en parlera dans la suite, note Dom Delavenna dans ses Initia patris¹⁴, qu'avec des accents particuliers de reconnaissance et un sourire très spécial. »

Le 25, fête de la Conversion de saint Paul, il était admis, à titre de pensionnaire, à l'abbaye de Saint-Paul-hors-les-murs.

¹² L'abbé Hiron avait fait transcrire ces cahiers par un brésilien. Quand les communards envahirent sa cure de Saint-Jacques, ils respectèrent le reste de la bibliothèque mais emportèrent cette copie, « pensant que ce devait être quelque chose de très précieux », racontait Dom Gréa aux petits-frères, le 24 février 1898.

¹³ Cf. Chanoine MABILE, Mgr Mabile évêque de Versailles, Paris, 1926, t. I, p. 363.

¹⁴ Pour la fin de ce chapitre et pour le chapitre suivant, nous empruntons beaucoup à ces pages de Dom DELAVENNA, et à celles de Dom. H. P[ERRUQUET], La maîtrise de Baudin, dans BCRIC. août 1935, p. 121-140.

Saint-Paul est « hors les murs » et assez loin de Rome. L'assiduité aux cours en devenait difficile. Mais alors les examens, surtout ceux de la Sapience où Adrien s'inscrivit comme étudiant, étaient moins sévères qu'aujourd'hui.

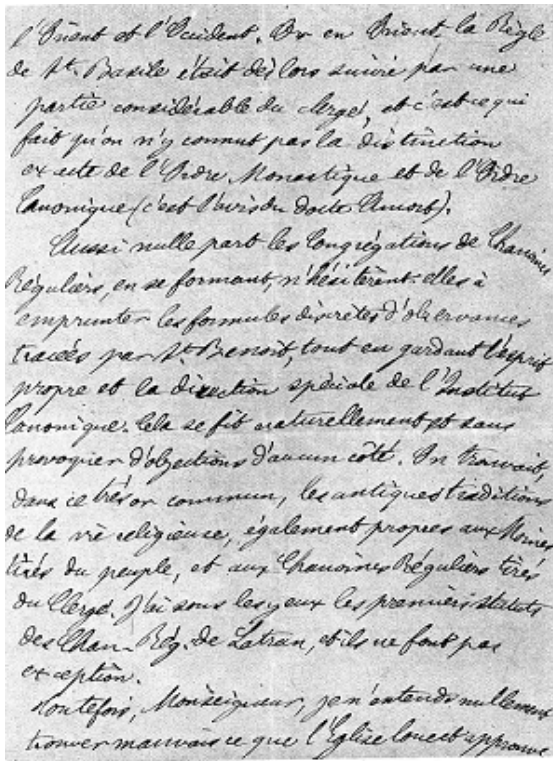
C'est ce qu'il expliquera un jour aux petits-frères de Saint-Antoine. « A Rome, mon Révérendissime Père, qu'avez-vous fait ? - J'ai suivi quelques cours à la Sapience.- Mais n'y avez-vous pas reçu des grades en théologie ? - Oui, celui de docteur.- Ne faut-il pas avoir suivi certains cours durant un certain temps pour recevoir ce grade ?

- Oui, bien sûr ; mais j'avais un certificat attestant que j'avais déjà fait cinq années de théologie.

Cela m'a suffi. Que voulez-vous ? C'est comme cela que le bon Dieu voulut me conduire, par cette voie et non par une autre. »

Au surplus, pour Adrien, à Rome les études théologiques passaient au second plan : le principal était de beaucoup la préparation au sacerdoce.

Exceptionnellement rapide, puisque de la tonsure à la prêtrise sept mois seulement s'écouleraient, il fallait qu'elle fut très intense.



*L'Orient et l'Occident. Or en Orient la Règle de St. Basile s'est de nos jours par une partie considérable du Clergé, et c'est ce qui fait qu'on n'y connaît pas la distinction exacte de l'Ordre Monastique et de l'Ordre Canonique (c'est l'avis du Doct. Amort).
Nulle part les Congrégations de Chanoines Réguliers en se formant, n'hésitent-elles à emprunter les formules divines d'origine tracées par St. Basile, tout en gardant l'esprit propre et la direction spéciale de l'Ordre Canonique. Cela se fit naturellement et sans provoquer d'objections d'aucun côté. On trouve dans ce but commun, les antiques traditions de la vie religieuse, également propres aux Moines, à la Règle du peuple, et aux Chanoines Réguliers tirés du Clergé. J'ai sous les yeux les premières statuts des Chan. Rég. de Latran, et ils ne font pas exception.
Noutefois, Monseigneur, je n'entends nullement trouver mauvais ce que l'Eglise nous a appris*

Saint-Paul-hors-les-murs offrait, à cet égard, de précieux avantages. Adrien pouvait y savourer les impressions d'un émouvant passé monastique - là, pour ne rien dire du reste, avait résidé le moine Hildebrand, le futur Grégoire VII - et, dans l'atmosphère de la vie bénédictine, goûter la joie de se recueillir et de prier. Le délicieux cloître XIIe - XIIIe siècles favorisait l'essor de l'oraison.

Puis, la forêt de marbre qu'est la basilique aux cinq nefs renferme le corps de saint Paul. De l'abbaye à la basilique le passage est facile. Adrien en profita souvent pour prier, de jour et de nuit-il arriva que ce fut pendant une nuit entière - sur le tombeau de l'apôtre.

Plus tard, quand il revint à Rome, Dom Gréa ne manqua jamais d'aller revoir Saint-Paul. Dans une des conférences de Saint-Antoine en 1896, le 24 janvier, veille de la fête de la Conversion de Saint Paul, il dira¹⁵ : « J'aime à me rappeler cette basilique de Saint-Paul, où Dieu me conduisit par sa grande miséricorde pour me préparer à la mission

que j'ai maintenant au milieu de vous. Je me souviens de l'effet produit par les paroles de saint Paul dans l'office de ce jour : « Trois fois j'ai été battu de verges, une fois j'ai été lapidé et trois fois j'ai failli périr dans un naufrage. » Je me souviens du soir où, faisant ma retraite, je méditais ce mot : « Ecce enim orat ; voici que Paul est en prière. »

Adrien reçut le sous-diaconat, des mains du cardinal Patrizzi, à Saint-Jean-de-Latran, le 8 mars 1856, veille de la Passion. A dater de ce moment il eut la joie de voir son père se relâcher de sa rigueur envers lui. Ordonné diacre le samedi avant la Trinité, 17 mai, il avait à son côté Henri Perreyve¹⁶. Il fut ordonné prêtre le 20 septembre, samedi des quatre-temps. Le lendemain, il chantait sa première messe à Saint-Paul-hors-les-murs, en la fête de l'apôtre saint Matthieu.

¹⁵ Voir, BCRIC., septembre 1937, un autre récit de Dom Gréa aux petits-frères : « Comment il m'est arrivé de prendre le café avec Pie IX », un jour que le pape était venu à l'abbaye ; et Dom Gréa à Saint-Paul-hors-les-murs, 1938, t. VII, p. 1-5, 17-22.

¹⁶ Cf. HENRI PERREYVE, Lettre. (à sa mère, 18 mai 1856), Paris, 1872, p. 198.

Dans la retraite préparatoire à la prêtrise, il écrivit, en latin, entre autres résolutions :
 « Il faut lutter contre l'orgueil. Mais quelle récompense obtient l'humilité ! Saint Paul ermite se cacha pendant quatre-vingt-dix ans, sans aucune louange humaine ; mais de quelle grande gloire il fut récompensé ! - Lutter contre les commodités et les exigences du corps, puisque nous sommes les ministres de l'Eglise et les serviteurs de tous ; mais quelle quiétude et quelle pureté ! - Lutter contre le souci de l'honneur et de la bonne renommée. Fussions-nous jugés injustement par les hommes, même par les bons, même par les ecclésiastiques, même par les supérieurs, que notre défense soit simple, modeste et sans excès ! Fussions-nous regardés comme des hypocrites et des fanatiques, comme l'apôtre saint Paul, disons du fond du cœur: « Ce n'est pas nous, Seigneur, ce n'est pas nous, mais votre nom, que nous vous prions de glorifier », et n'ayons souci que de la gloire, de l'honneur de l'Eglise. Tel est le véritable esprit du clerc. » Puis, séparées de ce qui précède par un trait, ces lignes : « N'abandonnons pas nos amis, et que la timidité ne nous empêche pas de prendre leur défense ¹⁷ ! »

CHAPITRE II

BAUDIN (1856-1863)

I. AVANT L'AUMÔNERIE DE BAUDIN

Bientôt le nouveau prêtre quittait Rome et s'acheminait vers Baudin. Avant de l'y suivre, revenons un instant sur nos pas.

Baudin est un hameau de Sellières, entre Lons-le-Saunier et Poligny. Le bisaïeul maternel d'Adrien, Claude Jobez, maître de forges à Bourg-de-Sirod, y avait établi, en 1783, une usine de fonderie de fer. Edmond Monnier, son petit-fils, cœur généreux, claire intelligence, en rapports avec Montalembert et Ozanam, « un des plus grands chrétiens que j'aie connus », dira de lui Dom Gréa¹⁸ donna aux forges de Baudin une importance considérable et décida de créer ce que Léon Harmel, vers la même date, réalisait, quoique d'une façon différente, au Val-des-Bois : une usine chrétienne où tous, patrons et ouvriers, formeraient comme une seule famille.

Pour atteindre ce but - et il y réussit admirablement -, une de ses premières mesures fut de remplacer la modeste chapelle où un curé du voisinage venait célébrer la messe le dimanche, par une église avec un desservant à demeure.

Approuvé par l'évêque de Saint-Claude, le projet se précisa, pendant les vacances, au cours de conversations entre Edmond Monnier, son neveu Adrien, et le chanoine Hiron, alors promoteur à l'archevêché de Paris.

Un charmant édifice gothique, œuvre du célèbre archéologue jésuite Arthur Martin, ne tarda pas de surgir. Mgr Mabile bénit la première pierre en 1853. Il le consacra, le 1er octobre 1854, sous le vocable de l'Immaculée Conception, que la définition dogmatique du 8 décembre suivant allait mettre en honneur et qui serait celui de la famille religieuse de Dom Gréa¹⁹.

Longtemps d'avance, Adrien avait groupé des chantres choisis parmi les ouvriers de l'usine, et des enfants de chœur recrutés à Baudin et aux alentours. Les vacances de 1854 se passèrent en répétitions et en explications historiques et mystiques sur la dédicace des églises.

L'éclat et la perfection de la cérémonie frappèrent tout le monde, à commencer par l'évêque. L'abbé Hiron regardait les quinze jours passés à Baudin à cette occasion comme « les plus beaux » de sa vie.

« Il me sera difficile, je le sens, écrivit-il, de Paris, à M. Monnier, de ne pas retourner vous voir et prier avec vous dans cette église si belle, si pure, que je comprends et que j'aime, comme vous,

¹⁷ Cf. chanoine GRÉVY, Dom Adrien Gréa, Lyon, 1917, p. 11-12.

¹⁸ Lettre à l'abbé Bouvet, 8 février 1885.

¹⁹ Cf. ROUSSET, Dictionnaire des communes du Jura, Besançon, 1853, t. VI, p. 76.

de tout mon cœur. » Adrien, lui, dira : « C'est à la consécration de Notre-Dame de Baudin que je dois ma vocation²⁰ ».

Pourquoi ce qui avait paru si bon, si édifiant, ne se perpétuerait-il pas ? Au lendemain de cette fête, une école cléricale s'ouvrit, ébauche de la maîtrise qui aboutirait à la congrégation des chanoines réguliers. L'aumônier qui venait d'être nommé à Baudin, l'abbé Sosthène Poncet, enseigna les éléments du latin aux enfants déjà un peu instruits ; ceux qui étaient plus jeunes poursuivirent leurs études primaires sous la direction d'un frère mariste.

Tous les jours, en habit de chœur, ils chantaient la messe et les vêpres. « C'est le dimanche 12 novembre 1854, en la solennité de la Dédicace des églises, qu'ils inaugurèrent ainsi ce ministère quotidien de la prière publique. Date à inscrire en lettres d'or dans les annales de notre famille religieuse », écrit l'auteur du récit des « Commencements du père ».

De Paris, Adrien encourageait les enfants par ses lettres. De concert avec M. Monnier et le chanoine Hiron, il composa un règlement pour eux. Le préambule et la conclusion sont en latin, avec traduction française, alors que ses huit courts chapitres sont en français. Le tout, pieux, net, pratique, porte sa marque personnelle, qu'on retrouvera dans les règlements ultérieurs. L'évêque de Saint-Claude approuva cette règle des oblats, ou « enfants aubés », *regula puerorum albatorum*, et en prescrivit la lecture, trois fois l'an, au chapitre de la petite communauté : aux fêtes du Rosaire, des Saints Innocents et de la Pentecôte. C'était le temps où la liturgie romaine s'introduisait en France. Obligé d'user de tempéraments dans son diocèse pour ne pas heurter des esprits attachés aux anciennes habitudes, Mgr Mabile estima qu'à Baudin rien n'empêchait de suivre le cérémonial et le rituel romains, et que c'était même un devoir de le faire. La liturgie romaine fut donc tout de suite en vigueur.

Pendant son séjour à Rome, Adrien n'avait gardé d'oublier les petits-clercs. Il parla d'eux aux oblats de Saint-Paul-hors-les-murs, et leur inspira la pensée d'adresser à leurs frères de Baudin une lettre de confraternité avec demande et promesse de prières réciproques. Une photographie du groupe des oblats de Saint-Paul accompagnait leur missive. L'arrivée, au lendemain de Pâques 1856, de la photographie et de la lettre fut-on le devine - un événement sensationnel. Une lettre d'acceptation joyeuse partit pour Rome ; quant à la photographie romaine, elle orna, jusqu'à l'expulsion de 1903, la salle d'étude des petits-frères à Baudin d'abord, puis à Saint-Claude et à Saint-Antoine.

Malgré tout, la vie liturgique à Baudin n'était pas encore parfaite ; elle était comprise insuffisamment par l'abbé Poncet. Mgr Mabile écrivait à l'abbé Gréa : « Confiance ! Je veux votre œuvre. Je vous veux à la tête de cette œuvre ; je vous veux dans mon diocèse pour l'exécuter. »

A son retour en France, il le nommait aumônier de Baudin.

II. L'AUMÔNERIE (1856-1862)

La maîtrise occupait un assez vaste local à l'extrémité d'une aile de l'usine.

Elle avait sa petite chapelle intérieure. Pour la commodité des allées et venues entre la maison et l'église, elles furent reliées l'une à l'autre par une galerie couverte de plus de soixante mètres.

L'aumônier eut pour aides successivement l'abbé Poncet, ensuite des jeunes prêtres, parmi lesquels l'abbé Barbier, mort doyen de Sellières ; l'abbé Fromond, mort doyen d'Arinthod ; Stéphane Morelot, mort chanoine de Dijon ; l'abbé Marquiset, mort curé des Saints-Ferréol-et-Ferjeux à Besançon. Avec la classe des grands, il se réserva l'enseignement liturgique et la spiritualité.

²⁰ Conférences, t. IV: Du renouvellement de l'âme.

Il introduisit dans la petite famille, sous une forme adoucie, les pratiques de la vie religieuse : méditation, examen de conscience, chapitre des coupes, conférences et lectures spirituelles, retraite de chaque année, etc.

Surtout on cultiva la liturgie. Au chant quotidien de la messe et des vêpres s'ajouta vite celui de prime et des complies, puis, dans certaines solennités, celui des matines, parfois même celui d'une autre petite heure, par exemple celui de tierce durant l'octave de la Pentecôte. Les complies attiraient tout particulièrement les fidèles.

«A Baudin, a raconté Dom Gréa, les gens savaient cet office par cœur. Tout le monde chantait. Quelques-uns faisaient des fautes de latin et disaient : phantasmatas. Le bon Dieu ne faisait pas attention à ces fautes, car il était vraiment bien réjoui par la prière fervente de ces bons chrétiens. Il faut ressusciter cet usage dans toutes les églises que nous aurons²¹».

Peu à peu, à la soutane noire fut substituée la, soutane en laine blanche. Sur elle, au chœur, on plaçait un amict et une aube ou un surplis et, en hiver, un ample manteau ou chape noire avec capuce bordé d'un liseré rouge ; en dehors du chœur, un manteau à manches agrafé par le haut. Dès 1859, tous apparurent en blanc, à la maison et à la promenade.

Les enfants étaient au nombre de douze, à l'instar des apôtres. A partir de 1860, il y eut deux groupes de douze : les uns, les plus jeunes, gardant le nom d'oblats ; les autres, ceux qui avaient au moins quinze ans et qu'on appela missionnaires, mansionarii. Ceux-ci étaient sous le patronage de saint Jean apôtre, ceux-là des Saints Innocents. Le titre de mansionarius, donné autrefois aux clercs attachés aux églises, avait été choisi à cause de sa douceur. N'était-ce pas, ainsi que le rappelait Dom Gréa, dans une conférence du 22 février 1895,

«Celui que Notre-Seigneur a employé en parlant du ciel : In domo Patris mei mansiones multæ sunt ? » Les mansionnaires avaient un règlement à part, tout entier rédigé en latin ; il deviendrait, à quelques variantes près, le règlement des scolastiques.

Et ainsi, règlement et costume, on voyait poindre les futurs chanoines réguliers.

Mansionnaires et oblats étaient séparés. Les communications indispensables entre les deux groupes avaient lieu par l'entremise du spex. Ce mot spex (de spectare) était emprunté au moyen âge par l'ancien élève de l'Ecole des chartes : il désignait l'ainé des oblats, chargé à ce titre, tanquam primogenitus inter fratres, d'une sorte de surveillance générale.

Tous les ans, dans un chapitre présidé par le chanoine Hiron, visiteur fidèle, et que l'on regardait « un peu, dit Dom Delavenna, comme le père, le législateur, le second fondateur de la petite famille », on s'occupait de la manière dont le règlement était respecté, des changements à y introduire.

Les décisions prises, et tout ce qui intéressait la vie de l'école, étaient consignés dans un registre, qui va de la Trinité de 1855 jusqu'en 1868. Il est écrit en latin, un latin plus proche de la media et infima latinitas de Ducange que de la langue de Cicéron, mais non dénué de saveur et de charme.

Dans ce registre sont notées les admissions d'enfants. Parmi eux, deux maronites qui avaient échappé aux massacres du Liban. L'un, Khalil al Schaer, atteignit le sacerdoce : après huit années passées à Baudin puis à Saint-Claude, il acheva ses études à Saint-Sulpice, rentra en Syrie en 1870 et devint vicaire général de Mgr Tobie Aoun, archevêque de Beyrouth, qu'il avait accompagné au concile du Vatican²².

Liturgie, pénitence, travail, sérieux de la tenue, horreur du mal, en particulier du mensonge intolérable sur des lèvres vouées à la louange divine, tout cela, tel qu'on le réalisa, en dépit d'un inévitable mélange d'imperfections, dénotait beaucoup de bon vouloir, beaucoup de ferveur.

²¹ Conférences, t. IV : La prière.

²² Cf. la Semaine religieuse de Saint-Claude, 1913, p. 400.

A quelle date la pensée d'une restauration des chanoines réguliers se fixa-t-elle dans l'esprit de l'aumônier de Baudin ? Fut-ce à son retour de Rome ? Au commencement de la maîtrise ? Au cours des années de Baudin ? On a des raisons de croire que, plus ou moins entrevu de bonne heure, c'est pendant les dernières années de Baudin que ce projet prit corps.

Mais l'abbé Gréa eut la tristesse de constater que, si les recrues allaient se multipliant, sans parler des maîtrisiens qu'il dut congédier, ceux qu'il considérait comme les futurs ouvriers de la sainte entreprise s'engageaient dans d'autres voies. N'était-ce pas l'échec total ?

Il traversa une période découragée, à telles enseignes qu'il se demanda s'il ne ferait pas bien d'entrer chez les Chartreux, ainsi qu'il y avait songé autrefois, ou dans une congrégation de missionnaires. Une circonstance imprévue le tira de ces incertitudes.

III. APRÈS LA NOMINATION AU VICARIAT GÉNÉRAL (1863)

En 1858, Mgr Mabile avait été transféré au siège épiscopal de Versailles. Son successeur, Mgr Fillion, également favorable à Baudin, allait occuper l'évêché du Mans (1862) ; il était remplacé par Mgr Nogret.

Celui-ci apprécia beaucoup Adrien Gréa, lors d'une visite à Baudin. Il lui offrit la charge de vicaire général.

Grande fut la surprise de l'aumônier. Il objecta son âge, son inexpérience, son attrait pour la vie religieuse. L'évêque tint bon. «C'est à Saint-Claude même, dit-il, que vous exécuterez votre dessein et établirez l'œuvre à laquelle vous vous destinez. »

Mgr Caverot consulté répondit : « Attendez ; je ne vois pas encore clair ». Un pèlerinage d'Adrien à Notre-Dame de Liesse apporta une lumière abondante, a-t-il raconté plus tard. En ayant écrit à Mgr Caverot, il fut encouragé par lui à laisser agir la Providence et à se rendre à l'appel de Mgr Nogret.

C'est ce qu'il fit. A l'un de ses anciens élèves de Baudin, Raymond Bouvet, qui lui avait exprimé ses craintes sur l'existence de la maîtrise si le directeur devenait vicaire général, il écrivit, le 7 février 1863 : « Pour ce qui me concerne, tout ce que vous me dites m'est venu à l'esprit et m'a fort préoccupé dès les premiers jours où des ouvertures me furent faites. Dieu est venu à mon aide : il m'a donné une lumière par les conseils que j'ai reçus et qui tous sont pour l'acceptation, dans l'intérêt même de l'œuvre, et aussi par une certaine clarté intérieure qui me montre et me fait sentir, plus clairement que jamais, ce que Dieu demande de moi et à quoi il veut m'employer. Je me sens si animé par sa grâce, cher ami, qu'il me semble que, dussé-je travailler jusqu'à la mort sans rien recueillir, et en laissant à d'autres la joie de la récolte, je ne cesserais de me donner à cette œuvre des chanoines réguliers ... Pour la maîtrise, rien ne souffrira, et mon esprit sera là si mon corps misérable n'y est plus aussi assidûment. »

Il ajoutait que, du reste, la nomination officielle ne se ferait pas avant la promotion à un évêché du vicaire général, M. Peschoud. En effet, M. Peschoud fut désigné pour l'évêché de Cahors, et Adrien Gréa installé vicaire général (mai 1863).

La maîtrise continua sa vie étudiante et liturgique avec le concours de MM. Barbier, Fromond et Morelot. Le nouveau vicaire général dirigeait de Saint-Claude et y multipliait ses visites.

Après deux ans, le 16 octobre 1865, la maîtrise était transférée à Saint-Claude. Une dernière grand' messe fut chantée à Baudin ; chacun baisa l'autel en signe d'adieu, et la petite troupe des maîtrisiens prit place dans une diligence. Le soir, elle arrivait à Saint-Claude, où elle débutait par le chant des vêpres à la cathédrale. Les enfants étaient dix-huit : onze oblats et sept mansionnaires.

Aucun de ces dix-huit maîtrisiens, ni de leurs prédécesseurs, ne suivit Dom Gréa jusqu'au bout. Par rapport à l'institut des chanoines réguliers, les Baudiniens ne furent donc que des éléments de

transition : ils permirent à Dom Gréa d'essayer ses forces et de préparer l'avenir. « Ils furent, a-t-on dit gracieusement, la chrysalide dont est sorti le beau papillon blanc de la congrégation²³ ».

Du moins Dom Gréa eut la joie de voir quatorze Baudiniens monter au sacerdoce. Quelques-uns méritent une mention spéciale. Ce sont, avec le maronite Khalil al Schaer déjà nommé, Raymond Bouvet, curé pendant trente ans de Marigna-sur-Valouse, où il appliqua, dans le cadre d'une petite paroisse, les principes liturgiques de Dom Gréa²⁴. Hippolyte Vuillermoz, chanoine de Saint-Claude ; Adam Wittmann, du clergé diocésain de Saint-Claude puis rédemptoriste²⁵. Xavier Guichard, « le bon curé de Dole²⁶ » ; le chanoine Jules Grévy, directeur du grand séminaire de Lons-le-Saunier, directeur spirituel de Dom Gréa durant ses dernières années²⁷ ; le fils d'Edmond Monnier, Laurent, mort évêque de Troyes en 1927²⁸.

Malgré tous les mécomptes, Adrien Gréa désormais n'hésita plus sur le but de sa vie. Vers le temps de l'arrivée de la maîtrise à Saint-Claude, il dit à son ami le chanoine Perrard, supérieur du grand séminaire : « Je mangerai des pierres, s'il le faut, mais je fonderai des chanoines réguliers²⁹ ».

CHAPITRE III SAINT-CLAUDE (1863-1890) I. LE VICARIAT GÉNÉRAL (1863-1880)

Quelque temps après sa nomination au vicariat général, Adrien était reçu par Pie IX. « J'avais alors trente-cinq ans, racontait en 1898 Dom Gréa ; mais je paraissais beaucoup plus jeune que je n'étais. « Vous êtes déjà vicaire général ! me dit le pape ; mais vous êtes encore bien jeune... - : Ah ! Très Saint-Père, lui dis-je, dans le clergé c'est comme dans l'armée ; quand les vieux officiers sont morts, ce sont les jeunes qui les remplacent. C'est ainsi pour moi. – Comment ! Les vieux sont donc tous morts chez vous ? - A peu près tous, Très Saint-Père. - Et quel âge avez-vous ? - Trente-cinq ans. - Trente-cinq ans déjà ! Je vous en aurais donné vingt-huit. » Vous voyez mes petits, que le pape n'est pas infaillible pour cela³⁰ » L'entretien se poursuivit. « Ce vicaire général m'a plu, » dit Pie IX à son entourage. Le vicaire général de trente-cinq ans plut également à son évêque, à ses collègues de l'évêché, à la majeure partie des prêtres du diocèse. M. Perrard, qui « aimait en lui la forte trempe du moine, l'énergie de volonté du fondateur », n'admirait pas moins « dans le vicaire général cette habileté dans les affaires, ce tact parfait et cette souplesse d'allures toujours au niveau des circonstances³¹ ».

Ce jugement fut celui du grand nombre, mais non de tous. Le vicaire général fit des mécontents. Ce n'est pas qu'il n'eût, dès lors, le charme et le sourire, et cette bonté qui fut le fond de son être. S'il rencontra des contradictions, c'est que, très exigeant pour soi, il demandait beaucoup aux autres. Pendant les dix-huit années de sa charge, sa vigoureuse personnalité imprima son empreinte sur toutes choses, d'autant que son influence sur l'évêque était considérable. Or, tous

²³ H. P., BCRIC., août 1935, p. 138.

²⁴ Cf. H. P[ERRUQUET] Bouvet, dans BCRIC., 1933, t. II, juin, p. 7-9 ; août, p. 8-11 ; octobre, p. 7-8 ; novembre, p. 8-10 ; 1934, t. III, mars, p. 7-9 ; avril, p. 8-11 ; juin, p. 7-10 ; décembre, p. 6-9 ; 1935, t. IV, p. 58-62, 110-113, 122-140, 180-183.

²⁵ Cf. la Semaine religieuse de Saint-Claude, 1908, p. 634.

²⁶ Cf. A. PIDOUX DE LA MADUÈRE, Le bon curé de Dole. Le chanoine Guichard (1892-1925), Dole, 1926.

²⁷ Cf. E. FAVRE, M. le chanoine Jules Grévy directeur du grand séminaire de Montciel, [Lons-le-Saunier, 1923].

²⁸ Cf. abbé PIDOUX DE LA MADUÈRE, Mgr Marie-Étienne-Laurent Monnier évêque de Troyes, Poligny, 1927

²⁹ Cf. J. GRÉVY, Dom Gréa, dans La Croix, 24 mars 1917.

³⁰ BCRIC. septembre 1937, p. 155-156.

³¹ [CHÈRE], Le grand séminaire de Lons-le-Saunier. Souvenirs de cinquante années, Lons-le-Saunier, 1901, p. 174.

ne partageaient pas ses idées, surtout en matière liturgique. Quelques-uns le trouvaient raide, envahissant, méticuleux. Puis, il acceptait sans broncher les missions difficiles.

« Ce rôle pénible qu'on lui laissait volontiers, que, il est juste de l'avouer, son zèle pour la discipline le portait parfois à remplir avec quelque vivacité, dit le chanoine Grévy, lui attira nécessairement certains ressentiments. Il s'en inquiétait peu, pas assez peut-être, et on peut lui reprocher de n'avoir pas eu un souci suffisant de se concilier ou de se réconcilier certaines sympathies³² ».

Un mot prêté au vicaire général fut le suivant : « Quand il s'agit du bien des âmes, je change les curés comme les livres de ma bibliothèque ». La deuxième partie de la phrase, détachée de la première, a été souvent exploitée contre lui ; elle n'aurait pas dit en être détachée.

En 1869, Mgr Nogret partit pour Rome, afin d'assister au concile du Vatican, où il se rangea parmi les défenseurs de l'infaillibilité pontificale. L'abbé Gréa, qui l'accompagna en qualité de théologien, était, lui aussi, un infaillibiliste convaincu ; il ne négligea aucune occasion de l'affirmer. Un de ses anciens disciples de Baudin, le P. Wittmann, a cru pouvoir lui attribuer « une part importante » à la rédaction du décret du concile sur la constitution de l'Eglise: « Je n'y ai eu aucune part, protestera-t-il³³ . Où le P. Wittmann mérite plus de confiance, c'est quand

il rapporte cette parole dite alors à lui-même par Louis Veuillot : « Oh ! Si l'Eglise avait beaucoup de petits Gréa ! Ce Petit Gréa ! Il en sait long³⁴ ».

La valeur de l'abbé Gréa le signalait à l'attention publique. En 1877, le gouvernement français le proposa pour l'évêché de Langres. Le cardinal de Bonnechose aurait dit : « Ce sera l'évêque le plus marquant de France. » Il refusa. De même, en 1879, proposé pour l'évêché d'Annecy par le ministère Dufaure, sa réponse fut :

« Non, je n'ai pas la vocation d'être évêque, mais d'être un bon moine. »

En 1880, le gouvernement inaugurait sa politique antireligieuse. Il se heurta au vicaire général, qui secondait d'une façon active le vieil évêque atteint, depuis plusieurs années, d'une maladie intérieure grave. Le nouveau préfet du Jura, M. Jabouille, prétendant que le vicaire général menait l'évêque, disait : « Il est temps que le diocèse ne soit plus gouverné par un moine, et un moine non autorisé ».

Sur ces entrefaites, le bruit courut de la démission de l'évêque et de la promotion à l'évêché de Saint- Claude du curé d'Arbois, M. Marpot. Sa candidature, ajoutait-on, était patronnée par Jules Grévy, président de la République et diocésain de Saint- Claude.



Chapelle de Baudin



Dom Gréa à 70 ans

³² Chanoine Jules GRÉVY, Dom Adrien Gréa, p. 17.

³³ Lettre au chanoine Grévy, 6 mai 1908.

³⁴ Discours prononcé à Baudin, en présence de Dom Gréa, le 24 novembre 1907, publié dans l'opuscule : En souvenir de la nomination, du sacre et de l'intronisation de Mgr Laurent Monnier, évêque de Troyes, Paris, 1908, p. 59.

Ces rumeurs ne pouvaient qu'émouvoir les esprits. Beaucoup ne les accueillirent pas bien. Des voix s'élevèrent qui demandaient l'abbé Gréa pour évêque. Il n'avait aucune ambition personnelle, et l'avait bien montré en repoussant deux fois l'honneur de l'épiscopat. Depuis, il « avait refusé d'être le coadjuteur de Mgr Nogret ; il indiquait plutôt pour cette dignité M. Perrard, supérieur du grand séminaire ; il voulait rester uniquement fondateur de sa congrégation ».

C'est donc à contre-cœur qu'il céda aux sollicitations du clergé du diocèse et aux instances de Mgr Mermillod, ami sûr et guide éclairé, pour laisser faire les démarches en vue de sa nomination à l'évêché de Saint-Claude. Mais « son consentement trop tardif n'eut pas de suite, le ministère Dufaure, qui se montrait favorable, étant tombé à ce moment. Dom Gréa ne le regretta point et n'en parla jamais ³⁵ ».

Bientôt Mgr Nogret, déférant au désir de Léon XIII, descendait de son siège épiscopal. Mgr Marpot, nommé à sa place, loin de confirmer les craintes que son choix avait inspirées, « s'entoura d'excellents vicaires généraux et se mit à continuer les traditions de son prédécesseur ³⁶ ».

Quant à Dom Gréa, il cessa d'être vicaire général le 21 avril 1880. Désormais il pouvait s'adonner entièrement à l'œuvre capitale de sa vie : la fondation et l'organisation des chanoines réguliers.

II. LES COMMENCEMENTS DES CHANOINES RÉGULIERS (1865-1880)

Dom Gréa disait, un jour qu'il se trouvait au Carmel de Lons-le-Saunier : « Il m'a fallu marcher en soufflant sur les feuilles mortes pour retrouver la trace de notre règle. Des recherches dans les livres, des voyages sans nombre aux anciens monastères, furent entrepris pour connaître les traditions de la vie canonique.

Sa pensée, débordant les limites du diocèse de Saint-Claude, embrassait la France et l'univers.

L'année de la translation de la maîtrise de Baudin à Saint-Claude, il publia, en latin, une brochure qui témoignait du « catholicisme » de ses préoccupations ³⁷. Il s'y révélait un précurseur clairvoyant. Pour remédier à la « langueur » des Eglises orientales, il indiquait, « non sans quelque témérité, disait-il, et en pleine soumission d'esprit », un premier remède, à savoir que l'Église romaine eut en Orient non seulement des missionnaires du rite latin mais aussi des missionnaires passant aux rites orientaux. Le second remède qu'il préconisait, c'était l'établissement, dans les pays d'Orient, d'un clergé indigène. Il exprimait le souhait que ce clergé fût hiérarchique et régulier, plutôt que séculier, pour travailler avec plus de sûreté, de facilité, d'utilité, à la propagande chrétienne.

Ce programme, formulé en 1865, est à comparer avec quelques-unes des récentes initiatives du Saint-Siège sur le passage, dans certains cas, des missionnaires latins aux rites des nations orientales et sur la nomination d'évêques indigènes en Orient.

Toute porte à croire que Dom Gréa songeait dès lors à ce que Dom Benoît exposera de la sorte en 1878 : « Nous nous destinons aussi aux missions étrangères. Mais nous reprendrons l'ancienne méthode d'évangélisation : celle des monastères. Notre fondateur a reçu du Bon Dieu beaucoup de lumières sur ce point. D'après ses vues, le monastère est le vrai moyen de former un clergé

³⁵ Chanoine GRÉVY, Dom Adrien Gréa, p. 30.

³⁶ Lettre de Dom Benoît au P. Buette, 29 décembre 1880. Cf. [CHÈRE], Le grand séminaire de Lons-le-Saunier, p. 271-273.

³⁷ De re catholica apud Orientales instauranda memorialis libellus auctore Stephano Hadriano Grea, Paris, 1865, in-8, 16 p.

indigène, en offrant à l'inconstance des pays infidèles les secours de la vie de communauté et des vœux³⁸».

Quoi qu'il en soit, pour l'heure il s'agissait de ranimer en France l'institut canonique.

Saint François de Sales et sainte Chantal avaient connu par révélation que l'œuvre qu'ils projetaient serait introduite dans l'Eglise « par la porte de Saint-Claude » ; et, de fait, l'ordre de la Visitation naquit de la rencontre des deux saints près du tombeau de saint Claude (1604). De même, dira Dom Gréa, dans un panégyrique du saint prêché à la cathédrale, « c'est ici, par la porte de Saint-Claude, que l'institut des chanoines réguliers, consacré à Marie immaculée, a trouvé sa voie et reçu sa mission ».

Dans les « profondes vallées » de ce coin du Jura, dans cc la couronne des cimes majestueuses qui les entourent », dans toutes les beautés de cette cc noble contrée », Dom Gréa se plaisait à voir le temple préparé » par Dieu cc à la sainteté de ses serviteurs³⁹ », les moines de l'abbaye autour de laquelle s'était groupée la ville de Saint-Claude.

Comme pour relier au passé le présent et ses promesses, la maison achetée pour le berceau de l'institution nouvelle était un reste de l'antique abbaye.

Déjà, depuis plusieurs années, Saint-Claude possédait une maîtrise. Elle subsista simultanément avec la maîtrise venue de Baudin. Les deux écoles avaient mêmes professeurs et mêmes classes ; en dehors des classes, elles demeuraient séparées. Celle-ci fut dite cc maîtrise blanche », celle-là maîtrise noire », à cause de la variété de leurs costumes.

La restauration de la vie canonique date du 21 novembre 1865. A partir de cette fête de la Présentation de la Sainte Vierge, le vicaire général, avec deux compagnons, en pratiqua les observances : office des matines célébré à minuit, maigre et jeûnes traditionnels, etc.

« Ce fut comme un noviciat d'une année. Le 21 novembre 1866, ils prononcèrent des vœux d'un an, dans le secret de leur oratoire, entre les mains d'un collègue du vicaire général».

Puis, « à ces vœux d'un an, renouvelés deux fois, furent substitués des vœux de trois ans. L'expérience se faisait prudemment ; la volonté divine se déclarait toujours plus manifeste et des vocations nouvelles se montraient peu à peu⁴⁰.

Sous le patronage de Mgr Mermillod, en 1870, Dom Gréa, dans une supplique à Pie IX, exprima l'intention de rétablir les chanoines réguliers avec une observance stricte tirée des règles de saint Augustin et de saint Benoît, *strictiori observantiae sanctorum Patrum Augustini et Benedicti statutis desumpta*, et demanda au pape de bénir les personnes, le dessein et l'œuvre commencée : *dignetur nos, propositum nostrum et incœptum opus benedicere*. Pie IX accorda sa bénédiction, le 20 juillet, deux jours après la définition de l'infailibilité pontificale.

Le 8 septembre 1871, les cinq premiers chanoines réguliers : Dom Gréa, Dom Constant Brenier, Dom Louis Ferrey, Dom Modeste Jeunet, Dom Léon Dunoyer, firent profession par des vœux perpétuels, en l'oratoire de la maison de Saint-Claude, entre les mains de l'évêque de Saint-Claude, qui approuva leurs règles. La mémoire de cet événement illumina l'existence de Dom Gréa.

« Ce jour (du 8 septembre) est fête double et triple dans mon pauvre vieux cœur, écrira-t-il trente-sept ans plus tard. Je sais que, au-delà des mers, vos âmes la célèbrent avec la mienne. Fête de notre Mère. Fête de son petit serviteur, que le martyr saint Adrien orne de sa pourpre, de sa rose rouge brillant dans le bouquet céleste des fleurs que Marie Immaculée a fait resplendir : Hortus

³⁸ Au P. Buette, 3 janvier 1878.

³⁹ Dom GRÉA, Sermon sur saint Claude patron de la ville et du diocèse de Saint-Claude, prononcé dans l'église cathédrale le 6 juin :1899, Lons-le-Saunier, 1899, p. 1, 14.

⁴⁰ Dom Paul BENOIT, Les chanoines réguliers de l'immaculée Conception, Arras, 1902, p. 8.

conclusus Domini. Anniversaire de la Fondation définitive de notre congrégation par la première profession perpétuelle de ses religieux ⁴¹ ».

Au commencement de 1873, Dom Gréa écrivait: « J'ai fini par prendre, pour ne plus le quitter, notre cher saint habit, et je me suis fait raser la tête en couronne de deux doigts de largeur. Hélas! Que ne suis-je changé au dedans comme je le parais au dehors ⁴²! »

Ce n'était donc plus seulement la maîtrise, c'était la congrégation naissante qui était « blanche ».

En 1876, le 8 avril, Pie IX accordait à la nouvelle , fondation le « décret de louange » demandé par trente-cinq archevêques ou évêques, parmi lesquels les cardinaux Guibert, de Bonnechose, Desprez, Régnier, Mgr Caverot, Mgr Mabile, Mgr Mermillod, Mgr Nogret, Mgr Pie. Onze ans après, le 12 mars 1887, Léon XIII approuvait et confirmait l'institut. Ce décret d'approbation proprement dite reproduisait à peu près tel quel le texte du décret de louange.

« Les membres de cet institut, y est-il dit, se proposent surtout de procurer leur sanctification et celle du prochain en menant la vie commune ; de contribuer à la beauté de la maison de Dieu surtout dans les églises cathédrales et métropolitaines, d'aider les chanoines dans la psalmodie, les chants et les cérémonies sacrées selon le rite romain; de former à la vertu et aux lettres les jeunes gens appelés à la vocation sainte. »

Avant d'aller à Rome pour obtenir cette approbation, le fondateur avait fait imprimer à Fribourg (Suisse) les constitutions de son institut : la première partie reprenait, avec de légères variantes, les statuts de 1871 ; deux autres parties étaient entièrement neuves. Le décret du 12 mars 1887 renvoya leur approbation « à un temps plus opportun », ordonnant qu'elles fussent rédigées « d'une manière nouvelle et plus complète ».

Ce qu'il réclamait c'était une refonte et des compléments, non des modifications dans les observances liturgiques et pénitentiels. En 1876, la Congrégation des évêques et réguliers avait prescrit de conformer les statuts à ceux des anciens ordres des chanoines réguliers cette consigne demeurait intacte..

Des notes rédigées, dès 1874, pour Mgr Pie, évêque de Poitiers - qui avait accueilli, à Beauchesne, des chanoines réguliers de Saint-Jean de Latran -, nous renseignent sur la pensée qui inspira les constitutions de Dom Gréa et sur les raisons pour lesquelles son observance admettait un « ajouté bénédictin » que les XIe et XIIe siècles ont apporté à la règle de saint Augustin :

« Toutefois, je n'entends nullement trouver mauvais ce que l'Église loue et approuve et ce qui conduit à une haute perfection les religieux admirables auxquels vous avez offert, dans votre diocèse, un asile précieux pour toute l'Église de France. Je sais, par mon séjour à Saint-Paul de Rome, tout ce qu'il y a de vertu pure et simple, d'obéissance, de pauvreté, et surtout de délicieuse charité, dans ces vieilles institutions de l'Italie moins resserrées en apparence par la rigueur de la lettre que par la douce ferveur de l'esprit. Elles sont ce vin vieux et délicieux dont parle l'Évangile, et elles n'ont pas besoin comme nous, vin nouveau " et qui fermente encore, de la forte prison des observances rigoureuses. Il me semble, en effet, que nous avons besoin, nous qui commençons et naissons sur cette terre de France, dépourvue de respect, d'obéissance et de vertus traditionnelles, de ces observances assez austères en apparence, pour attirer à l'odeur de la myrrhe les âmes qui cherchent la croix, et pour écarter les âmes légères que l'imagination mène à la vie religieuse et qui en ignorent la vertu véritable. Je sais bien que l'on peut mortifier la nature en bien d'autres manières plus excellentes : un ascétisme puissamment constitué tel qu'il se trouve chez les Jésuites, les Rédemptoristes et les autres instituts naissants, peut tenir lieu de la sévérité des observances. Mais, si nous entrons en cette voie, nous ne serions plus nous-mêmes, nous n'appartiendrions plus à l'antique et traditionnel institut des chanoines

⁴¹ A Dom Cyprien et à « mes chers fils et frères » de Callao, 8 septembre 1908.

⁴² A l'abbé Bouvet, 2 janvier 1873.

réguliers, mais bien à la famille des clercs réguliers, famille admirable mais qui n'est pas la nôtre⁴³».

III. LA VIE DE LA COMMUNAUTÉ A SAINT-CLAUDE

I. LA COMPOSITION DE LA COMMUNAUTÉ.

La « maîtrise blanche » commença modestement, fervemment.

Une lettre de Dom Gréa, datée de Rome le 3 décembre 1869, donne, avec celui du professeur Samuel Baille, les noms des « frères » Louis, Adam, Modeste, Léon, Constant, Joseph, Edmond, et ceux des douze « petits-frères » ou oblats. Une autre lettre, non datée, offre un excellent échantillon du langage du père à sa petite famille : « Mon Père Samuel, mon cher frère Louis, mes frères bien-aimés», J'ai fait bon voyage grâce à Dieu et à ses anges. Je vous embrasse et bénis tous. Gardez la règle avec une fidélité inébranlable et servez Dieu avec générosité, zèle et amour, pour tant de bienfaits dont il vous comble. J'ai célébré, ce matin, le saint sacrifice, pour mon frère Léon et pour toute la communauté sur le corps même de saint Léon le Grand. Je prie Dieu de vous remplir de l'amour de Jésus-Christ, afin que vous soyez plus forts que tous les obstacles». Soyez dans la paix de Dieu, vous aimant tendrement tous les uns les autres et travaillant à vous avancer tous dans le chemin de la perfection. Qu'il n'y ait parmi vous ni émulation, ni sentiments de mépris ou de colère, mais des actions de grâces à Dieu ! Que vos bouches, sanctifiées parla louange, deviennent pures comme celles des anges ! Qu'elles ne sachent point murmurer, ni parler par vaine gloire, mais faire retentir des paroles de paix, de charité et de joie !» J'irai à Saint-Paul, aujourd'hui ou demain, vous recommander à ces bons religieux. Je vous porte tous avec moi auprès des saints qui habitent cette grande Rome et y attendent la gloire éternelle, ensevelis dans les églises. »

La « petite famille » s'accrut. «Je n'ai de ce côté que des espérances et des satisfactions», écrivait-il en 1875⁴⁴. A la date du 3 janvier 1879, elle comprenait vingt-deux profès et un nombre un peu moindre de novices, scolastiques et enfants⁴⁵.

En 1879, il y eut un arrêt. « Les enfants, écrivait Dom Gréa, sont cette année, très peu nombreux, et j'aimerais un peu à recruter ...parce que la maison ira mieux avec un peu plus d'entrain⁴⁶ ».

Ce désir s'était réalisé en 1882. «La pauvreté, il est vrai, augmente avec le nombre. Mais Dieu est riche et, quand on regarde l'éternité, on ne craint pas de manquer d'un cercueil⁴⁷».

La communauté avait normalement une douzaine de petits-frères de dix à quinze ans. « C'est une voie de recrutement un peu lente mais bien sûr. Nous nous en trouvons extrêmement bien. C'est de ce côté que nous sont venues le plus de recrues⁴⁸». Il en venait aussi d'ailleurs. Celui qui écrivait ces lignes sur les petits-frères, en 1885, était Dom Paul Benoit, ancien professeur au grand séminaire de Lons-le-Saunier. Menacé de phtisie, le jeune professeur avait été condamné à faire gras le vendredi. Or, un jour de 1877 et précisément un vendredi, Dom Gréa se présentait au séminaire vers la fin du repas. Invité à se mettre à table, il refusa disant : « C'est jour de jeune dans ma congrégation. » Ce langage surprit. Dom Gréa aussitôt d'exposer son plan de restauration de vie canonique. Voyant que l'abbé Benoit écoutait très intéressé : «Eh bien ! Venez avec nous. Ce

⁴³ Cf., sur le décret de Louange, BCRIC., décembre 1936, p. 177-181 ; sur le décret d'approbation et sur les constitutions, BCRIC., juin 1937, p. 101-104 ; août 1937, p. 139-144. Sur Mgr Pie et Dom Gréa, cf. BCRIC., décembre 1937, p. 205-208.

⁴⁴ A l'abbé Bouvet, 14 janvier 1875.

⁴⁵ Dom Benoît au P. Buette, 3 janvier 1879 (Lettre datée, par inadvertance, de 1878).

⁴⁶ A l'abbé Bouvet, 20 octobre 1879.

⁴⁷ A l'abbé Bouvet, 11 novembre 1882.

⁴⁸ Dom Benoît au P. Buette, 20 décembre 1885.

n'est pas charitable, Monsieur le vicaire général, de plaisanter ainsi un pauvre malade qui vient de manger un bifteck par ordre du médecin. - Essayez ; en fait de jeune, qui veut peut. » L'abbé Benoit essaya et put, d'autant que, en suite d'un vœu et d'un pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes, il sentit revenir « une vigueur extraordinaire⁴⁹ ». Sur l'avis favorable de Mgr Mermillod, alors que tout le monde blâmait sa décision, il prit l'habit des chanoines réguliers le 8 septembre 1877, n'usa aucunement de dispenses et, après une vie des plus rudes, mourut presque septuagénaire.

Quelques autres prêtres reçurent l'habit canonial : Dom Athanase Desrosiers, du diocèse de Moulins, et Dom Arsène Blin, du diocèse de Paris, en J 884 ; Dom Augustin Delaroche, du diocèse de Lyon, en 1889.

Au lendemain de l'approbation de l'institut par Léon XIII, la communauté de Saint-Claude était composée de trois petites communautés : les profès, le noviciat, les petits-frères. La première, écrivait Dom Benoit, « comprend les profès confirmés à la suite d'une seconde probation d'au moins trois ans, qui suit l'émission des vœux perpétuels : à leur égard la congrégation est liée ; elle ne peut plus les renvoyer». Le noviciat comprend lui-même trois sections : les novices qui font leur année de probation, ou novices proprement dits ; les scolastiques, jeunes alumni qui continuent leurs études en se préparant au noviciat proprement dit, et les jeunes profès qui ont fait leur profession perpétuelle, mais demeurent au noviciat jusqu'à ce qu'ils soient confirmés, et même quelquefois plus longtemps encore». Enfin, la troisième petite communauté est celle de nos petits-frères ou enfants oblats. Ce sont des enfants qui portent l'habit religieux et sont élevés en vue de notre saint état ; ils sont ordinairement au nombre de douze⁵⁰ ».

Au début de 1887, les trois classes de novices formaient une petite communauté de vingt-huit membres, au milieu de la grande communauté qui comprenait une soixantaine de membres⁵¹.

2. LA LITURGIE. Dès l'origine, la liturgie eut la première place dans la vie de la communauté.

« La congrégation, écrit Dom Benoît, a pour premier but la prière publique. Nous chantons ou récitons en chœur tous les jours tout l'office. Nous nous levons à minuit pour chanter les matines». Tous les jours, excepté les dimanches et les fêtes, nous récitons, mais en particulier, le petit office de la Sainte Vierge. Dans toutes les églises où nous irons, nous chercherons avant tout à rétablir le culte divin selon les règles de l'antiquité et l'esprit de l'Eglise, à associer le peuple à la liturgie, à bannir, ou à peu près, des églises la musique moderne⁵² »

Chantées à minuit dans l'oratoire de la communauté, les matines l'étaient à la cathédrale, avancées à 8 heures du soir, la veille des grandes fêtes. Tous les jours on chantait à la cathédrale la messe et les vêpres. Office, messe capitulaire quotidienne ou dominicale, messe pontificale, s'y déroulaient selon toute la plénitude des règles liturgiques.

Les clercs qui avaient reçu les ordres sacrés occupaient les hautes stalles, ceux des ordres mineurs les basses stalles, les enfants restaient debout devant le marche-pied. Tous, ayant la grande tonsure, portaient, sur la tunique de laine blanche et le rochet, le surplis en été et aux grandes solennités d'hiver, et la chape de laine noire en hiver et aux jours de pénitence.

⁴⁹ Dom Benoît au P. Buette, 3 janvier 1877.

⁵⁰ Dom Benoît au P. Buette, 7 janvier 1888.

⁵¹ Dom Benoît au P. Buette, 8 janvier 1887.

⁵² Dom Benoît au P. Buette, 13 janvier 1878.

Chaque clerc accomplissait les fonctions de son ordre «avec cette gravité sans raideur, cette lenteur sans affectation, cette aisance facile que donne une habitude bien formée⁵³». L'Ordinarium chori, rédigé par Dom Gréa, réglait en détail tous les gestes du chœur.

Le chant était le grégorien, qu'agrémentaient quelques faux-bourçons. «Tel que nous l'exécutons, disait Dom Benoit, il est doux et rapide : nous mettons douze minutes environ pour une petite heure, quatorze ou quinze minutes aux grandes fêtes, une heure et demie en moyenne pour l'office de la nuit, trente-cinq minutes pour la messe. Vous voyez que l'office ne nous prend pas un temps très considérable. Puis, ce chant doux répand beaucoup de joie sur toute la journée⁵⁴ ».

Dom Gréa voulait qu'on observât bien les pauses des médiantes et de l'intervalle entre les versets. Malgré sa voix un peu ingrate, il aimait chanter des répons aux matines. Dans l'oratoire, il accompagnait quelquefois lui-même le chant des répons brefs sur l'harmonium voisin de sa stalle. Les enfants avaient leur part dans cette liturgie si priante : à la messe, le chant de l'Alléluia ; aux diverses heures, le chant du répons bref et du *Benedicamus Domino* ; quand ils assistaient aux matines, les jours des grandes fêtes, le chant de l'invitatoire, des leçons et des répons du premier nocturne.

Pour le reste, leurs voix cristallines s'associaient heureusement aux voix graves de leurs aînés.

Certaines particularités s'inséraient dans le cadre de la liturgie.

Les petits-frères eurent deux fêtes patronales : celle des Saints Innocents et celle de sainte Agnès. En cette dernière, le 21 janvier, après la messe conventuelle chantée au chœur par la communauté, les soprani chantaient seuls, en présence de la communauté, la messe de sainte Agnès dans leur oratoire. Le 28 décembre, en la fête des Saints Innocents, ils présidaient comme chantres à la messe et aux vêpres, en chapes rouges ou violettes appropriées à leur taille. Le soir, près de la crèche, l'un d'eux faisait un sermon à la louange des Saints Innocents.

On a supposé que les rites de cette fête furent empruntés aux vieux moines de Condat⁵⁵

De ces moines Dom Gréa réveilla le souvenir, en attendant que Dom Benoit, avec le concours de plusieurs de ses confrères, les fit revivre dans son

Histoire de l'abbaye et de la terre de Saint-Claude (1890-1892, 2 vol.). Des saints de Condat, de saint Claude, le plus célèbre de tous, il releva le culte tombé dans l'oubli.

La cathédrale, dont le beau chœur fut restauré, s'orna de travaux d'art en leur honneur. Chaque année le panégyrique de saint Claude était prêché le 6 juin, jour de sa fête. En 1899, Dom Gréa sera l'orateur.

3. LA PÉNITENCE. - Avec la liturgie, dès le début, se dessine fortement un autre caractère de l'institut nouveau.

«La congrégation, explique Dom Benoît, se propose en second lieu de continuer le vie de Jésus-Christ victime, en pratiquant les anciens jeunes et l'ancienne abstinence du clergé. Nous

⁵³ Chanoine GRÉVY, Dom Adrien Gréa, p. 22.

⁵⁴ Dom Benoît au P. Buette, 26 décembre 1881.

⁵⁵ Cf. La fête des Saints Innocents à la cathédrale, dans BCRIC., mars 1932, p. 19.



faisons l'abstinence perpétuelle, excepté les infirmes et ceux qui n'ont pas l'âge voulu. En aucun temps nous ne déjeunons. Depuis le 14 septembre jusqu'à Paques nous jeûnons : une collation de huit onces (un plat maigre et un fruit) à 11 heures du matin ; le repas à 6 heures du soir. La collation est moindre en carême, et le repas se prend à 5 heures. Depuis la fête de la Pentecôte jusqu'au quatorze septembre, nous jeunons le mercredi et le vendredi. Dans les autres temps, il y a deux repas, à 11 heures et à 6 heures⁵⁶».

Mgr Mermillod trouvait ces mortifications bien rigoureuses. Dom Gréa aimait qu'on défendît, « respectueusement et modestement », les règles de Saint-Claude auprès du « saint évêque ».

« C'est son extrême bonté, disait-il, qui lui suggère parfois ces pensées d'atténuation de la discipline ; mais il se rend bien vite aux bonnes raisons que je lui donne, et cela ne va jamais à mettre quelque obstacle ou quelque refroidissement à tout ce qu'il fait pour nous⁵⁷ ».

Dom Benoît triomphait de ce que, observant strictement la règle, il se portait mieux que jamais, et non pas lui seul, mais tous ses frères. « On dirait que le Bon Dieu veut montrer que ce genre de vie n'est pas au-dessus des constitutions de notre temps⁵⁸. » Il revenait volontiers sur ce point. « Comme nous jeûnons tant soit peu plus que nos contemporains, le Bon Dieu, qui veut relever en nos temps le jeûne et l'abstinence, nous donne aussi plus de santé qu'à tous nos contemporains. Je suis sûr qu'il n'y a aucun séminaire où il y ait une moyenne de santé égale à celle qu'il y a parmi nos religieux, qui sont presque tous des jeunes gens⁵⁹ ».

Certes, tout malaise ne fut pas inconnu⁶⁰. Mais, à tout prendre, l'austérité de la règle parut justifiée par les résultats. Cette considération ne fut pas négligée par l'évêque de Saint-Claude, Mgr Marpot, demandant à Léon XIII l'approbation de l'institut.

« Dans l'ordre des bienfaits temporels de la divine Providence, disait-il, je dois aussi mentionner la santé toujours maintenue des membres de cette société. Ils n'ont perdu jusqu'ici qu'un seul de leurs confrères par la mort, et, dans une épidémie récente qui pendant plusieurs mois décima la population, aucun d'eux ne fut atteint de la maladie⁶¹ ».

4. LES ÉTUDES. - Sur les études, comme sur tout le reste, Dom Gréa mit la marque de sa forte personnalité.

Il fit un coup d'audace en adoptant pour manuel classique de théologie la Somme de saint Thomas d'Aquin. Ainsi généralisait-il ce qu'il avait pratiqué lui-même pour son compte ; ainsi marchait-il, un des tout premiers, dans le sillage de Léon XIII. Dom Benoît, chargé de l'enseignement théologique dès 1879, lisait, pour préparer ses classes, Billuart et Sylvius et parcourait Suarez⁶². Il gourmandait de la sorte son ami, le P. Buette, qui avait reculé devant l'adoption de saint Thomas : « Etes-vous encore du nombre de ceux qui croient saint Thomas difficile ? Mes élèves ne sont pas tous des prodiges et cependant tous entrent, et facilement, dans l'intelligence de la Somme. Pourquoi ce qui est facile à Saint-Claude ne le serait-il pas ailleurs ? Bien plus, lorsque nous sommes obligés de prendre un autre auteur, ce qui a lieu pour les traités que n'a pas saint Thomas, comme celui De la vraie religion, celui De la vraie Église, les élèves ont plus de peine que pour apprendre la Somme, et ensuite ils rentrent avec une joie singulière dans l'étude de saint Thomas ... J'attribue cette facilité qu'ils ont à l'extrême simplicité, à la clarté et à la méthode du grand docteur. Je suis persuadé que partout les élèves de théologie réussiront de même, pourvu, qu'ils soient initiés à la langue et aux conceptions de saint Thomas par une

⁵⁶ Dom Benoit au P. Buette, 13 janvier 1878.

⁵⁷ Dom Gréa au P. Moussand (sécularisé ensuite), sans date, mais de 1886.

⁵⁸ Dom Benoît au P. Buette, 13 janvier 1878.

⁵⁹ Dom Benoît au P. Buette, 7 janvier 1888 ; cf. 3 janvier 1883.

⁶⁰ Dom Benoît à son frère, 17 janvier 1890.

⁶¹ Une restauration des anciens chanoines réguliers, p. 8.

⁶² Dom Benoît au P. Buette, 8 janvier 1880.

philosophie franchement scolastique. Laissez-moi donc vous gronder un peu de ce que, devenu professeur de théologie, vous n'entriez pas mieux dans les vues du Saint- Père pour la restauration des études théologiques ⁶³ ».

Afin d'assurer cette initiation par une philosophie thomiste, Dom Gréa rédigea et enseigna, dès le commencement, un résumé de Goudin ; quelques lacunes furent comblées ensuite par le professeur qui lui succéda, l'abbé Grévy.

Une lettre de Dom Benoît renseigne, en 1883, sur l'organisation des études qui « malheureusement, dit-il, n'est encore que commencée. La pure philosophie scolastique est enseignée par un professeur très capable. Le cours dure une année et demie ; seulement, cette année scolaire est de onze mois. Quant à l'Écriture Sainte, il n'y a pas de cours régulier ou, du moins, complet. Les Psaumes sont expliqués au moins pendant l'année de probation. Je donne à mes élèves de dogme des méditations sur les questions étudiées, ainsi que beaucoup de devoirs écrits ; or, ces méditations et ces devoirs ont pour objet le plus ordinaire le sens mystique de la Sainte Écriture : par exemple, cette semaine les élèves ont à me montrer dans Eve, Esther, Judith, et les autres saintes femmes de l'Ancien Testament, la figure de l'Église. Puis, les frères, depuis le commencement de leurs années de théologie, lisent chaque année toute la Bible ; on multiplie les petites homélies, les petites conférences, toujours toutes bibliques. Mais ce n'est qu'après leurs années de théologie qu'ils font une étude spéciale de l'Écriture Sainte. Jusqu'ici ils n'ont pas eu de professeurs, mais seulement des directeurs dans cette étude ; ils l'étudient dans les Pères et dans les commentateurs les plus autorisés. Quant au droit canon, il n'y a pas non plus parmi nous de cours régulier et complet : la plus grande partie s'enseigne en morale, quelques autres points dans des leçons spéciales. L'histoire ecclésiastique s'enseigne dans toutes les classes de grammaire et de littérature, se complète dans les lectures de la table et s'achève, après les années de théologie, par les études propres de chacun. Les sciences physiques et naturelles sont enseignées pendant les années de philosophie. Nous avons des cours d'archéologie et de très remarquables cours de liturgie faits par notre Rév. Père supérieur lui-même. Voilà l'ensemble ! Tout n'est pas définitif encore. Actuellement nous insistons beaucoup sur l'enseignement du dogme, en faisant entrer dans ces jeunes têtes la Somme de saint Thomas, qui doit être une clef universelle pour les études ultérieures qui devront se prolonger dans les paroisses jusqu'à la fin de la vie ⁶⁴ ».

Dom Gréa poussait à l'étude directe des Pères. Il faisait déjà comme plus tard à Saint-Antoine, où il « nous conseillait, dit Dom Casimir, de lire in extenso l'ouvrage du Père de l'Église qui avait le mieux traité la question que nous étions en train d'étudier, par exemple le De Trinitate de saint Hilaire, quelques lettres dogmatiques de saint Léon sur le De Incarnatione, le De Correctione et gratia de saint Augustin sur la grâce, les catéchèses de saint Cyrille sur l'eucharistie, le De Virginitate de saint Ambroise, etc. Au noviciat, on nous obligeait à traduire les écrits des Pères qui avaient traité la pratique des vertus ⁶⁵ ».

En 1887, quand Dom Desrosiers, jeune docteur de Rome, remplaça Dom Benoît dans l'enseignement de saint Thomas, Dom Gréa lui demanda d'inaugurer un cours de patrologie.

Dom Gréa aurait voulu que tous ses élèves fussent à même non seulement de comprendre, mais encore d'écrire couramment le latin d'Église. En matière d'études, il donnait des directions, il présidait les examens, il excitait le bon vouloir ; ici, comme en toutes choses, il était l'âme de la maison.

5. LA FERVEUR. - De tout cela : études, pénitence, liturgie, de l'action de Dom Gréa, de sa parole et de ses exemples, résultait une vie de communauté d'une ferveur rare.

⁶³ Dom Benoît au P. Burette, 1er janvier 1882.

⁶⁴ Dom Benoît au P. Burette, 3 janvier 1883.

⁶⁵ BCRIC. octobre 1936, p. 145-146.

Recueillons là-dessus le témoignage de Dom Gréa dans ses lettres à Raymond Bouvet : « La communauté va bien, doucement et dans la paix».

«La communauté va à ravir. «Dieu m'a donné d'excellents fils, qui font ma consolation et ma joie».

« Cette chère communauté de Saint-Claude croît en nombre et en bénédictions».

«Notre famille augmente de jour en jour en nombre et ne diminue pas en ferveur religieuse.

Venez, et relevons mutuellement nos courages au joyeux spectacle de cette fraternité fervente».

« Vous savez le coup qui m'a touché au cœur.

Que le saint nom de Dieu soit béni ! Il a choisi les prémices de notre congrégation ; il a cueilli une fleur suave et odorante. Sa volonté est toujours toute aimable et toute préférable. Priez pour moi, afin que j'aie parfaitement les dispositions que mon Dieu demande ⁶⁶ ».

Celui qui inspirait cet acte de résignation était frère Laurent Gauthier, acolyte, mort à Saint-Claude, le 16 mars 1882. Né en 1862, admis à la maîtrise « noire », puis à la maîtrise « blanche », d'un esprit vif, un peu turbulent et « comme bâti d'électricité », « le plus vaillant, le plus enthousiaste des jeunes profès », il fut emporté par la maladie en moins de huit jours. « Voilà les prémices de notre congrégation, dit Dom Gréa ; elles ont la blancheur du lys. » On garda de frère Laurent un souvenir ému et on lui voua une sorte de culte⁶⁷.

A quelques années de là, le 8 juin 1890, mourait, à Lyon, Dom Paul Doudoux, le premier des prêtres enlevés à l'institut. Il avait été, avec frère Laurent, l'élève préféré de Dom Benoit, qui l'appela « un ange plus qu'un homme », son cc cher et vénéré et angélique frère ⁶⁸».

IV. LES RETRAITES ANNUELLES.

MGR DE SÉGUR ET MGR D'HULST

Un des éléments de la ferveur de la petite communauté de Saint-Claude ce furent les retraites annuelles, données par toute une suite de prédicateurs insignes, à rendre jaloux les auditoires les plus choisis.

Il y eut, entre autres⁶⁹, en 1878, 1880 et 1882, le P. Giraud, missionnaire de la Salette, le futur auteur de Prêtre et hostie (1885), auteur dès lors du traité De l'esprit et de la vie de sacrifice dans l'état religieux, qui avait paru à Dom Gréa « exprimer si parfaitement ce qu'il y a de plus essentiel dans l'état religieux » qu'il décida que tous ses novices en auraient un exemplaire. Après la retraite de 1880, Dom Gréa obtint de lui, en principe, qu'il prêcherait la retraite tous les deux ans ⁷⁰.

On entendit ensuite, en 1881 et en 1884, le P. Danzas, l'organisateur de la province dominicaine de Lyon⁷¹.

En 1885, Dom Romain Banquet, bénédictin de La Pierre-qui-Vire, prieur de Saint-Pierre-de-Canon (Provence), plus tard fondateur du monastère d'En-Calcat.

⁶⁶ 2 janvier 1873 ; 20 février 1874 ; 14 janvier 1875 ; 8 août 1878 ; 13 janvier 1885 (en latin) ; 27 mars 1882.

⁶⁷ H. P., BCRIC., mars 1933, p. 3-6 ; mai 1933, p. 8-10.

⁶⁸ Dom Benoît au P. Buette, 8 janvier 1887 ; à son frère, 8 juin 1890.

⁶⁹ Cf. Une restauration, p. 11-29.

⁷⁰ Voir, dans L. CARLIER, Un vrai fils de Marie. Le R. P. Giraud missionnaire de la Salette, Grenoble, 1922, p. 609-610, l'hommage d'admiration de Dom Gréa envers le P. Giraud (t 1885).

⁷¹ Le P. INGOLD, Vie du P. Danzas, Paris, 1903, p. 81-82, a publié deux lettres de Dom Gréa au moment de la mort du P. Danzas, dont la « sainte amitié, dit-il, a été pour moi une lumière et un appui ».

En 1887, le P. Desurmont, provincial des Rédemptoristes, un des grands religieux du siècle, qui devait être un des principaux conseillers et soutiens de Dom Gréa⁷². En 1888, le P. Alfred Mermillod, capucin, frère de l'évêque.

En 1889, le P. Vautrot, restaurateur des clercs réguliers établis en Lorraine.

Mgr de Ségur et Mgr d'Hulst prêchèrent la retraite, celui-ci en 1886, celui-là en 1874.

Les prédicateurs se déclaraient à qui mieux mieux ravis de ce qu'ils voyaient.

Le P. Giraud, dit son historien, parlait de Dom Gréa et de son institut «souvent en particulier et quelquefois en public avec admiration, parfois même avec enthousiasme ». Le 8 septembre 1878, veille de la clôture de la retraite, le P. Giraud écrivait : « Me voilà sur le point de quitter cette terre des saints ! C'est demain que je prendrai congé de ces saints religieux vraiment admirables en leur vie monastique⁷³ » Et, le 3 septembre 1880 : « J'étais déjà bien frappé de cette œuvre dans ma première visite ; je le suis bien plus encore cette fois. »

Le P. Desurmont écrivait à Dom Gréa, le 5 juillet 1887 : « Je suis encore tout embaumé du parfum de votre chère et douce maison, et tout confus de votre grande charité pour moi. Je vous envoie par mon ange gardien tout ce que j'ai de plus affectueux et de plus religieusement respectueux en fait de salutations fraternelles⁷⁴ ».

De Saint-Claude même, au cours de la retraite, Dom Romain écrivait aux Bénédictines de Dourgne⁷⁵, le 8 août 1885 : « Il y a ici des âmes angéliques. » Le 9 août : « Si vous saviez quelle délicieuse communauté ce saint Dom Gréa a réunie autour de lui ! Assurément Notre-Seigneur y prend ses délices. » Le 10 août : « Jésus est ici très connu et très aimé. » Le 11 août : « Oh ! Qu'il y a de petits privilégiés de quinze, seize et vingt ans ! Que c'est beau ! Je suis saintement embaumé de leurs ouvertures de cœur. »

Deux de ces prédicateurs méritent plus qu'une simple mention : Mgr de Ségur et Mgr d'Hulst. Très différents l'un de l'autre, ces deux hommes, qui comptent parmi les plus éminents de l'Eglise de France au XIXe siècle, se rencontrèrent dans leur admiration pour Dom Gréa et un commun dévouement à son œuvre.

Mgr de Ségur, quelques jours après la retraite de 1874, fit à Saint-Claude une deuxième visite, du 23 juillet au 14 août ; il vivait de la vie de la communauté, donnait une conférence quotidienne, confessait à peu près tous les religieux, grands et petits, et avait avec chacun d'eux des entretiens de direction. Il avait été si content de son séjour qu'il résolut de revenir tous les deux ans à Saint-Claude, qui « était pour lui l'image et le vestibule du ciel⁷⁶ ». Son projet ne put se réaliser. Du moins fut-il présent par des lettres --- nous en possédons quarante-deux, entre 1872 et 1881⁷⁷ - pleines de piété, « de spirituelle bonhomie, de saint enjouement », et parfois « de verve parisienne » ne reculant pas devant les plaisanteries et les jeux de mots piquants, qui nous disent « comment son cœur fut pris et resta toujours tendu vers Saint-Claude ».

Un en-tête de lettre, en latin (7 novembre 1874), donne le ton : « Epistola prima Ludovici Gastonis de cœcis ad fratellos filiosque claudicantes, salutem et benedictionem; première

⁷² Dans sa correspondance, Dom Gréa multiplie les témoignages de vénération envers le P. Desurmont. Voir, dans A. GEORGE, Le T. R. Père Achille Desurmont, Paris, 1924, p. 618-619, ses déclarations sur l'héroïcité des vertus du rédemptoriste. Deux fautes d'impression de cet ouvrage, p. 369, feraient croire que la première retraite du P. Desurmont à Saint-Claude fut, non pas de 1887, mais de 1885 ou de 1889.

⁷³ L. CARLIER, op. cit., p. 441, 442, 455.

⁷⁴ CARLIER, op. cit., p. 441, 442, 455.

⁷⁵ Cf. BCRIC, Mai 1936, p. 68.

⁷⁶ Marquis DE SÉGUR, M gr de Ségur. Souvenirs et récit d'un frère, 20e édit., Paris, 1891, p. 208. -Mgr Pie écrivait à Dom Gréa, le 27 septembre 1874 : " Mgr de Ségur me parle avec émerveillement de votre jeune institut. »

⁷⁷ Lettres de Mgr de Ségur de 1854 à 1881 publiées par le marquis de Ségur, 6e édit., Paris, 1882, p. 373-457. Voir aussi Lettres, 1882, t. II, p. 267-274, trois lettres à un novice de Saint-Claude. Cf. H. P., BCRIC., 1934, janvier, p. 4-7 ; février, p. 4-7 ; mars, p. 3-6 ; avril, p. 5-8 ; novembre, p. 5-9.

épître de Louis-Gaston, de l'ordre des aveugles, aux petits frères et petits enfants de l'ordre des boiteux (ou de Saint-Claude, claudicantes), salut et bénédiction⁷⁸ ».

Au sujet de la fête des Saints Innocents, où les oblats officiaient au chœur en chape, il écrit (janvier 1875) : « Le jour des Saints Innocents, le frère Aldegrin et le frère Paul, ainsi que le frère Benoit, devaient avoir l'air, dans leur chape rouge, de ces beaux oiseaux d'Amérique qu'on appelle des cardinaux, et qui, tout blancs de la tête à la queue, ont, les uns une superbe huppe rouge vermillon, les autres, les chapiers, le dos tout rouge. Je ne sais si ces oiseaux chantent bien, mais ce que je sais, c'est qu'il faut qu'ils chantent trois fois bien pour chanter aussi bien que mes chers petits-enfants de Saint-Claude.

» J'ai encore dans l'oreille, ou, mieux, dans le cœur, la jolie petite voix de tel ou tel d'entre vous, enlevant doucement, humblement, pieusement et joyeusement, le *Jam lucis orto sidere*, ou bien le *Te lucis ante terminum*. Jamais, je ne veux vous le dire pour votre consolation et votre encouragement, jamais je n'ai entendu si bien chanter en priant, prié en chantant.

» Quelle délicieuse vocation que la vôtre ! Le Père séraphique saint François comparait les Frères Mineurs aux petits oiseaux, des bois, parce que, comme les oiseaux, ils n'avaient ni feu ni lieu, posaient sur la branche, étaient vêtus d'un fauve plumage grisâtre, mangeaient ce qu'ils pouvaient, allaient toujours pieds nus, et chantaient, toujours gais comme des pinsons, des moineaux, des pierrots.

» Il en est de même de vous, mes chers petits, sauf les pieds nus, et sauf aussi que vous êtes des merles blancs, chantant bien mieux que tous les pierrots et tous les moineaux du monde⁷⁹ ».

Même accent dans une lettre du 9 septembre 1875 :

« Je vous dirai donc, mon cher Père (Gréa), et à vous, mes chers grands et petits frères, que je continue, de loin comme de près, à vous aimer imperturbablement, à penser bien souvent à vous, et à laisser courir mon cœur jusqu'à celui (le chœur) de la cathédrale de Saint-Claude, où vous chantez si bien, et où les bons anges du diocèse doivent si joyeusement féliciter vos anges gardiens du bon et vrai service que vous rendez ainsi au très grand Dieu de l'autel.

» Je me rappelle la paix toute céleste, le recueillement si religieux et si bon de la petite chapelle du monastère, à prime surtout et aux complies. C'est la prière catholique dans toute la majesté de sa simplicité. Vous êtes les plus éloquents prédicateurs de la prière que je n'aie jamais entendus. Tenez ferme à cette angélique vocation, mes petits frères, et vous aussi, bons et braves novices et scolastiques, boutons de rose qui devez-vous ouvrir un jour et vous épanouir pleinement au soleil des vœux de la religion. N'écoutez point les petits découragements du dedans ni les mirages du dehors. Tene quod habes. Ce que vous avez c'est la perle précieuse. Ne lui préférez rien, sanctifiez-vous, malgré le diable, dans cette pure atmosphère, et, sous votre robe blanche, soyez tous tout blancs, au dedans plus encore qu'au dehors⁸⁰ ».

Comme il l'avait fait de vive voix, Mgr de Ségur prêchait par des lettres collectives à la « petite famille de prière, de pénitence, de réparation, de ferveur et de véritable amour⁸¹ ». Ou bien il stimulait tel ou tel par des avis particuliers, dont voici un exemple : « Veille beaucoup sur ton caractère ; sois un vrai Jésus, et par la douceur, et par la paix, et par l'innocence de ta vie. Mets-toi partout le dernier ; c'est la bonne place, la plus sûre, la plus commode. Sois toujours digne de ta blanche robe, couleur de l'eucharistie, de la Sainte Vierge et du pape, couleur de la vérité et de la chasteté⁸² ».

⁷⁸ Lettres, t. I, p. 377.

⁷⁹ Lettres, t. I, p. 381-382.

⁸⁰ Lettres, t. I, p. 387-388 ; cf. p. 394, 396, 402, et Une restauration, p. 13, 14, 15.

⁸¹ Lettres, t. I, p. 406.

⁸² Lettres, t. II, p. 272.

En même temps, Mgr de Ségur s'acquittait, par des aumônes, aussi larges que possible, à ses « beaux pauvres » de Saint-Claude, de ce qu'il appelait sa « dette d'affection et de sainte charité⁸³ ». Le 2 mars 1880, il écrivait : « Voici un petit billet de cinq cents francs pour alimenter votre maigre carême et la maigre bourse qu'entretient maigrement le pauvre, le cher, le maigre P. Gréa⁸⁴ ».

A la fin de son séjour de 1878, il annonça, d'abord, qu'il donnait deux lampes de forme antique à l'oratoire de la maison et qu'il les entretiendrait d'huile toute l'année ; puis, qu'il allait changer, en faveur des chanoines réguliers, une disposition de son testament et qu'il leur léguerait toute sa chapelle, « voulant continuer de demeurer, dans ce qu'il avait de plus précieux, au sein de cette communauté qui lui était si chère⁸⁵ ». C'est ce qui eut lieu, en effet.

Dans la nuit du 28 mai 1881, Mgr de Ségur fut frappé d'une congestion cérébrale, qui amena la mort au bout de huit jours. Voici des fragments de la lettre écrite à Dom Gréa, ce même 28 mai : « Il y a bientôt deux ou trois cents ans que je ne vous ai écrit tout de bon. Hier ... j'ai eu la joie ; depuis longtemps attendue, de vous envoyer quelques centaines de francs de bonne prose, qui aideront un peu, je l'espère, le bon P. Adrien à réaliser tous les petits Doms que la bonne Providence ne cesse de grouper autour de lui...

» Je vous avoue que rien ne pourrait autant me réjouir et me faire du bien à l'âme que de voir et de constater, sinon de visu, du moins de tactu, aure et corde, ce beau miracle de la déification de vos chers enfants (par la liturgie et la communion de chaque jour). Hélas ! Rien ne me fait prévoir le bienheureux moment où je pourrai accomplir ce vœu de mon cœur. Ma pauvre santé me permet à peine de toutes petites choses ; je ne puis plus prêcher, même un peu ; à peine puis-je donner Jésus, tout bas, presque à demi-voix, aux chères âmes que j'aime tant, et que j'aimerais bien plus tendrement encore s'il s'agissait de nos bons petits fidèles (de Saint-Claude) qui l'aiment de si grand cœur, si pleinement, si apostoliquement⁸⁶ ».

Une des dernières lettres, la dernière peut-être, de Mgr de Ségur avait été pour Dom Gréa. Trente-six ans plus tard, le 4 février 1917, la dernière lettre dictée par Dom Gréa, pour Mgr Yauch, directeur de l'Œuvre de saint François de Sales, concernera la « grâce inestimable », pour lui et pour ses fils spirituels, des séjours de Mgr de Ségur à Saint-Claude. « J'ai vécu, dira-t-il, près de son cœur et j'en respirai les vertus. Son humilité le rendait docile à nos plus humbles avis... Le cri de mon cœur l'appelle au secours des dernières heures de ma longue carrière ...

» Lors de son dernier voyage à Saint-Claude, Mgr de Ségur sentait les premières atteintes d'une infirmité nouvelle : la surdité. Il acceptait tout ce qu'elle peut avoir de plus effrayant à la nature pour un aveugle. Il me disait : « Je n'aurai plus de relations ici-bas que par le contact de la paume de la main et les signes que l'on m'y fera. » Un de ses fils lui dit alors : « Mais, Monseigneur, vous ne pourrez plus ni confesser, ni prêcher, ni diriger. - Imbécile, répondit vivement Mgr de Ségur, Dieu a-t-il besoin que je confesse et que je dirige les âmes ? Il suffit que je l'aime.

Non moins que Mgr de Ségur, Mgr d'Hulst fut saisi par l'atmosphère fervente de Saint-Claude.

Il vint, pour la première fois, à Saint-Claude, sur l'avis de son directeur, le sulpicien Grandvaux, compatriote et ami de Dom Gréa, faire « une retraite d'élection, en 1871. « La vie religieuse avait déjà exercé son attrait sur l'âme éprise de perfection du jeune prêtre ; pouvait-elle, dit son historien, ne pas lui parler de nouveau, quand il la voyait sous cet aspect presque idéal⁸⁷ ?

Effectivement, le 28 juin, deuxième jour de la retraite, il écrivait : « Le sentiment que j'éprouve à la vue de cette sainte communauté est celui de l'envie. Tout m'y plait, non seulement ce qu'on

⁸³ Lettres, t. I, p. 422-423.

⁸⁴ Lettres, t. I, p. 437.

⁸⁵ Cf. Une restauration, p. 17.

⁸⁶ Lettres, t. I, p. 455-456.

⁸⁷ A. BAUDRILLART, Vie de Mgr d'Hulst, Paris, 1912, t. I, p. 227.

trouve d'avantages spirituels dans toute maison religieuse où règne la ferveur, mais aussi, et pour une grande part, le caractère ancien et monastique de l'institution⁸⁸».

La petite communauté de Saint-Claude occupa, confessait-il, « la place principale » dans son esprit et dans son cœur, si bien que le désir lui sourit d'entrer dans la jeune congrégation⁸⁹.

A cette idée il ne s'arrêta pas longtemps. Ainsi qu'il l'avait espéré, après avoir prié beaucoup, c'est, comme sainte Chantal, « par la porte de Saint-Claude » qu'il reçut la lumière sur l'orientation définitive de sa vie. « Aussi la reconnaissance de l'abbé d'Hulst n'alla point uniquement à son cher et vénéré M. Grandvaux, mais s'étendit jusqu'au P. Dom Gréa, qui, de ce jour, demeura l'ami de celui qui avait été son hôte et devint peu à peu le confident de ses plus intimes pensées⁹⁰».

Invité à prêcher la retraite annuelle, des occupations imprévues et l'état de sa santé le retinrent à Paris trois années de suite (1883-1885). En 1886, enfin, il était à Saint-Claude, et, du 17 au 24 juillet, la retraite -une retraite très forte, très élevée- se déroulait selon le plan soumis à Dom Gréa et approuvé par lui⁹¹.

Le 8 août suivant, Mgr d'Hulst écrivait de Paris à Dom Gréa : « Se peut-il, mon cher Père, qu'il y ait déjà quinze jours d'écoulés depuis que je vous ai quitté? J'ai encore l'âme embaumée de ce séjour, et quand, en disant mon bréviaire, je me sens repris par la dissipation, je m'arrête et je chante tout bas l'office comme à Saint-Claude ; cela me remet en dévotion. »

Pendant la retraite, il avait été plus explicite. Il écrivait, le 20 juillet : « Je suis vraiment dans le paradis ... La foi dans les moyens approuvés par l'Eglise a fait entreprendre (au supérieur) une œuvre impossible et il y a réussi. Avec des fils d'ouvriers des forges et avec des enfants de la montagne, il a fait des religieux qui renouvellent les exemples des anciens moines et portent avec joie une discipline jugée impraticable de nos jours⁹² ».

Nous retrouverons Mgr d'Hulst à Saint-Antoine.

V. LE TRAITÉ « DE L'ÉGLISE ET DE SA DIVINE CONSTITUTION »

En 1885, parut l'ouvrage capital de Dom Gréa, sous le titre : De l'Église et de sa divine constitution⁹³. Il y avait songé dès ses premières études théologiques. A travers les phases de son existence, il y travailla toujours. Aux élèves plus avancés de Saint-Claude il en exposait les thèses maîtresses. Il en parlait à ses amis, il en rédigeait des chapitres. Mgr de Ségur le pressait de le terminer. « Où en est le traité De l'Eglise que vous m'avez promis ? » lui demandait-il le 25 juin 1875⁹⁴. Le P. Giraud, qui eut connaissance d'une partie de ce qui était écrit en 1878, et tous ceux qui eurent la même faveur, Mgr Mermillod, Mgr Gay, etc., firent de semblables instances⁹⁵. Le 5 janvier 1885, Dom Benoit annonçait triomphalement la publication du livre : « Je ne connais pas, disait-il, d'ouvrage plus remarquable publié en ce siècle⁹⁶ ».

⁸⁸ Cf. A. BAUDRILLART, op. cit., t. I, p. 228.

⁸⁹ Cf. A. BAUDRILLART, op. cit., t. T, p. 228; t. II, p. 551.

⁹⁰ Cf. A. BAUDRILLART, op. cit., t. I, p. 232

⁹¹ Le canevas, passablement développé, des sermons a été publié dans ses Nouveaux mélanges oratoires, t. XI, Retraites ecclésiastiques, Paris, 1912, p. 191-232.

⁹² Mgr D'HULST, Lettres de direction, édit. A. Baudrillart, Paris, 1905, p. 137.

⁹³ Un vol. in-8, XVI-517 p.- Nouvelle édition augmentée d'un appendice sur l'origine et la nature de l'État et ses relations avec l'Église, Paris, 1907, 2 vol. in-16, XVII-276, 286 p.

⁹⁴ Lettres, t. I, p. 386.

⁹⁵ Cf. Une restauration, p. 23.

⁹⁶ Au P. Buette, 5 janvier 1885 ; cf. 30 mars 1885.

Le 30 décembre suivant, communiquant au P. Buette des comptes-rendus donnés par La Liberté de Fribourg et L'Ami des livres, Dom Benoît ajoutait : « L'ouvrage de notre Révérend Père supérieur a reçu des éloges enthousiastes, mais seulement des grands hommes ; le commun des lecteurs, même ecclésiastiques, ont de la peine à y mordre. J'en conclus que le niveau théologique de notre France laisse peut-être un peu à désirer. Et, le 10 mars 1886, ayant lu et « beaucoup goûté le bel article » de son correspondant publié par le Journal de Rennes, il lui écrivait : « L'ouvrage vous a plu, n'est-ce pas Venez voir l'auteur; il vous plaira plus encore. »

Que le succès auprès de la masse n'ait pas été rapide - en 1889, au moment de la liquidation de l'éditeur Palmé, il restait en librairie 1800 exemplaires⁹⁷, il n'y avait pas à s'en étonner.

« Quelle hauteur de vues ! disait le P. Giraud. Mais, continuait-il avec un geste expressif, il ne faut pas avoir mal à la tête pour lire ou entendre de si fortes spéculations⁹⁸ » Une certaine élévation

n'est pas faite pour le grand nombre.

Pourtant les vrais connaisseurs ne manquèrent pas.

Naturellement, les fils de Dom Gréa lurent, relurent, admirèrent le traité. Chez eux, l'enseignement de la théologie lui fit une place. Dom Benoît en rédigea un résumé en latin. Un novice irlandais en entreprit, sous la direction de Dom Gréa, une traduction anglaise.

En dehors de la famille des chanoines réguliers, il y eut une traduction italienne (en 2 volumes, Rome, 1904) par Mgr Lancia, archevêque de Monreale (Sicile), que l'auteur avait connu bénédictin à Saint-Paul-hors-les-murs. Des lettres d'approbation mises en tête du volume,

celles, en particulier, de Mgr Lancia, du cardinal Perraud, de Mgr Mermillod, de Mgr Gay, tranchaient sur la banalité qui caractérise parfois ce genre de littérature.

Un théologien, le P. At, saluait dans ce livre « une œuvre de maître⁹⁹ ». Un autre théologien, de plus de poids, le chanoine Jules Didiot, tout en présentant des

critiques accessoires, qualifiait l'ouvrage de « travail magistral..., absolument nécessaire désormais aux professeurs et aux écrivains qui voudront discourir convenablement de la sainte Église ..., l'un des très rares ouvrages qui resteront l'honneur de notre temps¹⁰⁰ ».

Parmi les jugements formulés dans la suite, il convient de détacher celui du cardinal Mercier. Nous aurons à exposer les relations qui s'établirent entre Dom Gréa et lui. Bornons-nous à noter, pour le moment, que ce traité fut pour le cardinal une sorte de révélation. Il s'en inspira



Premiers disciples autour de dom Gréa



Cathédrale et maîtrise de S.Claude, berceau de l'Institut

⁹⁷ Dom Benoît au P. Buette, 31 décembre 1889.

⁹⁸ Une restauration, p. 23.

⁹⁹ Correspondance catholique de Bruxelles, août 1887.

¹⁰⁰ Revue des sciences ecclésiastiques, janvier 1886, p. 77-82. - Voir aussi CHÈRE, Semaine religieuse de Saint-Claude, 1885, p. 424-430.

notamment dans son beau livre sur La Vie intérieure; dressant une bibliographie « pour se former au culte et à l'intelligence du mystère chrétien », il y inscrivit « le livre si substantiel, si synthétique, si pieux, de Dom Gréa¹⁰¹ ».

Le livre de Dom Gréa n'est ni un traité didactique et complet de l'Eglise, ni un traité apologétique, ni un traité de théologie positive dégageant toutes les données de l'écriture et de la tradition et marquant les progrès de l'ecclésiologie, ni une étude approfondie des notes extérieures, de « l'architecture du dehors » de l'Eglise¹⁰². Dans l'Eglise il ne considère pas uniquement ou principalement une société juridique « dont Dieu a fait ou inspiré la législation et qui porte en elle, au-dessus de toutes les autres, le caractère de l'ordre, de la stabilité et de la sagesse ».

Ce qui attire son regard c'est Dieu qui, non content du titre de législateur de l'Eglise, cc lui donne tout son être, jusqu'au fond même de sa substance, et toute son existence : il est son principe, et il la fait procéder de lui-même dans son Christ, dont elle est le corps, le développement et la plénitude ». Et Dom Gréa se demande : « Comment nous élever à cette contemplation¹⁰³ ? »

Ces mots définissent bien l'œuvre. Ce sont des « élévations qui nous révèlent la beauté de la sainte Epouse de Notre-Seigneur Jésus-Christ », dit Mgr Mermillod. Et Mgr Lancia : cc Ce n'est pas tant une lecture ou une étude qu'une contemplation. Cette lecture a toutes les douceurs de la contemplation¹⁰⁴ ». Mgr d'Hulst écrivait à Dom Gréa, le 3 juillet 1885 : « Je pars lundi pour la campagne. J'emporterai votre traité De l'Eglise, dont l'allure dogmatico-mystique me paraît frayer une voie nouvelle ou plutôt renouvelée. » Ce que le cardinal Billot, qui cite le traité de Dom Gréa dans son De Ecclesia Christi, exprima de la sorte : « Je le relirai encore, tant pour mon instruction que pour ma consolation dans le Seigneur. Il est si rare aujourd'hui de rencontrer des écrits d'une aussi pure orthodoxie, et réalisant à ce point l'idéal de toute exposition théologique : le Verbe spirant l'Amour¹⁰⁵ ! »

Un examen minutieux du traité De l'Eglise serait ici hors de propos. Deux remarques suffiront: Pour beaucoup de lecteurs, les pages sur l'épiscopat seront neuves, comme elles le furent pour le P. Giraud qui disait : « Je savais que ce concile a défini telle prérogative des évêques, cet autre concile telle autre prérogative. Je connaissais quelques petites choses des privilèges et des pouvoirs de l'épiscopat. Mais le traité du digne Père me l'a montré dans une lumière tout autrement splendide. Je connaissais quelques détails, mais jamais je n'avais aperçu l'épiscopat dans ce magnifique ensemble où il a plu à Notre-Seigneur de le placer¹⁰⁶ ».

On peut croire que les derniers chapitres, sur les églises monastiques et l'état religieux, s'étaient présentés les premiers à la pensée de l'auteur. *Ultimum in executione, primum in intentione*. C'est parce qu'il voulait déterminer le rôle des chanoines réguliers dans l'Eglise que Dom Gréa entreprit d'exposer « le mystère de l'Eglise » et « de redire imparfaitement, et comme en bégayant, quelque chose des merveilles qui sont en elle¹⁰⁷ ».

VI. LE PREMIER PRIEURÉ : LESCHÈRES (1880- 1888)

Jusqu'ici la congrégation ne s'est pas occupée du ministère extérieur : il faut être avant d'agir.

¹⁰¹ La Vie intérieure. Appel aux âmes sacerdotales, 20e édit., Louvain, 1927 p. 492.

¹⁰² Mgr MERMILLOD, De l'Église, t. I, p. XV

¹⁰³ De l'Église, t. I, p. 11.

¹⁰⁴ De l'Église, t. I, p. XV, IX.

¹⁰⁵ Cf. chanoine GR VY, Dom Adrien Gréa, p. 36.

¹⁰⁶ Une restauration, p. 23.

¹⁰⁷ De l'Église, t. I, p. 2.

« Notre petit nombre, écrit Dom Gréa en 1875, nous oblige quant à présent à nous interdire tout ministère au dehors et à nous borner aux œuvres du dedans : l'enseignement et le chœur¹⁰⁸».

Mais il entend que ce n'est là qu'un stade transitoire de l'institut. Les desseins du fondateur sont indiqués dans une lettre de Dom Benoît : « La congrégation a pour premier but la prière publique ... La congrégation se propose, en second lieu, de continuer sur la terre la vie de Jésus-Christ victime en pratiquant les anciens jeûnes et l'ancienne abstinence ... La congrégation se destine enfin à tous

Les offices du clergé séculier : tenir les paroisses et, dans chaque paroisse, une petite école de latinité ; tenir en même temps l'école primaire quand ce sera nécessaire ; avoir des missions étrangères. En un mot, elle a la destination même du clergé séculier ; les chanoines réguliers, en effet, entrent dans le clergé hiérarchique ; ils ne se distinguent du clergé hiérarchique qu'en ce qu'ils sont religieux, ayant la vie de communauté dans les paroisses (jamais nous ne serons moins de trois) et pratiquant les vœux religieux¹⁰⁹ ».

Telle est la notion fondamentale des chanoines réguliers : un clergé hiérarchique ne se différenciant que par la vie religieuse du clergé hiérarchique séculier.

Les circonstances favorisèrent l'exécution de ce programme.

Quand éclata, en 1880, la guerre officielle contre les religieux, la communauté de Saint-Claude fut en péril. Mais le préfet du Jura, M. Jabouille, qui, après avoir combattu Dom Gréa, raconte Dom Benoît, avait passé « de sa vieille rancune à un excès (sic) d'admiration et même d'affection, s'employa très activement à défendre notre congrégation contre le ministère. Il se trouvait fortement soutenu par le sous-préfet de Saint-Claude, M. Pradon, homme habile, qui, soit par une sympathie étrange pour notre fondateur, soit par le dessein de se garantir l'avenir, déjoua les francs-maçons du pays et parvint à nous représenter comme une simple communauté de chapelains de la cathédrale et de professeurs de la maîtrise ...

Le préfet et le sous-préfet viennent d'être changés, continuait Dom Benoît, l'un pour aller à Beauvais, l'autre au ministère ; mais le Bon Dieu nous reste. D'ailleurs, dans ce temps de persécution, on peut se réjouir d'avoir part à la tribulation d'Israël. Puis, ce que nous voyons n'est que le premier acte d'un long drame ; il est difficile que tôt ou tard nous ne soyons pas enveloppés dans la tourmente. Remerciant le Bon Dieu de n'avoir pas encore été expulsés, nous sommes prêts à le remercier aussitôt que nous le serons¹¹⁰ ».

Les fils de Dom Gréa durent seulement quitter leur costume et revêtir la soutane noire. L'évêque de Saint-Claude ayant proposé de nommer vicaires quelques-uns d'entre eux si la communauté se voyait contrainte à se disperser, Dom Gréa déclara plus compatible avec les exigences de la vie religieuse le groupement de plusieurs dans quelques postes.

Précisément la petite paroisse de Leschères, de 300 âmes, à une douzaine de kilomètres au nord de Saint-Claude, était vacante. Elle fut confiée aux chanoines réguliers¹¹¹.

Dom Léon Dunoyer, qui eut le titre de recteur, prit possession de la paroisse, le 5 décembre 1880. Le 29 décembre suivant, il reçut son obédience au chapitre, après prime. Trois compagnons lui furent adjoints : Joseph Cottet, prêtre ; Alexandre Gropellier, diacre ; Louis Berteletti, convers. Le prieuré de Leschères était ainsi constitué canoniquement.

« Allez, mes chers fils, leur avait dit Dom Gréa. Il y aura sans doute, dans les commencements, bien des tâtonnements ; vous devrez passer par toutes les oscillations de toute fondation qui commence. Mais peu à peu tout se déterminera, tout se régularisera. »

¹⁰⁸ A l'abbé Bouvet, 5 mars 1875.

¹⁰⁹ Au P. Burette, 13 Janvier 1878.

¹¹⁰ Au P. Burette, 29 décembre 1880. Cf. Dom BENOÎT, Les chanoines réguliers, p. 10.

¹¹¹ Cf. I D., BCRIC., 1934, juin, p. 4-7 ; juillet, p. 5-8 ; décembre, p. 3-6.

Nous décrivons, le moment venu, la vie régulière des prieurés à partir de la date où elle fut arrêtée dans toutes ses lignes. Pour l'instant, qu'il suffise de dire que « la primauté du spirituel et d'une spiritualité toute liturgique » était la passion de Dom Gréa! Pour que cette primauté fut pratiquement reconnue, il intervint à Leschères par de fréquentes visites que la proximité rendait faciles.

Initia fervent. La communauté de Leschères débuta fervemment.

Dom Benoît en écrivait au P. Buette : « Ces Pères gardent l'abstinence perpétuelle, observent le jeûne d'hiver, chantent l'office à minuit et aux différentes heures du jour. Tout cela édifie beaucoup les gens. « Nous avons enfin, disent-ils, des curés qui vivent comme nous, avec des pommes de terre. » Nos Pères s'appliquent surtout à relever l'office divin. S'il plait au Bon Dieu de bénir leurs efforts, ils rétabliront le chœur paroissial tel qu'il était dans les meilleurs siècles, et amèneront tout le peuple à chanter la messe, au moins pour les parties les plus importantes. Malgré cette vie qui semble pénible, tous se portent très bien, tous sont joyeux, et M. Gambetta est loin de connaître le bonheur comme nous ¹¹² ».

Un an après, Dom Benoît reparlait à son ami du chant quotidien de l'office, de jour et de nuit. Et, notant les progrès accomplis dans la vie chrétienne de la paroisse, il formulait pour l'avenir les plus belles espérances : « Ce petit essai nous permet de voir qu'il faut refaire la France par les moyens qui l'ont faite, qu'il faut mettre la vie religieuse en contact immédiat avec les populations des campagnes. Voilà, notre but ¹¹³! »

Dom Gréa s'intéressait à tout : il encourageait, exhortait, au besoin redressait, modérait ses enfants. Un jour, ayant appris que certaines difficultés s'étaient élevées entre les chanoines et quelques paroissiens, il se mit en route, et, raconte une chronique du prieuré, « arriva à l'improviste pendant le souper. Sur la fin du repas, il nous adressa la parole pour nous recommander une très grande bonté et paternité à l'égard des âmes.

« Que jamais, dit-il, nous ne leur adressions des paroles aigres, blessantes, qui ne pourraient que les éloigner de nous ou, tout au moins, les gêner pour la confession ou tout autre rapport : quel qu'ait été leur tort à notre égard, mettons-nous au-dessus de tout cela. Si nous avons à les avertir, faisons-le avec douceur et bonté. Si nous avons quelque correction, quelque remarque à leur faire, sachons mêler la douceur à l'avertissement, en sorte qu'elles sentent qu'elles ont tort et que c'est pour leur bien que nous agissons ainsi ; qu'elles ne remarquent jamais aucune raideur dans nos paroles ; agissons comme agiraient Mgr de Ségur ou Mgr Mermillod s'ils étaient à notre place ; cette façon d'agir n'empêche pas la fermeté, mais qu'elle soit toujours assaisonnée de douceur ¹¹⁴! »

Le prieuré de Leschères eut une existence brève. La poussée anticléricale inaugurée en 1880 gagnait les campagnes. Les élections municipales de 1888 amenèrent une municipalité sectaire, qui s'empressa de dénoncer en haut lieu la reconstitution d'une congrégation non autorisée. Le préfet Jabouille et le sous-préfet Pradon n'étaient plus là ; leurs successeurs n'avaient pas hérité de leurs dispositions bienveillantes. En août 1888, les religieux rentrèrent sans bruit à Saint-Claude, et la paroisse fit retour au clergé diocésain.

Mais le prieuré de Leschères n'avait pas été inutile. Grace à lui, il y eut toute une floraison de piété liturgique et de vocations saintes : « A Leschères, écrivait Dom Benoît en 1885, cinquante enfants chantent tous les jours les vêpres ¹¹⁵ » ; Leschères donna un religieux aux chanoines réguliers, un prêtre séculier au diocèse de Saint-Claude, des recrues à la Trappe et à diverses congrégations. Et, chose importante ! Leschères esquisse le type des prieurés, tel qu'il devait se développer dans la

¹¹² Au P. Buette, 29 décembre 1880.

¹¹³ Au P. Buette, 26 décembre 1881.

¹¹⁴ BCRIC. décembre 1934, p. 5-6.

¹¹⁵ Au P. Buette, 5 janvier 1885.

suite. Fondé et grandi sous le regard du fondateur des chanoines réguliers de l'Immaculée Conception, il servit de modèle à deux nouvelles maisons : Mannens (1883) et Notre-Dame de Fribourg (1885), nées en Suisse, sous l'influence de Mgr Mermillod.

D'autres maisons allaient suivre, quand la maison-mère serait transférée de Saint-Claude à Saint-Antoine dans le Dauphiné.

CHAPITRE IV

SAINT-ANTOINE (1890-1903)

I. L'INSTALLATION A SAINT-ANTOINE (1890)

EN 1890, la communauté de Saint-Claude émigrerait à Saint-Antoine (diocèse de Grenoble).

Dom Benoît expliquait de la sorte cet exode, dans une lettre au P. Buette : « Vous savez que nous avons pour fin le service de Dieu dans les églises publiques et le service des âmes ; en un mot, nous avons la fin même du clergé séculier, dont nous ne différons que par une vie plus stricte. Or, Mgr de Saint-Claude (Mgr Marpot), pour des causes dont je laisse le jugement à Dieu, nous a interdit, cette année, une partie du service liturgique que nous faisons à la cathédrale (gratuitement, bien entendu), et ne nous laisse que provisoirement la liberté d'y chanter la messe. Dans ces conditions, notre Révérend Père supérieur et fondateur a décidé que nous quitterions Saint-Claude, et que nous irions à Saint-Antoine (Isère), où nous avons acheté une partie de l'ancien couvent des Antonins. Je partirai d'ici, demain probablement, avec mes novices. Les autres partiront quelques jours après. Mon cœur se serre à la pensée de quitter cette terre de sainteté ; mais c'est la sainte volonté de Dieu : voilà ma consolation ! Nous ne vendons pas notre maison d'ici, car nous espérons que nous ou nos successeurs reviendrons dans ces lieux mille fois plus chers¹¹⁶. »

Si rien ne pouvait faire oublier Saint-Claude, Saint-Antoine était capable d'adoucir l'amertume de l'éloignement.

Situé à deux lieues environ, au nord-est, de Saint-Marcellin, à l'extrémité sud d'une colline pittoresque, le bourg doit son nom au grand ermite saint Antoine, dont Jocelin, seigneur du lieu, aurait apporté le corps, en 1070, d'un pèlerinage en Terre-Sainte. L'oratoire qui abrita les précieux restes céda la place à une merveilleuse église gothique achevée au XIV^e siècle.

L'ordrehospitalier de Saint-Antoine ou des Antonins, qui « a créé et développé, en France, sur de larges bases, l'assistance publique¹¹⁷ », prit naissance là, se dévouant au soin des malheureux atteints de la terrible peste dite « feu de saint Antoine ». Constitué en congrégation de chanoines réguliers sous la règle de saint Augustin, il compta, au XIV^e siècle, plusieurs milliers de religieux et posséda, en France et hors de France, de nombreuses commanderies, sous l'autorité de l'abbé de Saint-Antoine. En 1775, il dut se fondre dans l'ordre de Malte. Les vastes bâtiments de l'abbaye de Saint-Antoine, contiguë à l'église, avaient été reconstruits au XVIII^e siècle et aliénés par la Révolution comme biens nationaux¹¹⁸. Le tout pouvait s'adapter à la vie religieuse des chanoines réguliers de Dom Gréa.

¹¹⁶ Au P Buette, 21 octobre 1890. Mgr Marpot avait cédé à « certains membres de l'administration épiscopale » et à « quelques chanoines » alléguant, pour la suppression des vêpres et des matines, « les nécessités du service paroissial ». Cf.. GRÉVY, Dom Gréa, p. 45.

¹¹⁷ V. ADVIELLE, Histoire de l'ordre hospitalier de Saint-Antoine de Viennois, Paris, 1883, t. I, p. 3.

¹¹⁸ Cf., sur Saint-Antoine, les savants travaux de deux anciens religieux de Saint-Antoine : Dom Hippolyte DIJON, L'église abbatiale de Saint-Antoine en Dauphiné. Histoire et archéologie, Grenoble, 1902; Dom Germain MAILLET-GUY, Les origines de Saint-Antoine, dans le Bulletin de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme, Valence, 1907, t. XLI, p. 91-106, 176-186, 319-327, 378-396; t. XLII, p. 66-78, 182-186, et d'autres études parues dans le même Bulletin et ailleurs.

Voici, d'après Dom Benoît, ce que furent les débuts à Saint-Antoine : « Je suis arrivé le 23 octobre, à huit heures du soir, avec vingt-quatre novices. Nous avons chanté les vêpres, soupé, chanté complies, et nous nous sommes couchés à dix heures, trois sous une même couverture, pour nous lever à minuit. Les petits-frères sont arrivés le lendemain, avec les Pères ; quelques jours après, le Révérend Père et six frères ... Nous avons un monastère double au moins de celui de Saint-Claude, bâti en pierres de taille, avec des murs de près de deux mètres. Nous avons mis 50000 francs d'achat, 57000 francs déjà de réparations et d'aménagement. Il reste beaucoup à faire. Les frères convers feront la plus grande partie, avec les novices et les Pères qui, depuis un mois, sont presque tous manœuvres. Nous n'avons que la moitié de l'ancienne abbaye des Antonins : le reste est occupé par la cure et par une grande école de sœurs. Si le Bon Dieu nous bénit ici, nous pourrions reprendre (toute) l'abbaye ... Nous avons repris l'habit blanc, tous, et les petits-frères la grande tonsure. Nous avons toute liberté de chanter les offices à l'église. Nous en serons curés dans quelques mois¹¹⁹ ».

Un peu plus tard, Dom Benoît écrit : « Nous continuons notre installation. Il a fallu enlever plusieurs murs pour faire un réfectoire ; nous l'avons occupé pour l'Immaculée Conception. Il a fallu faire de même pour la chapelle (intérieure), pour le noviciat, etc. Ce sont là de grandes dépenses¹²⁰».

Et, au commencement de janvier 1891, avec une note optimiste à l'excès : « Nous sommes installés à Saint-Antoine dans un monastère ancien, auprès d'une magnifique basilique, riche du corps de saint Antoine, du chef de saint Ignace d'Antioche, de dix autres chefs et d'innombrables reliques, dans une contrée profondément religieuse. Nous avons obtenu de l'Université sans difficulté l'autorisation d'ouvrir une école secondaire. Nous avons repris l'habit blanc que nous avons quitté en 1880. On ne dirait pas que nous sommes sous un gouvernement persécuteur¹²¹».

Est-il besoin de dire que les soucis, matériels et autres, pesèrent lourdement sur Dom Gréa ?

« Mes chers fils et frères sont d'une grande ferveur, écrivait-il ; mais il est à désirer que l'épreuve de la régularité au milieu de tous ces tracasseries soit terminée¹²² ».

Comment, par exemple, observer un silence strict dans des conditions pareilles ? Dom Gréa évoquera ultérieurement le souvenir de ces difficultés initiales. « C'est si beau un monastère où l'on garde le silence!... Nous avons déjà fait des progrès. Nous le gardons mieux qu'à Saint-Claude et que dans les commencements de notre arrivée à Saint-Antoine. Nous étions tous entassés les uns sur les autres. Vous vous rappelez le réfectoire, où le lecteur se mettait entre les deux portes pour se faire entendre des deux chambres et n'était entendu ni d'un côté ni de l'autre¹²³ ».

Mais, avec ces petites misères inévitables, il y avait bien des joies, et, tout d'abord, celles du blanc costume reconquis, du déploiement de la liturgie dans cette splendide église des chanoines réguliers d'autrefois, à l'arrière-chœur si ample, fait pour recevoir à l'aise la multitude croissante des chanoines réguliers d'à présent. Il y avait tant de belles reliques, dont l'abbaye se glorifiait d'être en possession ! Il y avait surtout le corps de saint Antoine, qui avait attiré au moyen âge des foules de pèlerins, de saint Antoine, « le grand maître de la vie spirituelle¹²⁴ », aux leçons toujours efficaces, ainsi que le marquait Dom Gréa dans une circulaire écrite à l'occasion des noces d'argent de l'institut (25 décembre 1891).

¹¹⁹ A son frère, 21 novembre 1890.

¹²⁰ A son frère, 18 décembre 1890.

¹²¹ Au P. Burette, 5 janvier 1891.

¹²² Au Carme ! De Lons-le-Saunier, 29 novembre 1890.

¹²³ Conférences, t. II : Le silence.

¹²⁴ Conférences, t. V : Saint Antoine.

« Il semble, disait-il, que Dieu, en nous rassemblant au tombeau du grand saint Antoine, ce qui est une grâce insigne, nous fait sentir, en ces lieux sacrés, comme une nouvelle impulsion de l'esprit monastique. Il sort de ces reliques comme une mystérieuse influence de vie qui nous anime d'un plus grand zèle pour notre sanctification. Vos frères résidant ici ont éprouvé avec joie et reconnaissance cette douce et sainte influence. Qu'elle s'étende de la maison principale à toutes les autres, du chef à tous les membres ! ».

II. LA VIE DE LA COMMUNAUTÉ A SAINT-ANTOINE

A Saint-Antoine, l'institut prit définitivement son essor. Le centième membre y était accueilli au début de 1895.

Les veilles et les jeûnes, chers au saint qui les couvrait de son patronage, furent en honneur, avec la prière liturgique, ainsi qu'à Saint-Claude.

L'organisation des études se perfectionna. Pendant que la théologie et la philosophie demeuraient franchement thomistes, la formation intellectuelle des oblats et des novices faisait des progrès notables.

Le Programme des études classiques, présenté en réponse à un questionnaire de la Congrégation des évêques et réguliers du 13 juin 1910, distribue les études en six ans : quatre années de grammaire, celle des tirunculi (classe de sixième), des tirones (cinquième), des proficientes minores (quatrième), des proficientes majores (troisième) ; deux années d'humanités : littérature (deuxième) et rhétorique (première). La distribution des matières et l'ordonnance des classes étaient ingénieusement comprises. Une part était faite à l'Écriture Sainte et aux Pères. Dans toutes les classes, excepté celles d'histoire et de mathématiques, les élèves devaient réciter, le matin, un verset d'Évangile, et, le soir, un verset des Psaumes, auquel se joignait le verset appris la veille. Les Évangiles et les Psaumes étaient récités en français d'abord, puis en latin et, pour les Évangiles, en grec. Parallèlement aux auteurs païens, on traduisait des passages de l'Écriture, des Pères latins et grecs. La prosodie latine n'était point négligée : on initiait à la métrique, à l'accentuation, aux règles du cursus ou prose rythmée.

L'étude du latin était fort poussée. Comme une langue ne s'apprend bien que par l'usage, le professeur donnait des phrases françaises à traduire tout de suite au tableau. Parfois il lisait ou racontait une histoire en latin et la faisait répéter aussi en latin. Ou une traduction du latin se faisait à livre ouvert, une petite conversation s'engageait en latin ; les jours de congé, les novices conversaient en latin pendant une partie de la promenade. Il arrivait même qu'on leur accordait une grande promenade supplémentaire, à condition de parler latin tout le jour : dans ce cas, un Quicherat était un compagnon fidèle, chargé de fournir les mots dont on avait besoin. Tout cela familiarisait avec le latin d'Église, et préparait à réciter l'office divin, à goûter la prière liturgique. L'étude servait à la prière, et l'étude et la prière contribuaient à la ferveur de la vie religieuse.

La retraite annuelle alimentait cette ferveur. Parmi les prédicateurs de la retraite, reparurent deux des prédicateurs de Saint-Claude : en 1892 et 1897, le P. Desurmont ; en 1891, 1893, 1900, Dom Romain, abbé d'En-Calcat. Mgr d'Hulst revint dans la communauté, non pour y prêcher une retraite, mais pour faire une retraite personnelle.

Les impressions de Dom Romain ne furent pas différentes de celles qu'il avait eues à Saint-Claude. Il écrivait aux Bénédictines de Dourgne, le 12 novembre 1891 : « Dom Gréa me fait respirer et je trouve ici un parfum de principes, de traditions et de vie monastiques, qui me rappellent mes beaux jours de La-Pierre-qui-Vire et les premiers siècles de l'ordre monastique. »

Le 18 novembre : « Tout en faisant la retraite aux autres, je crois que Notre-Seigneur me la fait faire à moi-même. Je pense que je dois cet ensemble de lumières et d'impulsions au grand saint Antoine, le patriarche, le héros et le martyr de la vie monastique en Orient. J'en suis redevable

aussi à l'édification que me donne la fervente communauté de mon vénérable ami Dom Gréa ... Ici je me trouve comme je me trouvais à La-Pierre-qui-Vire, aux beaux jours de l'œuvre de notre Père Muard. Il y a une vraie parenté entre Dom Gréa et notre Père. Je le sens, je le vois, et j'en suis tout pénétré. Ici on suit la règle de notre Père saint Benoît, et on la comprend comme notre Père Muard. En un mot, c'est notre esprit, avec un bon parfum d'humilité, de simplicité, de cordialité. » En 1900 : « Ils sont cinquante. La communauté va très bien, admirablement ... La retraite est bien intéressante... On nous aime vraiment. Leur chant est si doux, si facile, si rapide ¹²⁵! » Plus profondes encore, si c'était possible, furent les impressions de Mgr d'Hulst, en 1893. Ayant officié à prime et chanté la messe, il écrivait dans ses notes de retraite : « C'est un moment très doux, et l'action de grâces s'en ressent. Il y a tant de charme à être assisté dans la liturgie par des anges de la terre et si rompus à la pratique des rites sacrés ! »



Saint-Antoine: Basilique et Abbaye



Bénédictio abbatiale de dom Gréa à St-Antoine

La bénédiction, au réfectoire, des officiers sortants et entrants lui inspirait cette page : « Au réfectoire, touchante cérémonie du samedi soir, que je n'avais jamais vue. Après le Benedicite solennel en faux-bourdon, les officiers sortants de semaine, servants d'abord, puis lecteur, viennent s'incliner au milieu du réfectoire en chantant des versets d'actions de grâces; le Père les bénit avec une oraison liturgique. Puis, les officiers entrants viennent demander l'investiture de leur charge ; le Père les bénit encore avec des oraisons toutes pleines de l'Écriture et de la tradition monastique. Vraiment un repas ainsi commencé n'est plus une action matérielle ; c'est une continuation de l'office. Au reste, toute la vie des chanoines réguliers est remplie de cette poésie mystique ; rien n'y est banal ni terne, comme dans nos communautés modernes. C'est la réflexion que je faisais déjà, il y a vingt-deux ans, lorsqu'après la Commune, je vins à Saint-Claude faire une retraite d'élection avec l'abbé Courtade. Je fus alors si remué par ce que je vis que

je conçus le désir d'entrer dans cet ordre. Ce désir n'était pas très sérieux. Aujourd'hui ma sympathie est plus désintéressée, mais elle n'est pas moins vive. Trop vieux et trop assujéti pour changer de vie, je me borne à dire : Heureux ceux qui ont pu, su et voulu à temps pratiquer ce bel échange de toutes choses contre l'unique tout : Da totum pro toto¹²⁶ ! »

Pendant la retraite prêchée à Saint-Claude, en 1886, Mgr d'Hulst avait écrit : « Je suis vraiment dans le paradis, dans la compagnie d'âmes saintes, pures, mortifiées et joyeuses. On est tout étonné d'en trouver de telles. » En 1893, à Saint-Antoine, les mêmes mots, adressés à la même correspondante, viennent sous sa plume : « Ici je suis dans le paradis, chez mon saint ami Dom Gréa. Que je voudrais vous transformer en mouche ou en fourmi pour vous faire franchir la

¹²⁵ BCRIC. juin 1936, p. 86-87.

¹²⁶ Cf. A. BAUDRILLART, Vie de Mgr d'Hulst, t. II, p. 551.

clôture et assister aux offices du chœur ou aux repas de communauté! C'est l'innocence, la joie, la sérénité, l'ardeur des anges. Il y a là des enfants, des jeunes gens, des hommes, qui ont tous l'air aussi heureux dans une vie austère, jeûnant sévèrement, se levant à minuit toutes les nuits, chantant les louanges de Dieu à toute heure, travaillant, priant, aimant. L'esprit est large ; on fait de fortes études, on se nourrit de la moelle des lions, de la tradition des vieux âges. Oui, vraiment, vous diriez : « Dieu est donc servi et aimé quelque part ^{127!} »

Les nombreux hôtes de Saint-Antoine - leur noms sont conservés dans les Annales de la maison - étaient frappés pareillement par le spectacle de la vie de la communauté. L'un d'eux fut le chanoine Ulysse Chevalier, « peut-être le personnage le plus docte du monde », disent les Annales. Son ami, Mgr Bellet, raconta, en juin 1896, un entretien qu'il avait eu avec lui « Vous êtes allé à Saint-Antoine, lui dit M. Chevalier : quelle impression y avez-vous eue ? - Une impression de contentement universel qui vous saisit et vous attache.

- Je l'ai eue comme vous. Et n'avez-vous pas éprouvé le désir de vous y retirer un jour ?

Parfaitement oui, dit le prélat. - Et moi aussi, a répliqué le chanoine¹²⁸ ».

Est-ce à dire que la perfection qui n'est pas de ce monde, régnait chez les chanoines réguliers ? Non. Ce qui, vu dans l'ensemble, était un « paradis » pour un passant comme Mgr d'Hulst, ne pouvait l'être toujours et en chaque détail pour Dom Gréa.

Il souffrit principalement de diverses défections, tant d'enfants ou de novices qui ne persévéraient pas, que de religieux qui se sécularisèrent. Ce dernier cas fut celui de plusieurs religieux envoyés à Notre-Dame de Fribourg ; aussi Dom Gréa supprima-t-il cette maison (1893).

Une lettre de Dom Romain, datée de Saint-Antoine, le 6 octobre 1893, renferme ces lignes : « La communauté va très bien, admirablement. Notre ami s'était trop ému, dans son humilité, du départ de quelques sujets qui étaient devenus indignes de rester. »

« Trop ému », c'est vite dit quand on n'est pas le père de ceux qui s'en vont. Dom Gréa était père ; il gémit de ces désertions, et, pour fortifier les âmes contre le mal de ces exemples, il fixa, dans une circulaire du 18 février 1894, les enseignements qui se dégageaient de la conduite de « ceux qui s'appelaient nos frères et dont il faut dire :

Non erant ex nobis, si enim fuissent ex nobis mansissent utique nobiscum », de ceux qui « n'ont pas attendu la mort pour faire dans nos rangs les vides plus douloureux que ceux que la mort seule y doit faire ».

La mort, elle aussi, fit des vides coup sur coup et apporta des tristesses, mais avec un mélange de paix et de joie céleste, *miscens gaudia fletibus*.

Le petit frère Alexandre Debano, un jurassien, qui avait pris l'habit, à l'âge de 13 ans, le 25 septembre 1892, fut enlevé par une méningite, le 16 juin 1894. Du Canada, où il avait reçu l'annonce du décès imminent, Dom Gréa écrivait :

« Ce cher petit, tout angélique dans son innocence, laissera, chez les petits-frères, dont il est les prémices, une mémoire embaumée. » Quand il apprit la consommation du sacrifice, il exprima la peine de son « vieux cœur : Vive Dieu ! Je dois lui offrir cette belle et tendre fleur sans hésiter, puisqu'il la choisit, par un choix de prédilection, pour être les prémices de mes chers enfants les petits-frères. Pendant qu'il vivait, nous ne remarquions pas tout ce qu'il y avait en lui de perfection dans l'obéissance, de délicatesse dans la conscience. Aujourd'hui je repasse avec une grande consolation cette vie d'enfant donné à Dieu et préférant la mort à l'abandon de son saint état. Je l'invoque avec confiance pour moi, pour mes frères, pour toute la communauté¹²⁹ . »

¹²⁷ Mgr D'HULST, Lettres de direction, p. 298-299.

¹²⁸ Annales (polycopiées) de 1894-1896, p. 23, 158. Un des hôtes de Saint-Antoine fut le grand chrétien lyonnais Marius Gonin. Cf. BCRIC., 1937, p. 209-211 ; 1938, p. 5-7, 42-44.

¹²⁹ Cf. les lettres sur le frère Alexandre, BCRIC., mars 1932, p.5-10.

D'autres, avant le frère Alexandre, avaient quitté Saint-Antoine pour entrer dans l'éternelle vie : Dom Claude-Antoine Brune, sous-diacre (24 février 1891); frère François Ferraris, convers (10 mars 1891) ; frère Henri-Charles Deutschler, acolyte (12 juin 1891); Dom Paul Bourgeois, mort un mois après son ordination sacerdotale (30 janvier 1892) ; frère Louis Berteletti, convers, « mort en odeur de sainteté¹³⁰ » (13 février 1892). Autant de « morts de prédestinés. Quelle belle couronne, écrivait Dom Gréa, se forme, au ciel, de nos chers frères en Jésus et Marie ! »

III. DOM GRÉA PROMU ABBÉ DE SAINT-ANTOINE

Un billet du 30 octobre 1896 apportait à Raymond Bouvet ces lignes de Dom Gréa : « Priez pour le pauvre abbé de Saint-Antoine¹³¹. Il en a grand besoin. C'est une surprise qu'on m'a faite, l'affaire ayant été conduite à mon insu et dans le plus grand secret par Mgr de Grenoble et Mgr l'archevêque de Saint-Boniface (Canada). C'est une consécration nouvelle et solennelle de notre institut. C'est à ce point de vue qu'il faut considérer cette faveur du Saint-Siège, et ma personne doit s'effacer ici. »

Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, avait eu, en effet, l'initiative¹³² de démarches, aux-quelles prit part Mgr Fava, évêque de Grenoble, et qui aboutirent à l'érection de Saint-Antoine en abbaye et à la nomination de Dom Gréa comme abbé.

« Je vous avouerai, écrit Dom Benoît au P. Buette, le 31 décembre 1896, que cette nomination m'a fait plus de peine que de joie. Nous appartenons au clergé hiérarchique, absolument comme les prêtres séculiers ; je désire que nous soyons les plus humbles des prêtres, aux pieds des évêques.

Les exemptions (en dehors de ce qu'il faut pour sauvegarder la vie religieuse) et les décorations me déplaisent autant qu'à saint Bernard. »

Dom Gréa, au fond, était du même avis. Toutefois, il ne pouvait se dérober à des honneurs sollicités pour lui sans qu'il le sût et qui rejaillissaient sur son œuvre. Reprenant le mot du billet du 30 octobre 1896, il dit, dans son discours de remerciement à Mgr de Grenoble après la bénédiction abbatiale : Aujourd'hui, par l'autorité du souverain pontife, que vous avez inclinée jusqu'aux chanoines réguliers, vous donnez à leur institut sa forme et sa consécration. »

En vertu d'un rescrit de la Congrégation des évêques et réguliers, du 30 septembre 1896, Mgr Fava érigea, le 7 décembre 1896, en abbaye le monastère majeur des chanoines réguliers de l'Immaculée Conception à Saint-Antoine et désigna pour abbé Dom Gréa, leur supérieur général. Les considérants qui motivèrent cet acte furent ceux qui suivent : l'accroissement de l'institut qui, après trente-et-un ans d'existence, comptait cent- quarante-sept membres, dont soixante-et-onze profès de chœur et sept profès convers, et six maisons, la maison majeure de Saint-Antoine étant peuplée de quatre-vingts religieux, dont quarante profès, et d'un petit noviciat.

La piété des chanoines réguliers, leur amour de l'étude, leur application à la liturgie sacrée, leur zèle pour faire reflourir l'ancienne discipline de l'Eglise, toutes choses qui leur ont gagné l'estime

¹³⁰ Dm Benoit à son frère, 7 mars 1892. Cf. sa très intéressante Notice sur le frère Louis Berteletti, 9 p. (extrait du Bulletin fraternel des chanoines réguliers, mai-juin, juillet 1899). A ces défections et à ces morts, il y eut des compensations. Nombreux étaient, à cette époque, les élèves d'un séminaire tout proche (Romans, diocèse de Valence) qui consacraient les premiers jours de leurs vacances à l'abbaye de Saint-Antoine. Plusieurs y demandèrent leur admission : ainsi les abbés Charles Carre, Paul Colin et, le premier de tous, Paul Casimir, originaire de Montélimar, aujourd'hui supérieur général. On pourrait en dire autant du séminaire de Grenoble et des abbés Eugène Villon, Joseph Revenant, etc.

¹³¹ Cf., sur cette promotion, la Semaine religieuse de Grenoble et la Semaine religieuse de Saint-Claude, 19 décembre 1896 ; Dom Alexandre GROPELLIER, Les chanoines réguliers de l'Immaculée Conception et leur fondateur le Rme Père Dom Gréa, rapport présenté à Mgr Fava à l'occasion de la bénédiction abbatiale (manuscrit).

¹³² Cf un anonyme, Feu Dom Adrien Gréa, dans Les Cloches de Saint-Boniface, 1er avril 1917, p. 100-101.

et la sympathie tant du clergé que des fidèles du diocèse de Grenoble ; la doctrine et les vertus de l'éminent supérieur général de cette congrégation et son dévouement au Saint-Siège et à la personne de Léon XIII.

Dom Gréa reçut la bénédiction abbatiale le lendemain, fête de l'Immaculée Conception, en cette église de Saint-Antoine qui retrouvait la splendeur de ses plus beaux jours.

Elle se parait des trente-cinq écussons des abbés antonins, depuis Aymon de Montagny, nommé par Boniface VIII, en 1297, jusqu'à Jean-Marie Navarre nommé en 1769. Trois bannières montraient, la première, à la tribune, les anciennes armoiries de l'ordre de Saint-Antoine ; la deuxième, au fond de l'abside, le sceau de la moderne congrégation ; la troisième, au milieu du chœur, le sceau de Dom Gréa : d'azur à la Vierge-Mère d'argent, debout sur un globe terrestre et foulant de ses pieds le serpent, en pointe l'écusson d'or des Antonins au Tau d'azur¹³³.

Le nouvel abbé s'avança entre ses deux assistants : Dom Marie, abbé de la Trappe d'Aiguebelle, et Dom Louis de Gonzague, abbé de la Trappe des Dombes. Il y avait aussi les abbés de la Trappe de Bon-Repos et de la Trappe des Neiges, Dom Romain, abbé d'En-Calcat, les délégués des abbés de Solesmes et de la Trappe de Chambarand. Pour le clergé séculier, Mgr Bellet, protonotaire apostolique ; Mgr Déchelette, futur évêque d'Evreux, et M. Bonnardel, vicaires généraux de Lyon ; M. Claudon, vicaire général de Valence. Le diocèse de Saint-Claude, qui avait offert à Dom Gréa les insignes de sa prélature, était représenté par le chanoine Monnier, futur évêque de Troyes ; par MM. Chère, professeur au grand séminaire ; Jules Grévy, supérieur du petit séminaire de Nozeroy ; Bouvet, curé de Marigna, et Regad, curé de Dampierre, anciens élèves de Baudin. Le diocèse de Grenoble par MM. Paillet, vicaire général ; Berthoin, supérieur du grand séminaire, futur évêque d'Autun ; Petit, curé de Saint-Antoine, etc. En tout, plus de cent-cinquante ecclésiastiques ou religieux. Parmi les laïcs, la famille de Dom Gréa ; M. de Galbert, président de l'académie delphinale ; M. Roux-Fleury, adjoint, et plusieurs conseillers municipaux de Saint-Antoine.

A l'Alléluia de la messe commencèrent les rites de la bénédiction de l'abbé, à peu près semblables à ceux du sacre d'un évêque, sauf que la consécration en est absente.

La cérémonie terminée, Mgr de Grenoble rappela les vertus de saint Antoine et fit voir, dans l'abbaye des chanoines réguliers devenus la garde d'honneur de ses reliques, une source de vie s'épanchant sur le monde par leur triple mission de la prière liturgique, du ministère des âmes, de l'éducation des clercs.

Puis, on rentra processionnellement à l'abbaye, et, dans le cloître, le nouvel abbé remercia, d'une façon exquise, l'évêque et, avec lui, tous ceux : chanoines réguliers, parents, bienfaiteurs, amis, qui étaient là, unis « par le cœur et par la puissance de la prière ».

IV. LES FONDATIONS NOUVELLES

L'acte d'érection de l'abbaye de Saint-Antoine portait que l'institut avait cinq maisons, en plus de la maison-mère de Saint-Antoine. C'étaient celles de Mannens, diocèse de Fribourg en Suisse (fondée en 1883) ; la Croix-Rousse, à Lyon (fondée en 1889) ; Chatel-Montagne, diocèse de Moulins (fondée en 1890) ; au Canada, Notre-Dame de Lourdes, diocèse de Saint-Boniface, et Saint-Ignace de Nominigüe, diocèse d'Ottawa (fondées en 1891).

Après 1896, il y eut d'autres fondations : Torny, diocèse de Fribourg (en 1897) ; en 1897, Lus-la-Croix-Haute, diocèse de Valence, et La Bocca de Cannes, diocèse de Nice, en 1898.

¹³³ Le Tau est le nom grec de la lettre T, qui fut l'une des formes de la croix, dite *commissa* ou *patibulata*. Le sceau reproduit en tête du chapitre I, page 23, est celui de la Congrégation des chanoines réguliers de l'Immaculée conception, et celui de la page 325, le sceau personnel de Dom Gréa, abbé de la Congrégation.

1899 vit aussi les humbles commencements de la maison de Rome, procure et maison d'études (en 1931, elle aurait aussi la charge de la vice-paroisse Regina Pacis, de Monteverde). « Il y a là beaucoup de bénédictions pour nous », écrivait Dom Gréa. Et, quelques jours après : « J'ai de bonnes nouvelles de Rome, où nos jeunes gens trouvent estime et sympathie, appui et protection¹³⁴. »

Le 6 juin de cette même année, Dom Gréa prêchait, à Saint-Claude, le panégyrique du patron de la ville et du diocèse. Il y disait à Mgr Maillet, le nouvel évêque de Saint-Claude : « Vous m'avez appelé, Monseigneur, à célébrer devant vous, et devant ce peuple qui vous est cher, devant ce peuple de Saint-Claude, pour qui je ne suis point un étranger, les louanges de ce grand pontife et de ce grand moine, m'attachant par un titre nouveau à votre église et me faisant asseoir dans son vénérable collège où je retrouve d'anciens amis et de précieux souvenirs¹³⁵. »

C'était le prélude d'une faveur plus importante. En 1900, avec l'agrément de Léon XIII, l'évêque rendit les chanoines réguliers à Saint-Claude, et leur confia de nouveau l'office choral de la cathédrale. « Saint-Claude c'est notre berceau, écrivait Dom Gréa. Nous y ramenons avec joie nos saintes observances et la grande vie liturgique¹³⁶. » En 1903, il y eut à Saint-Claude une vingtaine de religieux.

Entre toutes, les fondations du Canada méritent de retenir l'attention. Au défaut du Japon et de la Chine, où il avait projeté d'envoyer ses fils, Dom Gréa vit le Canada s'offrir aux chanoines réguliers, le Canada d'où il était possible de porter le christianisme, d'un côté aux Etats-Unis, de l'autre au Japon, à la Chine, aux autres nations de l'Extrême-Orient, et d'y établir la vie canonique pour un clergé indigène¹³⁷. Quelles perspectives !

L'histoire des fondations du Canada prend les allures d'une petite épopée¹³⁸.

Dès 1887, Dom Benoit écrivait : « Le Canada et l'Amérique du Nord demeurent pour moi un objectif important : sur ces terres immenses, où jamais l'office liturgique ne s'est fait entendre comme dans notre ancienne Europe, où les paroisses n'ont jamais été tenues par des religieux vivant en communauté, où le jeûne et l'abstinence sont si peu pratiqués, il faudra tôt ou tard que nous nous multiplions comme les étoiles du ciel¹³⁹. »

En 1889, fut arrêté le dessein de conduire au Canada des colons. Dom Benoit annonçait qu'il avait entamé des relations avec le Canada. « Je crois que le Bon Dieu bénira cette entreprise. Mais nous écarterons impitoyablement tous les aventuriers ; il ne faut que des gens solides de foi et travailleurs. Partout les pierres sont dures ; on ne les brise que par la peine¹⁴⁰. »

Sur ces entrefaites, des étudiants du séminaire canadien de Rome, qui passaient leurs vacances à Saint-Claude, encouragèrent les chanoines réguliers à se fixer dans leur pays. Mieux encore, à l'occasion d'une visite à Mgr Laflèche, évêque des Trois-Rivières, Mgr Taché, archevêque de Saint-Boniface, avait reçu de lui le livre De l'Eglise et de sa divine constitution. Il le gouta si bien que, au concile de Saint-Boniface (16-24 juillet 1889)¹⁴¹, il en fit lire des passages et voulut que les prédicateurs du concile lui empruntassent le thème de plusieurs instructions. Après quoi, il écrivit à Dom Gréa pour lui demander quelques religieux et des

¹³⁴ A Mgr Bellet, 3 et 20 décembre 1899.

¹³⁵ Sermon sur saint Claude, p. 5.

¹³⁶ A Mgr Bellet, 26 décembre 1900.

¹³⁷ Cf. Dom Benoît au P. Buette, 21 janvier 1898.

¹³⁸ Cf. Dom BENOÎT, Ce qu'a été et ce que demande à être Notre-Dame de Lourdes, 1909 ; Le jeune Dom Paul Benoit, [Lyon, 1916]. Voir aussi un anonyme, dans Les Cloches de Saint-Boniface, 1er avril 1917, p. 99-101.

¹³⁹ Au P Buette, 8 janvier 1887.

¹⁴⁰ A son frère, 26 avril 1889.

¹⁴¹ Sur ce concile, cf. Dom BENOÎT, Vie de Mgr Taché, archevêque de Saint-Boniface, Montréal, 1904, t. II, p. 614-624. Dans ces deux gros volumes, Dom Benoît glisse, t. II, p. 747-748, avec une modestie excessive, sur la fondation de Notre-Dame de Lourdes.

colons, afin de résister au flot des émigrants protestants qui menaçait de submerger l'ouest canadien. Puis, en 1890, Mgr Labelle, sous-ministre du Canada, le « roi de la colonisation », venu en France pour emmener des colons de la Bretagne, visita la communauté de Saint-Claude et la pressa d'essaimer au Canada.

« Voilà une grande voie qui s'ouvre devant nous, écrivait Dom Benoît plein d'enthousiasme! .Te peux arriver aisément à former chaque année un village nouveau dans le Canada, au grand profit temporel et spirituel des deux pays », Canada et France¹⁴².

Il partit de Saint-Claude, le 7 juillet 1890, pour faire au Canada un voyage d'exploration. Avec l'agrément de Mgr Taché, il choisit l'emplacement d'une maison canonique, dans la pauvre mission qu'il appela Notre-Dame de Lourdes, au sommet de la montagne de Pembina (Manitoba), au nord-ouest de Saint-Léon.

Le 9 avril 1891, devant toute la communauté réunie au chapitre, Dom Benoît reçut de Dom Gréa l'obédience d'aller fonder au Canada, dans l'archidiocèse de Saint-Boniface, à Notre-Dame de Lourdes, un monastère majeur, avec un noviciat et toutes les institutions des grandes communautés de l'ordre.

Partis de Saint-Antoine le 16 avril, Dom Benoît et ses trois compagnons : un prêtre, un sous-diacre, un frère convers, suivis d'une trentaine de colons français et suisses, arrivaient à Saint-Boniface le 7 mai, à Notre-Dame de Lourdes le 14.

Aussitôt ils bâtissaient un monastère et une église, au milieu de la forêt. Ils faisaient les offices depuis huit jours à l'église, quand un incendie détruisit église et monastère, le 29 août.

« Nous voilà au point où nous en étions, il y a quatre mois, en arrivant au pays, avec les ressources et l'argent que nous avons alors en moins, écrivait Dom Benoît ! Mais il nous reste le Bon Dieu ; il nous reste Marie Immaculée ; il nous reste, j'en ai la confiance, la charité publique... L'épreuve nous rendra plus forts en nous rendant plus humbles et plus pauvres¹⁴³. »

On se remit au travail, et l'on reconstruisit péniblement, pendant l'automne et l'hiver, une maison qui servit, durant plusieurs années, à la fois de monastère et d'église.

L'œuvre des chanoines réguliers fut féconde. Mgr Langevin, successeur de Mgr Taché, écrivit à Dom Gréa, le 24 janvier 1896 : « Quel bien immense ! Voilà un pays qui sera bientôt complètement catholique et français, grâce aux efforts intelligents et aux sacrifices héroïques de votre pieuse congrégation ! Le digne Père Dom Benoît est admirable à la tête de sa petite phalange si gaie et si fervente. C'est un homme de Dieu, qui a le génie des vieux moines colonisateurs du moyen âge. Une vertu divine est sortie de France par cette grande et belle âme, et elle opère des prodiges ici¹⁴⁴. »

Trois prieurés naquirent de Notre-Dame de Lourdes : en 1897, Saint-Claude, desservi depuis 1893 par les chanoines réguliers ; Saint-Léon, en 1899 ; Saint-Alphonse, peu avant, en 1899. A la date du 14 janvier 1900, Notre-Dame de Lourdes et ses trois filiales desservaient une dizaine de paroisses formées ou en formation, sur une longueur de quatre-vingts kilomètres et une largeur de quarante. Elles avaient : Saint-Alphonse trois membres, Saint-Léon et Saint-Claude cinq, Notre-Dame de Lourdes vingt-neuf avec un noviciat et un scolasticat.

Sur les instances de Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, au centre de la région colonisée par Mgr Labelle, dans la région du lac Nominigüe, les chanoines réguliers fondaient, en 1891, le prieuré de Saint-Ignace de Nominigüe, de qui dépendirent, en quelques années, trois prieurés : l'Annonciation, Turgeon et la Minerve.

¹⁴² A son frère, 6 janvier 1890.

¹⁴³ A Dom Gréa, 31 août 1891

¹⁴⁴ il est souvent question des chanoines réguliers et de l'admiration de Mgr Langevin pour Dom Gréa et Dom Benoît dans la Vie de Mgr Langevin (z855-1915), par le P. MORICE, O. M. I., Saint-Boniface, 1916.

De leur côté, Mgr Grandin, évêque de Saint-Albert, et Mgr Pascal, vicaire apostolique de la Saskatchewan, voulurent avoir des chanoines réguliers, et obtinrent, celui-ci la fondation de Bonne- Madone (1902), celui-là celle de Végreville (1903). Dans la pensée de Dom Gréa, ces maisons deviendraient des maisons-mères autour desquelles se grouperaient plusieurs filiales.

Comme ceux de Saint-Antoine, les débuts du Canada furent attristés et consolés à la fois par une mort de prédestiné. Dom Gréa en écrivait ainsi à Raymond Bouvet, le 14 août 1899 : « Dieu a rappelé à lui un saint enfant, les prémices de nos maisons du Canada, frère Théophile Epinard, qui s'est noyé dans la Rivière-Rouge. Que la divine volonté soit bénie en tout ! Mais j'ai donné bien des larmes à ce cher et angélique fils de vingt- deux ans. C'est un lys du paradis ; il y était attendu. Chorus sanctorum proclamavit, turba virginum invitavit : mane nobiscum in æternum. »

V. LA VIE DES PRIEURÉS

« La vie des prieurés, autant que possible, doit être la même que celle de la maison majeure » : telle est la première règle que formula le chapitre des prieurs de 1892. « Autant que possible », car le ministère paroissial a des exigences qu'il faut concilier avec les devoirs essentiels de l'institut.

Ce n'était pas toujours facile. Il y eut des tâtonnements inévitables et, sans doute, quelques faux pas, quelques excès dans un sens ou dans l'autre.

En voici un exemple. Dom Desrosiers, prieur de Chatel-Montagne, déploya une activité paroissiale qui parut intempérante. Son ancien père- maître, Dom Benoît, dans une lettre approuvée par Dom Gréa, le mit en garde contre un esprit d'entreprise désordonné, contre l'agitation extérieure, - ce qui était bien. Mais certainement il dépassa la mesure en lui disant : « Je vous avoue qu'à votre place je n'irais guère voir les malades que pour les administrer. Mais, d'autre part, je voudrais que, chaque fois qu'une personne de la famille ou même du voisinage vient au village, elle m'apporte des nouvelles du malade ; je lui donnerais un message pour lui, un bon conseil, une petite exhortation, quelquefois un billet¹⁴⁵. »

Par ailleurs, Dom Desrosiers, religieux excellent, était pénétré à bon droit de l'importance de l'éducation liturgique des fidèles, tant recommandée par Dom Gréa. Mais Dom Gréa dut le prier d'« aller doucement » et lui communiqua les plaintes des paroissiens : « Vos offices sont trop longs. Le dimanche, la première messe une heure et demie ; la grand'messe deux heures. Les vêpres durent jusqu'à la nuit. Sur semaine, impossibilité d'assister à la messe parce que vous avez mis votre messe conventuelle à 7 heures¹⁴⁶. »

« Ne quid nimis, rien de trop » est une règle que les âmes généreuses oublient parfois. Avec le temps et le développement de l'institut, on la comprendrait mieux. Dès 1886, Mgr Nouvel, ancien bénédictin de La Pierre-qui-Vire, évêque de Quimper, écrivait à Dom Gréa : « J'ai lu avec le plus grand intérêt vos constitutions. Elles sont semblables à celles des Bénédictins de La Pierre-qui-Vire, approuvées à Rome et que vous devez connaître. Elles paraîtront bien sévères au clergé. La loi du socius que vous admettez-elle prescrivait à tout religieux de ne jamais sortir du monastère sans un compagnon, sauf le cas d'une vraie nécessité - me semble bien difficile dans le ministère pastoral. Elle sera impraticable quand vos Pères seront appelés à prêcher des stations quadragésimales. »

A quoi Dom Gréa répondait : « Ce que Votre Grandeur dit du socius et de la difficulté de l'imposer dans le ministère appelle bien sérieusement notre attention. Jusqu'ici nous n'avons pas eu grande difficulté à observer ce point dans nos petits prieurés, et les dispenses sont ce qu'elles doivent être : une exception. Il est clair que, si nos religieux prêchaient des stations, ils devraient aller seuls ;

¹⁴⁵ A Dom Desrosiers, 29 septembre 1890.

¹⁴⁶ A Dom Desrosiers, 20 octobre 1890. - Sur Dom Desrosiers, cf. BCRIC., avril 1937, p. 70-7L

mais j'avoue que j'ai de la répugnance à leur laisser entreprendre ce ministère dont tant d'excellents religieux s'acquittent si utilement, de peur de les laisser détourner peu à peu de la vocation proprement pastorale et canonique, c'est-à-dire sédentaire, qui est leur vocation spéciale¹⁴⁷. »

Le fondateur entrevoyait donc la possibilité de changements compatibles avec l'esprit de la congrégation, pour autant que le réclameraient l'expérience, ou une situation nouvelle - par exemple, la création de prieurés chargés de vastes paroisses, comme les Carmes d'Avignon --, ou les nécessités de l'apostolat d'aujourd'hui, de l'action catholique, telle que l'entend le Saint-Siège. Lettres, circulaires, conférences, lui servirent à résoudre les questions qui se posaient, dissiper des incertitudes, corriger quelques défaillances, et dresser dans toute sa hauteur l'idéal de la vie canonique.

Dans une conférence adressée au chapitre des prieurs, le 2 avril 1902, il groupa les idées qui lui tenaient le plus à cœur. Une note, annexée au texte imprimé, porte :



Une profession en la basilique de St-Antoine



Un groupe de «Petits Frères»

« Je désire que chaque religieux, prêtre ou diacre, transcrive ces avis importants, de sa propre main, pour s'en mieux pénétrer. Je les en prie instamment. »

L'année suivante, au temps de Pâques, dans une brève circulaire où il reprenait un point de la conférence de 1902, il exprimait le désir que cette conférence qui, disait-il, « est mon testament II, fut relue, chaque année, entre Noël et l'octave des Rois.

La conférence part de ce principe que les chanoines réguliers doivent « soutenir, maintenir et développer la vie canonique » embrassée par eux. « Rappelez-vous que, sur cent biens qui s'offrent à nous, il y en a quatre-vingt-dix-neuf que nous devons laisser, pour nous appliquer à celui auquel nous sommes appelés de Dieu. »

Or, la raison d'être des chanoines réguliers comprend d'abord la louange de Dieu et le culte divin ; ensuite, le

ministère des âmes dans le service paroissial ; enfin, l'éducation des enfants dans les écoles d'oblats.

Dom Gréa n'a qu'un mot sur la vie intérieure et « son auxiliaire nécessaire : la pénitence », dont il a si souvent parlé, en particulier dans la circulaire de 1890.

En revanche, il insiste, « de toute la force de son amour paternel ! », sur le service de Dieu : célébration digne, solennelle, entière, du culte divin, messe, heures canoniques, office de la Sainte Vierge récité dans la cellule ; administration des sacrements, tenue des églises, de l'autel, du baptistère, du cimetière, des oratoires de hameaux. Il ne veut pas qu'on se donne « à certaines dévotions modernes suscitées là où la vie liturgique a fléchi pour suppléer à son absence.

¹⁴⁷ Cf. Une restauration, p 34, 36.

Ces dévotions sont très bonnes assurément ; mais, pour nous, elles doivent toujours être subordonnées à notre grande mission qui est l'office divin. »

Dans le ministère des âmes, Dom Gréa prémunit contre « le danger de la personnalité », qui porte à se mettre en avant, à tout ramener à soi.

« Notre refuge contre notre personnalité est dans la doctrine même de notre sacerdoce. Le prêtre est l'espèce sacramentelle de Jésus-Christ prêtre, comme la sainte hostie est l'espèce sacramentelle de Jésus-Christ victime, et, comme, dans la sainte eucharistie, la substance du pain ne subsiste plus, ainsi faut-il que dans le sacerdoce l'homme, avec sa nature et ses prétentions, s'anéantisse autant qu'il est possible. Mais il y faut un combat continu!, et, chaque fois que l'homme veut vivre, il faut le faire mourir».

Cette doctrine vaut pour l'exercice de l'autorité, la prédication, la confession, la correspondance. A noter tout particulièrement ce que Dom Gréa dit de la prédication, qui doit être humble et « docile », c'est-à-dire soumise au jugement des supérieurs locaux, simple et pastorale, nourrie de la Sainte Ecriture et de la tradition, étrangère aux allusions blessantes et aux reproches, « genre déplorable qui irrite au commencement et finit par endurcir et rendre insensible l'auditoire auquel il s'adresse... Les résistances et l'inertie opposées à votre zèle ne doivent point en changer le caractère, et votre patience doit être invincible dans la charité. »

Les prédications, « courtes et claires », avait précisé antérieurement Dom Gréa, seront « bien préparées et même écrites¹⁴⁸ » Il dit, dans la conférence de 1902 : « Par zèle et respect appliquons-nous à soutenir dignement, à orner même, par nos études et nos travaux, la prédication de l'Evangile, mais dans l'esprit qui animait les saints à préparer avec un soin religieux le pain et le vin destinés à l'eucharistie, et n'y recherchons aucune satisfaction de notre amour propre. »

Signalons encore de belles choses sur l'éducation des oblats.

« Dans le laborieux travail de former les enfants à la science et à la sainteté, ne vous laissez jamais dominer par l'impatience et la colère; n'ayez pas recours aux menaces, possédez vos âmes dans l'union intérieure à Jésus. Remplis de son esprit, dans le calme et la paix, dans toute l'autorité de votre mission, parlez aux enfants le langage de la foi, de la raison et de l'affection. Soyez toujours modérés dans les peines que vous devez à leurs manquements; gardez-vous, en les prononçant, des vivacités de la colère et n'abaissez pas, aux yeux des enfants, votre autorité par cette faiblesse; faites que ces peines, pour être profitables, soient humblement acceptées. Il importe, pour la persévérance de ces jeunes enfants, qu'ils soient toujours contents, contents même quand arrivent les ennuis, les petites humiliations et les souffrances. C'est en Jésus qu'ils trouvent la source de ce bon-heur qui rejaillit jusque sur leurs traits, et c'est à vous à les ramener sans cesse à cette fontaine de véritables joies, de joies sanctifiantes. Dieu veut qu'à son service l'enfance soit heureuse, véritablement et mille fois plus heureuse que l'enfance des mondains dans l'abondance de ses vains plaisirs. » Ces paroles sont à rapprocher de celles qu'il envoyait, le 17 octobre 1901, à l'abbé Blondeau, neveu de l'abbé Bouvet, qui avait été nommé professeur à la maîtrise de Saint-Claude :

« Mon bien cher ami et bon fils,

» Soyez, auprès des saints de Condat, notre intercesseur, notre lampe ardente. Autrefois les Augustins de Bourg entretenaient un cierge, qui se consumait devant les reliques de saint Claude, comme une perpétuelle supplication. Soyez notre cierge ardent et luisant aussi pour la sanctification de votre petit peuple.

» Ma seule et inébranlable règle de conduite avec les jeunes clercs a toujours été de leur parler raison, foi et affection. C'est, d'une part, respecter l'âme humaine, chrétienne, ecclésiastique ; c'est aussi prendre appui sur le vrai fonds de l'homme. L'enfant devient raisonnable, surnaturel

¹⁴⁸ A Dom Desrosiers, 31 décembre 1890.

dans ses pensées et ses désirs, affectueux et confiant, quand il entend le langage de la raison, de la foi, de la véritable affection. Il s'améliore au dedans au lieu de se contraindre au dehors. »

Le programme de vie tracé aux chanoines réguliers, avec ses jeunes, son office de nuit, ses renoncements de toute sorte, réclamait des âmes de trempe vigoureuse, voire héroïque. C'eut été merveille que tous ceux qui s'étaient promis de le réaliser ne connussent jamais de défaillance.

Si l'ensemble de la congrégation, tout particulièrement de la communauté de Saint-Antoine¹⁴⁹, demeura excellent, plusieurs religieux s'étaient lassés, en France et en Suisse, et avaient obtenu l'autorisation d'entrer dans le clergé séculier. Au Canada, Dom Benoît signalait, le 21 janvier 1899, le départ de quatre frères depuis l'arrivée à Notre-Dame de Lourdes. Mais ni ces exodes, ni « d'autres épreuves inséparables des fondations en pays neuf, des incertitudes, des gênes et une pauvreté quelquefois bien grandes¹⁵⁰ », n'abattaient les courages. La pauvreté, comme toujours là où l'an est de bon vouloir, était génératrice de ferveur et de joie. « Cette semaine, écrivait Dom Benoît, le 7 mars 1892, j'ai eu un sou, vingt-cinq sous, cinquante sous, dans notre bourse, jamais plus. » Mais les pauvres du Bon Dieu possédaient les richesses de l'amour. « J'ai avec moi, disait Dom Benoît, des novices qui sont des anges. » Et encore : « Je suis fort heureux d'avoir six novices ; ils sont joyeux et fervents¹⁵¹. »

A quatre reprises, Dom Gréa rendit visite à ses fils du Canada, en 1894¹⁵², 1898, 1901, 1904. Au moment de quitter le Canada, en 1894, il écrivait à ses « chers et bien chers » fils de Saint-Antoine : « Je suis très content de mon long voyage. Ici, tous m'édifient grandement. Il y a de belles et grandes espérances dans ce pays¹⁵³. »

Et, après la quatrième visite, il traduira ainsi son impression : « J'ai encore accompli le voyage d'Amérique, l'été dernier. J'ai pénétré jusqu'aux Montagnes Rocheuses, et j'ai été rempli de joie

¹⁴⁹ Sur ce point, une erreur s'est glissée dans un livre intéressant : Louis-Étienne Rabussier de la Compagnie de Jésus (1831-1897), Paris, 1913, p. 225-228, 292.

Il y est dit que, au mois de septembre 1897, le P. Rabussier visita Saint-Antoine, en compagnie de Dom Chautard ; que, peu de temps après, il disait à un ami : « Je ne sais ce qui se passe dans cette maison ni ce qui va lui arriver ; mais, la nuit que j'y ai passée, j'ai souffert comme j'ai rarement souffert dans ma vie. » Appuyé sur le témoignage d'un anonyme, l'auteur de la Vie estime que « l'événement a justifié cette confiance du P. Rabussier » en ce sens qu'« on découvrit, dans cette communauté, de graves abus qui furent tardivement et faiblement réprimés. Proscrite par la persécution, la communauté n'a cessé de périr. »

Cette interprétation est inconsistante, à s'en tenir au contexte de ce passage de la Vie. Nous y voyons, d'une part que le P. Rabussier écrivit, le 29 septembre 1897, une lettre élogieuse sur la communauté de Saint-Antoine et son rayonnement ; d'autre part, d'après une lettre de Dom C. (Dom Chautard), qu'à un autre confident le P. Rabussier annonça « la ruine, non de la congrégation entière, mais de la maison où il se trouvait. Il lui dit, le visage à la fois rayonnant de surnaturel et attristé, que les ... (sic) allaient avoir sous peu à endurer de graves tribulations. Rien alors ne faisait prévoir ce qui arriva quelques mois après. » Ce qui arriva ce fut une poussée antireligieuse, qui contraignit les chanoines réguliers à l'abandon de la cure de Saint-Antoine, dont ils venaient à peine d'être investis (1898), et qui les chassa de la basilique ; puis, ce furent les expulsions légales des congrégations, et la grande épreuve dont nous parlerons au chapitre suivant. C'est de ces « tribulations » que le P. Rabussier aurait reçu l'avertissement, de l'avis d'un religieux de Dom Gréa cité par l'auteur de la Vie.

Quoi qu'il en soit de ce dernier point, Dom Chautard, interrogé, les 11 et 12 juin 1935, par Dom Casimir, vicaire général à cette date des chanoines réguliers, raconta de la sorte la « prédiction » du P. Rabussier : « J'étais avec lui à Saint-Antoine. Je l'accompagnai à la basilique, devant le tombeau de saint Antoine. Il se mit en prières, et, comme sa prière durait très longtemps, j'allai m'asseoir et récitai mon bréviaire. Le Père était toujours plongé dans sa contemplation, immobile. A la fin, j'allai le rappeler à la réalité. Il revint à lui, comme un homme qui se réveille. Il me dit : « Pauvre communauté ! » Dom Chautard ne se souvenait pas des termes exacts employés par le P. jésuite ; mais celui-ci lui fit comprendre qu'un malheur allait arriver. Et Dom Chautard déclara fortement qu'il n'avait été aucunement question d'abus existant dans la communauté de Saint-Antoine ou dans l'institut des chanoines réguliers.

¹⁵⁰ Dom Benoît au P. Buette, 21 janvier 1899

¹⁵¹ A son frère, 22 mai 1893, 8 janvier 1894. - Le noviciat proprement dit de Notre-Dame de Lourdes commença en 1899 ; Dom Benoît parlait des scolastiques ou des profès non confirmés venus d'Europe.

¹⁵² Cf., sur ce voyage, BCRIC., 1932, janvier, p. 3-9 ; février, p. 4-7 ; mars, p. 3-10 ; avril, p. 4-6 ; mai, p. 5-10.

¹⁵³ BCRIC. Mai 1932, p. 6.

à la vue des progrès que font là-bas mes chers fils. Dieu ne nous abandonne pas ; il rend l'exil fécond en portant au loin les semences du divin jardin de l'Epoux céleste¹⁵⁴. »

CHAPITRE V
ANDORA (1903-1913)
I. L'INSTALLATION A ANDORA (1903)

Les expulsions légales des religieux en France ne prirent pas Dom Gréa au dépourvu. Dès longtemps il s'attendait à tout et regardait comme possibles les pires violences. Il écrivait en 1900 : « L'année s'ouvre menaçante. Mais que peut Hérode ? Il ne peut atteindre Jésus ; il peut faire des martyrs, et rien au-delà¹⁵⁵ »

En prévision des mauvais jours, il s'était préoccupé de préparer un refuge aux siens. « Où porterons-nous nos pas ? Probablement en Angleterre. Je dois incessamment visiter l'Espagne ; malgré les agitations de quelques villes, ce pays, qui n'a point notre centralisation et où les crises locales ne sont point des révolutions générales, offre, paraît-il, une noble et sympathique hospitalité aux religieux¹⁵⁶. »

Hélas ! que les temps sont changés, et que dirait-il aujourd'hui ! Dom Gréa songea aussi, un moment, à la Suisse¹⁵⁷.

Comptant peu sur l'autorisation du gouvernement qu'il avait demandée, incertain du lieu où, avec ses fils, il dirigerait ses pas, « notre fondateur, apprenait Dom Benoît au P. Buette, s'est adressé, le jour de la Toussaint, fête des saints non canonisés, à ses enfants spirituels morts depuis notre berceau. Le même jour, il a trouvé, le long de la Méditerranée, à trente kilomètres de San Remo, une vaste maison capable de loger soixante religieux, offerte pour un bon marché rare : 31000 francs. Il l'a achetée, et y a fait transporter le reste du mobilier de Saint-Antoine ; car une grande partie avait été déjà transportée ailleurs. Actuellement il ne reste plus dans notre maison-mère que les quatre murs ; elle est dépouillée même des images des saints. On dit que c'est bien triste. Dès que l'autorisation sera notoirement refusée, la communauté, attendant ou n'attendant pas les gendarmes, se mettra en marche pour son lieu d'exil¹⁵⁸ ».

Ainsi fut fait. L'autorisation ne vint pas. Le samedi saint 1903, Dom Gréa écrivait à Mgr Bellet : « Nous allons donc, dans quatre jours, quitter cette maison, dont les murs, pendant douze années, ont été imprégnés de prières, de travaux et aussi de larmes précieuses dans la sainte mort de ceux qui nous ont laissés pour le ciel. »

On partit le 14 avril. Andora (province de Gênes et diocèse d'Albenga) offrit aux dépaysés l'asile de la villa Cesarina, sur les bords de la mer.

Une lettre du 18 mai communiquait à l'abbé Massaquant les premières impressions de Dom Gréa : « L'exil est bon et dur ; il nous détache de ce monde et rend plus surnaturels tous les bons sentiments de notre âme ; il nous oblige à pénétrer dans l'éternité, où tout ce qui est bon doit revivre pour ne pas mourir, toutes les saintes affections que Dieu nous a données ici-bas pour être la force et la consolation de nos vies. C'est là le rendez-vous de nos cœurs ...

» Nous sommes ici dans la paix, mais nous sommes attristés du triste état de la France ... Vive Dieu ! Il attend de l'épreuve une moisson de témoignages de la foi et de l'amour de ses serviteurs. »

On s'installa tant bien que mal. L'insuffisance des livres ne fut pas une des moindres peines. Une part de la bibliothèque de Saint-Antoine, enrichie par les dons de Mgr Bellet, avait été envoyée à

¹⁵⁴ A l'abbé Massaquant, curé de Saint-Bonnet-de-Chavagne, 3 janvier 1905.

¹⁵⁵ A l'abbé Bouvet, 10 janvier 1900.

¹⁵⁶ A Mgr Bellet, 6 janvier 1902

¹⁵⁷ A Dom Duvall, 8 juin 1902.

¹⁵⁸ Au P. Buette, 8 janvier 1903.

Saint- Maurice d'Agaune. Les caisses arrivées à Andora s'entassèrent, d'abord, dans un sous-sol. Dom Gréa gémissait de ne pouvoir, « faisant le cours de théologie à quelques jeunes religieux, leur mettre sous les yeux les textes les plus nécessaires, ni documenter ses conférences sur l'institut canonique, l'ancienne discipline des clercs et la liturgie ¹⁵⁹».

A travers les embarras de tout genre, la vie normale reprit, comme à Saint-Antoine et à Saint Claude, à base de liturgie et de pénitence.

II. LES NOCES D'OR SACERDOTALES (1906)

L'année 1906 amenait le cinquantième anniversaire de l'ordination sacerdotale de Dom Gréa¹⁶⁰. Il écrivait à ce sujet : « Priez pour moi en cette année de mon jubilé sacerdotal : action de grâces, expiation, préparation à la mort, tel en est le légitime et nécessaire emploi¹⁶¹. »



Andora: noces d'or sacerdotales de dom Gréa

Inauguration de St-Joseph de l'Ecluse 30 ans plus tard

Les circonstances ne lui parurent pas se prêter à des fêtes exceptionnelles.

«Je désire, confiait-il à Dom Delaroche, le 12 août 1906, que mon jubilé soit seulement célébré par les prières, sans autre solennité que l'assistance de ceux de mes fils qui pourront venir sans dérangement. »

La famille de Dom Gréa, les chanoines réguliers et les amis de Saint-Claude et d'ailleurs, ne furent pas les seuls à commémorer la date du 20 septembre 1856.

D'un groupe d'anciens élèves de l'Ecole des chartes, grâce à l'initiative de M. André Pidoux, lui parvint l'adresse suivante :

« Le 19 août 1906, Très Révérend Père,

» Des confrères, qui vous ont suivi avec sympathie dans votre méritante et belle carrière, ne peuvent oublier, en ce jour de joie, que, sous l'habit de chanoine régulier, ils retrouvent l'un de leurs plus chers et vénérés confrères. Cinquante ans de services rendus à l'Eglise, à l'étude du moyen-âge, aux sciences de l'histoire et du droit ecclésiastique, la restauration d'un

ordre antique qui a de grands souvenirs, vous vaudront, le 20 septembre, de nombreux témoignages. Nous serons, de pensée et de cœur, avec l'amicale assistance assez heureuse pour vous en porter directement l'expression dans la maison abbatiale (sic) d'Andora. »

Suivaient vingt-sept signatures : dans le nombre, celles de Léopold Delisle, Jules Soury, Marius Sepet, Paul Viollet, d'Arbois de Jubainville, Paul Fournier, Félix de Coussemaker, Antoine Héron de Villefosse, Rodolphe Darest de la Chavanne, Joseph Delaville Le Roulx, Jules Viard, René de Lespinasse, François de Ripert-Monclar, Louis de Grandmaison, Charles Tranchant, ancien

¹⁵⁹ A Mgr Bellet, 30 juin et 3 novembre 1908

¹⁶⁰ Cf. La Semaine religieuse de Saint-Claude, 20 octobre 1906.

¹⁶¹ Lettre à Dom Casimir, non datée.

conseiller d'Etat, le seul survivant de la promotion de Dom Gréa, et un prêtre, le chanoine Auguste Giraudin, supérieur du grand séminaire de Bordeaux.

Dom Gréa se déclara « profondément touché » des sympathies de la « chère Ecole des chartes » et « particulièrement honoré » du souvenir qu'ils gardaient à « leur vieux confrère ». « Je n'ai pu sans émotion, disait-il, lire les noms de ces chers savants, et, à leur tête, de l'illustre Léopold Delisle, la gloire de notre Ecole, ou plutôt la gloire de la science française et européenne ».

La « messe d'or » fut célébrée dans la chapelle d'Andora, le 21 septembre 1906. Quelques prêtres étaient venus de Saint-Claude ; ils offrirent à Dom Gréa, au nom de ses amis, les statues des saints Etienne et Adrien ses patrons.

Une deuxième cérémonie eut lieu à Baudin, en la fête du Rosaire. Dom Gréa chanta la messe pontificale. Son cousin, le chanoine Laurent Monnier, archiprêtre de Saint-Claude, y remplissait les fonctions de prêtre assistant. Après l'Evangile, il prit la parole. Rappelant sa propre première messe en cette église et le discours prononcé par Dom Gréa, qui avait exposé « combien grand est le don que Dieu fait à ses prêtres et comment ils doivent y répondre », l'orateur montra que Dom Gréa s'était efforcé, avec la grâce de Dieu, de réaliser le programme tracé dans cette circonstance : le prêtre, comme Jésus et avec Jésus, est l'homme de la prière, il est apôtre, il est père, il est victime.

Une image-souvenir du jubilé sacerdotal contenait ces mots :

XXI sept. M.DCCC.LVI - XXI sept. M.CM.VI
+
Ob
Quinquagesimum anniversarium diem,
Filii, fratres, amici,
HADRIANUM GRÉA canonicorum regularium
Sanctæ Mariæ sine labe conceptæ
Moderatorem generalem, abbatem
Sancti Antonii,
Piis ad Deum suffragiis adjuvate.

Maria, Mater pia, sis mihi
Custodia.

III. LA «SAINTE LITURGIE» (1909)

Dès 1875, Mgr de Ségur réclamait de Dom Gréa, non seulement le traité De l'Eglise qu'il lui avait promis, mais encore ce Cours de liturgie « qu'il faudra faire pénétrer, de gré ou de force, dans nos séminaires¹⁶² ».

Ce fut en 1907 seulement que, demandant au chanoine Grévy des « appréciations, corrections, directions » pour le « petit traité » sur l'origine et la nature de l'Etat et ses relations avec l'Eglise, qu'il allait publier en appendice à la nouvelle édition du traité De l'Eglise, il annonça : « J'ai aussi terminé la Liturgie. Me voilà donc, pour tous les travaux de ma vie, à l'état de citron qui a donné tout son jus ! »

Cet écrit également, il pria le chanoine Grévy de le revoir et d'y faire les corrections utiles¹⁶³.

Quand on sait l'amour de Dom Gréa pour la liturgie et la place qu'il lui assignait dans la vie des chanoines réguliers, on n'est pas surpris qu'il lui ait consacré ce volume.

¹⁶² Lettres, t. I, p. 386

¹⁶³ Au chanoine Grévy, 24 mai 1907, 25 février 1908.

Il y avait présumé par le concours donné à l'œuvre liturgique du Carmel de Lons-le-Saunier et par son enseignement oral à Saint-Claude et à Saint-Antoine.

Les Carmélites, ayant projeté de publier une traduction française du bréviaire romain, sollicitèrent la collaboration de Dom Gréa. C'était en 1890. Au milieu du tracas de l'installation à Saint-Antoine, il répondit négativement. A la suite de nouvelles instances qui lui furent faites, il promit de « tracer quelques lignes sur le mystère de la prière liturgique¹⁶⁴ ». Le 30 juin 1891 il avertit les Carmélites que cet essai allait leur être envoyé après transcription et vérification de quelques textes.

« Je voudrais, disait Dom Gréa, qu'il fût plus digne de servir de portique et d'introduction aux magnificences de la liturgie, rendues accessibles par vos soins aux âmes nombreuses qui aspirent à en goûter les délices. »

Dom Gréa revisa aussi la traduction des Carmélites. Le 9 juin 1892, il s'excusait de son retard pour ce travail : « Je m'y intéresse pourtant beaucoup ; mais ma vie est sans cesse traversée, et j'ai aussi à m'accuser d'une grande paresse à certains Jours. »

La traduction parut en 1893. Le 14 décembre 1908, Dom Gréa écrivait au Carmel, qui avait trouvé un asile en Belgique : « De divers cotés j'ai reçu l'expression de désirs au sujet de la traduction du bréviaire, et une nouvelle édition répondra à un besoin véritable. Je m'efforcerai volontiers, dans la mesure de liberté dont je pourrai disposer, d'améliorer les traductions des légendes. Pour le reste, vous avez des traductions autorisées, soit de la Sainte Ecriture, soit des antiennes et des répons en grande partie dans l'Année liturgique de Dom Guéranger. Je vous engage surtout à prendre, autant que ce recueil vous les fournira, les traductions de Bossuet dans ses Prières ecclésiastiques. Laissez-moi vous engager vivement à choisir un format plus maniable, et à joindre la traduction du psautier. Le bréviaire, sans le psautier, n'a plus sa principale et substantielle utilité. Enfin, pourquoi n'adopteriez-vous pas la division, en quatre volumes, si pratique pour l'usage habituel ? »

Le 12 février 1912, il se réjouissait de l'achèvement d'une deuxième édition¹⁶⁵. « Cette traduction est réclamée avec insistance par un grand nombre de personnes, et il se fait, dans l'Eglise, un mouvement profond vers la vie liturgique. Je vous adresse, ma Très Révérende Mère, pour vous et votre chère communauté, l'ouvrage qu'en ces dernières années j'ai terminé sur ce sujet (La Sainte liturgie). Il m'est bien doux de le mettre entre les mains des saintes âmes vouées à ce ministère¹⁶⁶ ».

A cette traduction plusieurs des fils de Dom Gréa collaboraient. Lui, traduisit quelques leçons ; seules les très difficiles lui furent soumises.

Les conférences liturgiques de Dom Gréa, tant à Saint-Claude qu'à Saint-Antoine, ont laissé à leurs auditeurs un souvenir enchanté. Ce sont elles qui lui ont fourni le fond de La Sainte liturgie, publiée en 1909¹⁶⁷.

Malheureusement l'exil l'avait séparé de la bibliothèque de Saint-Antoine : cette privation, disait-il dans la dédicace aux chanoines réguliers, « servira d'excuse à de trop nombreuses imperfections ». D'autre part, les études sur l'histoire de la liturgie, qui se sont multipliées durant ces dernières années, ont jeté sur les questions traitées par Dom Gréa des lumières nouvelles.

Ni complet ni définitif, ce livre n'en est pas moins instructif et riche : il donne l'intelligence du culte divin, il aide à suivre l'évolution liturgique, et il est bienfaisant par ses envolées d'un mysticisme traditionnel.

¹⁶⁴ A la prieure du Carmel de Lons-le-Saunier, 20 novembre et. 10 décembre 1890.

¹⁶⁵ Une 3e édition devait être publiée en 1924 ; une 4e, renouvelée par les Bénédictins d'Oosterhout, en 1936 (sans le texte de Dom Gréa).

¹⁶⁶ Cf. BCRIC, juillet 1935, p. 107.

¹⁶⁷ Un volume in-16, XVI-203 p.

« Votre petit traité de La Sainte liturgie, écrit à l'auteur le cardinal Mercier, m'a ravi par sa clarté, sa concision, sa puissance synthétique, son souffle religieux. J'en ai tiré profit au cours des retraites à notre clergé¹⁶⁸ ».

Pendant le séjour d'Andora, Dom Gréa reprit également, dans diverses brochures¹⁶⁹, son thème habituel : la restauration de la vie religieuse dans le clergé. On y retrouve, avec des vues historiques intéressantes - parfois discutables -, l'élévation de ses pensées, la chaleur de son accent.

IV. LES PRIEURÉS ET LES FONDATIONS NOUVELLES

Avant les joies des noces d'or sacerdotales, les dernières qui aient été sans mélange, Dom Gréa connut, en 1904, les allégresses d'une visite aux maisons canadiennes, qu'il trouva généreuses et ferventes.

Notre-Dame de Lourdes, à laquelle il octroya le titre de maison majeure, comprenait alors trente-cinq membres, dont quatre prêtres, deux diacres, trois sous-diacres, six acolytes, un exorciste, deux lecteurs, quatre novices, cinq petits-frères, quatre convers, deux familiers, deux postulants. « Elle avait cinq prieurés dans le voisinage, deux autres dans la Saskatchewan et l'Alberta, destinés à devenir des maisons majeures. Une collégiale, moins avancée que celle de Notre-Dame de Lourdes, se formait à Nominigüe, entourée de trois prieurés. En tout, douze communautés qui desservaient douze paroisses et une dizaine de missions ou paroisses en formation¹⁷⁰ ».

Ce beau développement, toutefois, était moindre qu'on ne l'aurait voulu, faute de renforts venus de France et d'Italie.

« Si nous sommes fidèles, avait écrit Dom Gréa dès avant ce voyage au Canada, la persécution sera l'expansion. De tous côtés on nous appelle. Mais operarii pauci. Que Dieu nous donne de nombreuses vocations¹⁷¹ ! »

Malgré la rareté des « ouvriers évangéliques », une fondation fut décidée pour Chachapoyas dans le Pérou.

« Dieu donne à notre institut une extension qui étonne notre faiblesse. En ce moment, Dom Marie-Augustin est au Pérou, installant une communauté de quatre chanoines réguliers, envoyés là par le Saint-Siège. » Ainsi Dom Gréa notifiait-il la chose à l'abbé Massaquant, le 1er janvier 1906.

Le 28 décembre de la même année, il disait à un autre correspondant, Mgr Beilet : cc Dieu nous disperse au loin pendant la tempête. Le Saint-Siège nous a envoyés au fond du Pérou... Dom Marie-Augustin Delaroche, absent pendant une année et plus, y conduisit quatre braves religieux. A peine de retour, il a dû se rendre à Rome pour exposer la situation, pleine d'épreuves et d'espérances, de cette lointaine mission. »

Voici quelques fragments des lettres adressées aux « quatre braves religieux ».

Le 7 juillet 1905, vers le temps du départ : « Je crois vraiment que, dans cette grande entreprise apostolique, digitus Dei est hic. »

¹⁶⁸ Lettre du 23 octobre 1913.

¹⁶⁹ L'institut des chanoines réguliers (extrait du Prêtre, 1907), 8 p. ; Rapport (sur les biens ecclésiastiques) présenté au congrès des jurisconsultes catholiques à Périgueux le 27 octobre 1906 (extrait de la Revue catholique des institutions et du droit, 1907), 8 p. La prière publique dans l'Église, Troyes, 19H, 8 p. Du ministère hiérarchique des diacres et des ordres inférieurs (extrait de la Revue des sciences ecclésiastiques, 1912), 12 p. Dans le même ordre d'idées, il publia plus tard : Des biens ecclésiastiques et de la pauvreté cléricale. Aperçu historique (extrait de la Revue pratique d'apologétique, 1915), 33 p.

¹⁷⁰ Dom BENOIT, Le jeune Dom Paul Benoît, p. 25.

¹⁷¹ A l'abbé Massaquant, 7 janvier 1904.

Le 3 mai 1906 : « Que la grâce de Dieu, qui vous a appelés à l'admirable mission de porter, sous le joug très aimable de la vie canonique, le poids des âmes et l'avenir d'une Eglise, vous anime et vous soutienne dans vos travaux !...

» L'œuvre des œuvres, dans le service qui vous est confié, sera bien assurément d'assurer l'avenir par le discernement et la préparation des saintes vocations. Dieu jette cette semence dans les âmes innocentes des enfants ; elle attend la culture des serviteurs de Dieu, et le travail qu'elle en exige est singulièrement béni. Il demande délicatesse surnaturelle dans le dévouement, vigilance assidue, et ces grâces que la prière et le sacrifice font descendre sur les enfants et sur leurs maîtres. Que Marie Immaculée, à qui vous les consacrez, vous abrite sous son voile virginal et son manteau maternel ! »

Le 8 juillet 1906: «Vous avez souffert et travaillé, sous l'œil de Dieu, dans ces durs commencements ; vous avez semé, et il faut aux semences de Dieu non seulement des sueurs, mais des larmes ... Dieu donnera fécondité à votre chère petite communauté; il y faudra du temps selon sa sainte volonté et, de votre côté, de la patience et de la paisible constance pour répondre à ses desseins. Qu'est-ce que l'attente de quelques années, d'un siècle même, pour une œuvre telle que celle que Dieu et l'Eglise vous confient ? Semez, chers fils, arrosez le champ ; Dieu donnera l'accroissement, la maturité, la moisson. D'autres, après vous peut-être, préparés par vous, recueilleront ici-bas le fruit de vos travaux ; vous en aurez au ciel l'éternelle rétribution. Que Jésus soit loué, béni, aimé ! Que Marie Immaculée reçoive de vous un nouveau domicile sur ces terres lointaines ! »

Le 17 novembre 1906 : « Les nouvelles qui m'arrivent de votre lointain apostolat me font du bien au cœur ...

» Mes enfants, usez de toutes les dispenses qui vous paraîtront réclamées par votre situation présente et vos travaux. Mais ne cessez pas d'aimer la règle et sa complète observance, désirant parvenir à la pouvoir garder dans son intégrité, ainsi que le firent les saints et apostoliques fondateurs des Eglises ...

» Mes bons et chers fils, que ne suis-je à l'âge où il me serait permis et possible d'aller partager vos travaux ! La vieillesse a ses impuissances ; mais la sainte volonté de Dieu, qui dispose le cours de nos vies, est meilleure que tous les choix que nous pourrions y introduire. »

Le 13 décembre 1906 : « Mes bien-aimés fils, ménagez, ménagez, ménagez vos forces et vos santés. Usez de toutes les dispenses que la discrétion et la nécessité vous imposent. Cela est bon et voulu de Dieu, à la seule condition que vous aimiez bien les saintes observances que vous ne pouvez toujours tenir, et que vous désiriez leur plein épanouissement lorsque vous pourrez en avoir la joie.

» Je regarde l'avenir avec de grandes espérances, avenir lointain pour nos impatiences, mais avenir certain et préparé par vos peines et vos prières. Un jour la Sainte Eglise aura, à Chachapoyas, un magnifique centre de vie canonique et Dieu donnera des saints. En attendant, chers fils, ostium apertum est magnum, et il y a aussi adversarii, ce qui est la marque des œuvres voulues de Dieu...

» Toute l'attention est maintenant tournée vers la France, où la persécution est depuis hier déclarée avec le caractère de la plus haineuse violence ...

Si l'on nous chasse décidément de France, il faudra courir à vous et au Canada, sauf à revenir en France après la tempête et après avoir fait grandir nos maisons d'outre-mer, comme firent, au moment de la Révolution de 93, les Cheverus, les Dubourg, etc., qui fondèrent, pendant l'orage, l'Eglise des États-Unis et, la laissant bien vivante et forte, vinrent refaire l'Eglise de France. »

Comme s'il redoutait que ses fils ne se prêtassent point aux adoucissements de la règle, Dom Gréa insistait là-dessus, dans une lettre à Dom Delaroche, du 8 juillet 1906 : « Croyez que l'élasticité nécessaire dans les observances doit être largement appliquée aux circonstances, et surtout aux

fondations. Voyez la règle de saint Benoît, et comment les Bénédictins ont pu évangéliser l'Europe sous cette règle : ils s'adaptèrent bien assurément aux nécessités du laborieux et indigent apostolat. Usez des mêmes moyens. Il est clair que vous ne pouvez encore garder, dans vos fondations, l'abstinence entière. Vous n'avez pas de poisson : cas de force majeure. Soyez large aux dispenses. L'important est qu'on les accepte comme nécessité transitoire, et qu'on ait l'intention de reprendre toutes les régularités quand la chose deviendra possible, sans en désespérer jamais. Plus tard tout se fera... Quand votre pays sera (davantage) en relation avec le reste du monde, les ressources alimentaires y parviendront. Puis, le nombre vous sera donné, qui rendra facile ce qui est impossible dans la nécessité de faire à trois l'œuvre de douze. Nos Pères ont été héroïques dans cette première période. Dieu récompensera leur héroïque pénitence, qui dépasse de beaucoup ce que nous faisons ici. Mais, cher fils, ne laissez pas leurs forces se consumer, et donnez largement l'usage des aliments gras, etc., ramenant tout à une mesure qui ne rende pas la vie plus dure qu'elle ne l'est ici avec toutes nos ressources. Je dis cela sans préjudice des dispenses particulières, qui demeurent un champ distinct pour les individus et pour les diverses circonstances. »

Pendant que l'institut s'étendait de la sorte au Canada et s'implantait dans l'Amérique latine, la France, « au prix de précautions et de privations qui ont leurs dangers, surtout celle des correspondances », ainsi que l'écrivait Dom Gréa¹⁷², gardait, pour le moment, les positions acquises, et même comptait deux fondations nouvelles, en 1906 : Beuvry (diocèse d'Arras) et Paris Saint-Ouen.

Mais, dans la suite, Dom Gréa fut d'avis de décliner des offres de fondation faites par l'archevêque d'Aix et par les évêques de Soissons et de Versailles : « En principe, je ne puis oublier une des dernières recommandations que m'adressa le vénéré P. Desurmont : « Concentrez-vous. » Il était très opposé à l'acceptation, si séduisante fut-elle, des fondations alors que tous nos divers groupes n'étaient pas complétés et mis à l'état normal. J'avoue que, cédant à la pression et aux instances, j'eus le tort de manquer à cette salutaire recommandation à l'Alberta et à la Saskatchewan. Aujourd'hui il s'en faut de beaucoup que nos résidences d'Europe soient toutes établies avec un personnel normal, c'est-à-dire conforme aux exigences de la vie commune et proportionné au travail¹⁷³. »

A la date où il traçait les lignes qui précèdent, Dom Gréa pouvait formuler un avis ; il n'avait plus le gouvernement de la congrégation. Sur lui, et sur elle, était venue la grande épreuve.

V. LA GRANDE ÉPREUVE (1906-1912)

« Amené à raconter des événements douloureux¹⁷⁴ pour celui dont nous crayonnons la Vie, nous commençons par déclarer que nous ne mettons en cause les intentions de personne. Le jugement, le soupçon même à cet égard, ne nous sont pas permis¹⁷⁵ »

¹⁷² A Dom Casimir, 14 septembre 1907.

¹⁷³ A Dom Delaroche, 8 janvier 1910.

¹⁷⁴ Cf. Dom GRÉA, Mémoire, [Sellières], 13 p. (déposé en 1915, à la Congrégation des évêques et réguliers).

Note additionnelle, (relative au Canada), 7 p. - Dom Paul BENOÎT, Ce qu'a été et ce que demande à tre Notre-Dame de Lourdes, 1909 ; La grande épreuve (manuscrit daté du 10 janvier 1910) ; Observations sur trois lettres du R. P. Dom MOQUET (manuscrit, 1910).

Le jeune Dom Paul Benoit (1883-1912), 110 p. (imprimé à Lyon en 1916, et « destiné non à la publicité, mais à la discrétion du foyer de notre famille », écrivait Dom Gréa ; cf. ses lettres à Dom Blin, 24 mai et 8 juin 1916). - Dom Arsène BLIN, Notes intimes de 1906 à 1913 (manuscrit). - Dom MOQUET, Trois lettres (manuscrit) ; Réponse (au Mémoire de Dom Gréa) présentée à la S. Congrégation (manuscrit). - Bref Salutaire maxime de Pie X, dans BCRIC., avril 1938, p. 49-56.

¹⁷⁵ Chanoine GRÉVY, Dom Adrien Gréa, p. 48.

Ces mots du chanoine Grévy, l'auteur de ce livre les cite volontiers et les fait entièrement siens. Il se propose, non de raconter par le menu toute l'histoire de la grande épreuve de Dom Gréa, mais seulement d'en esquisser les faits principaux, assez pour comprendre les décisions romaines et lire plus à fond dans l'âme du fondateur. « Si vous tenez à connaître ce que vaut un homme, a dit Lacordaire, mettez-le à l'épreuve, et, s'il ne vous rend pas le son du sacrifice, quelle que soit la pourpre qui le couvre, détournez la tête et passez : ce n'est pas un homme¹⁷⁶. »

Nous verrons si Dom Gréa sut rendre « le son du sacrifice ».

Dom Gréa voua sa vie à la restauration de l'ancienne vie canonique.

En accordant le décret de louange à l'institut fondé par lui pour atteindre ce but (1876), la Congrégation des évêques et réguliers avait ordonné de conformer les constitutions à celles des antiques instituts de chanoines réguliers : *constitutiones concinentur quoad substantiam desumendo ex aliqua veteri canonicorum regularium congregatione*.

Dans ce dessein, comme l'a expliqué Dom Gréa, on s'attacha « fidèlement à l'antique tradition des célèbres congrégations de Saint-Victor, de Saint-Ruf, de Semprigham.

» C'était, sous la règle de saint Augustin, qui prescrit l'absolue pauvreté de la vie commune, et la discipline tracée par saint Benoît et adoptée par tous ces anciens instituts : 1° La vie liturgique et le chant de l'office dans son intégrité, selon ce que dit saint Thomas des chanoines réguliers : *proprie destinantur ad cultum divinum*.

2° Les abstinences et les jeûnes qui leur étaient généralement communs avec les disciples de saint Benoît.

3° Comme forme organique, l'établissement local de collégiales ou maisons majeures religieusement confédérées et dont dépendent les maisons moindres, simples obédiences qui en sont détachées, forme fédérative des anciennes congrégations canoniques, imposée à tous les chanoines réguliers par le pape Benoît XII.

» Dans cette discipline tout était traditionnel; rien ne fut inventé comme dans la fondation d'un ordre nouveau ; tout fut recueilli des anciens instituts canoniques et, suivant le conseil du grand cardinal Caverot, on ne voulut pas faire autrement et mieux que les saints.

» On embrassa donc cette discipline, et elle fut proposée, non pas aux appréciations diverses de chacun, mais à l'acceptation libre, simple et intégrale, de ceux qui s'y croiraient appelés et s'y voudraient engager¹⁷⁷ ».

Le décret d'approbation de l'institut (1887) encourageait à poursuivre ce qu'on avait entrepris : *pergant igitur in finem sibi propositum magis magisque assequendum incumbere*. En même temps, il réclamait une « nouvelle et plus complète rédaction » des statuts soumis à l'examen du Saint-Siège. Une lettre de la Congrégation des évêques et réguliers à l'évêque de Saint-Claude spécifiait que la première rédaction, par trop rudimentaire - *vix larvam præ se ferunt constitutionum* -, devait être complétée sur huit points, dont le premier était celui du but de l'institut. Mais aucune modification n'était demandée « ni quant aux observances liturgiques et pénitentielles, ni quant à l'organisme des collégiales et de leurs dépendances¹⁷⁸ ». Dom Gréa pouvait donc croire que ce qu'il considérait comme l'essence même de sa restauration de la vie canonique était définitivement acquis.

Pour quelles raisons différa-t-il d'arrêter le nouveau texte des constitutions qui lui avait été demandé Mgr Caverot et Mgr Mermillod lui avaient dit : « Rien ne presse ; une expérience plus prolongée vous permettra de les rédiger avec plus de prudence et de lumière. » Ce retard, sans doute, n'était pas heureux¹⁷⁹, en dépit des motifs allégués par les conseillers de Dom Gréa pour

¹⁷⁶ LACORDAIRE, 61e conférence, Œuvres, Paris, 1861, t. IV, p. 229.

¹⁷⁷ Dom GRÉA, Mémoire, p. 3-4.

¹⁷⁸ Mémoire, p. 4.

¹⁷⁹ Chanoine GRÉVY, Dom Adrien Gréa, p. 49.

exclure toute hâte : lui, un « romain » authentique, s'il en fut, un des plus ardents défenseurs du Saint-Siège et des prérogatives pontificales, s'exposait à pas et pour avoir peu de souci des Congrégations romaines.

Enfin, le 2 avril 1906, Dom Gréa vint à Rome pour y apporter les constitutions attendues. Son travail n'était pas encore achevé de tous points mais il se déclarait « prêt à donner le développement et les explications que la S. Congrégation pouvait désirer, comme étant seul au courant des origines de la fondation, des difficultés et des expériences qu'elle avait traversées¹⁸⁰ ».

Or, le mois précédent, la maison romaine des chanoines réguliers, à la fois procure et maison d'études, sise au Janicule, avait eu la visite canonique prescrite par Pie X dans toutes les communautés religieuses de Rome. Le visiteur, Mgr Luigi Morando, évêque élu de Brindes, approuva des adoucissements notables à la règle, introduits à l'insu du fondateur.

Bientôt après, la Congrégation des évêques et réguliers ordonna la visite de toutes les maisons de l'institut.

« Notre bon cardinal protecteur (le cardinal Vivès) a dit, écrivait Dom Gréa, que la Sacrée Congrégation, saisie de la demande d'approbation des constitutions, a voulu être renseignée sur notre situation actuelle¹⁸¹. »

Le visiteur fut le P. Raphael Delarbre d'Aurillac, franciscain, provincial d'une des deux provinces franciscaines de France, alors résidant à San Remo (Italie). Il s'adjoignit, pour la visite des maisons du Canada, le P. Marie-Colomban Dreyer, provincial de l'autre province, qui résidait ordinairement à Québec.

Le P. Marie-Colomban constata- ce sont ses termes - « l'attachement de tous aux constitutions, aux traditions des anciens et à la personne du vénéré fondateur¹⁸² ». Quant au P. Raphael, très bienveillant, le résultat de sa visite, d'après un entretien qu'il eut alors avec Dom Arsène Blin, « était que Dom Gréa demeurerait à la tête de sa congrégation avec un conseil¹⁸³ ».

Dom Gréa était à la confiance. Il écrivait : « Nos constitutions sont toujours in via longa, ut solet.

Je ne crois pas, d'après ce qui m'a été dit, qu'elles rencontrent des difficultés sérieuses¹⁸⁴. »

Il se trompait. Le 26 janvier 1907, fut rendu le décret suivant : « Attendu les circonstances où se trouve l'institut des chanoines réguliers de l'Immaculée Conception. Attendu le grand âge du Rme Père abbé Adrien Gréa, fondateur et supérieur général du dit institut, d'où l'on peut craindre que peut-être, avec le temps, par l'affaiblissement du corps, il ne puisse plus remplir la charge de supérieur avec le soin et la vigueur qu'il y a apportés jusqu'ici, d'autant plus qu'il se trouve des maisons de la congrégation dans les régions éloignées de l'Amérique. Comme il paraît opportun que, pendant que le méritant fondateur est encore valide, un de ses principaux disciples acquière l'expérience du gouvernement de tout l'institut. Notre Très Saint-Père le pape Pie X, dans l'audience accordée, le 26 du présent mois, au cardinal soussigné, préfet de la Sacrée Congrégation des évêques et réguliers, a ordonné que le révérend Dom Augustin Delaroché soit nommé, comme par la teneur du présent décret il est nommé, vicaire général ad nutum Sanctae Sedis, avec le pouvoir de régir le dit institut. Aidé d'assistants généraux selon les prescriptions canoniques, sauf cependant le privilège de la préséance en faveur du Rme Abbé Gréa et exception faite pour les cas de fondation et de suppression de maisons et d'admission des membres à la profession perpétuelle, dans lesquels cas l'avis du fondateur devra être demandé. » Dom Gréa fut bouleversé par la lecture du décret.

¹⁸⁰ Mémoire, p. 8-9.

¹⁸¹ A Dom Pierre Duval, 12 juin 1906.

¹⁸² Note additionnelle, p. III.

¹⁸³ Sur le rôle du P. Raphaël, voir des renseignements intéressants dans le livre du R. P. Lucien DANÉ, Le T. R. P. Raphaël Delarbre d'Aurillac franciscain (1843-1924), Paris, [1936], p. 387-403.

¹⁸⁴ A Dom Casimir, 13 décembre 1906.

Le cardinal Ferrata, préfet de la Congrégation, atténua la peine en lui disant qu'on avait voulu le soulager et, pour cela, choisir « l'homme de sa droite, le religieux qui avait toute sa confiance, son fils et l'appui de son cœur et de sa pensée¹⁸⁵».

Dom Delaroche, entré chez les chanoines réguliers à l'âge de 40 ans (1889), était devenu, en effet, comme « le bras droit »¹⁸⁶ de Dom Gréa qui en avait fait le maître des novices et le prieur claustral de Saint-Antoine, puis d'Andora.

Un certain temps, Dom Gréa put se bercer de l'espoir que Dom Delaroche serait le continuateur : de son œuvre telle quelle. Et même, un peu hypnotisé par le passage du décret sur l'opportunité de préparer, du vivant du fondateur bien méritant, un supérieur expérimenté, il ne s'était pas rendu assez compte que la suite du décret lui donnait un remplaçant, non un aide.

Aussi écrivait-il à ses fils du Pérou : « Je vous adresse une communication qui vous comblera de joie. Le Saint-Siège a nommé Dom Marie-Augustin vicaire général de notre institut. Je vous envoie la circulaire par laquelle j'ai annoncé cette heureuse nouvelle à toutes nos maisons. Cette mesure a été prise absolument à l'insu de Dom Marie-Augustin ... Priez toujours, mes bien-aimés fils, pour l'affaire de nos constitutions, affaire lentement conduite, comme il est d'usage à Rome. »

Cette lettre - que suivent quelques lignes affectueuses (en espagnol) de Dom Delaroche, ce qui semble indiquer un parfait accord avec Dom Gréa, est datée inexactement, semble-t-il, et par inadvertance, du 11 février 1907, car la circulaire mentionnée porte la date du 2 mars. La circulaire, en tout cas, présentait les choses en ces termes : « Vous ne pouvez l'ignorer, mes chers fils, d'une part la direction générale de notre congrégation, aujourd'hui si étendue, devient chaque jour plus laborieuse, et, d'autre part, mon âge, quelle que soit la santé que Dieu me conserve par vos prières, m'invite à chercher des appuis. Le Saint-Siège, dans sa paternelle sollicitude, dont je suis grandement touché et reconnaissant, vient à mon secours et au votre ... Ayant sa résidence plus ordinaire à Rome, (Dom Augustin) abritera notre institut sous l'immédiate protection, les directions et les bénédictions apostoliques. »

L'illusion de Dom Gréa sur le rôle de Dom Delaroche tomba vite. Celui-ci, par une circulaire du 20 mars, déclara que le Saint-Siège lui avait « imposé la croix de la supériorité » ; qu'il résiderait à Rome « conformément aux règles imposées désormais aux ordres religieux », qu'il serait assisté dans son gouvernement par quatre conseillers.

Et, pour couper court aux doutes subsistant malgré tout, devant cette mesure inattendue, le 6 mai, la Sacrée Congrégation des évêques et réguliers prononça que « le suprême et unique supérieur, auquel appartenait le droit et le devoir de gouverner l'institut selon les règles du droit, était le vicaire général » ; Dom Gréa ne conservait qu'une préséance d'honneur et la faculté d'exprimer un avis purement consultatif dans les deux cas précisés par le décret du 26 janvier. Bien plus, la Congrégation avertissait le vicaire général qu'il avait « la charge d'exécuter le commandement ancien de corriger les constitutions selon les observations données expressément et selon les normes publiées pour les instituts du même genre, et de les soumettre à un nouvel examen du Saint-Siège ». Il ne s'agissait plus seulement de compléter les constitutions, *nova et magis completa redactio*, mais de les corriger, emendandis.

Dès lors, un ami, le P. Desqueyroux, dominicain, avait cru la cause de Dom Gréa définitivement compromise. « Le Rme Père, si complet par ailleurs, si vertueux, si saint, a eu le grand tort d'avoir un gouvernement trop personnel ; en second lieu, d'attendre trop longtemps pour présenter au Saint-Siège ses constitutions ; enfin, de ne pas tenir assez compte, en fait, de la législation actuelle de l'Eglise. On ne le lui pardonne pas. Joignez à cela les plaintes de ceux qui trouvaient, à tort ou à raison, excessives les exigences de la règle.

¹⁸⁵ Mémoire, p. 8.

¹⁸⁶ BCRIC., février 1936, p. 21. Voir, p. 18-24, la notice sur Dom Delaroche.

» Je ne puis m'empêcher de penser à saint Alphonse de Liguori et aux mérites qu'il a acquis dans des difficultés analogues¹⁸⁷. »

D'autres griefs étaient articulés : oubli du droit canon, innovations liturgiques, et même illuminisme¹⁸⁸ et affaiblissement de l'intelligence.

De ces reproches les derniers, à coup sûr, étaient les moins fondés. Dom Gréa possédait toujours et conserva jusqu'au bout une vigueur et une netteté d'esprit, une fraîcheur et une sûreté de mémoire parfaites.

Pour le reste, le chanoine Grévy constate que « le fondateur se regardait comme le vrai père de son institut et de chacun de ses membres. En conséquence, il gardait pour lui seul tous les soucis, les embarras, les inquiétudes ; mais il en résultait qu'il les consultait peu, et n'acceptait pas facilement leurs observations ...

» Il semblait aussi ignorer ou méconnaître certains détails secondaires du droit ecclésiastique actuel et de la pratique des tribunaux romains. C'était assurément une lacune et un tort¹⁸⁹. »

Encore le tort était-il singulièrement atténué par les circonstances. Le principal grief fut d'avoir conféré les ordres moindres à ses religieux. Or, il avait cru que le titre d'abbé lui donnait ce droit, s'appuyant sur des faits qui lui paraissaient authentiques et légitimes, et sur la forme du rescrit d'érection de Saint-Antoine en abbaye et de sa nomination comme abbé. Une partie notable des consultants de la Congrégation furent de son avis : parmi eux, l'un des plus autorisés, le P. Pie de Langogne.

En cela, comme dans certains usages introduits au chœur, tel le chant de la généalogie du Christ en la nuit de Noël¹⁹⁰, Dom Gréa aurait renoncé à sa manière d'agir sur un simple mot de Rome, lui qui avait affirmé si hautement les prérogatives du pouvoir pontifical et les grands principes du droit canonique et de la liturgie traditionnelle.

Le texte des nouvelles constitutions, préparé par le vicaire général et son conseil, fut communiqué à Dom Gréa. Huit jours lui étaient donnés pour remettre des observations par écrit. Il le fit au terme fixé, mais en vain. Le votum du consultant de la Congrégation, approuvé à l'unanimité, qualifia d'excessives, et de retour mal compris à l'antiquité chrétienne, les observances concernant l'office et le jeûne, et de défectueuses la notion du clergé paroissial ramené à la vie canonique et l'organisation des maisons majeures dans une congrégation à vœux simples, comme l'était celle de Dom Gréa.

Le dimanche 11 octobre 1908, le cardinal protecteur Vivès se rendit à la maison du Janicule, et promulgua les nouvelles constitutions, approuvées la veille, pour sept ans, par le pape Pie X.

« Il ajouta, rapporte Dom Blin, dans ses Notes intimes, que nos premières constitutions étaient un embryon, et que, d'ailleurs, il en est toujours ainsi dans les commencements ... Puis, il nous dit avec quelle docilité nous devons accepter du Saint-Siège la loi qu'il nous donne, le respect que nous devons conserver à notre vénérable fondateur, mais que nous ne devons plus traiter qu'avec le Très Révérend Père vicaire général, qui a seul l'autorité pour gouverner l'institut. C'était, de fait, la déposition de Dom Gréa. »

Par une circulaire « aux Rév. Chanoines réguliers de l'immaculée Conception », datée du même 11 octobre, le cardinal protecteur envoyait le texte authentique des constitutions nouvelles, et demandait de les observer fidèlement.

¹⁸⁷ Au chanoine Grévy, 9 décembre. Dans cette lettre le P. Desqueyroux, absent de Rome depuis six mois, se réfère à ce qu'il avait entendu dire avant son départ.

¹⁸⁸ « Toujours le thème que je suis un illuminé », écrira-t-il à Dom Blin, le 2 janvier 1914.

¹⁸⁹ Chanoine GRÉVY, Dom Adrien Gréa, p. 42-44.

¹⁹⁰ Notons que le chant de la généalogie du Christ, en usage à la cathédrale de Saint-Claude avant l'adoption, par Mgr Mabile, de la liturgie romaine, lui avait été rendu par Rome, à la demande de Mgr Nogret. Cf. [CHÈRE], Le grand séminaire de Lons-le-Saunier, p. 131-132.

Quatre ans plus tard, le 5 décembre 1912, le temps assigné pour l'expérience des nouvelles constitutions était réduit. Les constitutions devenaient définitifs ; seuls quelques articles étaient corrigés ou complétés. Un second décret, du même jour, instituait Dom Delaroche supérieur général pour douze années. Le 11 février suivant, le bref *Salutare maxime* de Pie X donnait à cette approbation définitive une forme solennelle.

VI. DOM GRÉA DEVANT L'ÉPREUVE

Ce que Dom Gréa fut devant l'épreuve nous est connu par d'admirables lettres, qui nous laissent l'embarras du choix.

Après la nomination du vicaire général, il écrivait au chanoine Grévy-, le 24 mai 1907 : « Ma personne et ce reste de Vie sont quantité négligeable ; mais ce qui est important c'est l'avenir de l'institut, le maintien de son esprit et de son objet. Il y faut absolument la décentralisation, l'autonomie locale qui lui est nécessaire et essentielle. J'espère que de ce douloureux choc sortira ce résultat assuré. »

Le 10 juin 1907 : « Il me semble que Dieu, en permettant cette épreuve, a le dessein d'attirer peu à peu l'attention de Rome sur l'institut canonique et ce qu'il a de spécial dans l'état religieux et au service de l'Eglise... Quant à ma personne, cher véritable ami, cette épreuve m'est une grâce à laquelle je dois répondre. Il est nécessaire de dégager notre âme de toute satisfaction personnelle dans les œuvres auxquelles Dieu nous emploie. Il faut que notre personnalité disparaisse, pour qu'elles soient les œuvres et la gloire de Dieu seul. C'est là ce que Dieu me demande et ce qui me préparera à l'éternité ; aidez-moi, cher et bien cher, dans ce travail. Sans doute, il y faut sentir les agonies, mais unies à l'agonie de Jésus et à son acquiescement qui fut le salut du monde. »

Le 26 mars 1908 : « Mon bien-aimé, très éprouvé ami, donnez-moi une part aux mérites de vos souffrances. Aidez-moi à vaincre les tentations de tristesse, de personnalité lésée, de cœur blessé, de prévisions douloureuses, etc., qui m'obsèdent et viennent de l'esprit des ténèbres. Je crie à tous : « Confiance en Dieu qui a déclaré sur nous sa volonté ! » Je dois défendre en moi-même me cette confiance, dont l'abandon serait une affreuse impiété et une ingratitude. »

Le 26 avril 1908 : « Je vais me rendre à Rome ... J'espère que, par la protection de la Très Sainte Vierge, ce voyage sera utile, quand bien même je ne pourrais que mettre en suspens les décisions dont la menace jette le trouble dans mes meilleurs fils. Cette dure épreuve doit me préparer à la mort. Que j'apprenne à me détacher de tout ce qui passe, de tout moi-même !... Que je pardonne, afin d'obtenir le pardon ; mais, en même temps, que je donne tout ce qui me reste de vie au service de l'œuvre à laquelle Dieu m'a appliqué et aux âmes qui, en entrant en religion, m'ont confié leur avenir éternel ! »

Dom Gréa partit pour Rome. Il avait demandé au chanoine Grévy, par une lettre du 18 avril, un mémoire pour lequel il lui avait soumis une sorte de canevas, dans la pensée que ce témoignage d'un étranger, qui avait assisté aux commencements et à la suite des progrès de l'institut, aurait « une autorité très grande ».

Malgré l'« excellent travail » du chanoine Grévy¹⁹¹, malgré les observations écrites et les démarches orales de Dom Gréa, les constitutions nouvelles étaient promulguées le 11 octobre 1908.

En les recevant, Dom Gréa fut accablé. Il écrivit au cardinal Vivès : « Votre éminence ne peut douter de ma soumission ; mais je ne puis lui dissimuler que par la nouvelle constitution est abolie, dans ses points essentiels, l'œuvre à laquelle je suis voué depuis cinquante années. Je me retire dans la prière et le silence. »

¹⁹¹ Lettre de Dom Gréa au chanoine Grévy, datée de Rome, 6 mai 1908

Une lettre, écrite le 27 octobre 1908, à Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, explique-la précédente : « Voilà que tout à coup, et alors que J'avais lieu de croire avoir été entendu et devoir l'être encore, nous arrive, comme un coup subit, la nouvelle constitution qui abolit notre œuvre dans ses points essentiels, qui sont :

1° l'organisation des maisons majeures et leur situation de collégiales cléricales placées dans la hiérarchie diocésaine et reliées entre elles par une simple et sainte fédération ;
 2° la célébration de la sainte liturgie dans son intégrité et ses saintes veilles de la nuit ;
 3° la pratique de la pénitence traditionnelle formulée dans la vie cénobitique de l'ordre canonique. Tout cela contredit le passé de quarante-trois années d'encouragements reçus du Saint-Siège et de l'épiscopat, et les directions formelles données dès l'origine : constitutiones concinnentur quoad substantiam desumendo ex aliqua veteri canonicorum regularium congregatione. »

Le 25 octobre, il écrivait à Dom Benoît : « Bien-aimé Père, mon vrai fils, mon vrai frère, voici l'agonie ! Notre-Seigneur nous dit : Potestisne bibere calicem quem ego bibiturus sum ? Il a voulu boire ce calice au jardin. Il a voulu porter en sa personne tout ce que, dans une mesure moindre, devaient porter ses élus : la crainte, coepit pavere ; les dégoûts, tædere ; les tristesses, contristari et mæstus esse, jusqu'à la sueur de sang. Dans ses tristesses, il sentait les délaissements, les défections, les trahisons, les reniements. Affectus nostros participando curabat, dit saint Léon. Il a voulu être soutenu par la vue de sa résurrection et du triomphe de son Eglise.

» Dieu, dans sa bonté, a voulu, à l'heure même où je recevais ce coup (j'étais à Paris), me conduire auprès de Mgr de Chalons (Mgr Sevin), un véritable ami. Ce saint ami m'assure que de cette mort sortira la résurrection, et que cela se fera selon la primitive observance ... L'œuvre n'est pas la mienne mais celle de Dieu. Dieu ne se rétracte pas. « Je suis sûr de Dieu », disait la vénérée mère Chapuys, de la Visitation. Que mes fils lisent dans mon cœur ; ils y liront : « Confiance ! » Que la prière soit notre soutien ! Que Dieu soit notre lumière ! Je vois notre congrégation entre les mains de Dieu, qui veut la purifier de tout élément humain. Quand Dieu demande le sacrifice de la mort, il veut faire renaître et vivre. Nisi granum frumenti mortuum fuerit ... Mortui estis, et vita vestra est abscondita cum Christo in Deo. Cette grâce ne pouvait pas faire défaut notre congrégation ; elle est la marque et le sceau de Dieu en elle. »

Toutes les lettres de cette époque expriment les mêmes pensées. Toutes commentent de même le Nisi granum frumenti: « Il est bon que la mort du grain de froment passe sur lui pour lui donner la fécondité. Traversons cette épreuve : exspecta, exspecta,¹⁹². »

Tous les fils de Dom Gréa n'imitèrent pas sa constance. Il y en eut pour dire, avec les disciples d'Emmaüs : « Nous espérons, mais nous n'espérons plus : sperabamus. » Plusieurs quittèrent l'institut, où ils ne croyaient plus trouver ce qu'ils avaient voué dans la vie religieuse, et entrèrent dans le clergé séculier. Ce fut le cas, en particulier, des religieux de deux maisons de Suisse (1907), de deux maisons de Prince-Albert et de Saint-Albert dans l'ouest canadien (1908), du groupe de Saint-Ignace de Nominique dans l'est canadien. Dom Benoît et ses compagnons de Notre Dame de Lourdes avaient, avec l'encouragement de Dom Delaroche, demandé à Rome la faveur de conserver la règle ancienne et de passer sous la juridiction exclusive de l'ordinaire. La Congrégation des évêques et réguliers rejeta leur recours par un décret du 7 janvier 1909 ; elle leur interdisait de semblables démarches à l'avenir, et autorisait quiconque ne voudrait pas observer strictement les constitutions nouvelles à chercher un évêque bienveillant qui les recevrait dans son clergé. A la suite d'incidents pénibles, dix religieux se sécularisèrent en 1912.

De ses « anciens fils et confrères », Dom Gréa écrivait : « Je les retiens, dans la situation de crise provisoire que nous traversons, autant que je le puis. Tous ne m'ont pas écouté. Mais, quelque

¹⁹² A Dom Casimir ; 14 novembre 1909. Cf. Sur les sécularisations du Canada, cf. Note additionnelle, p. III-VII.

calomnie que l'on puisse soulever contre moi, je crois pouvoir affirmer que mes lettres, que l'on peut faire venir toutes à Rome, sont verbum irreprehensibile¹⁹³. »

Et, plus tard : « Hélas ! Malgré mes efforts, plusieurs ont quitté l'institut et cédé aux demandes des évêques (au Canada) et aux difficultés. Je ne puis cesser de les aimer et de prier pour eux. Que Dieu leur ouvre de nouveau ce qu'ils ont autrefois goûté auprès de son cœur !...

» Je ne puis confier à l'écriture tout ce qui m'est montré dans le mystère du grain de froment qui prépare la moisson par l'ensevelissement, du fer qui passe par le feu pour devenir l'épée ... Oh! Comprenons le mystère de la croix : la croix est la grâce la plus précieuse, la plus puissante, la plus féconde. Dieu nous l'offre comme le plus excellent présent de son cœur. Ne la repoussons pas ; embrassons-la dans la tendre union à Celui qui a voulu y mourir pour nous¹⁹⁴ »

A cette division des esprits Dieu ne donnerait-il pas un remède ? Dom Gréa y comptait. « Il y a, chez nous, des âmes si saintement ferventes ! Ce remède sera peut-être une séparation, ou une certaine élasticité permettant des différences locales telles que les avait prévues le pape Benoit XII, ce grand réformateur de l'ordre canonique¹⁹⁵. »

Cette idée un peu vague prit corps de plus en plus, et s'exprima par un Mémoire que dom Chautard, abbé de Sept-Fons, se chargea de faire présenter au cardinal Vivès après l'approbation définitive des constitutions nouvelles (5 décembre 1912).

Dom Gréa y caractérisait « la douloureuse situation » des membres de l'institut.

« Les uns, cédant aux menaces qu'attirait sur eux l'expression de leurs désirs et de leurs regrets, sont rentrés dans le siècle, prêts à reprendre, dès qu'ils en auront la liberté, leur premier genre de vie, s'y engageant même par des vœux dans le secret de leur conscience. D'autres, demeurant encore dans le nouvel institut, mais d'un esprit différent, souffrent et attendent, contraints à un ordre de choses et à un genre de vie différents de ce qu'ils ont embrassé et pratiqué pendant plus de quarante années. On ne peut se dissimuler le profond mal-aise, que leur présence même ne peut qu'entretenir, et qui existe dans une congrégation où deux esprits différents d'idéal et d'aspiration, disons mieux, différents de vocation, sont contraints à demeurer associés sous un gouvernement imposé, accepté par les uns et subi par les autres.

» Hâtons-nous de le déclarer, tous professent le plus profond respect pour l'autorité et la sagesse du Saint-Siège dans les mesures qu'il a prises, mais c'est de lui qu'ils attendent le secours.

» Le remède à la situation présente serait la séparation des deux genres de vie qui forment des aspirations si diverses dans les âmes.

» Nous ne demandons nullement qu'il soit en rien dérogé aux approbations données à l'institut dont le T. R. P. Delaroché a été constitué le chef et le supérieur.

» Nous sollicitons seulement la liberté pour ceux qui s'en sont séparés ou qui, étant d'un esprit différent, s'y sentent déplacés, de reprendre, en dehors de cet institut, leur ancienne vie religieuse, telle qu'elle ressort du décret de louange de Pie IX, du décret d'approbation du 12 mars 1887 et du décret d'érection de l'abbaye de Saint-Antoine.

» Qu'il leur soit permis de renouer leur vie à ce point de l'histoire que nous avons exposé, et à reprendre, pour l'avenir, l'ancienne carrière où ils étaient entrés, et telle qu'elle leur était proposée jusque-là !...

» Rien, d'ailleurs, n'est plus conforme aux traditions du Saint-Siège à l'égard des instituts religieux. Jamais on n'a accusé les religieux qui ont embrassé, dans les ordres établis, une vie plus sévère ou différente, de manquer de respect pour l'autorité du Saint-Siège dans son approbation d'observances diverses ou moins austères. Ces séparations n'ont jamais eu d'autre raison d'être

¹⁹³ A Dom François Carre, 12 septembre 1909.

¹⁹⁴ A Dom Casimir, 17 janvier 1911.

¹⁹⁵ Au cardinal Vivès, lettre non datée mais, semble-t-il, de la fin de 1908.

que la sainte liberté des aspirations et des vocations différentes, liberté sainte .que l'autorité du Saint-Siège a toujours abritée, bénie, protégée et garantie de sa paternelle sollicitude ¹⁹⁶ ».

Combattue par un mémoire de Dom Moquet, assistant du supérieur général, la supplique de Dom Gréa n'eut pas de suite.

Une lettre de Dom Gréa, antérieure à son Mémoire et où il reprenait, une fois de plus, le *Nisi granum frumenti* évangélique, résume à merveille tous ses sentiments au cours de la grande épreuve.

« Bien cher vrai fils et frère,

» Notre Dieu ne nous a pas trompés dans notre sainte vocation et dans l'œuvre du renouvellement de l'institut canonique. Nous avons reçu tant de gages et de signes de sa sainte volonté que nous ne pouvons, sans manquer à l'amour qu'il nous a témoigné en nous confiant cette œuvre, mettre en doute son dessein ou nous abandonner au découragement.

» C'est le grain de froment, tendre d'abord et semblable à une faible goutte de lait ; il est couvert et gardé au dedans de l'épi naissant lui-même par de délicates pellicules, et défendu au dehors par les pointes dont l'épi est peu à peu armé dans sa croissance. Il est, dans cet épi, élevé au-dessus du champ comme en honneur. Puis, quand il est mur, il est tout à coup dépouillé de tout ce qui l'avait protégé, *nudum granum* ; mis à nu, il faut qu'il tombe de la hauteur où le soleil le visitait de ses rayons, qu'il soit foulé, qu'il meure, *nisi mortuum fuerit*, afin de revivre et de donner l'abondance et la fécondité de la moisson.

» A son berceau, notre institut était entouré, par la maternelle bonté de Dieu, des soins délicats des grands serviteurs de Dieu, les Pères Giraud et Desurmont, Mgr d'Hulst. Il était protégé, au dehors, par l'élite de l'épiscopat, les cardinaux Caverot, Mermillod, Pie, et trente-deux évêques, élite du concile du Vatican. Il était élevé, comme en honneur, par les encouragements, les éloges, les bénédictions des souverains pontifes. Aujourd'hui tout cet ensemble d'appuis nous a été enlevé par la mort, *nudum granum*. Arrivés à cette heure de la maturité où nous devons rencontrer la mort, laissons-nous cacher dans cette mort où se doit accomplir le mystère de la vie renaissante, de la résurrection qui, effaçant tout l'humain, fera l'œuvre de Dieu purifiée et toute uniquement à Lui.

» A l'heure présente, nous ne voyons que des ruines ; mais Dieu nous demande une confiance inébranlable, une fidélité invincible, une patience persévérante jusqu'à l'heure où s'achèvera le dessein certain de Dieu.

» Il se fait dans toute l'Eglise, en Europe, un mouvement profond et comme un appel du Saint-Esprit, au fond des âmes sacerdotales, vers la vie monastique et religieuse, vers la vie commune liturgique et pénitente, du clergé des églises, auprès des évêques et à l'abri de leur hiérarchique autorité.

De tous côtés et chaque jour davantage, ces aspirations apparaissent. C'est une aurore. Hâtons, par notre prière et notre immolation présente, l'avènement du plein jour. »

Et, en post-scriptum : « Demain, quatre-vingt-quatre ans accomplis¹⁹⁷ ! »

Vraiment, voilà un beau langage ! A l'entendre, on songe à ces arbres aromatiques dont parlait le poète : Plus ils sont écrasés plus ils donnent d'encens.

VII. LES SYMPATHIES POUR DOM GRÉA

Les sympathies ne manquèrent point à Dom Gréa dans l'épreuve.

Chez les religieux, les plus réconfortantes furent celles de Dom Chautard, abbé de la Trappe de Sept-Fons, et de Dom Romain, abbé d'En-Calcat.

¹⁹⁶ Mémoire, p. 11-12.

¹⁹⁷ A Dom Casimir, 17 février 1912.

Parmi les évêques, Dom Gréa nommait, en 1909, le cardinal Luçon, de Reims ; Mgr Sevin, de Chalons-sur-Marne, qui ne devait pas tarder d'être cardinal archevêque de Lyon ; Mgr Monnier, évêque de Troyes ; Mgr Lobbedey, évêque de Moulins, bientôt d'Arras¹⁹⁸. Ce furent encore Mgr Déchelette, évêque d'Evreux, héritier de la pensée du cardinal Caverot ; Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface ; le cardinal Mercier, etc.

Entre tous se signala Mgr Sevin, actif, entreprenant ; il « est tout à nous », disait Dom Gréa¹⁹⁹.

Voici la lettre qu'il écrivit à Dom Gréa, le 25 octobre 1912, à la veille de sa translation à Lyon et presque à la veille de l'approbation définitive des nouvelles constitutions :

« Mon Révérendissime et très aimé Père,

» ... Point de hâte. Laissez Dieu marquer l'heure ; ce n'est pas à votre doigt à fixer l'aiguille du cadran.

» Ce que Notre-Seigneur veut de Votre Paternité, à l'heure actuelle, c'est la souffrance, c'est l'immolation sur la croix. Il vous a choisi pour être une victime, il a résolu de ne fonder votre institut que dans votre anéantissement douloureux. Dites : Fiat ! Fiat ! Rien autre, et rien de plus. Il n'y a jamais assez d'humiliations et de peines intérieures et extérieures pour une victime.

» Votre état est-il donc extraordinaire ? N'êtes-vous pas dans la condition habituelle des fondateurs, tout simplement ? Saint Jean-Baptiste de la Salle et saint François d'Assise n'ont-ils pas été rejetés par leurs fils ? Saint Joseph Calasanz et saint Alphonse de Liguori n'ont-ils pas été chassés de leur congrégation par l'autorité et les ordres du pape ?

» Il faut que les fondateurs soient des victimes.

Il convient donc que vous soyez la première des victimes de votre ordre et la plus grande.

» Mais, « tout périt, me dites-vous ; Andora ne peut plus qu'être fermé ». Oui, humainement tout est perdu. Mais, dans votre vocation, c'est la grâce des grâces, le gage le plus assuré de l'amour de Dieu pour vous et des bénédictions qu'Il destine à votre œuvre ; c'est la preuve qu'Il agrée votre plan de régénération du clergé paroissial. Vous êtes le grain de froment ; votre immolation est nécessaire à la fécondité de votre œuvre.

» Aimez ce que Dieu veut et bénissez-le, quoi qu'il arrive. Prenez la croix ; que votre amour pour elle et votre espérance grandissent avec l'épreuve !

» On a dit que la vie mystique se résumait en trois mots : prier, - agir - et souffrir.

» C'est vrai ; mais, pour vous, il suffit que vous souffriez. Vous voulez renouveler le clergé paroissial par votre institut, lui inspirer par les vôtres une nouvelle vie, une vie régulière. Avez-vous songé à la grandeur de la tâche assumée, aux fautes à expier, aux tiédeurs à combattre, aux lumières à obtenir, aux grâces à mériter ?

» Comment contraindre Dieu à répandre tant de biens 1 car tout dépend de sa grâce.

» Par votre vie de victime, par votre sacrifice :

Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi pro corpore ejus, quod est Ecclesia, cujus factus sum minister. Par votre vie de victime, mêlée à celle de beaucoup d'autres ; par votre sacrifice, associé à celui de plusieurs.

» Ayez sans cesse devant les yeux la fonction des victimes. Elle est triple.

1° Par rapport à Dieu, la victime est un sacrifice offert au Très-Haut ; il faut qu'elle soit, comme il arrive dans les holocaustes, entièrement immolée et détruite, afin d'adorer.

2° Par rapport à elle-même, le sacrifice de la victime est une transformation et une sanctification. En elle, plus rien de naturel ; tout y est transfiguré à Jésus-Christ sur la croix, avec lequel elle est attachée. Elle souffre, elle aime, elle s'abandonne.

3° Par rapport à ses frères, la victime se charge de leurs péchés, elle en porte la confusion, elle les expie dans la douleur.

¹⁹⁸ A Dom Casimir, 4 novembre 1909.

¹⁹⁹ Au chanoine Grévy, 26 avril 1908.

» Que sa dignité est sublime !

» Mais, sous ces trois aspects, il faut qu'elle souffre sur la croix.

» Comment ? Vis-à-vis de la croix quelle sera son attitude ?

» Elle peut ou bien accepter la croix, - ou bien demander la croix, - ou bien se procurer la croix.

Tollat crucem suam.

» Et vous, que faites-vous ? Vous vous procurez la croix par vos vœux, vos mortifications, vos jeûnes, vos veilles ..., pour honorer Dieu et sauver les âmes. C'est bien. -Vous la demandez, en faisant tous les jours au Seigneur l'acte d'abandon qui lui livre votre âme, votre corps, vos pensées, vos sentiments, vos désirs, le sang de vos veines, tout votre être, pour que Dieu fasse en vous ce que vous voulez, pour qu'Il vous donne telle part qu'Il voudra à sa sainte mort et à sa Passion. - Dieu vous a entendu : parmi toutes les croix possibles, Il vous a donné la plus cruelle, la plus lourde, la plus persévérante, la seule devant laquelle votre cœur pouvait défaillir. Acceptez cette croix, et dites à Dieu : Fiat voluntas tua ! Je ne dis pas : désirez-la ; je dis : acceptez-la, et soyez une des victimes qui rachèteront le clergé de France. Reprenez le vieux mot : Pati aut mori ! Pati et contemni pro te ! Pati, non mori !

» L'amour veut la souffrance. Plus vous vous rapprocherez du Cœur de Jésus, plus vous souffrirez. Mais aussi, plus vous presserez votre croix entre vos mains, plus il en sortira des grâces abondantes pour le clergé et pour les vôtres.

» La Vie de Bernadette, la voyante de Lourdes, vient de paraître. Comme cette âme privilégiée a aimé la croix !...

» Souffrir, mon Révérend Père, c'est mériter, c'est expier, c'est monter, c'est grandir. Courage donc ²⁰⁰ ! » Le cardinal Sevin ne se contenta pas d'encouragements de plume. Il eut avec Dom Gréa plusieurs entrevues, et il vit et consulta souvent Dom Benoît arrivé d'Amérique et nommé aumônier du Carmel d'Oullins. Dans son intrépidité indémontable, le cardinal conçut un projet hardi.

En 1915, il avait conseillé à Dom Gréa le voyage de Rome pour solliciter, avec Dom Benoît, la séparation des membres de l'institut qui se rattachaient à l'une ou à l'autre des deux tendances. La réponse de Rome fut négative. Peut-être la présence de Dom Benoît, religieux hors ligne, mais tout d'une pièce, enclin aux extrêmes, n'avait-elle pas aidé à obtenir gain de cause.

Cette voie fermée, le cardinal en essaya une autre. Il présenta au Saint-Siège, le 4 juillet 1915, une supplique en vue d'établir une nouvelle congrégation dans son archidiocèse. Cette congrégation aurait pour but de sanctifier le clergé des paroisses par deux moyens : la fondation d'un clergé régulier et celle d'un tiers-ordre de prêtres. Le clergé régulier reproduirait substantiellement la règle des chanoines réguliers « office canonial, veilles, jeûnes, etc., en les accommodant toutefois aux exigences des santés et du ministère paroissial, tel qu'il est aujourd'hui ». Le nouvel institut serait soumis à l'ordinaire de chaque diocèse, en ce qui concernait le ministère pastoral ; à l'intérieur, chaque maison vivrait sous la direction d'un supérieur régulier, conformément aux règles. Il n'y aurait qu'un noviciat par diocèse. La nouvelle congrégation prendrait le nom générique de chanoines réguliers et le nom spécifique de chanoines réguliers de saint Irénée (à Lyon). Quant au tiers-ordre de prêtres, il étendrait l'action du clergé régulier paroissial.

Jusqu'ici l'institut de Dom Gréa n'était pas nommé. Il l'est, à la fin de la supplique, dans les deux articles relatifs aux auxiliaires pour la fondation et au noviciat.

²⁰⁰ Cette lettre a été publiée, p. 7-10, dans une brochure de 12 p., imprimée à Sellières, sans autre titre que les mots Ave Maria, où Dom Gréa réunit, en 1916, « les précieux documents du zèle dont le grand cardinal... était ici-bas animé pour l'œuvre intégrale de notre institut ». Voir, p. 10-12, une autre lettre, de même style, datée de Lourdes, le 13 août 1913, et, p. 2-4, la supplique du 4 juillet 1915, dont nous parlerons tout à l'heure. La brochure fut tirée « à un très petit nombre d'exemplaires, pour nos frères fidèles, comme un bien de famille réservé ». Lettre à Dom Blin, 8 octobre 1916.

« L'ordinaire de Lyon a besoin de collaborateurs pour fonder une œuvre nouvelle. Or, il s'en trouve, qu'il estime beaucoup, parmi les anciens religieux sortis de la congrégation des chanoines réguliers de l'Immaculée Conception. En conséquence, il sollicite toutes les dispenses requises afin de pouvoir admettre dans le nouvel institut ceux qui lui demanderont individuellement d'y être agrégés.

» Comme il est aujourd'hui, sinon impossible, du moins très difficile, de faire dans le diocèse de Lyon le noviciat du nouvel institut, l'archevêque demande qu'il soit fixé hors de France temporairement, savoir dans le diocèse de Saint-Boniface au Canada. »

Ces pensées accompagnèrent le cardinal Sevin durant son dernier voyage à Rome, au printemps de 1916.

Si quelqu'un semblait capable de redonner vie à l'idée de Dom Gréa, c'était lui. La mort, qui l'enleva brusquement à son retour de Rome, mit fin à cette tentative.

Avec l'adhésion du Cardinal Sevin à ses vues, Dom Gréa eut celle du plus illustre des cardinaux d'alors, le cardinal Mercier. Une lettre du cardinal exprime, en termes d'une beauté achevée, l'impression qu'il garda de leur rencontre à Malines, en 1913, l'intérêt qu'il prit, l'attachement qu'il conserva tant à la personne de Dom Gréa qu'à son œuvre. Elle est du 23 octobre 1913 :

« Que de fois j'ai pensé à vous, mon cher Père, depuis notre entrevue ! Que de fois je me suis rappelé avec édification votre force d'âme dans l'épreuve ! Que de fois aussi j'ai prié le Bon Dieu de soutenir votre courage, en attendant qu'Il daigne faire triompher votre cause !

» Votre idée de ramener le clergé à la vie religieuse me semble répondre, non seulement à l'un des besoins les plus urgents de l'heure présente, mais aussi à un souffle de l'Esprit-Saint dans l'Eglise. Je cherche, pour ma part, je médite, je prie afin que le Seigneur daigne me montrer sa voie ; mais j'ai le pressentiment que, si la divine Providence m'accorde encore quelques années d'épiscopat, elle me demandera de contribuer d'une façon effective à rappeler au moins une élite à la perfection religieuse.

» Le contact avec Votre Paternité, vos souffrances morales, votre admirable abandon au bon vouloir du Maître souverain des cœurs et des événements, m'ont confirmé dans l'idée que j'avais déjà lorsque je ne vous connaissais que de nom et à distance, à savoir que votre formule doit ou devra un jour nous servir de modèle.

» Ce que vous a dit le saint archevêque de Lyon est tellement conforme à l'histoire intime de l'Eglise que je ne puis douter de la vérité de sa parole. Pro eis sanctifico meipsum, disait le divin Maître. Vous devez vous sanctifier pour nous, mon cher Père, nous tracer la voie par vos sueurs et par les gouttes de sang de votre cœur, afin de faciliter à ceux qui n'ont pas votre énergie l'accès à Dieu.

» Je me plais à espérer que vous verrez la fin de vos épreuves et le triomphe de votre œuvre aimée.

Mais ce dont je suis sûr, appuyé sur ma foi, c'est que votre sacrifice pronostique un renouveau de vitalité religieuse dans le clergé séculier.

» Je prie Dieu, de mon meilleur cœur, de daigner hâter l'issue heureuse qu'il vous prépare. Priez-le aussi pour ma pauvre âme, qui ne fait qu'admirer d'en-bas l'œuvre de détachement que vous avez si vaillamment et si persévéramment accomplie. »

Le cardinal Mercier reçut de nouveau, en juin 1914, la visite de Dom Gréa ; elle dura près de trois jours. « Le cardinal, écrivit Dom Gréa, désire ardemment notre vie et a des espérances de la voir réalisée pratiquement dans son diocèse²⁰¹. » En 1916, le cardinal lui fit connaître par son délégué, le P. Philippe, rédemptoriste, « son intention, après la guerre, de reprendre son projet d'une collégiale de chanoines réguliers²⁰² ».

²⁰¹ A Dom Blin, 4 juillet 1914.

²⁰² A Dom Blin, 8 juin 1916 ; cf. 24 mai 1916.

Ces témoignages d'estime pâlisent devant un témoignage encore plus éclatant.

L'élection de Pie X avait réjoui Dom Gréa. « Je pense, écrivit-il, aller à Rome. Il faut que je reçoive la bénédiction du saint et bon pontife en qui revit Pie IX²⁰³. »

Les détails manquent sur ses entrevues avec le pape. Mais on a dit -et la chose est fort vraisemblable - que, si Pie X laissa le soin de régler l'affaire des constitutions au cardinal Vivès, protecteur de l'institut, et, à partir de 1909, préfet de la Congrégation des religieux, il fut touché des instances des religieux canadiens pour rester libres de garder la rigueur des anciennes constitutions. L'âme si pieuse, si vibrante, du pape était faite pour comprendre qu'on réclamât le privilège du sacrifice. Peut-être par ce qu'il vit lui-même des dispositions de Dom Gréa, peut-être par ce qu'il en apprit d'un cardinal Sevin ou d'un cardinal Mercier, il fut incliné favorablement vers le fondateur des chanoines réguliers.

En tout cas, voici un fait qui a été connu grâce à M. Émmile Santona, un homme de condition modeste - il avait commencé par être valet de chambre du jeune vicaire général de Saint-Claude, en 1868, - d'une valeur chrétienne très grande, et qui fut, pour les chanoines réguliers, « un ami des premiers jours, un bienfaiteur de toujours²⁰⁴ ».

Dans une lettre du 15 décembre 1932 à Dom Casimir, M. Santona écrivit :

« Il est bon que vous sachiez que votre illustre Père a dû être cardinal de curie. Il m'en a fait la confidence en revenant de Reims, près du cardinal Luçon qui l'avait fait demander à ce sujet. Ce dernier rentrait de Rome, et Pie X l'avait chargé de cette mission. Dom Gréa répondit que, vu son âge, il ne se sentait plus capable de rendre des services à l'Eglise et qu'en outre il n'avait pas de résidence à Rome ; il ne pouvait accepter l'honneur que le Saint-Père lui faisait. Il ajouta : « Je vous dis une chose que je ne devrais pas vous dire, mais n'en parlez pas. Je n'ai jamais ouvert la bouche sur cela avec qui que ce soit. Je vous le révèle, ne voulant pas emporter ce secret dans la tombe. »

A la lettre de M. Santona était joint le télégramme par lequel Dom Gréa lui avait annoncé son arrivée à Dijon ; il est daté de Reims, le 23 juillet 1912.

VIII. LA FIN DU SÉJOUR A ANDORA (1913)

Une des grandes douleurs de Dom Gréa ce fut d'être tenu à l'écart, d'être laissé dans l'ignorance de ce qui intéressait l'institut.

Le passage de Dom Delaroche à Andora, au commencement du carême de 1908, lui avait fait espérer, écrivit-il au vicaire général, le 26 juillet 1908, « De voir renouées l'ancienne intimité et confiance de nos âmes dans l'œuvre commune. Je vous avais exposé combien l'attitude d'isolement que vous aviez prise à mon égard, pénible à mon cœur, nuisait à toute la congrégation, en y créant une séparation funeste entre l'affection filiale, que me gardent les meilleurs et les plus anciens, et l'autorité que vous exercez. Je vous avais demandé de changer d'attitude, et j'avais cru être compris. Dois-je renoncer à cette espérance et à toute société d'âme avec vous, après ces années passées ensemble ? Dois-je désormais ne plus chercher auprès de vous l'affection ; la confiance, le cœur et l'appui sur lesquels je comptais autrefois ? »

Ces craintes se réalisèrent. Il apparut qu'on redoutait son influence et qu'on travaillait à l'amoindrir le plus possible, dans la pensée que cette ligne de conduite s'harmonisait avec les décisions du Saint-Siège.

De ce qui le froissait, Dom Gréa ne parlait guère. Quand, par exception, il en disait quelque chose, c'était en des termes comme ceux-ci : « La nouvelle administration me traite en étranger, ou plutôt en mort. Mes fils (je ne puis abdiquer ma paternité), ceux même que j'ai élevés au prix de mes

²⁰³ A Mgr Bellet, 3 octobre 1903.

²⁰⁴ C. R., BCRIC., mai 1934, p. 8. Voir, p. 8-H, la notice sur É. Santona (+22 mars 1934).

sacrifices et sur lesquels j'ai versé mon dévouement et mon affection, ne me visitent pas lorsqu'ils sont destinés, toujours à mon insu, à des postes lointains et autorisés à visiter leurs familles terrestres (il n'y eut qu'une exception) ; ils ne m'écrivent pas lorsqu'ils sont appelés à l'ordination, et je ne l'apprends que par le dehors, etc.

» Dans ces conditions, que Dieu permet pour sanctifier parla croix, qui est la plus estimable des grâces, je ne puis que prier en silence et abriter dans le Cœur adorable de Jésus tous ceux qu'Il m'a donnés et dont Il m'a fait le père, mettant en mon âme une inviolable tendresse pour eux. »

Comme si ce n'était pas assez du « confidentiel » inscrit en tête de cette page, après coup il ajouta en marge : « Tout ceci est confidentiel. Je ne me plains pas. Dieu le permet ²⁰⁵ »

On ne s'étonnera pas - cela est humain - que des malentendus aient parfois contribué à créer des souffrances. C'est ce qui arriva, en particulier, dans l'affaire de la chapelle de Mgr de Ségur, dont le vicaire général crut pouvoir disposer à l'insu de Dom Gréa, ignorant que celui-ci était « seul et personnellement l'objet du legs de Mgr de Ségur, confident de ses pensées et de ses intentions », « seul légataire quant à l'usage, et dépositaire quant à la propriété à l'égard des héritiers de Mgr de Ségur²⁰⁶. »

Parmi toutes ses peines, Dom Gréa pouvait écrire à Dom Delaroche : « Si nos relations doivent par vous être changées de caractère, mes sentiments éprouvés à votre égard ne le seront jamais²⁰⁷. »

L'effacement de Dom Gréa s'accrut encore du jour où les constitutions nouvelles reçurent l'approbation définitive.

Un des premiers actes du supérieur général fut le transfert à Gallese de l'école des petits-frères. Déjà. Diminuée par le départ pour Rome des scolastiques et du noviciat, la maison d'Andora devenait déserte ; trois ou quatre religieux seulement restaient.

Autorisé à se retirer en France, Dom Gréa, en suite d'un échange de lettres avec Dom Delaroche qui lui donna la liberté d'agir, céda la maison aux Frères Maristes²⁰⁸.

De Rotalier, où il se rendit après avoir quitté Andora, il écrivait à l'abbé Massaquant, le 6 janvier 1914 : « Vénéré ami, je demeure sous le poids de l'épreuve que traverse l'œuvre que Dieu me confia et qu'il permet pour la marquer du signe de la croix, et accomplir en elle le mystère du froment qui n'obtient sa fécondité qu'en tombant de la hauteur de l'épi dans l'humilité et la sépulture du sillon. C'est la loi de toute œuvre de Dieu dans son Eglise, qui naquit du Calvaire et de la résurrection pascale ... L'aurore pascale succédera à l'agonie présente.

» Les ruines ont été consommées ; la maison d'Andora a été fermée, elle est louée aux Frères Maristes enseignants. Ce m'est une consolation. »

CHAPITRE VI LA SPIRITUALITÉ DE DOM GRÉA

Tout au long de ces pages, on a vu s'affirmer ou, du moins, affleurer les principes d'une spiritualité profonde et riche.

Avant d'aborder le récit des ultimes années de Dom Gréa, une brève synthèse de sa spiritualité ne sera pas sans profit. Par elle s'explique l'œuvre qu'il a réalisée ; c'est ce qui en fait le caractère distinctif et la grandeur.

²⁰⁵ A Dom Casimir, 17 février 1912.

²⁰⁶ Dom Gréa à Dom Delaroche, i er et 16 avril, 11 mai 1910.

²⁰⁷ A Dom Delaroche, 26 août 1910.

²⁰⁸ Lettres de Dom Gréa, 9 août et 10 septembre 1913 ; de Dom Delaroche, 8 septembre 1913 ; de M. Pierre Gréa, propriétaire légal de la maison, 21 octobre 1913.

I. LA DÉVOTION A L'ÉGLISE

Le chanoine Giraud, vicaire général de Moulins, qui connut Dom Gréa d'assez près, à Saint-Claude où il séjourna une quinzaine de jours, puis à Moulins en 1874, et plus tard, au moment des grandes épreuves, à Sept-Fons et chez Mgr Penon, évêque de Moulins, a écrit : « J'ai constamment admiré, chez Dom Gréa, l'homme d'Eglise, je devrais dire de l'Eglise ²⁰⁹ ».

La formule est excellente. Homme d'Eglise, Dom Gréa se voua au service de l'Eglise ; homme de l'Eglise, non seulement il lui appartient, comme tout prêtre, comme tout religieux, mais encore il ramena tout à l'Eglise, il envisagea tout à sa lumière, il en fit l'occupation permanente de sa pensée, l'objet fixe de sa tendresse, le centre de sa vie spirituelle.

Il terminait ainsi la préface du traité De l'Eglise et de sa divine constitution : « Nous avons entrepris ce travail à la gloire de la Sainte Eglise ; nous professons pour cette Epouse de l'Agneau et cette mère de nos âmes l'amour le plus ardent. »

Rapprochons de ce texte celui d'une lettre où il a parlé de choses diverses. Brusquement, sans lien avec ce qui précède, sans rédiger complètement la phrase, il ajoute : « Aimer l'Eglise ²¹⁰ ! » Tout le cœur passe dans ce cri.

L'homme d'un livre, ce livre De l'Eglise, qu'il prépara pendant trente ans, qu'il réédita et compléta au terme de sa vie ; l'homme d'une idée, que ce livre met dans un jour à la fois mystique et dogmatique, voilà bien Dom Gréa : l'homme de l'Eglise !

Écoutons-le exposer sa notion de l'Eglise : « Est-elle seulement une société utile aux âmes des hommes et répondant aux besoins de leur nature ? N'est-elle, en un rang distingué, qu'un des mille bienfaits que Dieu a versés sur le monde ?

» Ou plutôt y a-t-il en ce nom sacré d'Eglise un mystère plus profond ?

» Oui, certes, il en est ainsi, et voilà que ce mystère de l'Eglise est le mystère même du Christ.

» L'Eglise, c'est le Christ lui-même, c'est « la plénitude », l'accomplissement du Christ, « son corps » et son développement réel et mystique : c'est le Christ total et accompli.

» Ainsi l'Eglise occupe, parmi les œuvres de Dieu la place même du Christ ; le Christ et l'Eglise c'est un même ouvrage de Dieu. »

Quelle est cette place du Christ et de l'Eglise dans l'œuvre divine ?

« Œuvre suprême de Dieu et d'une dignité infinie, manifestation suprême de Dieu dans la révélation de la miséricorde qui est elle-même infinie, par ces deux côtés le mystère du Christ couronne et achève tous les desseins divins, comme il est aussi la première vue de Dieu dans ses ouvrages, le premier décret dont tous les autres dépendent, le principe de toutes les œuvres et le type premier auquel elles se rapportent ...

» Ce mystère, étant une œuvre absolument et infiniment parfaite, est nécessairement unique en lui-même ... Dieu ne peut donc s'incarner ou s'immoler plus d'une fois, et « par une seule oblation Il consomme pour l'éternité toute sanctification » et « le mystère de Dieu.

» Et toutefois Il trouve, dans les profondeurs de ses secrets, l'art divin de multiplier ce qui demeure un, de propager à travers les siècles et le monde l'incarnation, le sacrifice et la rédemption, de les prodiguer et de les jeter sans mesure sur tous les chemins de l'humanité, de les porter tous les jours et à toutes les heures jusqu'au cœur de tous les hommes.

» Ainsi l'incarnation et la rédemption se répandent par les canaux des sacrements, par l'eucharistie, par le baptême et la pénitence ; et ce Dieu incarné, le Christ Jésus, se propage et vit en tous ceux qui ne refusent pas le don céleste, s'étend et se multiplie sans cesse sans se diviser, toujours un et toujours rassemblant les multitudes en Lui.

²⁰⁹ A Dom Casimir, 23 juin 1935.

²¹⁰ A Mgr Bellet, 29 juillet 1897.

» Or, c'est cette divine propagation du Christ, qui le développe et qui Lui donne cet accomplissement et cette « plénitude n, qui est le mystère même de Église ²¹¹ »

La dévotion à l'Eglise est donc la dévotion au Christ considéré dans son corps mystique. Nous verrons comment elle se complète par la dévotion au Christ envisagé dans son humanité et dans sa vie divine. La spiritualité de Dom Gréa est essentiellement christocentrique.

II. LE SACERDOCE ET LA HIÉRARCHIE ECCLÉSIASTIQUE

Si l'église est le Christ continué, Il se continue surtout dans le prêtre.

« Il n'y a qu'un seul prêtre, Jésus-Christ. Le prêtre c'est l'espèce sacramentelle de Jésus-Christ prêtre, comme le pain et le vin sont les espèces sacramentelles de Jésus-Christ victime ...

» L'ordination, que nous recevons des mains de l'évêque, n'est que l'application dans le temps de notre ordination éternelle en Notre-Seigneur. Voyez maintenant comme c'est une chose sainte, et comment il ne doit s'y mêler aucun élément humain. De même que le pain et le vin, qui fournissent les espèces sacramentelles de la sainte eucharistie, doivent être un froment très pur et une liqueur de vin sans mélange, de même dans le sacerdoce rien d'exclusivement humain ne doit entrer. Tout doit être pur. Point de vaine gloire, point de satisfaction propre, que sais-je ? Le sacerdoce est une chose sainte. Ce n'est pas comme les carrières du monde, les emplois ou les travaux que nous faisons. Dans ces carrières, c'est nous ; mais dans le sacerdoce, ce n'est pas nous²¹². »

« Il faut une grande sainteté pour être prêtre de Jésus-Christ. Jésus-Christ est médiateur. Il l'est de la part de Dieu auprès des hommes, Il l'est de la part des hommes auprès de Dieu. Il descend de Dieu, portant en Lui la substance, la sainteté, la majesté de Dieu ; pour aller aux hommes ensuite, pour les porter à Dieu, Il prend les faiblesses des hommes. Voilà le prêtre ²¹³ ! »

De là sa responsabilité redoutable et la nécessité, pour lui, de la prière, de la mortification, du désir de ne faire que la volonté de Dieu, de la rupture avec tout ce qui est mesquin, avec ce qui amoindrit : « Le plus grand malheur pour les clercs, et pour nous en particulier qui nous sommes engagés à la perfection de la cléricature, c'est une vie médiocre²¹⁴. » De là cet amour du sacerdoce, ce respect attendri et vigilant de l'ordination sacerdotale et du caractère qu'elle a conféré.

« Ce caractère est ineffaçable. Voyez les médailles qui portent l'empreinte de la croix : on peut les trainer dans la boue, et cependant elles restent toujours de l'or ; leur empreinte n'est pas effacée, elle est seulement foulée aux pieds. Malheur à nous si cette inscription que Dieu a gravée en nous, nous la trainons dans la boue et si nous la foulons aux pieds ! Dans l'enfer, mes chers fils, il y a de ces inscriptions brisées. De même que dans les cata-combes il y a des inscriptions brisées, et l'on tache d'en rejoindre les débris pour reconstituer ces inscriptions, mais on n'en retrouve pas qui soient effacées ; ainsi en enfer on ne trouve pas d'inscription effacée, mais des inscriptions brisées, des inscriptions qui portent encore le caractère du prêtre, le caractère du diacre, le caractère du sous-diacre, et qui ont été brisées et qui sont maintenant foulées aux pieds par les démons. Oh ! Mes chers fils, gardez bien soigneusement l'inscription que Dieu a gravée en vous, portez-la soigneusement. Pour cela, faites qu'elle soit toujours lumineuse, qu'elle reflète toujours l'image de Celui qui l'a imprimée dans votre âme. C'est une si grande chose que le caractère de

²¹¹ De l'Église et de sa divine constitution, t. I, p. 4, 6, 13, 14-15.

²¹² Conférence, t. I : Le sacerdoce.

²¹³ Conférences, t. I : Les dangers du sacerdoce.

²¹⁴ Conférences, t. I : Les obligations de la cléricature.

l'ordination ! Jamais il ne pourra être effacé ; lisez donc toujours Jésus en vous : lisez-y Jésus-prêtre, lisez-y Jésus-diacre, lisez-y les obligations angéliques de vos ordres. Lisez-y tout cela ²¹⁵ ». Le sacerdoce est hiérarchique.

« Comme il y avait une hiérarchie et un ordre suivi de l'humanité procédant d'Adam et se propageant hors de lui par la suite des familles humaines, ainsi il y a une hiérarchie de l'Eglise procédant du Christ et, dans cette propagation du Christ, s'étendant et atteignant jusqu'aux extrémités de la nouvelle humanité qui est son corps mystique, et de la nouvelle création qui dépend de Lui ²¹⁶ ».

Quelques mots suffisent à dessiner l'idée de cette hiérarchie ecclésiastique, dont l'auteur de L'Église a parlé avec une magnificence et une ferveur que nul n'a dépassées. Il s'inspire ici principalement de saint Ignace d'Antioche. Dans L'Église, non content de citations nombreuses, il a groupé ensemble les textes divers de saint Ignace « qui ont trait au mystère de la hiérarchie ²¹⁷ ». La doctrine et les expressions même d'Ignace revenaient souvent dans les prédications, les conférences et le langage courant de Dom Gréa.

Voici les formules qu'il affectionnait :

« Dieu est le chef du Christ. Le Christ est le chef de l'Eglise universelle. »

Il s'est donné « un vicaire, le pape, un organe et un représentant, par qui le gouvernement de l'Eglise universelle est à jamais exercé en son propre nom et dans sa propre vertu » ; Je pape qui est « le chef de l'Eglise et un seul chef avec Jésus-Christ... Vicaire de Jésus-Christ, inséparable de Jésus-Christ, un seul pasteur, un seul chef avec Jésus-Christ, il est avec Jésus-Christ le commencement et la fin, l'alpha et l'oméga du mystère de l'Eglise. »

« L'évêque est le chef de l'Eglise particulière », laquelle « procède de l'Eglise universelle », comme celle-ci, en qui subsistent toutes les Eglises particulières, procède de la société divine de Dieu et de son Christ ». Chef de l'Eglise particulière, l'évêque l'est en dépendance du pape, vicaire de Jésus-Christ ; « les évêques reçoivent de lui leur mission ».

L'évêque, à son tour, ne pouvant « subvenir seul aux besoins spirituels d'un peuple nombreux », a des coopérateurs, les prêtres. « Mais le sacerdoce du prêtre, par là même qu'il n'est pas un autre sacerdoce que celui de l'évêque, est un sacerdoce communiqué qui vient de l'épiscopat, qui a été institué et repose dans l'épiscopat, et qui place le prêtre dans une dépendance essentielle et nécessaire de l'évêque. » Ce n'est pas tout. Au-dessous des prêtres il y a les ministres proprement dits, les diacres, qui sont les aides des évêques et des prêtres, et les ministres inférieurs : les sous-diacres et, dans l'Eglise latine, les acolytes, les exorcistes, les lecteurs, les portiers, dont les ordres sont comme autant de démembrements du diaconat.

« L'Eglise a reçu de Dieu le pouvoir de les en faire sortir et d'en établir le partage. Elle a usé diversement de ce pouvoir selon les lieux et les temps, car ce partage est de droit ecclésiastique. Aussi, tandis que les ordres du sacerdoce, c'est-à-dire l'épiscopat et la prêtrise, et l'ordre du diaconat, sont universels et immuables et conservent inviolablement ce qui leur est propre, les ordres des ministres inférieurs, leurs titres, leurs attributions, diffèrent de l'Orient à l'Occident ²¹⁸. » C'est non pas « faiblement », comme il le dit, mais, au contraire, fortement, pieusement, dévotement, que Dom Gréa traite « de toutes les beautés de la hiérarchie qui commencent et finissent » dans le souverain pontife. Il admire chacun des saints ordres. Du plus humble de tous il dit : « Voilà l'ordre de portier ! Comme il est grand, comme il est sublime de mystère et de grâce ! Rappelons-nous ces grâces, nous qui sommes prêtres, diacres ou sous-diacres, car nous avons

²¹⁵ Conférences, t. I : Ce que fait Notre-Seigneur dans l'ordination

²¹⁶ De l'Église et de sa divine constitution, t. I, p. 15.

²¹⁷ De l'Église, Appendice I, t. I, p. 265-268.

²¹⁸ De l'Église, t. I, p. 42, 132, 136 ; t. II, p. 198 ; t. I, p. 60, 63-64, 236 ; t. II, p. 22, 24 ; t. I, p. 68.

reçu cet ordre et nous le garderons pour l'éternité²¹⁹. » Il proteste contre la méconnaissance de leur grandeur.

« On ne comprend plus les choses. On ne voit dans les ordres qu'une marche en avant dans les années du séminaire. Le peuple à plus forte raison en a perdu le sens. Aussi, dans mon pays, emploie-t-on de singulières expressions pour désigner les ordres. Pour dire qu'on a la soutane, on dit qu'on est « habillé » ; pour dire qu'on a reçu les ordres moindres, « on est minoré » ; pour dire qu'on a le sous-diaconat, « on est lié », car le sous-diacre ne peut plus se marier et est tenu à la récitation du bréviaire ; pour dire qu'on est prêtre, « on a la messe ». Voilà comment on nomme les ordres dans mon pays. Quant au diaconat, on ne sait pas même qu'il existe²²⁰. »

Dom Gréa proscrit tout spécialement « ce mot barbare et indigne de « minoré ». On n'est pas minoré ; être minoré, ce n'est pas un ordre. On a les ordres inférieurs ; on est portier, lecteur, acolyte, exorciste, mais on n'est pas minoré. »

A propos des ordres mineurs, il ajoutait :

« C'est mon désir et l'esprit de l'institut qu'il y ait toujours des lecteurs parmi nous. Mais c'est difficile actuellement. Nous ne sommes pas dans une ville épiscopale ; nous sommes obligés de profiter du passage d'un évêque étranger pour faire des ordinations. Mais ne regardez pas comme une faveur de recevoir tous les ordres moindres à la fois²²¹. »

Dom Gréa voulait que ses religieux tinsent à honneur d'exercer les fonctions les plus modeste des ordres qu'ils avaient reçus. Il écrivait : « Vous êtes dans le vrai : les fonctions d'allumer les cierges ; de disposer l'autel, etc., sont absolument ecclésiastiques, et nous devons nous en acquitter personnellement, exerçant en cela nos ordres mineurs. J'ai prêché cela en retraite ecclésiastique, estimant très louable la pratique des prêtres qui sonnent leurs cloches eux-mêmes. Estimons grandement ces saintes fonctions. Relisons ce que dit le pontifical aux sous-diacres en leur confiant la charge de vêtir l'autel.

« Aujourd'hui tout se laïcise : on a laïcisé les cloches, on laïcise les fonctions des ordres mineurs. Et, chose étrange et indigne ! Des prêtres croient ces fonctions au-dessous d'eux, oubliant que la prêtrise n'a point effacé en eux mais perfectionné le caractère des ordres antérieurement reçus. On s'étonnait de ce que, étant vicaire général, j'aie rempli les fonctions de diacre dans une église de village, et assisté le curé à l'autel en cette qualité. Il y a là une grande diminution de l'esprit surnaturel et de l'intelligence des choses de l'Eglise ... Les ecclésiastiques qui trouvent ridicule l'exercice de ces ministères par le prêtre sont semblables à Michol blâmant David d'avoir chanté et accompli les danses sacrées devant l'arche sainte. Ils ignorent le trait de ce saint évêque d'Egypte que les satellites, envoyés pour le prendre, trouvèrent occupé à accommoder les lampes de son église ; ils méconnaissent les exemples de Notre-Seigneur remplissant les fonctions de lecteur et lavant les pieds de ses disciples.

» Ainsi, amour de tout ce qui touche au service de l'autel, c'est-à-dire de Jésus-Christ lui-même que l'autel représente excellemment, et où il réside²²² »

Au fur et à mesure de la montée vers l'autel, puis à l'autel, que constituent les ordinations successives, l'appartenance au Christ s'affirme de plus en plus. « Toujours semblable à elle-même dans la substance du mystère de la hiérarchie, auquel elle appartient et dont elle est la dernière expression, l'Eglise particulière tout entière s'attache à son évêque et au collège de ses prêtres, dans un sentiment intime d'unité, et cette belle comparaison du martyr saint Ignace a toujours lieu : le presbytère est toujours, dans l'accord de toutes ses parties, cette lyre sacrée sur laquelle le Saint-Esprit ne cesse de chanter Jésus-Christ. Et encore que, par la distribution des

²¹⁹ Conférences, t. I : L'ordre de portier.

²²⁰ Conférences, t. I : La cléricature et la tonsure.

²²¹ Conférences, t. I : L'ordre de lecteur.

²²² A Dom Desrosiers, 28 janvier 1892. Cf. la Conférence adressée au chapitre des prieurs (2 avril 1902), p. 7-8.

fonctions entre ses membres, chacun des prêtres rend, pour ainsi dire, comme autant de cordes distinctes de cette lyre mystique, un son différent qui lui est propre, la divine mélodie n'en garde pas moins sa suite et son unité à travers le cours des âges ²²³ »

III. LES CHANOINES RÉGULIERS

Ce sacerdoce, cette hiérarchie, Dom Gréa les envisage et les aime tout particulièrement dans les chanoines réguliers.

«C'est au cénacle que Notre-Seigneur, instituant le sacerdoce, a fondé à perpétuité dans l'Eglise la vie de communauté de ses prêtres et de ses lévites, une vie de communauté qui, au lieu d'individualités agissant selon les propres lumières de chacun, fait de nous un même corps, agissant dans l'unité de ce corps²²⁴. »

Entre le sacerdoce et l'état religieux Dom Gréa signale une affinité essentielle et originelle.

«Notre-Seigneur, prêtre souverain et unique, a voulu apparaître à perpétuité dans ses prêtres et dans ses clercs, qui sont les magistrats du peuple chrétien, chargés de porter Jésus-Christ aux fidèles.»

En un sens, « l'état religieux a commencé dans les apôtres et s'est continué dans leurs successeurs pendant de longs siècles. Si, dans la suite, l'Eglise l'a laissé fléchir, elle l'exige encore, du moins partiellement, de ceux qui sont plus élevés dans la sainte hiérarchie. C'est ainsi qu'elle exige la chasteté à partir du sous-diaconat ; aux prêtres elle ordonne une certaine obéissance à l'évêque, elle demande une certaine pauvreté en leur interdisant le luxe, elle impose certaines obligations de vie religieuse, comme le bréviaire, l'uniformité dans l'habillement ; elle leur interdit des choses permises aux laïcs, avec plus ou moins de sévérité selon qu'ils sont plus ou moins avancés dans les ordres. Il y a des fléchissements : ainsi en Orient la chasteté est moins rigoureuse ; en Amérique on ne porte pas l'habit ecclésiastique. Ce n'est pas un bien. Le mieux ce n'est pas de descendre mais de monter, et le désir de l'Eglise c'est que tous ses ministres embrassent la perfection évangélique ²²⁵»

« Les apôtres disaient à leur divin Maître : « Nous avons tout quitté pour vous suivre », et ils étaient religieux, au témoignage des Pères. Plus tard, saint Jérôme disait : « Tout ce que l'on dit des moines s'applique aux clercs, qui sont les pères des moines. » Aujourd'hui encore les bons prêtres, tels que les a voulu l'Eglise, sont religieux par l'esprit de pauvreté et d'obéissance, encore qu'ils ne le soient pas par la profession extérieure.

» Mais qu'il est à souhaiter que la force de l'obligation commune, la force de la profession, viennent au secours de la bonne volonté privée ! Tout prêtre, au jour de son ordination, a eu les saintes résolutions qui devaient en faire un religieux dans le fort de son âme. En dehors des communautés, trop peu arrivent à la perfection qu'ils ont désirée en ce beau jour ²²⁶ »

Pour sauvegarder la perfection sacerdotale, Dom Gréa s'est voué à la restauration des chanoines réguliers.

« On nous demande souvent : « Ad quid venisti? Que venez-vous faire dans le monde ? Quel est le but de votre institut ? » Ah ! Nous ne sommes pas nouveaux, nous sommes très anciens. Nous ne faisons que mettre en pratique la vie des apôtres, nous accomplissons tout ce que les anciens conciles ont prescrit²²⁷. »

²²³ De l'Eglise, t. I, p. 43-44. Cf. Saint Ignace, Ad Eph., n. 4.

²²⁴ Conférence adressée au chapitre des prieurs (1902), p. L

²²⁵ Conférences, t. I : La cléricature et la tonsure.

²²⁶ Lettre à Mme Boissard, sa cousine, sur le retour du clergé à la vie canonique, 30 novembre 1892.

²²⁷ Conférences, t. III : But de l'ordre.

« Les chanoines réguliers, en effet, représentent ..., dans toute sa vigueur, l'état primitif et apostolique des clercs, et toujours les diplômes apostoliques et les textes des docteurs les montrent comme les successeurs des apôtres et des hommes apostoliques et les héritiers de leur genre de vie au sein des Eglises ²²⁸ »

« Certainement, si les prêtres faisaient attention à cela, ils se feraient tous chanoines réguliers ²²⁹»
A défaut d'une unanimité difficilement réalisable, l'idéal, comme s'exprime Dom Benoît, écho fidèle de Dom Gréa, « est de voir la vie commune et religieuse s'introduire dans les presbytères : c'est là le but de notre congrégation. Je suis persuadé que si, dans la plupart des cures ou même seulement dans un nombre considérable, il y avait de petites communautés pratiquant dans la ferveur les anciennes observances religieuses, la Révolution serait vaincue²³⁰. »

A l'instar des ordres religieux : ordres mendiants, clercs réguliers, congrégations de missionnaires, adonnés à l'apostolat sans être liés à telle ou telle église, le clergé titulaire des églises, qui forme la hiérarchie ecclésiastique, puiserait dans la vie commune les forces saintes, capables de renouveler le monde²³¹.

IV. LA PRÈRE LITURGIQUE

Comme l'institut des chanoines réguliers, ses observances, expose Dom Gréa, « Ont un fonds de tradition qui nous vient des apôtres ²³² ».

« L'œuvre que nous entreprenons n'est pas une œuvre particulière, telle que, par exemple, le rachat des captifs, le soin des malades, l'œuvre des orphelinats. Ce sont des œuvres bonnes, saintes, louables, nécessaires. Mais, au-dessus de ces œuvres, il y a la pénitence et la prière. Voilà ce que nous voulons faire, voilà notre esprit : c'est l'esprit des apôtres²³³. »

La prière des chanoines réguliers est surtout la prière liturgique. Car « dans la prière il y a trois degrés. Il y a, d'abord, la prière individuelle qui se fait en particulier. C'est de celle-là que parle Notre-Seigneur, quand il dit : « Si tu veux prier, entre dans ton cabinet, ferme la porte et prie ton Père qui est dans les cieux. » Au-dessus de celle-là, il y a la prière associée : « Quand deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux. » Cette prière se fait quand les fidèles se réunissent pour prier ; c'est ce qui a lieu dans toutes les confréries. Si la prière de ceux qui s'associent de la sorte, dit saint Ignace d'Antioche, a tant de force, que sera-ce de la prière de l'Eglise ? La prière de l'Eglise, voilà celle qui est au-dessus de toutes les autres ! L'Eglise prie sans cesse. Elle accomplit exactement le précepte de Notre-Seigneur : sine intermissione orate. La laus perpetua s'élève toujours de ses lèvres. Elle offre la prière par excellence, le sacrifice de l'eucharistie, dont l'office canonique n'est qu'un développement. ²³⁴ »

Des emplois, auxquels « les chanoines réguliers peuvent être appliqués selon la fin de leur vocation », Dom Gréa met en première ligne, « par la dignité et l'excellence, le culte divin, dont saint Thomas a dit, en parlant des chanoines réguliers : proprie ordinantur ad cultum divinum ²³⁵. »

C'est que « la prière liturgique est le plus excellent hommage qui puisse être rendu à Dieu par l'homme sur la terre ; tout ce qui la diminue est un malheur public, et sa suppression est le dernier

²²⁸ De l'Eglise, t. II, p. 165.

²²⁹ Conférences, t. III : L'origine des chanoines réguliers. Les observances, la prière.

²³⁰ Au P. Buette, 8 janvier 1880.

²³¹ Cf.. Dom GRÉA, L'Institut des chanoines réguliers, notice, p. 1-4.

²³² Conférences, t. III : L'origine des chanoines réguliers. Les observances, la prière.

²³³ Conférences, t. III : But de l'ordre.

²³⁴ Conférences, t. III : L'origine des chanoines réguliers. Les observances, la prière.

²³⁵ Conférence adressée au chapitre des prieurs (1902), p. 3.

châtiment dont Dieu menace les cités : « Je ferai cesser, en ce lieu, la voix de l'Époux et de l'Épouse²³⁶ le solennel colloque de Jésus-Christ et de l'Eglise ».

Qu'est-ce donc que ce colloque ?

« Dieu, dit Dom Gréa, se chante à lui-même, dans le secret de sa vie, un hymne éternel, qui n'est autre que l'expression même de ses perfections dans son Verbe et le souffle de son Amour. Lorsque, dans sa sagesse et sa bonté, Il a créé l'univers, Il a donné comme un écho à ce cantique éternel. Son cantique apparaissait ainsi dans le temps et y retentissait dans l'harmonie de ses ouvrages, et c'est à la créature raisonnable, faite à son image, qu'Il confiait la charge de présider à ce concert ... Un instant interrompu par le péché, (ce concert) a été élevé, dans le Christ et dans l'Eglise, à une dignité et à une excellence incomparablement supérieures à sa première condition. Le Christ est le Fils de Dieu : s'étant uni son Eglise, Il l'introduit dans l'éternelle société du Père et du Fils ; Il lui donne par-là, non plus de répercuter comme un écho lointain le cantique qui est en Dieu, mais Il l'y associe substantiellement, et Il la pénètre et l'anime tout entière de son esprit²³⁷ » Une pareille notion de la liturgie explique l'amour de Dom Gréa pour elle. « On peut dire que sa propre vie, et celle qu'il entendait donner à l'institut fondé par lui, n'était autre chose que la vie liturgique élevée à sa plus haute expression.

» Pénétré qu'il était de l'excellence de la prière de l'Eglise, Dom Gréa voyait dans l'office divin l'opus

Dei, la chose première, principale, sur laquelle ne devaient empiéter jamais, ni les études, ni les relations, ni les œuvres. Aussi, avec quelle fidélité héroïque la pratiqua-t-il toute sa vie, et, dans son institut, quelle ampleur il lui donnait ! Seul parmi les ordres existant aujourd'hui dans l'Eglise, ses chanoines devaient chanter non seulement la messe conventuelle, chaque jour, mais encore chanter in nota l'office tout entier, tous les jours de l'année... Nul mieux que lui ne savait ordonner une fonction, un cortège, une procession, et, avec les seuls éléments liturgiques, obtenir un effet saisissant, tout plein d'antique beauté²³⁸. »

Nous avons signalé déjà cette beauté des offices à Saint-Claude et à Saint-Antoine. On était frappé de la fraîcheur et de la simplicité du chant, de l'ensemble harmonieux avec lequel s'accomplissaient les cérémonies.

La pensée du rayonnement de la liturgie, par des fondations en des pays lointains, était, pour Dom Gréa, un enchantement.

« L'office canonique, coupé selon les heures liturgiques, est bien l'aliment préparé par le Saint-Esprit pour tout le genre humain, écrivait-il aux premiers de ses fils qui s'apprêtaient à partir pour le Pérou. Vous ferez retentir la sainte psalmodie dans ces lieux jusqu'ici condamnés au silence de l'Époux et de l'Épouse²³⁹. »

Dom Gréa regardait par-delà sa famille religieuse et se réjouissait de tout ce qui se faisait pour et par la liturgie.

Dans un sermon prêché à une prise de voile, au Carmel de Lons-le-Saunier (1887), il exaltait les joies de la carmélite : la joie d'appartenir à Jésus,

« La joie de chanter ses louanges, la joie de Lui être unie intimement. Vous aurez la joie de la fécondité par la prière. Qu'elle est puissante la prière, surtout quand elle emprunte les paroles de l'Esprit-Saint dans l'Écriture ! On raconte²⁴⁰ que trois rois, réunis pour combattre, se virent arrêter par la sécheresse dans le désert. Leurs soldats mouraient de soif. On fit venir le prophète Elisée. Le prophète fit venir un psalmiste. « Creusez, dit Elisée, des fossés et des fossés, pendant qu'il

²³⁶ Jérémie, VII, 34 ; XVI, 9, etc. ; Apoc., XVIII, 23

²³⁷ La Sainte liturgie, p. XIV, 1-2.

²³⁸ Dom Gréa, dans La Vie et les arts liturgiques, juillet 1917, p. 385-387. L'article, non signé, est de Dom Delaroche.

²³⁹ A Dom Casimir, 7 juillet 1905.

²⁴⁰ IV Reg., III, 9-20.

chantera. Vous ne verrez ni vent ni pluie ; mais le lit du torrent sera rempli d'eau, et vous boirez, vous, vos familles et vos bêtes. » Et, en effet, tandis que le psalmiste chantait, l'eau surgissait abondante, et tous les fossés du torrent furent soudain remplis. Le monde aussi se meurt de soif : nous creusons, et l'eau ne vient pas. C'est la plainte unanime des pasteurs ; ils sèment et ne moissonnent point, ils ne voient pas les fruits de leurs œuvres. C'est à vous, mes sœurs, de faire descendre l'eau de la grâce dans les âmes par la prière, par la sainte psalmodie. Le monde comprend encore qu'on se dévoue et se prodigue dans les œuvres extérieures, il ne comprend pas l'immolation de la prière et du sacrifice, ni l'austérité du cloître ; mais ce sont elles qui l'arrêtent sur la pente de l'abîme. »

Pareillement il applaudissait aux conquêtes de la liturgie dans les paroisses. A l'abbé Bouvet il écrivit, le 10 janvier 1877 : « Je suis ravi de ce que vous me dites. Je vois bien, dans ce que vous faites, la confirmation de ce que j'ai toujours pensé, à savoir que l'on peut rendre les offices au peuple chrétien et rendre le peuple chrétien aux grandes pratiques de l'Eglise. Que d'efforts se consomment pour monter des dévotions accessoires et éphémères, former des chœurs de cantiques, etc., etc., qui seraient mieux employés si on les dirigeait vers ce but ! »

La parole de Dom Gréa était la plus persuasive des initiations à la liturgie, et dans le cours suivi qu'il faisait à ses religieux, et dans ses entretiens familiers, qui souvent touchaient aux questions liturgiques. Peu de temps avant de mourir, Dom Chautard, abbé de Sept-Fons, rappelait à Dom Casimir ces conversations familières : « sa figure rayonnante, disait-il, y devenait une expression vivante de ses sentiments intérieurs, et les élévations mystiques dépassaient de beaucoup tout ce que les manuels contiennent. »

On retrouve cette ferveur dans son livre de La Sainte liturgie, où l'on entend, avec l'historien curieux et sagace et le théologien qui plane, « l'ascète qui tourne tout à aimer Notre-Seigneur Jésus-Christ ²⁴¹ ».

V. LA PÉNITENCE ET L'ESPRIT DE SACRIFICE

« Voilà les chanoines réguliers, disait Dom Gréa, dans une causerie spirituelle du 29 septembre 1893 : ce sont des hommes qui veulent relever et soutenir la bannière de la prière et de la pénitence dans le monde ²⁴². »

Ce langage guerrier cadrait avec son tour d'esprit intrépide. « Nous devons relever la bannière de la pénitence, avait-il écrit en 1891, la bannière du jeune régulier qui est la pénitence principale et sociale de l'Eglise, qui est aux mortifications régulières ce que, dans l'ordre de la prière, la prière liturgique est aux autres dévotions. Sur ce point nous marchons directement contre l'esprit du siècle. Aimez le jeune ; pour cela, estimez-le. Voyez les éloges qu'en font les Saints Pères : il élève l'âme, il rachète, il sanctifie. Mais il ne produit ces effets qu'à la condition d'être aimé. S'il n'est que sup- porté, il est accompagné de murmures, de mécontentements, qui sont autant d'infidélités comparables à celles d'Israël dans le désert, infidélités qui ont été punies d'un si terrible châtement ²⁴³. »

Ici Dom Gréa se réfère à la tradition des apôtres qui, « avec la prière, ont laissé, dans le trésor de l'Eglise, la tradition du jeune et de l'abstinence ».

Il allègue les exemples de l'antiquité chrétienne et du moyen âge. « Nous, nous observons les jeunes de saint Augustin. Notre jeune, remarquez-le, n'a pas un caractère privé, mais ecclésiastique. Nous jeunons pour l'Eglise, nous représentons l'Eglise, notre pénitence est celle de l'Eglise. Pourquoi l'Eglise jeune-t-elle ? Parce qu'elle est mère et qu'elle enfante les âmes des

²⁴¹ Cardinal SEVIN, La Sainte liturgie. p. IX.

²⁴² Conférences, t. III : But de l'ordre.

²⁴³ Lettre circulaire de 1891, p. 2.

infidèles au baptême, des pécheurs par la pénitence. C'est pour cela qu'elle travaille sans cesse et qu'elle fait pénitence. Sans la pénitence l'Eglise tombe, le clergé fléchit.

Vous ne verrez pas un saint qui ait laissé un profond souvenir et qui ait opéré de grandes choses sans être un grand pénitent. Voyez le curé d'Ars. Pas un n'a pu relever une paroisse, sinon par la pénitence. Allons ! Mes fils, du courage, pergant igitur, embrassons avec joie toutes les pratiques de pénitence qui élèvent l'âme. Ne les considérons pas comme un fardeau qu'il faut trainer, mais comme des ailes qui nous servent à voler au ciel.

» Nous reprenons la tradition de la plupart des communautés de chanoines réguliers du moyen âge ; toutes les maisons de chanoines réguliers que je connais ont observé ce que nous pratiquons²⁴⁴ »

«Le monde n'a-t-il pas besoin de pénitence ? »

Le mystère du christianisme n'est-il pas un grand exorcisme ? « Le prince de ce monde sera chassé », a dit Notre Sauveur; or, il ne peut être chassé que par la prière et le jeune. La vie chrétienne s'est réduite aux préceptes de la loi naturelle, et pourtant elle doit être le mystère de la croix appliqué aux membres du chef crucifié. Les prêtres ne pourront prêcher cela, prêcher la pénitence, que lorsqu'ils seront eux-mêmes publiquement austères, pauvres et pénitents²⁴⁵. »

Dom Gréa veut que ses fils aient le zèle du jeune.

« Vous ne pouvez pas tous jeuner, mais vous pouvez tous aimer le jeune. Si on l'aime, on trouvera bien le moyen de le garder. Allons ! Essayons. Tachons d'aller jusque-là. Vos supérieurs seront toujours là pour vous retenir dans les limites de la prudence. Pour l'aimer, il faut en connaître la vertu expiatrice et sanctificatrice, et la récompense qui lui est promise. Le jeune est d'autant plus facile à garder qu'on le supporte avec joie²⁴⁶ »

En matière de jeune Dom Gréa est exigeant. Il manifeste des doutes sur la légitimité de l'usage italien, qu'il a vu récemment s'introduire en France, de prendre un peu de café le matin, « car ce qui est permis dans un pays peut ne pas l'être dans un autre. En Italie, pense-t-il, on avait des raisons de prendre ce petit soulagement le matin à cause des fièvres ; mais en France ces raisons n'existent pas. Toutefois on peut le permettre aux fidèles, puisque c'est un usage établi. Soyons cependant bien délicats sur ce point, car on finirait par tuer la pénitence²⁴⁷. »

Le jeune n'est pas tout ; il y a aussi l'abstinence.

« Ce n'est pas commode, mais le carême n'a pas été institué pour notre commodité. Mgr de Ségur répondait un jour à certaines gens, qui lui disaient :

«Ce n'est pas amusant de se confesser. - Mais on ne se confesse pas pour s'amuser. » Le jeune ne nous est pas donné comme agrément, mais comme pénitence ...

» Notre société n'a plus que quelques gouttelettes de christianisme ; elle veut jouir. Pour nous, gardons l'héritage que nos ancêtres nous ont transmis²⁴⁸. »

La mortification s'impose sous toutes ses formes ; surtout il faut la mortification intérieure. Voici, là-dessus, d'énergiques paroles !

« On est étonné de voir la puissance des dompteurs sur les animaux féroces. Ils vont jusqu'à leur retirer de la gueule la nourriture qu'ils leur ont jetée. On voit des dompteurs entrer dans les cages d'animaux sauvages, un morceau de viande saignante à la main. Les animaux sont là, gueule béante, poussés par la faim. Le dompteur leur met cette viande dans la bouche et l'en retire aussitôt, sans que ces bêtes osent résister ; elles rugissent mais ne résistent pas. Notre nature est semblable à ces bêtes : elle a des appétits sauvages. Par la mortification nous lui retirons de la

²⁴⁴ Conférences, t. III : Les observances, la pénitence.

²⁴⁵ A Mme Boissard, 30 novembre 1892.

²⁴⁶ Conférences, t. IV : Du jeûne (1re conférence).

²⁴⁷ Conférences, t. IV : Du jeûné (2e conférence).

²⁴⁸ Conférences, t. IV : De l'abstinence.

gueule ce qui pourrait la satisfaire. Tu as envie de ceci, je ne te le donnerai pas ; tu voudrais être indépendante, je te courberai sous le joug. On arrive, par l'esprit de mortification, à exercer sur sa propre chair ce que les dompteurs exercent sur les animaux féroces²⁴⁹. »

Un texte de saint Ignace d'Antioche, souvent cité par Dom Gréa, lui sert de point de départ pour une nouvelle comparaison. Il dit de la communauté des chanoines réguliers assemblée en chœur « pour l'acte principal de sa vie » qu'est le culte divin :

« N'est-ce point-là cette lyre divine, célébrée par le martyr saint Ignace, dont toutes les cordes, tendues sur le bois et harmonisées entre elles, vibrent sous le souffle du Saint-Esprit ?

» Sans doute, comme la corde matérielle ne peut vibrer sans la tension qui lui fait une sorte de violence, ainsi le religieux doit trouver dans la mortification de sa vie la puissance de sa voix, afin qu'elle pénètre les cieux, et le ministère de sa pénitence doit, pour le salut du monde, soutenir le ministère de la prière²⁵⁰ »

A cela contribuent l'assujettissement à la règle, les humiliations de l'obéissance, les privations de la pauvreté, les sacrifices de la chasteté, les gênes de la vie commune, la lutte contre les excès d'une personnalité envahissante, contre les entreprises de l'amour-propre.

« Les missionnaires sont moins exposés. Ils parlent devant les sauvages : qui voulez-vous qui les loue ! Mais ceux qui parlent devant les civilisés ont bien à craindre. « Comme j'ai bien dit ! Comme c'est beau ce que j'ai dit ! Ça m'est venu subitement. » On croit faire des chefs-d'œuvre. On s'égale aux Pères de l'Église. On se laisse caresser par l'amour-propre.

» L'amour-propre est une musique, un orgue de Barbarie. Le soir, quand on va se coucher, on entend encore le son de l'orgue de Barbarie ; l'amour-propre est comme ça. On se rappelle ce qu'on a dit, on admire. « Tiens ! J'aurais encore du dire cela ; ça aurait été bien beau. » On s'enivre de satisfaction, de contentement. Un jour, le P. Lacordaire prêchait à Lyon. Il eut un succès immense, il avait soulevé l'auditoire, ce qui lui arrivait souvent ; il était si éloquent ! Après la messe, on va le chercher pour l'inviter à dîner à l'archevêché. On ne le trouve pas. On finit par le découvrir dans une cellule tout en larmes. On lui demande ce qu'il a : « J'ai peur de ce succès », répondit-il. Il avait raison²⁵¹. »

« Il semble que ce n'est pas difficile d'être généreux, quand la générosité n'est que dans l'imagination. Mais, lorsqu'on descend dans le fond de son cœur, on s'aperçoit que notre nature a des réclamations, réclamations de choses innocentes d'abord, mais réclamations sans fin si on ne les réprime pas. L'amour-propre, qui cherche son plaisir, veut devenir le maître ; il se glisse partout ... L'amour-propre s'introduit plus difficilement dans les actes d'amour très pur, dans les mortifications qui ne sont pas aperçues, dans les humiliations très humiliantes, quand elles ne nous grandissent pas aux yeux du prochain et aux nôtres. Voyez-vous, l'humilité est le plus grand moyen pour détruire l'amour-propre²⁵² »

« L'amour-propre, c'est le monde qui est en nous et qui combat l'amour de Jésus. Nous avons en nous ces deux amours, ces deux esprits : d'un côté, l'amour-propre ; de l'autre, l'amour de Jésus. Le libre arbitre est au milieu, sollicité des deux côtés. Que fera-t-il ! Ces deux amours ne peuvent pas vivre ensemble ; pour que l'un vive, il faut que l'autre meure. Pour nous, tout est décidé : nous avons choisi, ou plutôt Dieu a choisi pour nous. Notre libre arbitre a penché pour l'amour de Dieu... Voilà une nouvelle année (1895) ! Demandons bien à Dieu de la passer dans son amour, et de mourir plutôt que d'être infidèles²⁵³. »

²⁴⁹ Conférences, t. IV : Les cendres.

²⁵⁰ L'Institut des chanoines réguliers, p. 7.

²⁵¹ Conférences, t. I : La prière et l'étude dans le ministère.

²⁵² Conférences, t. II : La vocation religieuse.

²⁵³ Conférence, t. IV : Homélie 1ère le dimanche dans l'octave de la Nativité.

« Le « moi » il faut le mortifier, l'humilier, le faire travailler. Il voudrait bien se reposer, il est paresseux ; secouons-le... David rapporte que, quand il gardait les troupeaux de son père, s'il survenait un lion ou un ours, il les mettait en pièces. Ces animaux féroces sont la figure du « moi ». L'ours c'est un caractère rude et mal appris, le lion un caractère furieux, le serpent un caractère rusé qui mord sans qu'on s'en aperçoive. Vous comprenez qu'une communauté où il y a beaucoup de ces « moi n-là, c'est une ménagerie. Le maître de la maison nous a donné à chacun une bête à dompter. Apprenez-lui à danser, comme les bateleurs font avec leurs ours... Ne vous laissez détourner par rien, ni par les tentations, ni par les difficultés, ni par le « moi » qui se révoltera ; alors donnez-lui des coups sur le museau avec le manche de votre fouet, comme j'ai vu faire à un ours qui n'était pas sage²⁵⁴. »

« Il n'y a rien de vrai et de solide que l'amour dans le sacrifice. Travaillons avec courage, supportons généreusement le poids du jour et de la chaleur, c'est-à-dire les tentations du démon et les résistances de la nature. Dès le matin le soleil darde sur nous ses rayons ardents, mais le « démon de midi » est plus terrible ; c'est alors qu'il faut résister à toutes les passions qu'il a allumées dans le cœur de l'homme.

»Mais il y a aussi le démon du soir, le démon de la mort. Il semble, quand on arrive à la fin de sa vie, qu'on n'a plus à craindre des attaques de ses ennemis ; les passions semblent éteintes. Cependant, prenons garde... Toute notre vie doit être une pénitence²⁵⁵.

Au surplus, contre le « démon du soir », comment la victoire ne serait-elle pas assurée par tous les sacrifices de la vie religieuse ? Devant la perspective de la mort prochaine d'un jeune confrère « Si bien, si saintement préparé à son éternité »,

Dom Gréa écrivait : « Il faut traverser l'ombre de la mort pour arriver à cette lumière. Mais ne craignons plus, quoniam tu mecum es. Notre Seigneur et Sauveur a traversé cette ombre pour en ôter les terreurs. Il vient lui-même nous chercher ici-bas à l'heure de l'agonie, et il nous la fait traverser appuyés sur son Cœur et soutenus par sa présence.

» Mon bien cher fils, mes bien chers fils de Rome, ne craignez pas la mort. Acceptez la mort lorsqu'elle nous visite : visite de Dieu, visite de miséricorde et d'amour pour le religieux, pour l'âme aimante et fidèle. » Je prie avec vous. Je pleure avec vous ces larmes qu'accompagnent l'action de grâces et la confiance, - action de grâces pour la sainte sécurité que nous donne la mort sainte de nos frères²⁵⁶ ».

VI. LE SERVICE DES AMES ET LA VIE INTERIEURE

Si l'esprit des chanoines réguliers est « l'esprit de l'Eglise », « l'esprit des apôtres, spiritum fletus et precum », si les chanoines réguliers « ce sont des hommes qui veulent relever et soutenir la bannière de la prière et de la pénitence dans le monde », la prière et la pénitence « qui ont fléchi partout », leur œuvre n'a pas « un caractère particulier. Nous faisons pénitence pour l'Eglise comme clercs, dit Dom Gréa, car le clergé doit cela. Notre prière nous la faisons pour l'Eglise », « pour le peuple ». Sans cela « on ne peut pas sauver les âmes²⁵⁷ ».

Or, il s'agit de sauver les âmes. Après le service de Dieu, le deuxième objet de la vocation des chanoines réguliers est le service des âmes, « le ministère pastoral auprès des peuples²⁵⁸ ».

Dans une conférence, du 20 décembre 1893, Dom Gréa disait que « nous ne devons pas nous reposer. Les saints ont quelquefois désiré se reposer, mais Dieu ne le leur a jamais permis ... Nous

²⁵⁴ Conférences, t. V : Saint Mathias.

²⁵⁵ Conférences, t. IV : Homélie pour la septuagésime.

²⁵⁶ A Dom Casimir, 14 mai 1905.

²⁵⁷ Conférences, t. III : But de l'ordre.

²⁵⁸ Conférence adressée au chapitre des prieurs (1902), p. 3.

nous reposerons au ciel ; mais ici-bas nous traitons avec Dieu du salut des hommes. Il faut avoir l'esprit apostolique. Jésus, dans l'étable de Bethléem, voyait les ténèbres de l'idolâtrie qui couvrait le monde entier. Il voyait la Gaule, l'Amérique, toutes les îles, insulæ me exspectant. Il voyait la Chine. Et c'est pour sauver toutes ces nations qu'il était venu sur la terre. Ayons ce zèle. »

Il l'avait, lui, Dom Gréa qui, au début de sa congrégation, songeait à la Chine, lui qui fit des fondations au Canada et au Pérou, et un peu partout : France, Suisse, Angleterre, Italie, en Europe. C'est que, dit-il, « voyez un peu ce qu'il y a à faire. On n'a pas encore pénétré dans le centre de l'Asie ; ces immenses populations sont encore plongées dans le mahométisme ou dans le bouddhisme, elles adorent encore les vieilles idoles de leurs pères. En Chine, sur 400000000 d'habitants il y a à peine 300000 chrétiens ; dans l'Inde, c'est la même chose. En Afrique, voyez tous ces nègres ... L'île de Java, l'île de Sumatra, grandes comme des continents, personne ne s'en occupe. Puis, le sud de l'Amérique où les Pères de Don Bosco viennent de pénétrer : que de conversions à faire ! Mais il ne suffit pas de convertir. Il faut fonder des Eglises. Il faut que ces populations aient des évêchés et des cathédrales, leurs offices de jour et de nuit, pour cela leurs chanoines réguliers et leurs moines.

» Revenons plus près maintenant ; arrivons en Europe, où le centre de l'Eglise est établi. Voyez cet immense cercle de schismes et d'hérésies : l'Angleterre, la Suède, l'Allemagne, la Russie, la Grèce. Voyez plus près encore, en France : il y a des paroisses où l'on ne baptise plus les enfants. Pourquoi ? Parce que la louange de Dieu ne se fait plus entendre ; parce que la prière et la pénitence ont disparu. » Soyez des zéloteurs, ayez l'esprit apostolique. »

Mais que l'apostolat ne fasse pas oublier la pénitence et la prière !

« Quand vous chantez matines, pensez que vous ne devriez pas être seuls. Sous tous ces petits clochers qui couvrent la surface de la France, il devrait y avoir une cloche qui appelle le prêtre à l'office nocturne. Quelle puissance d'expansion il y a dans de tels moyens !... La vie chrétienne a été fondée en Europe par des églises et des monastères où l'on chantait l'office du jour et de la nuit. Voyez l'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande surtout... Il faut qu'il en soit ainsi partout. Si Notre-Seigneur n'était pas seul dans son tabernacle, si les psalmodies retentissaient autour de lui, l'Europe serait vite redevenue chrétienne. »

Aussi demande-t-il des prières pour les vocations religieuses. « Les vocations ne manquent pas ; c'est la fidélité, ce sont les occasions qui manquent... Aujourd'hui, à midi, j'ai mangé une pomme ; il y avait dedans huit pépins, huit beaux pépins. Supposez que l'arbre qui a produit cette pomme en ait produit quatre cents, de huit pépins chacune. Que de pommiers cela ferait ! Mais l'occasion manquera. Chaque pépin porte bien en lui-même le germe d'un pommier ; mais il ne sera pas semé, il tombera sous les pieds, on le foulera. Il en est comme cela des vocations. Dieu les sème à pleines mains : exiit qui seminat. Les unes tombent sur le bord du chemin et sont emportées par les oiseaux du ciel ; les autres sont foulées aux pieds ; d'autres enfin tombent dans la bonne terre.

» Priez le Bon Dieu, afin qu'il envoie des vocations et des occasions, pour que le nombre des serviteurs de Dieu s'augmente et que, de tous les points de la France et du monde, il y ait comme une grande illumination, l'illumination des psalmodies qui montent comme des flammes vers le ciel²⁵⁹. »

Dans ses écrits et ses conférences, Dom Gréa insiste beaucoup plus sur la nécessité de ne pas séparer l'activité pastorale de la vie intérieure que sur l'activité pastorale elle-même. Un des mots qu'il cite et commente le plus souvent est celui de son ami Mgr Mermillod sur « la fièvre des œuvres », « l'hérésie des œuvres », « l'hérésie de notre temps ».

²⁵⁹ Conférences, t. IV : Le zèle apostolique.

« On sème beaucoup et l'on récolte peu. Pourquoi ? Parce qu'on n'appuie pas ces œuvres sur la prière et la pénitence. L'Eglise souffre un mal, et ce mal ce n'est pas le manque d'activité, c'est la diminution de l'esprit de pénitence et de prière ²⁶⁰ ».

Voilà pourquoi, s'il tient l'étude en haute estime, si, par exemple, il ne veut pas que, dans les fondations du Canada, « la nécessité et peut-être le goût des travaux manuels diminuent (en ses fils) le goût et le zèle des travaux intellectuels ²⁶¹ », Dom Gréa ne veut pas davantage que, « sous couleur de faire du ministère, c'est-à-dire de se satisfaire et de se produire », les religieux déprécient le service divin, « comme si, le ministère du prêtre étant double et regardant le service de Dieu et le service des âmes pour les amener au service de Dieu, le service de Dieu n'était pas le premier et le principal ²⁶² ».

Prière et étude : deux choses essentielles. L'étude sera, pour le prêtre, avant tout, celle de l'Écriture et des Pères, « afin que les mystères de la religion entrent de plus en plus dans son âme et la nourrissent. Le mystère de la Sainte Trinité : tous les saints ont eu un goût extraordinaire pour la Sainte Trinité, même les illettrés, comme pour les sacrements et, en particulier, l'eucharistie. Il faut que le prêtre ait le goût de cette étude, telle qu'elle se trouve dans les Pères. Alors elle s'unira à la prière et la soutiendra ; elle fera de lui un contemplatif... Il faut que le prêtre soit un contemplatif... Vous acquerrez cet esprit de contemplation par la mortification... Quand on n'est pas mortifié, on n'est pas contemplatif ²⁶³ ».

VII. LA DEVOTION AU CHRIST

Dom Gréa partageait le « goût extraordinaire » de tous les saints pour le mystère de la Sainte Trinité. Aussi, « au moment de décrire l'ordre de l'Eglise et l'admirable disposition de l'œuvre divine en elle », dirige-t-il les yeux « vers la hiérarchie divine » et contemple-t-il « la société du Père et du Fils dans le Saint-Esprit ». Il résume sa pensée sur l'Eglise en cette formule :

« Le Saint-Esprit vit dans l'Eglise ; Il opère en elle avec une efficacité toute-puissante les merveilles de son actualité intime ; Il informe et anime tous ses organes. Mais, s'Il vient à l'Eglise et s'Il vit en elle, c'est parce que le Fils lui-même est en cette Eglise, aimé du Père et aimant le Père ; c'est parce qu'Il attire sur cette Eglise, qui est son extension et sa plénitude, l'amour du Père, et qu'Il l'anime de son propre amour ; c'est parce que le mystère de l'amour du Père et du Fils l'embrasse et la soutient dans une ineffable solidarité ²⁶⁴. »

Habitué à voir le Christ dans l'Eglise, Dom Gréa, loin d'oublier la Trinité, va vers elle par l'itinéraire cher aux grands spirituels : du Christ- Homme au Christ-Dieu et, par Lui, aux Trois : Père, Fils et Saint-Esprit.

Mais, à tout prendre, il parle relativement peu de la Trinité, et, quand il traite de Dieu, de l'amour de Dieu - en particulier dans un sermon sur l'amour de Dieu, prêché, avec quelques variantes, à Saint-Pierre-de-Canon (1886), au Carmel de Lons-le-Saunier (1888), à Saint-Antoine (1890), - l'amour de Dieu est surtout l'amour du Christ dans son humanité, « amour avide, généreux, excessif », amour qui rend Dieu pauvre, Lui qui est riche de tous les trésors de la divinité, « qui fait que Lui qui n'a besoin de rien a besoin de nous », qu'Il se revêt de la nature humaine « dégradée par le péché et condamnée à la mort. Ce haillon Lui est cher ; Il s'en revêt comme d'une parure. Et Lui qui, dans sa majesté, fait le ravissement des anges, s'abaisse par amour jusqu'à devenir notre semblable. A Bethléem Il prend, avec notre humanité, notre pauvreté dans

²⁶⁰ Conférences, t. III : But de l'ordre.

²⁶¹ Lettre à Dom Léon, 27 octobre 1892.

²⁶² Lettre à Dom Benoît, janvier 1895.

²⁶³ Conférences, t. I : La prière et l'étude dans le ministère.

²⁶⁴ De l'Église, t. I, p. 74-75.

son extrémité dernière. Il est couché dans une crèche et enveloppé de langes. Il prend notre mortalité, et Il se fait homme pour mourir. Le premier effet de l'amour est de donner à Dieu faim et soif de nous-mêmes, comme si nous pouvions le satisfaire.

» Le deuxième effet d l'amour est le contraste du premier. Ce Cœur ²⁶⁵ insatiable, qui nous recherche avec l'avidité du tyran vis-à-vis de l'objet de son désir, est, en même temps, généreux et libéral. Il veut nous posséder et se donner. S'Il prend notre nature, c'est dans le but de l'enrichir des trésors de sa divinité, *Deus factus est homo ut homo fieret Deus*. Se donner n'est point, pour Lui, le vain plaisir d'un Tout-Puissant qui se divertit en prodigalités; en s'abaissant à notre néant, son amour ne sera satisfait que s'Il nous élève à Lui et nous transforme en Lui. Le plan de Dieu dans l'incarnation était, en nous incorporant à son divin Fils, de nous faire entrer en sa personne dans la société éternelle de l'adorable Trinité et de nous accorder l'héritage de son royaume, *divinæ consortes naturæ*²⁶⁶. »

Le Christ, vivant dans l'Eglise, vit tout particulièrement dans l'âme des justes, des saints religieux. Dom Gréa développa cette doctrine dans une de ses plus belles conférences, que nous publions presque en entier, parce que c'est une des plus révélatrices de sa spiritualité, mais aussi parce qu'elle nous livre un spécimen exquis de ces conférences à la fois familières, intimes, pieuses, élevées, où il mettait le meilleur de lui-même, et qui constituèrent un des principaux moyens de son action sur sa famille religieuse.

Elle est du deuxième dimanche de l'avent, 15 décembre 1894, et a pour sujet : la venue de Jésus à Noël.

« Mes chers fils,

» ... A Noël, Jésus va venir à chacun de nous parce qu'Il nous aime.

» Voilà un prince qui a pris goût à une mauvaise mesure, à une pauvre maison en ruines. Il l'achète pour la rebâtir et l'habiter. Il semble qu'il serait préférable d'en faire une neuve, plutôt que de refaire cette vieille construction toute délabrée. Mais non, cette maison lui rappelle des souvenirs, elle a appartenu à ses ancêtres, elle est bien située, elle domine la campagne. Il veut la rebâtir. Seulement, Il veut l'arranger à sa façon comme tous les propriétaires. Quand nous sommes venus à Saint-Antoine, attirés par le souvenir des saints, nous avons trouvé cette maison toute sauvage et remplie de cloisons mal placées. Il a fallu faire de nombreuses réparations pour l'adapter à notre genre de vie.

» Notre-Seigneur fait de même. Il s'était construit une demeure au commencement. Cette demeure a été usurpée pendant de longs siècles... Mais le Fils de Dieu l'a rachetée au prix de son sang ; maintenant Il veut l'habiter. Mais dans quel état Il l'a trouvée ! Dans quel état l'usurpateur (le diable) l'a laissée ! Notre-Seigneur va la réparer.

« Je vais ouvrir des fenêtres, je vais l'élargir, l'embellir », dit- Il « D'abord, Il va mettre dehors les locataires. Quand un propriétaire achète une maison, il veut l'habiter seul : à M. Lardon, qui était ici, quand nous sommes venus, nous avons donné son congé aussitôt que nous avons pu. Notre Seigneur trouve des locataires dans cette demeure. Ce sont les habitudes du siècle. Il patiente pour un temps.

Avec les gens du monde, Il veut bien partager pour un temps l'habitation, Il tolère des locataires. Divisus est, l'homme du monde est divisé : il cherche à plaire à sa femme et la femme cherche à plaire à son mari, leur unique soin n'est pas de plaire à Dieu. Mais, pour nous, Il ne tolère rien. Tous les locataires, Il les met à la porte. Il veut posséder notre âme toute entière. Quelle chose affreuse nous ferions si, après cette prise de possession de notre cœur par Jésus, nous voulions y

²⁶⁵ F. ANIZAN, *Qu'est-ce que le Sacré-Cœur ?* Paris, [1911], p. XXVI-XXVII, a publié une lettre de Dom Gréa, datée d'Andora, 4 novembre 1910, approuvant la thèse que le Sacré-Cœur c'est directement « Jésus montrant son Cœur » plutôt que « le Cœur symbolisant l'amour du Verbe incarné ».

²⁶⁶ Retraite de Saint-Antoine (1890).

introduire des locataires, si nous cherchions encore notre indépendance ! L'homme du monde peut faire cela pour un temps, comme un propriétaire tolère un locataire jusqu'à la fin de son bail. Mais viendra une heure où il faudra que Jésus s'empare de tout, une heure où il faudra renoncer à l'amour des biens de la terre, à l'amour des honneurs et des plaisirs. A la mort, Jésus prendra tout : -et, si quelqu'un est trop attaché à ces choses, il faudra qu'il aille au purgatoire pour se débarrasser de toutes ces attaches.

Point de locataires dans un cœur où Jésus veut être le seul maître. Maintenant, que va-t-il faire ? Dans quel état l'usurpateur a-t-il laissé cette habitation en partant ? Hélas ! Hélas ! il y a laissé des concupiscences, des habitudes de nos vieux péchés, des racines d'amertume capables de renverser les murs de la maison, si elles venaient à se développer. Le frère Paul me montrait aujourd'hui comment une racine pouvait arriver à disjoindre des pierres énormes. (C'est pourquoi, malgré le désir que le P. Charles a de nous faire manger de bons raisins, il y a danger à mettre les vignes contre les murs à cause de leurs racines.)

» Jésus va donc chasser ces locataires, ces hôtes qui Lui déplaisent. Ensuite, Il va abattre ces petites cloisons qui causent de l'obscurité dans la maison. « Abattez, renversez tout cela, élargissez les salles ; il me faut *cænaculum grande, stratum*. » De même que, lorsqu'Il a voulu faire la cène avec ses disciples, Il leur a commandé de trouver une salle grande, vaste et ornée de tentures - c'est la seule fois où Il ait montré quelque magnificence -, de même, dans le cœur où Il veut venir faire sa cène, *veniam et cœnabo cum illo*, Il Lui faut de grands espaces, des salles vastes, lumineuses, ornées et tendues de tapisseries.

» Dans les châteaux et les palais des grands, les salles sont tendues de vastes tapisseries, où sont représentées des scènes de combat, de chasse et d'exploits guerriers. Jésus veut aussi tendre notre cœur de vastes tentures, où seront représentés les bienfaits de Dieu, les exploits de Dieu pour reconquérir le domaine que Lui avait enlevé l'usurpateur.

» A l'époque de la Renaissance, on vit apparaître dans les palais, à la place des anciennes tentures, des tentures nouvelles et profanes où étaient peintes des scènes obscènes et des figures impures. (On devrait bien les brûler, au lieu de les conserver dans les musées, sous prétexte d'art, au grand scandale de ceux qui vont les visiter.)

L'usurpateur avait tendu dans notre cœur des tentures semblables ; il y avait mis des images, des souvenirs de nos iniquités. Jésus vient et fait disparaître toutes choses, Il y met d'autres tentures et d'autres images : les images de ses bienfaits, l'image de sa Passion, l'image de l'histoire du salut du monde, le passage de la mer Rouge dans notre baptême, l'immolation de l'agneau pascal dans notre première communion, l'entrée dans la terre promise à notre prise d'habit. Ce sont là les images de Jésus, les souvenirs de notre cœur.

» Ah ! Qu'il est doux de les faire réciter à notre mémoire ! Qu'il est doux de songer à notre première communion, aux grandes grâces de la miséricorde de Dieu sur nous, aux grâces de notre ordination ! Moi, de temps en temps, je fais réciter à ma mémoire les souvenirs de mon ordination du sous-diaconat. Ma mémoire me chante cela, elle me rappelle les grâces de la miséricorde de Dieu sur mon âme, comme les tentures des châteaux rappellent les exploits des ancêtres²⁶⁷. »

Ce Jésus, notre tout, est pour le monde, selon la parole de saint Léon, *exemplum et sacramentum*. « Il est le mystère qui sauve le monde et... l'exemple que nous devons suivre. Jésus nous a appelés à l'état religieux pour Lui être configurés dans son immolation. Tous les mystères que nous célébrons, tous les sacrements que nous recevons, ne tiennent qu'à cela. La sainte eucharistie vient allumer dans nos cœurs le feu d'amour divin et nous faire vivre de la vie même de Dieu. Il nous faut donc imiter Jésus » qui a été, « pendant sa vie et sur la croix, le grand religieux de son Père ».

²⁶⁷ Cette conférence a été publiée en grande partie dans BCRIC., décembre 1933, p. 1-4 ; cf. Conférences, t. IV

L'imiter et l'aimer. « Il n'a pas besoin de vous, Il ne veut que votre amour²⁶⁸. »

« Quelle douleur ! Voyez comme son amour occupe peu de place parmi les chrétiens et, parmi les chrétiens, chez les religieux, et, parmi les religieux, dans le cœur des clercs et des prêtres ! Comme c'est triste de voir si peu d'amour ! Quæ sua sunt quærunt non quæ sunt Christi²⁶⁹. Eh bien ! Notre-Seigneur a eu cette tristesse. Saint Paul parle d'un de ses disciples élevé par lui à l'épiscopat et qui l'avait abandonné, Demas me relinquit. Il m'a abandonné, moi son maître. Et pourquoi ? Parce qu'il aimait le monde, diligens hoc sæculum²⁷⁰. »

Quand on voit cela, on éprouve une poignante douleur. Où se réfugier ?

« Dans la souffrance et dans les douleurs de Jésus. Voyez, Il naît au milieu de l'hiver, dans une nuit froide, sans vêtements pour se garantir du froid, comme pour marquer le froid du monde qu'Il voudrait réchauffer, car Il est venu allumer le feu sur la terre et n'a d'autre désir que de la voir s'embraser. Le monde est froid. On veut encore éviter l'enfer, mais on ne s'occupe pas d'aimer. On craint, on n'aime pas. On dit : « Pourvu que je ne me damne pas », et de l'amour de Jésus on n'a aucun souci.

» Cependant, il y en a quelques-uns, quotquot, qui le reçoivent, qui ne Lui refusent pas la porte de leur cœur, mais qui vont à Lui et Lui disent : « Venez-vous réchauffer au foyer de mon amour ; allumez vous-même le feu qui doit réchauffer vos membres refroidis par la glace des cœurs plus que par la glace de l'hiver. » Jésus entre dans le cœur de celui qui Lui ouvre ainsi sa porte. Le cœur généreux se fond comme la cire à son approche, et, dans cette fusion d'amour qui est l'œuvre du Saint-Esprit, il se fait de Lui et de nous une seule chose, et c'est comme cela que nous devenons les enfants de Dieu, dedit eis potestatem filios Dei fieri²⁷¹. »

« Voilà ce que Jésus vient faire pour ceux qui veulent répondre à son amour ! Soyons de ceux-là ... Nous avons été appelés comme les apôtres : soyons fidèles... Que n'a-t-Il pas fait pour nous ? Il ne demande en retour que notre amour. Il ne nous pose qu'une question : « M'aimes-tu plus que les autres ? » Il exige de nous un plus grand amour, parce qu'Il nous a aimés plus que les autres. Si nous l'aimons, Il viendra en nous. Son Père viendra aussi, avec le Saint-Esprit, et Ils feront en nous leur demeure²⁷². » Telle est bien la vocation religieuse.

« D'un côté, Dieu, son amour, sa Providence, qui nous a sauvés depuis le premier âge du monde Jusqu'à ce jour. D'un autre côté, l'homme qui répond avec générosité. Alors, il y a comme une trame, comme un enlacement de Dieu et de l'homme.

Nous nous sommes associés à Dieu ; Dieu associe notre volonté à suivre tous les contours de la sienne²⁷³ »

Et c'est la gratitude pour le bienfait de la vocation, et c'est l'intimité avec Jésus.

« Mgr de Ségur disait un jour : « Il y a des degrés dans les relations. Les uns sont de simples connaissances que nous voyons de temps en temps ; d'autres sont des amis avec lesquels nous nous plaisons ; d'autres, enfin, sont des intimes dont nous ne pouvons nous passer. Il en est de même de Jésus-Christ. Les uns pour Lui sont de simples connaissances, des amis qu'Il voit de loin en loin.

Mais il y en a d'autres, qu'Il veut avoir sans cesse auprès de Lui, occupés à l'aimer, sans pouvoir souffrir qu'ils se séparent un instant de Lui. » Les amis intimes sont les religieux. La grandeur du

²⁶⁸ Conférences, t. IV : Premier dimanche de l'aveil. Cf. BCRIC ., mai 1933, p. 1-3, des extraits d'une conférence de 1895.

²⁶⁹ Philip. II, 21.

²⁷⁰ II Tim. IV, 9.

²⁷¹ Joann ., I, 12.

²⁷² Conférences, t. IV : Premier dimanche de l'aveil

²⁷³ Conférences, t. II : La vocation religieuse.

bienfait doit donner la mesure de la reconnaissance. Or, le bienfait est inestimable ; donc la reconnaissance doit être sans bornes²⁷⁴. »

Saint Jean est le modèle de cette intimité avec le Christ. Toutefois, que ceux qui n'ont pas toujours été fidèles comme lui ne se découragent point et ne s'estiment pas bannis du royaume de l'amour!

Pourquoi, en effet, Notre-Seigneur a-t-Il choisi, pour être le chef de son Eglise, non pas saint Jean qui s'était trouvé au pied de la croix avec Marie, mais saint Pierre qui l'avait renié trois fois ?

« C'est pour nous apprendre qu'il ne faut pas s'enorgueillir de sa vocation, qui est un don gratuit de la miséricorde de Dieu. En retour, Il nous demande que nous l'aimions plus que les autres : « Je t'ai pardonné davantage ; eh bien ! M'aimes-tu davantage ? » Il faut qu'il y ait chez nous une sainte émulation à qui aimera Notre-Seigneur davantage. On se dispute en théologie pour savoir qui a aimé Notre-Seigneur davantage, ou de saint Pierre ou de saint Jean. On n'en sait rien. Que parmi nous il y ait cette émulation ! Que celui qui l'a moins offensé dise : « C'est à moi de l'aimer davantage, car Il m'a préservé davantage ! » Que celui qui l'a offensé davantage dise : « C'est à moi de l'aimer davantage, parce qu'Il m'a pardonné davantage ! » Qu'il y ait cette sainte émulation²⁷⁵ ! »

Bref, ceux qu' « un grand dessein » providentiel a conduits au tombeau de saint Antoine se rappelleront ce que le saint leur dit : « Le démon craint les saintes austérités et la prière solennelle, les psalmodies du jour et de la nuit. » Saint Antoine ajoute : « Mais ce qu'il craint par-dessus tout c'est l'amour de Dieu ; sans la charité, tout le reste ne serait rien. » Voilà ce qu'il craint ! Eh bien ! Aux jeunes, à la prière, joignons une dévotion tendre, ardente et dévouée, à Notre-Seigneur. Aimons-le de tout notre cœur²⁷⁶. »

Cet amour du Christ qui fait que, l'aimant, on vit de Lui, pour Lui, et l'on aime ce qu'Il aime, Dom Gréa se plaisait à montrer qu'il se puise dans les sacrements, surtout dans l'eucharistie, qui est « le centre de tous les sacrements, le sacrement par excellence », par quoi « le Christ Jésus se propage et vit en tous ceux qui ne refusent pas le don céleste, s'étend et se multiplie sans se diviser, toujours un et toujours rassemblant les multitudes en Lui²⁷⁷ »

N'insistons pas sur la part que Dom Gréa fait, dans le service divin, à la sainte messe « qui en est la partie principale et qui lui donne toute sa dignité et sa vertu surnaturelle²⁷⁸ ».

En revanche, il y a lieu de nous arrêter un instant à ses vues sur la communion eucharistique.

La règle des petits-clercs de Baudin portait seulement qu'ils recevraient, selon leur âge, « Les sacrements de pénitence et d'eucharistie aux fêtes de première classe²⁷⁹ ». En cela, Dom Gréa était de son temps ou à peine en avance sur lui.

Il évolua, sous l'influence de Mgr de Ségur, un des promoteurs de la communion fréquente et même quotidienne. Le 27 octobre 1879, Mgr de Ségur écrivait à Dom Gréa : « Répétez bien sur tous les tons à ces âmes toutes blanches qu'elles ne sont toutes blanches que par la sainte et très sainte eucharistie, centre vivant de tout l'ordre de la grâce. Saint Jean, en sa vieillesse, répétait à ses disciples : « Aimez-vous les uns les autres, et cela suffit. » On doit dire à une communauté aussi vivante, aussi bénie que celle de nos bons chanoines réguliers : « Communiez humblement et pieusement, chaque jour, à la source de la grâce et de la sanctification, de l'humilité et de la douceur, de la pauvreté, de la chasteté et de l'obéissance ; allez, et cela suffit.

²⁷⁴ Conférences, t. II : La reconnaissance pour le bienfait de la vocation.

²⁷⁵ Conférences, t. V : Saint Mathias.

²⁷⁶ Conférences, t. V : Saint Antoine.

²⁷⁷ De l'Eglise, t. I, p. 15, 84.

²⁷⁸ La Sainte liturgie, p. XI. Cf. la Conférence adressée au chapitre des prieurs (1902), p. 5-6.

²⁷⁹ Cf. BCRIC., août 1935, p. 133.

» Ne trouvez-vous pas, mon cher Père, que les pères spirituels ne reviennent pas assez sur ce point central, d'où s'élancent les rayons de la vie de la grâce, de la sainteté chrétienne et religieuse ? Cela tient, ce me semble, à un manque de foi en la présence réelle du Sauveur dans l'eucharistie, à un reste de vieilles habitudes jansénistes, et à un manque de confiance en l'efficacité de la sainte communion. Je suis bien convaincu qu'il est impossible qu'une âme bonne et droite, comme sont sans exception tous vos pères, frères et enfants, résiste à l'action quelque peu persévérante de la communion quotidienne, à la seule condition qu'on la fasse sérieusement, humblement et de bon cœur. Il n'y a pas de légèreté ni de faiblesse qui puisse tenir devant ce flot continu de grâce sacramentelle. »

Le 19 novembre 1880, Mgr de Ségur annonçait à la communauté de Saint-Claude l'envoi d'une relique de sainte Agnès. « Elle communiait chaque matin à l'exemple de tous les premiers fidèles, et c'est là, dans cette union intime et constante avec le Dieu des anges, qu'elle a appris de Jésus la grande leçon de l'innocence parfaite et du témoignage du sang. A mesure que vous grandirez et que vous avancerez dans la hiérarchie de la vie et de la sainteté religieuse, il faudra que les agneaux de sainte Agnès deviennent des lions aussi forts que doux, sachant mourir et souffrir, comme ils ont su vivre, obéir et aimer ... La sainte communion nous ino-cule, pour ainsi dire, tout ce qu'a et tout ce qu'est Jésus-Christ. »

Enfin, en cette lettre du 28 mai 1881 qui précéda de quelques heures la congestion cérébrale dont il ne tarderait pas de mourir, Mgr de Ségur exprimait à Dom Gréa son désir d' « être témoin, témoin bien heureux et bien édifié, de toutes ces réalisations. Qui, en transplantant ces enfants, ces jeunes âmes, élues de Dieu, les métamorphosent si promptement et si suavement en vrais serviteurs de Dieu, en vrais Porte-Dieu, en Porte-Christ, en Porte-Esprit-Saint, comme jadis le disait de tous les chrétiens notre grand martyr d'Antioche. C'est par la sainte liturgie, par la communion humble et persévérante de chaque jour, que vous réalisez aujourd'hui, comme aux bons vieux temps d'autre-fois, ce saint problème, proposé à tous par le céleste mathématicien. »

Et, en terminant, Mgr de Ségur manifestait son espoir que Dom Gréa, n'étant plus absorbé par ses devoirs de vicaire général, pourrait confesser tous ses fils « avec cette bonne joie et cette paternelle liberté qui vous ont si bien gagné leurs cœurs. Ce point me semble essentiel eu égard surtout aux questions intimes de direction et en ce qui concerne la sainte communion. Personne, sauf ceux que vous aurez pu former de longue main, ne peut vous remplacer sûrement ²⁸⁰ »

Dom Gréa s'était pénétré de la doctrine de Mgr de Ségur. « Dans ses communautés la communion quotidienne était de règle même parmi les enfants oblates, plusieurs lustres avant l'apparition du célèbre décret Tridentina synodus de Pie X ²⁸¹ »

Toutes les occasions lui étaient bonnes pour en rappeler la souveraine importance. C'est ainsi que, parmi ses lettres écrites à bord du Toronto, lors de son voyage au Canada, en 1894, il en est une (en latin), du 4 juin, où il demande aux petits-frères la communion de chaque jour²⁸².

Et voici une lettre, où la terminologie scolastique, un peu sèche par nature, sert à une délicieuse Effusion de tendresse :

« Mes chers fils, suppléons à l'absence qui sépare les corps par l'union en Jésus. Soyons, dans cet ubi eucharisticum que la foi nous montre, au-dessus de l'ubi circumscriptivum des corps et de l'ubi definitivum des esprits. Nous sommes tous ensemble, inséparables, fondus en un dans cet ubi bienheureux par la sainte et divine communion. C'est là que nous nous donnons un rendez-vous qui est le rendez-vous du ciel anticipé.

²⁸⁰ Lettres de Mgr de Ségur d'1854 à 1881, p. 433-434, 452-457.

²⁸¹ Dom COTTE, Allocution radiodiffusée à l'occasion du congrès eucharistique national du Pérou (1935), BCRIC., déc. 1935, p. 193.

²⁸² BCRIC., Janvier 1932, p. 9.

» Mes chers enfants, comme il a plu à Dieu de nous unir en son amour, afin que nous nous aimions les uns les autres !

» J'ai été ravi de la fidélité et de la grande charité que j'ai trouvées au Canada dans toutes nos maisons. Que Dieu nous conserve tous ainsi ! Le vieux saint Jean ne savait dire autre chose que :

« Aimez-vous les uns les autres, mes petits-enfants. Si cela s'accomplit, cela suffit ²⁸³»

VIII. LA DÉVOTION A LA SAINTE VIERGE ET AUX SAINTS

En 1900, Dom Gréa présentait au congrès marial de Lyon une note sur « les traditions mariales des chanoines réguliers de l'Immaculée Conception ».

Il y disait, dans le préambule, que la congrégation des chanoines réguliers de l'Immaculée Conception a reçu du Saint-Siège « ce titre si cher à tous ses membres », que son berceau fut placé dans une église dédiée sous ce vocable, qu'elle « tient à cœur d'honorer de toute sa fidèle dévotion la Sainte Vierge ».

Suivait l'indication des principaux actes du culte marial de la congrégation :

« Elle consacre à ce filial devoir :

1° Chaque jour, la récitation du petit office de la Très Sainte Vierge selon le rite romain. Cette récitation, qui s'ajoute à l'office canonique, a lieu dans chaque cellule et privément : elle est interrompue les dimanches et fêtes solennelles.

2° Chaque jour, après vêpres et après laudes de l'office canonique, se fait un suffrage de la Très Sainte Vierge par la récitation d'un répons et de l'antienne Inviolata.

3° Chaque samedi, et chaque jour du mois de mai, après le chant des vêpres, ce suffrage se chante processionnellement et, une fois chaque mois, contient les litanies de Notre-Dame.

» Nous avons eu la joie de consacrer notre première fondation, dans les déserts du Canada, à Notre-Dame de Lourdes et au mystère de l'Immaculée Conception ²⁸⁴ »

Deux ou trois passages des conférences de Dom Gréa montreront ce que Marie était pour les chanoines réguliers de l'Immaculée Conception.

Ayant exposé que la Vierge offrit Jésus à Dieu le Père en victime pour l'expiation de nos péchés, Dom Gréa disait :

« Nous sommes aussi des victimes, puisque nous sommes religieux. Nous devons donc être appelés à l'autel avec Jésus. Mais, de même que Jésus y a été appelé par Marie, il faut que ce soit Marie qui nous y porte aussi, car nous sommes les religieux de la Très Sainte Vierge. Jésus a voulu être présenté à l'autel par Marie, pour accomplir cette parole : « Dieu a tant aimé les hommes qu'il leur a donné son Fils unique, et dans ce Fils il leur a tout donné. » Comme il nous l'a donné par Marie, c'est par Marie que nous avons tout reçu. O Marie, prenez-nous sur vos genoux, caressez-nous sur votre sein maternel!, tout indignes que nous sommes de vos regards - nous sommes tout contrefaits, malpropres - ; caressez-nous, car nous sommes les frères de Jésus. Il a voulu que nous soyons vos enfants. Il vous a dit sur la croix : « Voilà votre fils », en vous montrant saint Jean, et, dans sa personne, tous les hommes. Prenez-nous avec Jésus, et portez-nous avec Lui à l'autel. Ne permettez pas que nous soyons séparés de Lui ; mais que nous soyons sans cesse immolés sous les yeux du Père et sous les yeux de notre mère Marie ²⁸⁵ ! »
.Avec les sacrifices, il y a les joies de la vie religieuse.

« Ubi habitas ? demandèrent un jour à Jésus deux de ses apôtres. Il habite sur le cœur, sur les bras, sur les genoux maternels de Marie. Il veut que nous soyons où Il est, et, avant de nous faire habiter avec Lui dans la gloire de son Père, Il veut que nous habitons avec Lui dans la gloire de sa

²⁸³ A Dom Duval, 7 janvier 1906 ; cf. une lettre à l'abbé Massaquant mai 1903.

²⁸⁴ Compte rendu du congrès marial tenu à Lyon les 5-8 septembre 1900, Lyon, 1901, t. II, p. 570-571.

²⁸⁵ Conférences, t. IV : Les mystères de la Purification.

mère. Réjouissons-nous d'être les enfants, les chanoines de l'Immaculée Conception. Honorons et faisons honorer ce mystère²⁸⁶. »

Par un amour tendre, comme celui de saint Jean, ce serait si bon d'avoir part aux prérogatives de saint Jean !

« C'est à lui qu'il confie sa mère. Il ne la confie pas à saint Pierre, qui l'aime cependant plus que les autres, mais dans l'amour duquel apparaît plus le caractère de la force que celui de la tendresse ... Il confie sa mère à saint Jean, Il l'établit son vicaire vis-à-vis de Marie. Notre-Seigneur s'est choisi deux vicaires : l'un vis-à-vis de sa mère, l'autre vis-à-vis de l'Eglise son épouse, saint Jean et saint Pierre. Saint Pierre aura des successeurs, parce que l'Eglise restera sur la terre jusqu'à la fin des siècles ; mais, comme Marie doit monter au ciel, la qualité de vicaire de la Sainte Vierge sera le privilège de saint Jean seul²⁸⁷. »

Après le Christ, après Marie, voici les saints dans l'enseignement spirituel de Dom Gréa. Il préfère les saints d'autrefois, surtout les plus antiques. Nous avons des conférences de lui sur les saints de l'Eglise naissante : les Saints Innocents, saint Joseph, saint Etienne « l'archidiacre du paradis », saint Jean, saint Mathias, et sur deux initiateurs de la vie religieuse : saint Antoine et saint Benoît, qu'il appelle « notre père », car, dit-il, « tous les religieux ont mangé le pain de saint Benoit ». Nous avons parlé de la dévotion des chanoines réguliers à sainte Agnès, à saint Claude et aux saints de Condat. Dom Gréa recommandait aussi le culte des Pères de l'Eglise.

Ce qu'il cherchait dans les écrits des saints et dans leurs Vies, c'étaient des leçons et des exemples. Soit, pour nous borner à lui, l'apôtre saint Jean. « Il est le disciple de l'amour. Il nous a marqué comment nous devons aimer Jésus. Notre amour doit être un amour fort, un amour tendre, un amour compatissant, et non pas un amour égoïste qui cherche des douceurs ».

En saint Jean nous trouvons, en même temps qu'une tendresse qui « le pousse jusqu'à la croix », la vie contemplative.

« C'est saint Jean qui a été l'apôtre contemplatif, ce qui ne l'a pas empêché de fonder toutes les Eglises d'Asie. Nous devons avoir cet esprit de contemplation. Le prêtre doit être un contemplatif. Les saints qui ont été le plus jetés dans la vie active ont été les plus grands contemplatifs. Saint Vincent de Paul, qui a été un si grand apôtre, qui a parcouru toutes les contrées de l'Europe, disait : « La messe c'est le plus grand acte de contemplation. » S'il en est ainsi, nous devons nous y préparer par l'esprit d'oraison ; autrement nous y porterions des cœurs légers et distraits. Voyez saint Jean au pied de la croix : il contemple Jésus-Christ qui s'immole pour nous.

« Que la Sainte Vierge, qui nous a été donnée pour mère de saint Jean, répande sur les prêtres et sur nous l'esprit de Jésus, l'esprit de saint Jean, l'esprit d'oraison ! »

Toute la spiritualité de Dom Gréa est dans ces mots : prière et sacrifice, par Marie, pour l'amour du Christ et de l'Eglise, son corps mystique.

CHAPITRE VII L'HOMME ET LE RELIGIEUX

L'auteur de ce livre, n'ayant fait qu'entrevoir Dom Gréa et ne le connaissant guère- ce qui, à vrai dire, est beaucoup, que par ses fils, par ses écrits, surtout par des lettres nombreuses et si belles, ne saurait prétendre à tracer un portrait achevé de cette « figure puissante et complexe ²⁸⁸».

Il aime à croire que son esquisse offrira quelque ressemblance. Et puisque, selon l'idée de saint François de Sales²⁸⁹, la vie des saints est à l'Evangile écrit, la vie des serviteurs de Dieu est à leur

²⁸⁶ Conférences, t. V : L'Immaculée Conception.

²⁸⁷ Conférences, t. V : Saint Jean.

²⁸⁸ BCRIC., janvier 1935, p. 2.

²⁸⁹ Lettre à Mgr Frémyot, archevêque de Bourges (5 octobre 1604), Œuvres, Annecy, 1912, t. XII, p. 306.

doctrine spirituelle ce que la musique chantée est à la musique notée, on pourra constater que la spiritualité vécue du fondateur des chanoines réguliers ne fut pas inférieure à celle qu'il enseigna par la parole ou par la plume.

I. PORTRAIT PHYSIQUE

Le visage de Dom Gréa était fin et allongé. La taille était légèrement au-dessous de la moyenne, la voix fluette. Mgr Mermillod disait de lui en plaisantant : « Si la nature lui avait donné un pied de plus et un peu plus de voix, on n'aurait pu le tenir. »

Il était, en effet, pétillant au possible et il resta tel jusqu'au bout. Son beau regard vif lançait parfois des éclairs ; le plus souvent on n'y lisait que douceur et sympathie.

La bouche, habituellement souriante, avait quelque chose de volontaire qu'accentuait la ligne du menton. Un large front découvert rayonnait d'intelligence.

Le château de Rotalier, où mourut Dom Gréa, possède plusieurs portraits²⁹⁰, qui le représentent enfant de huit à neuf ans, puis jeune homme de vingt ans, ecclésiastique avec le manteau romain en 1856, vicaire général de Saint-Claude. Le restaurateur des chanoines réguliers apparaît dans un grand portrait sur toile, œuvre de son cousin, Hippolyte Plantet, du temps des essais de Baudin ; ensuite, avec le costume définitif de l'institut, dans un tableau peint, vers 1890, à Aix-en-Provence, par Ville vieille. De ce dernier portrait, qui orna longtemps la salle de communauté de Saint-Antoine, on a de nombreuses photographies.

Aucune de ces images n'est entièrement satisfaisante. La physionomie très mobile de Dom Gréa se laissait malaisément saisir par le peintre et le photographe, d'autant plus qu'il ne se prêtait qu'à contre-cœur - quand il s'y prêtait - à poser devant les artistes.

Lors des fêtes de son jubilé sacerdotal à Baudin, on désirait, au sortir de la grand'messe, le photographe en habits pontificaux. Comme il voulait se dérober à cet honneur, un des assistants remarqua son étonnante ressemblance - sauf le costume - avec la statue de saint Lothain, et dit : « Eh bien ! Si le Révérendissime Père ne veut pas, on n'aura qu'à prendre le saint Lothain de l'église. Ce sera presque semblable. » Dom Gréa sourit et consentit au vœu de ses amis. Saint Lothain, un abbé du haut moyen âge, c'était bien cela. Dans les cérémonies du culte, il avait l'aspect hiératique des vieilles statues des évêques ou des moines des siècles anciens.

De santé plutôt fragile tant qu'il fut jeune, il s'était constitué un tempérament robuste qu'il garda jusqu'au bout, réserve faite des accès de goutte de plus en plus fréquents, prolongés et douloureux, à mesure que les ans s'accumulaient. Parfois elle tourmentait, successivement ou même simultanément, tous ses membres. Cloué par elle au lit, un jour, à Andora, il tendit la main à un visiteur en disant : « Je reçois, comme les rois, en un lit de justice. - Comment ? - C'est bien un lit de justice, puisque c'est celui où j'expie mes péchés. » Il aurait pu ajouter qu'il n'expiait pas les excès de la gourmandise, ce qui arrive quelquefois, dit-on, aux gouteux. Avec la même bonne humeur, la goutte ayant rendu ses doigts si noueux qu'il ne pouvait retirer l'anneau abbatial, il disait :

« Je suis condamné à l'anneau à perpétuité. Après ma mort, on sciera le doigt pour retirer l'anneau. ». A quoi l'interlocuteur objecta qu'il serait mieux de scier l'anneau : « Non, cela le gênerait ; ce serait dommage. » En fait, on n'eut pas à recourir à ces mesures extrêmes. L'anneau, que Dom Gréa n'avait pu quitter depuis des années à cause des nodosités produites par la goutte, fut retiré sans peine de son doigt après sa mort.

Ces misères de la goutte et quelques accrocs passagers de santé mis à part, Dom Gréa conserva une rare force physique. A quatre-vingt-un ans, il était venu à Montpellier, en compagnie de Dom Romain, abbé d'En-Calcat. Celui-ci écrivait, le 15 février 1909 :

²⁹⁰ Cf. H. P., BCRIC., novembre 1932, p. 5-6.

« Songez ! Quatre-vingt-un ans ! Quand le reverrai-je ?... A son âge, Dom Gréa, resté pour dîner avec Mgr de Cabrières et lui demander conseil, veut coucher dans la gare (!) pour en partir à trois heures du matin et aller dire sa messe chez Mme Boissard, qui sera si heureuse ! Il fait de son corps ce qu'il veut, et il le traite n'importe comment, nuit et jour. Il est vrai qu'il digère des choses impossibles et qu'il dort au milieu du vacarme. Ce qu'il était décousu ! Dom Bouin, avec une vraie furie, l'a ciré, brossé, retourné, retaper, et le saint se laissait faire en racontant des histoires impossibles... Et, au fond de son âme, il porte cependant de telles tristesses !... C'est inconcevable²⁹¹ »

Frêle en apparence seulement, ce « corpuscule » était, comme l'âme, d'une trempe exceptionnellement vigoureuse.

II. LES DÉFAUTS

On ne sera pas surpris que, passant du portrait physique au portrait moral de Dom Gréa, nous commençons par ses défauts. Tous les saints, plus ou moins, ont eu leurs défauts ; c'est une des raisons pour lesquelles leur histoire ne décourage pas notre médiocrité.

« Assurément, il avait ses défauts comme les saints en ont eus », a dit de Dom Gréa son dévoué compagnon des dernières années, Dom Michel Biehler²⁹².

Le chanoine Grévy s'exprime de même avec plus de détails : « Est-ce à dire qu'on ne puisse signaler en Dom Gréa aucune imperfection ? Les saints ont aussi leurs lacunes et des défauts qui sont souvent l'excès de leurs qualités. »

Et le chanoine Grévy note quelque rudesse dans l'exercice de l'autorité. Consultant peu ses religieux, il n'acceptait pas aisément leurs observations ; « souvent même il les repoussait avec une certaine vivacité ».

Il s'entendait à humilier les âmes qu'il voulait énergiques. Parfois, il mettait de la raideur dans ses légitimes exigences, il bousculait son monde.

Pendant la guerre, en pleine gare de Dole, il rencontra un de ses religieux dont il croyait avoir des raisons de se plaindre. Il en profita pour s'expliquer avec lui, et son air devint si majestueux et son accent si ferme que des soldats, qui suivaient la scène de leur wagon, dirent, dans leur langage peu académique : « Eh bien !, si le vieux était général, l'autre en prendrait pour son grade²⁹³ »

Parfois, au contraire, Dom Gréa était trop facile, trop confiant, au point, dit le chanoine Grévy, de « s'aveugler sur les défauts, sur les indécidatesses, quelquefois même les trahisons qu'il était seul à ne pas voir et que sa loyauté l'empêchait d'admettre. Et, quand il finissait par en avoir la preuve, ce lui était une profonde tristesse, sans fiel ; mais la leçon restait à peu près perdue pour l'avenir. Cette confiance trop absolue dans les hommes « qu'il croyait être ce qu'ils devraient être », comme le disait le cardinal Sevin, a été, pour Dom Gréa, la source de bien des afflictions.

« Il était père, cependant, et il parlait de ses enfants aux étrangers, - jamais devant eux, - dans des termes de louange souvent exagérés qui contrastaient avec la sûreté de son jugement²⁹⁴. »

L'esprit de Dom Gréa était singulièrement alerte et prompt. Il en avait à revendre et, a-t-on écrit en 1909, « il en a toujours, sous ses cheveux blancs d'octogénaire, à faire peur ... Un des principaux exercices de sa vertu fut sans doute de mettre un frein à cette effrayante puissance. La saillie était aux lèvres de cet homme, comme le canon de la forteresse à sa meurtrière, toujours chargé, toujours braqué ; mais que d'amorces éventa la vertu²⁹⁵ ! » Disons, en langage plus simple, qu'il

²⁹¹ BCRIC. juin 1936, p. 88.

²⁹² BCRIC., décembre 1933, p. 6.

²⁹³ Notes (manuscrites) de M. Pidoux.

²⁹⁴ Chanoine GRÉVY, Dom Adrien Gréa, p. 42-43.

²⁹⁵ R. P. CONSTANT, Revue du monde catholique, 15 mars 1909.

dut combattre une tendance à la critique ; il réussit, non pas toujours, mais dans une très large mesure, à la dominer.

Nous n'avons pas à revenir, à la suite du chanoine Grévy, sur l'ignorance ou l'oubli, chez Dom Gréa, de « certains détails du droit ecclésiastique actuel et de la pratique des tribunaux romains », non plus que sur les autres points qui parurent défectueux au cours des événements qui amenèrent la « grande épreuve ». Ce qu'il put y avoir d'imparfait dans tout cela est, à coup sûr, regrettable, mais atténué par la hauteur de vues de Dom Gréa. Epris d'un magnifique idéal : la restauration de la vie canonique, il s'était fait, pour réaliser cet idéal, une âme d'ancêtre, une âme du moyen âge, sans tenir suffisamment compte, peut-être, de l'évolution historique et de la nécessité, tout en gardant la même pensée foncière, d'adapter à l'état présent du monde les institutions d'autrefois.

III. LE CHARME

Tous ceux qui ont connu Dom Gréa s'accordent à reconnaître qu'il possédait le charme à un degré peu commun. Le charme, c'est-à-dire ce je ne sais quoi de rayonnant, d'épanouissant, fait de bonne grâce, de bonne humeur, de charité délicate et prévenante, de simplicité à la fois et de distinction, d'expansion joyeuse et digne, d'optimisme souriant et généreux.

« La vie était charmante au cloître des chanoines réguliers de Saint-Claude, a écrit un témoin. C'était Dom Gréa qui en faisait le charme. Il charmait ses enfants, les petits de l'école apostolique, séminaire fécond de ses futurs chanoines. Il charmait les novices dont il était le maître et le formateur. Il charmait ses collaborateurs ... Il charmait ses hôtes ; j'en fis pendant quatre mois l'inoubliable expérience²⁹⁶ »

Pendant son premier voyage au Canada, en 1894, il n'y avait qu'une voix pour dire : « Oh ! Que votre supérieur est séduisant ! » Les prêtres canadiens s'attachaient à lui « comme des novices et trouvaient toujours le moyen d'être avec lui ». L'un d'eux, M. Archambault, chancelier de l'archevêché de Montréal, caractérisait par cette formule heureuse ses entretiens : « Il vous parle de théologie avec sublimité. On le suit comme l'aigle qui vole, et à cela il sait mêler des mats d'esprit charmants²⁹⁷. » Un juge canadien, M. Dubuc, écrivait à son fils entré chez les chanoines réguliers : « Je comprends qu'il inspire des affections si vives. Il est la bonté, la bienveillance et l'amabilité personnifiée. Quelle figure distinguée, remarquable. Et, en même temps, douce, sympathique, d'une gaîté vraiment charmante ! Je conçois que tu l'aimes comme un père véritable... Ces hommes de Dieu ont des reflets d'attraction divine²⁹⁸. »

L'éminent professeur de la Faculté de droit de Grenoble (puis de Paris), Paul Fournier, a écrit, de son côté : « Les nombreux visiteurs qu'il recevait dans sa pauvre cellule, en sortaient charmés de la grâce de son accueil autant que de la vivacité de sa conversation alimentée par les souvenirs qu'il gardait en sa prodigieuse mémoire, pleine de saillies spirituelles que tempérait toujours une inaltérable charité. A ces qualités aimables il en joignait de plus hautes : l'élévation de l'intelligence, la fermeté de la volonté, la fidélité dans les amitiés²⁹⁹ »

Telle fut toujours l'impression de ceux qui approchèrent Dom Gréa, fût-ce en passant ; telle surtout l'impression des heureux qui vécurent avec lui. Il attirait, il charmait, et, à le voir, à l'entendre, on se sentait devenir meilleur.

Il réussissait, en particulier, auprès des enfants. Des enfants de son cousin et ami intime, Henri Jobez, on a dit : « Il fallait voir comme ils l'entouraient ! Dom Gréa ne se lassait pas de leur conter

²⁹⁶ R. P. CONSTANT, *ibid.*

²⁹⁷ BCRIC., mars 1932, p. 3-5.

²⁹⁸ BCRIC. avril 1932, p. 6.

²⁹⁹ Bibliothèque de l'École des chartes, 1917, t. LXXVIII, p. 455.

des histoires gracieuses ou amusantes. Il leur posait aussi des rébus et autres devinettes. Mais le dernier mot était toujours pour les exhorter à donner leur cœur au Bon Dieu³⁰⁰. »

Dans une visite à M. Pidoux (1907), il s'était mis à la portée des enfants (5, 4, 3, 2, 1 ans). « Il déclara incompréhensible qu'on ne publiât pas davantage des Vies de saints pour leur âge, que c'étaient là histoires bien plus ravissantes et captivantes que les inventions souvent idiotes qu'on publie pour eux... Au dessert, il amusa les enfants qu'on venait d'amener, en leur apprenant quelques petits tours, notamment « la part du roi et de la reine » dans une pomme³⁰¹. »

Il se penchait vers tous les enfants. Dans ses entretiens de juin 1935 avec Dom Casimir, Dom Chautard le montrait de la sorte : « Il aborde les enfants jusque dans la rue, il plaisante pour les attirer, leur raconte des histoires pour les faire rire, puis tout doucement les instruit, les élève et les fait prier. »

Naturellement ses prédilections allaient à ses propres enfants, les petits-frères de Saint-Claude, de Saint-Antoine ou d'Andora. Dom Arsène Blin, qui fut un temps leur père maître, écrit : « Il aimait visiter souvent nos petits-frères oblats, ainsi que nos enfants de la maîtrise de Saint-Claude, et prendre en leur compagnie quelques récréations, pendant lesquelles il faisait avec eux des parties d'échecs ou de dames. Ou bien leur parlait de choses qui les intéressaient ou les instruisaient, ou même leur racontait des histoires amusantes, comme les aventures de M. de Bourlinguen et de M. Machinguen, aventures interminables dont le récit se reprenait en de multiples fois, et que les enfants écoutaient avec une attention inlassable. Quand, par exemple, M. de Bourlinguen arriva au pôle nord, il faisait tellement froid que ses paroles gelaient à mesure qu'il parlait ; mais, au printemps, elles dégelaient toutes ensemble et c'était alors un ramage extraordinaire. D'autres fois c'étaient des charades ou de bons mots.

» Il traitait toujours ces enfants avec un grand respect malgré sa paternelle familiarité dans ses rapports avec eux. »

En retraçant la vie de la communauté à Saint-Claude et à Saint-Antoine, nous avons dit, d'après les témoignages de Mgr de Ségur et de Mgr d'Hulst, comment le charme de Dom Gréa et son action surnaturelle opérèrent sur ces enfants. Nous avons cité des fragments des lettres qu'il écrivit, en 1894, du Canada, au prieur, au sous-prieur, au maître des novices de Saint-Antoine, à Dom Blin et aux petits-frères eux-mêmes, à l'occasion de la maladie et de la mort du « cher et saint » petit-frère Alexandre, choisi par Dieu pour être « les prémices de leur ordre ». Voici la traduction littérale d'une autre lettre, en latin, qu'il adressa, du Canada, aux petits-frères ! Elle donnera une idée du langage charmant et si fortement religieux qu'il avait avec ces petits.

« Ave Maria. 4 juin de l'an du Seigneur 1894.

» A mes fils très chers les enfants qui servent Dieu dans le couvent de Saint-Antoine.

» Je prie, avec l'affection la plus tendre de mon cœur, notre Dieu et Seigneur qui vous aime, afin que tout vous soit prospère. Une seule chose, une chose nécessaire, est exigée de vous, mes fils : que vous aimiez Jésus béni qui vous aime. A cela dépensez-vous totalement; qu'il n'y ait rien en vous que vous ne tourniez à l'exercice de l'amour de Jésus ! Vos corps, pour qu'ils soient les membres du Christ, unis par la communion quotidienne au Christ votre tête, conservez-les pour Dieu dans la sainteté par toute modestie religieuse et, autant que cela est permis à votre faiblesse, par la mortification de la croix. Surtout gardez vos cœurs et vos intelligences de toute ombre du péché, même la plus légère, et, par la confession, par la contrition vraie que l'amour inspire, par les saints propos, par les ondes sacramentelles de la pénitence, purifiez les de plus en plus. Gardez et augmentez en vous, avec une sainte émulation, l'humilité, l'obéissance, l'amour fraternel!, l'observance régulière du silence et de la gravité religieuse.

³⁰⁰ BCRIC., octobre 1933, p. 4.

³⁰¹ Notes (manuscrites) de M. Pidoux.

» Quel jour joyeux vous ferez, pour moi et pour les anges de Dieu, quand de nouveau je vous embrasserai bien portants, ayant passé saintement ces mois de mon absence et progressé en vertus ; quand il me sera donné de vous bénir de vive voix, avec ma tendresse paternelle !

» Que Sainte Marie, votre mère, et votre dame sainte Agnès vous gardent sains et saufs spirituellement, fils bien-aimés³⁰² ! »

IV. L'ESPRIT

Au charme de Dom Gréa contribuaient les dons de l'esprit et du cœur. Son esprit naturellement élevé savait condescendre. Il devenait familier pour délasser les gens sérieux et se mettre à la portée des petits. Le grave Dom Guépin, abbé de Silos (Espagne) écrivait de lui : « L'érudition profane de votre Père me renverse autant que la sacrée. Il a au moins vingt volumes in-folio de bêtisier dans la tête. Il ne se répète pas plus en récréation qu'à la conférence³⁰³. »

Il trouvait, comme en se jouant, des mots à l'emporte-pièce, qui ne s'oubliaient pas. En voici quelques-uns, que nous empruntons aux notes d'une carmélite de Lons-le-Saunier.

« Quand il revenait, à Lons-le-Saunier, voir sa vieille mère, il ne manquait pas de visiter au grand séminaire M. Perrard, son ami de toujours, et M. Perrard l'amenait au Carmel ; la communauté entière alors se rendait au parloir.

» Son profond esprit religieux frappait et édifiait les Carmélites, et sa verve aidait à retenir les conseils qu'elles recevaient.

S'adressant, un jour, à une postulante, il lui dit :

« Êtes-vous peut-être comme ces jeunes filles qui vont se marier ? Elles disent : « Est-ce que je serai heureuse ? » Pour vous, ma sœur, il s'agit bien de savoir si vous serez heureuse ! Non, il s'agit seulement de savoir si vous servirez Dieu en faisant sa volonté. »

» Un autre jour, il était devant deux novices. De son regard perçant il eut vite fait de les juger.

« Ah ! dit-il, une grande et une petite. Saül était grand et il fut rejeté ; David était petit et il fut élu.

» La grande était une orgueilleuse, qui ne parvint point à la profession.

» Une autre fois, devant treize religieuses : « Souvenez-vous, mes sœurs, qu'il faut douze mauvaises religieuses pour en faire une bonne. » Mais il voulait que chacune s'estimât une de ces mauvaises.

³⁰² BCRIC., janvier 1932, p. 9. - Nous publions le texte original de cette lettre, à titre d'échantillon du latin de Dom Gréa.

Dilectissimis filiis apud Sanctum Antonium Deo in conventu deservientibus pueris. Omnia vobis ex cordis tenerrimo affectu prospera fore Deum et Dominum nostrum qui vos amat adprecior.

Unum, et id quidem necessarium, a vobis exigitur, filii, ut diligentem vos Jesum benedictum diligatis. Ad id ex toto vos impendatis : nihil sit in vobis quod non ad amorem Jesu exercendum convertatis. Corpora vestra, ut sint membra Christi, sacra quotidie communionem, capiti Christo inserta, omni religiosa modestia et, quantum licet infirmis vobis, crucis mortificatione Deo in sanctitate conservate. Corda imprimis et intelligentias vestras ab omni vel levissima umbra peccati custodite, et confessione, contritione vera ex amore, sanctis propositis, sacramentalibus undis pœnitentiæ amplius et amplius mundate. Humilitatem, obedientiam, fraternitatis amorem, regularem silentii et religiosæ gravitatis observantiam in vobis sancta æmulatione servate et augete.

Quam lætum diem mihi et angelis Dei facietis cum vos incolumes, sancte peractis hisce absentiae mere mensibus, et in virtutibus proficientes iterum amplexabor, et paterno affectu oretenus vobis benedicere licebit !

Sancta Maria, mater vestra, sanctaque domina vestra Agnes vos in spirituali incolumitate custodiant, dilectissimi filii !

Il y aurait à rapprocher de cette lettre une autre lettre, également charmante et en latin, aux deux premiers alumni de Dom Romain, abbé d'En-Calcat. Cf. BCRIC., novembre 1937, p. 175.

³⁰³ Lettre à Dom Delaroche, 27 août 1902. Faut-il noter que le « bêtisier » est un recueil de « bêtises », de plaisanteries et joyeux propos, pour déridier, pendant la récréation, les esprits tendus à l'excès ?

» Ah ! Moi aussi, disait-il, j'ai des religieux imparfaits. J'en ai un qui arrive le premier à tous les exercices, qui ne manque pas à un usage... Et cependant je ferais une bien mauvaise affaire si je l'achetais ce qu'il croit valoir et si je le revendais ce qu'il vaut. »

» Il voulait qu'on fût humble. « Ma sœur, estimez-vous un vieux balai, bon à rien, un serviteur inutile. Le serviteur utile passe ; il a le droit de le jeter de côté. »

« Pourquoi, mes sœurs, demandait-il un jour, avez-vous des supérieurs ? - Pour nous faire observer la règle, répondit-on. - Aucunement, car, pour vous la faire observer, votre conscience suffit. Vous avez des supérieurs pour vous dispenser de la règle ; vous ne pourriez pas le faire sans eux. »

» Parlant d'un prêtre distingué qui était de la même année que lui, Dom Gréa d'ajouter plaisamment : « Oh ! Cette année-là, la nature s'est épuisée. »

« Que faites-vous en ce moment, Père ? - Oh ! Il y en a que les épreuves corrigent ; moi je corrige des épreuves. »

« Avez-vous de nouveaux enfants à votre maîtrise ?

- Un brave homme m'a amené son fils. Je lui ai réclamé, à plusieurs reprises, une petite pension ; et voilà que, au lieu de m'envoyer de l'argent, il m'amène son second fils ; donc il m'a payé en nature. »

» Et, comme Dom Gréa voyait M. Perrard si grand lui reprocher doucement de plaisanter : « Que voulez-vous ? lui dit-il, les petits sont rageurs. » Et la carmélite poursuit : « Au lieu de ces traits d'esprit, je ferais mieux de rappeler sa rare science des lois de l'Eglise et des antiquités chrétiennes. Dom Gréa était si intéressant quand on le questionnait ! Il savait les choses et le pourquoi des choses. Dans la spiritualité il n'aimait pas les arguties, voulant la simplicité et l'humilité. »

La spiritualité, les antiquités chrétiennes, les Pères et l'Ecriture, autant de domaines où il se sentait pleinement chez lui.

Pour l'Ecriture il eut un véritable culte. Il la lisait entièrement chaque année. Il en avait une édition en plusieurs volumes, lui permettant d'emporter, dans ses voyages, la partie qu'il avait à lire durant son absence. Aussi possédait-il parfaitement la parole de Dieu. Il en connaissait, non seulement le texte, mais encore le sens profond, et il parlait d'expérience quand il disait à ses fils que la Sainte Ecriture s'explique par elle-même.

Il pratiquait beaucoup les Saints Pères, surtout saint Léon, son auteur favori. Il lisait également de nombreuses Vies de saints anciens.

Ce qu'il avait lu il le retenait étonnamment.

En 1909, les grands séminaristes d'Albi, alors réfugiés à l'abbaye d'En-Calcat, entendirent une de ses conférences. Ils en furent « ravis et disaient : « Quelle surprenante mémoire ! Il cite les canons des conciles, les dates, comme s'il venait de les apprendre. Quel saint religieux ³⁰⁴ ! »

La formation reçue à l'Ecole des chartes avait armé Dom Gréa pour les études historiques. Sa thèse sur Les archidiaques promettait un maître. Il ne persévéra point dans cette voie et ne suivit pas de près le renouvellement des sciences de l'histoire. Le cœur n'était pas à l'érudition, mais à la vie religieuse.

De même, Dom Gréa négligea la connaissance des langues modernes ; il savait, toutefois, un peu d'anglais.

En revanche, il maniait aisément le latin, la langue de l'Eglise. Un certain nombre de ses lettres, de ses billets, sont écrits dans cette langue. Il prononçait en latin parfois, dans les premiers temps, les discours de vêtue religieuse ou de profession de ses : fils, comme ceux d'installation des

³⁰⁴ Chroniques des Bénédictines de Dourgne, dans BCRIC., juin 1936, p. 88

chanoines. « Et c'était merveille de voir comment il savait accommoder la langue de Cicéron aux menus incidents de la vie et à toutes les délicatesses de la charité chrétienne³⁰⁵ »

Il ne semble pas que Dom Gréa ait lu beaucoup dans le livre de la nature.

Non qu'il fermât les yeux entièrement à ses splendeurs ! « Dans vos promenades, disait-il, pensez à Dieu ; que la nature élève vos âmes à Lui ! »

Et encore : « Ah ! qu'au passage vous admiriez les beautés que Dieu a semées dans la création, que vous admiriez même le refl. et que parfois les hommes ont jeté sur elles, oui, cela est permis. »

Il aimait les promenades, et volontiers y accompagnait ses novices qu'il faisait marcher très fort, par des chemins impraticables, des chemins de chèvre, si bien que les paysans, les voyant passer rapides, vêtus de blanc et de noir, les surnommaient

« Les chèvres du Père Gréa ».

Mais, s'il s'arrêtait avec ses fils, sur le penchant d'une colline, c'était moins pour contempler la nature que pour parler de la vie religieuse. Ni ses courses aux environs de Saint-Claude ou de Saint-Antoine, ni ses nombreux voyages³⁰⁶, ne paraissent avoir agi puissamment sur sa sensibilité esthétique, et n'ont laissé, à ce point de vue, des traces appréciables dans ses lettres et dans ses discours. Allant au Canada, en 1894, il utilisait ses loisirs à bord pour une correspondance avec sa chère communauté de Saint-Antoine ; on y chercherait en vain la note pittoresque. Au Canada, une fois, il se dit charmé de ce qu'il a vu, des « beaux horizons qui s'ouvrent » ; mais il ne s'agit pas des horizons naturels. « Je suis ravi, explique-t-il, des beaux horizons qui s'ouvrent pour nous, c'est-à-dire pour le bien que nous y pouvons faire, ostium apertum est magnum³⁰⁷. »

L'art n'intéressait guère Dom Gréa qu'en se rapportant à Dieu. Vicaire général, il avait pris l'initiative de la restauration du chœur de la cathédrale de Saint-Claude³⁰⁸. Nous savons comment il aima « la beauté de la maison de Dieu », la beauté de la liturgie. çà. et là., dans ses lettres, il dit un mot ou donne un avis sur le chant, la construction, la décoration, le mobilier d'une église, les vêtements sacerdotaux, toujours fidèle aux leçons du passé. Rien pour la simple curiosité artistique. S'il conseille un pèlerinage d'art, ce n'est point pour l'art pur, c'est en raison de ses enseignements religieux. Il écrit, par exemple :

« Quand vous visiterez Barcelone, je vous recommande le cloître de la cathédrale, et aussi le musée établi dans l'antique chapelle des comtes de Barcelone. Il y a là la tombe d'un prêtre revêtu d'habits sacerdotaux, qui m'avait semblé un chef-d'œuvre du genre³⁰⁹ »

Dieu partout et Lui seul ! En toutes choses, il négligeait l'aspect profane. Il « visait, avant tout, à donner à ses fils spirituels l'intelligence du culte divin et à leur fournir, par une mystique solide et traditionnelle, les moyens de s'acquitter des fonctions liturgiques avec piété et avec amour³¹⁰ ».

V. LE COEUR

³⁰⁵ H. P., BCRIC., août 1935, p. 140. - La Semaine religieuse de Saint-Claude, 1879, p. 423, a publié son allocution latine pour l'installation de M. Perrin, vicaire général de Besançon, comme chanoine honoraire de Saint-Claude.

³⁰⁶ Cf. H. P., Sur les pas de Dom Gréa. Ses promenades dans la région de Saint-Claude, dans BCRIC., juillet 1933, p. 6-10 ; Dom Gréa et les voyages, août 1933, p. 2-7 ; A l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, novembre 1933, p. 4-8 ; cf. septembre 1936, p. 129-138. L'article d'août 1933 signale de nombreux voyages à la Grande Chartreuse, si épanouissante pour l'âme, et dont la générosité facilita beaucoup la vie matérielle des chanoines réguliers. - Sur ses rapports avec Agaune, cf. L. DUPONT-LACHENAL, Dom Adrien Gréa et l'abbaye de Saint-Maurice, 1937 (extrait des Échos de Saint-Maurice, août\septembre et octobre-novembre 1936).

³⁰⁷ BCRIC., mai 1932, p. 5.

³⁰⁸ Cf. BCRIC., mai 1933, p. 4-6.

³⁰⁹ A Dom Casimir, 7 juillet 1905.

³¹⁰ [Dom DELAROCHE], La Vie et les arts liturgiques, juillet 1917, p. 387.

La mère de Dom Gréa mourut le 26 mars 1887, à 3 heures du matin, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Rappelé d'urgence à Lons-le-Saunier par un télégramme, le 24 mars, il put recueillir ses dernières paroles et son dernier soupir.

« J'étais là, à ses côtés, raconta-t-il le 20 mars 1898. Elle venait de me répéter que j'avais été un bon fils, qu'elle comptait sur mes prières, que désormais je pourrais m'appliquer tout entier aux affaires de la communauté, à laquelle elle-même s'était toujours vivement intéressée. Dès que les portes de l'église voisine furent ouvertes, j'allai célébrer la messe pour le repos de son âme. Au moment de l'élévation, je ressentis comme une vive impression d'assurance que ma mère était au ciel. Après ma messe, je revins auprès d'elle ; et c'est à cet instant même qu'on me remit un pli cacheté venant de Rome. Il contenait le décret d'approbation de notre institut. Vous comprenez, mes chers fils, quelle grande joie ce fut pour moi au milieu de ma grande douleur ³¹¹ »

Le jour même, Dom Gréa fit part de ce double événement à la communauté de Saint-Claude, dans une lettre où il disait : « Je ne veux pas cacher mes larmes à mes fils. Notre-Seigneur n'a pas caché les siennes aux Juifs, ses ennemis. Ma mère a été pour moi une sainte Monique ; elle a été pour notre congrégation ce que sainte Monique a été pour saint Augustin ».

Une lettre à l'abbé Bouvet, du 26 avril suivant, laisse deviner ce que sa mère fut pour lui et ce que fut sa tendresse filiale : « Votre bon cœur de fils et de frère est venu à mon secours ; je vous en remercie de toute l'effusion du mien. Je sais que ma mère vénérée avait mérité par ses œuvres la récompense céleste. Je dois remercier Dieu de me l'avoir donnée et de l'avoir remplie de foi et d'ardeur pour son service, de lumière et de force pour me conduire à Lui. Je lui dois, après Dieu, ma sainte vocation. Aujourd'hui sa moisson de bonnes œuvres, purifiée de la poussière de l'humanité par le travail de la souffrance, est déposée dans le trésor de Dieu. Toutefois la nature est profondément blessée dans ma pauvre âme. Aidez ma faiblesse. Que mes larmes soient des larmes soumises ! Qu'elles servent à laver mes péchés ! Que je m'achemine généreusement vers le ciel où m'attend et m'appelle celle qui m'a quitté ³¹² ! »

L'amour de Dom Gréa pour sa famille religieuse le cédait à peine à celui qu'il avait pour sa mère. Les richesses de son cœur nous sont révélées par de nombreuses lettres à ses fils.

Il écrivait à sa jeune communauté de Saint--Claude, dès son arrivée à Rome pour assister au concile du Vatican : « Je veux vous dire combien je pense à vous. Je ne peux vous perdre de vue nulle part, et mon cœur vous porte en lui dans tous les saints lieux où j'ai le bonheur d'aller prier. »

Puis, après avoir désigné un à un par leurs noms chacun de ses enfants : « Je vous nomme tous, parce que tous vos noms sont écrits dans mon cœur par la volonté de Dieu. Je connais vos besoins, vos tentations, vos faiblesses, les grâces que Dieu vous fait, vos combats, vos bonnes résolutions, votre fidélité, que je prie Dieu d'affermir et de rendre persévérante jusqu'à la mort³¹³. »

Et, plus tard, le 22 juin 1870 : « Je suis triste de me trouver si longtemps séparé de vous. J'ai surtout souffert en sachant les petites épreuves par lesquelles la santé de nos frères a fait passer la communauté ... Soyons persévérants en toute piété et religion ; quand il faut par discrétion user des adoucissements que réclame la faiblesse de la nature, il est nécessaire que les frères

³¹¹ Cf. BCRIC., août 1937, p. 14L

³¹² Mgr d'Hulst lui écrivit, le 28 mars 1887, en recevant la nouvelle de cette mort, une bien belle lettre, publiée par Mgr BAUDRILLART, Vie de Mgr d'Hulst, t. II, p. 541 : « Oh ! Comme je comprends bien le brisement de votre cœur ! Il y aura bientôt dix-sept ans que j'ai passé par cette épreuve, et la blessure n'est pas fermée ... Je crois que nos cœurs consacrés à Dieu ont une façon de tendresse filiale que ne peuvent connaître ceux qui ont eu d'autres manières d'aimer. Le vase de nos affections ne s'est jamais penché que d'un côté : quoi d'étonnant s'il a versé de ce côté-là plus d'amour !... »

³¹³ Lettre du 3 décembre 1869 ; cf. celles du 24 décembre 1869 du 19 janvier 1870, une lettre sans date (en latin).

s'abandonnent, sans tristesse ni abattement de volonté ou d'esprit, à la conduite des supérieurs. »

Il écrira ultérieurement : « Un de mes enfants était menacé de méningite. Je sens bien, dans ces occasions, que Dieu m'a donné vraiment des fils dans ceux qu'il m'a confiés, et je ne suis pas moins ému et troublé que je ne l'ai été dans les plus douloureuses épreuves que j'ai traversées dans les affections et les deuils de famille ³¹⁴ ».

Glanons quelques lignes dans les cent vingt-six lettres ou petit mots adressés à Dom Pierre Duval.

Le 8 août 1897, en lui donnant l'obédience de Torny (Suisse) : « Soyez, mon cher fils, pour vos confrères de Torny, un supérieur bien paternel et bien fraternel tout ensemble. »

Le 4 février 1899 : « Je suis bien auprès de votre cœur dans les préoccupations que vous donne la santé de votre père consommé dans la sainteté³¹⁵. Je prie pour lui et pour vous. L'heure approche où sans doute vous aurez à pleurer ici-bas celui qui au ciel vous sera un puissant protecteur. Que Dieu, dans sa bonté, retarde longtemps encore cette heure douloureuse, que tant de mérites et de bonnes œuvres feront un triomphe auprès de Lui ! »

De trois lettres non datées : « Courage, confiance humble et amour reconnaissant, voilà ce que mon vieux cœur vous désire, vous recommande, vous commande, au nom de sa tendresse fidèle et émue... Il me reste d'aller vous surprendre et de vous dire de vive voix combien vous m'êtes cher, combien je désire que, de jour en jour et d'année en année, vous croissiez en sainteté par l'amour de Jésus et l'anéantissement de tout amour-propre. Priez pour moi. Hélas ! Je ne suis pas mort, et mon amour-propre est bien encore vivace ; je le sens s'éveiller à chaque occasion qui lui est offerte. Cela est bon, pourvu qu'à chaque réveil il soit foulé aux pieds et traîné aux pieds du Roi-Jésus pour Lui servir de marchepied en ce trône d'amour qu'Il veut avoir en notre cœur. »

« Venez-vous reposer ici sur mon pauvre vieux cœur. »

« Ayez pitié de ma vieille tête qui ne vaut pas mon vieux cœur. »

Le 11 décembre 1905 : « Je suis avec vous de cœur dans le Cœur adorable de Celui qui nous a donnés l'un à l'autre... Oh ! Comme nous nous aimons tous et sommes unis malgré les distances !

» La distance la plus grande était celle qui séparait Dom Gréa de ceux de ses fils qui fondèrent la maison de Chachapoyas, au Pérou. Nous avons lu déjà quelques-unes des pages qu'il leur écrivit. Sa tendresse pour eux lui dictait les paroles les plus touchantes, comme celles qui suivent. « Vos lettres me ravissent... Jésus vous donne la constance dans le sacrifice, où le Cœur de Jésus vous envoie ses flammes, pendant que la semence dans les larmes prépare la moisson dans la joie ! »

« Déchargé par cette nomination (de Dom Delaroche) du gouvernement actif de notre chère famille, je sens mon cœur toujours plus pénétré pour vous de cette tendre et intime affection que la paternité imprime dans le fond de l'âme. Il me semble que je ressens en moi ce que sentait l'Apôtre, lorsqu'il écrivait à ses fils spirituels : Non habetis multos patres, nam in Christo Jesu ego vos genui. Aussi, mes chers fils, je suis sans cesse auprès de vous par la prière ; par la pensée je vous accompagne dans vos labeurs. »

« Nous sommes séparés par d'immenses distances ; mais nos anges gardiens peuvent nous servir de messagers prompts et fidèles et porter à nos cœurs les tendres et vives impressions de la profonde charité qui nous unit. Il me semble que je suis auprès de vous sans cesse : deux fois chaque jour, votre nom et les noms bien chers de mes fils, vos compagnons, sont prononcés dans ma prière, et, au divin rendez-vous de l'eucharistie, uni à vous dans l'asile du Cœur de Jésus, je sens que je ne cesse de vous appartenir et que vous ne cessez d'être mes fils bien-aimés³¹⁶. »

³¹⁴ A Mgr Bellet, 9 février.1903.

³¹⁵ Cf., sur la famille Duval, le beau livre : Du judaïsme au catholicisme. Madame Adrien Duval, 3e édit., Belley, 1934.

³¹⁶ A Dom Casimir, H février et 14 septembre 1907, 10 janvier 1910.

Nous ne possédons qu'un petit nombre des lettres adressées à Dom Benoit. Mais nous savons que Dom Gréa l'aimait. Il écrivit à M. Pidoux, le 28 novembre 1915 : « Nos douleurs, comme nos joies, nous sont communes. Vous connaissez le sacrifice qu'apporte à mon faible cœur la mort de Dom Benoît, de celui de mes fils qui fut dès les premiers jours et demeura jusqu'à la fin le ferme appui de notre œuvre. A cette heure, nous devons redoubler de confiance dans les desseins de Dieu, qui nous donne au ciel un puissant protecteur. Son grand serviteur a été ici-bas théologien incomparable, apologiste, historien, colonisateur apostolique, et, par-dessus tout, admirable religieux. Sa vie, du matin jusqu'aux splendeurs du midi, n'a connu ni défaillance ni arrêt, et elle n'a eu que des « jours pleins », selon le langage de la Sainte Ecriture³¹⁷ »

Dom Gréa s'épancha dans de belles amitiés au dehors de sa famille religieuse. Ses lettres à Mgr de Ségur et à Mgr d'Hulst nous manquent. Mais d'autres nous restent, qui sont délicieusement révélatrices.

Voici, d'abord, quatre-vingt-une lettres ou billets à Raymond Bouvet, ancien élève de Baudin, curé de Marigna-sur-Valouse. Elles vont du 11 octobre 1861 - Raymond se préparait à entrer au petit séminaire de Vaux - à la veille de la mort de l'abbé Bouvet. On en tirerait aisément une charmante « chrestomathie de pensées sur l'amitié, la prière et les autres nobles causes auxquelles Dom Gréa consacra sa vie³¹⁸ ».

Bornons-nous à de courts extraits.

« Mon cher Raymond, oui, vraiment, vous êtes toujours de notre petite communauté, et votre absence ne diminuera en rien la charité qui nous unit à vous ».

« Non, rien ne pourra jamais diminuer la tendre et paternelle affection que Dieu m'a donnée pour vous, et mon cœur vous est et vous sera toujours ouvert. »

« La distance n'a pas éloigné nos âmes... Je vous regarde toujours comme un des miens. »

«Faisons-nous un doux rendez-vous dans le Cœur de notre Sauveur. C'est en Lui que je vous aime et vous bénis. »

« Tout le bien que vous ferez me réjouit d'avance, et il me semble que mes enfants me porteront en paradis, malgré mes misères, par leurs pieux travaux. »

« Rien ne m'empêche de penser à vous et de vous aimer bien tendrement, et les occupations qui retiennent ma plume dans le sillon des affaires et des ennuis ne paralysent pas mon cœur que vous connaissez bien. »

« Je viens vous dire combien tendrement je vous suis attaché. Je ne vous apprend rien par cette déclaration, mais je me donne une satisfaction de cœur. »

« Revenez me voir; j'ai soif de vous, cher fils en Notre-Seigneur. »

« Habitué à compter sur votre cœur, je ne me lasse pas de vous être reconnaissant du sur appui que je trouve en lui pour le mien. »

« Priez pour ma pauvre vieillesse, qui est toujours jeunesse quand elle retrouve votre cœur qui ne vieillit pas. »

« Bien cher fils et frère et bon ami, je suis bien touché des paroles qui me viennent de votre cœur fidèle. »

« Mon bien cher, cher, cher ami, comme j'aime à m'appuyer sur votre cœur, sur votre dévouement incomparable ! Avec quelle confiance, dans ma vieillesse, je retrouve et retrouve toujours en vous le fils aîné et béni que Dieu a donné à ma jeunesse sacerdotale³¹⁹ ! »

³¹⁷ Cf. une autre lettre à M. Pidoux, du 8 décembre 1912; une lettre à Dom Romain, 27 décembre 1915; une autre, du 6 janvier 1916, à Emmanuel Benoîte, neveu de Dom Benoit; une autre, du 17 janvier 1916, dans Grévy, Dom Gréa, p. 54; surtout une longue lettre polycopiée, du 23 novembre 1915.

³¹⁸ H. P., BCRIC., août 1935, p. 140.

³¹⁹ Lettres des 11 octobre 1861, 7 février 1863, 22 octobre 1869, 10 septembre 1870, 7 mars 1871, 8 décembre 1875, 26 janvier 1886, septembre 1889, 10 février 1891, 16 février 1894 (?), 3 janvier 1901, 19 février (sans indication d'année).

L'amitié de Dom Gréa et de Mgr Bellet, originaire du diocèse de Grenoble, en résidence à La Teppe près Tain (Drome), date du séjour à Saint- Antoine. Elle fut chaleureuse de part et d'autre, comme en témoignent soixante-cinq lettres de Dom Gréa, de 1894 au 28 décembre 1906³²⁰. Vite à celui qu'il appelait son « incomparable ami » et « l'insigne bienfaiteur » des chanoines réguliers, Dom Gréa souhaitait « la grâce que Dieu m'a faite à moi-même très indigne, la grâce de la sainte profession religieuse où se trouvent la sécurité, la paix, l'amour toujours croissant du seul Aimable³²¹ ».

Mgr Bellet entra dans ces vues, si bien que Dom Gréa lui écrivait : « Bientôt, je l'espère, vous serez le frère de tous mes fils... Quelle fête de cœur votre retour va apporter à mon âme, à toute notre humble communauté ! Que sera-ce qu'en Dieu me donnera la joie de vous saluer comme mon frère dans la sainte religion³²² ! »

Cette espérance ne se réalisa point, peut-être à cause de l'âge de Mgr Bellet - il était né en 1846 -, mais ce fut sans détriment pour leurs relations amicales. Dom Gréa célébrait « le bonheur » d'une telle amitié. « Elle m'est donnée par la grande bonté de Dieu pour être la joie de ma vieillesse ; elle me rajeunit, elle me fait revivre cette jeunesse de l'âme qui pour nous ne doit point avoir de déclin. »

« Vous êtes ce frère tendre et cet appui de mon cœur que Dieu m'a envoyé dans cette terre (du Dauphiné), qui semblait un exil et qui m'est une patrie³²³ ».

En 1897 et 1898, Mgr Bellet faillit devenir coadjuteur ou auxiliaire de Mgr Fava, évêque de Grenoble. Dom Gréa s'employa très activement à faire aboutir cette affaire, qui finalement échoua par le mauvais vouloir du ministre des cultes, pendant que les deux amis restaient « dans la paix de la volonté de Dieu et de son amour³²⁴ ».

Si les rapports entre eux changèrent à la suite du départ pour Andora, Dom Gréa écrivait à Mgr Bellet :

« Qu'elle sera douce l'éternité, où nous n'aurons plus à subir ni à craindre les vicissitudes que Dieu permet pour nous détacher de tout ce qui passe ! Caritas non excidit. La sainte amitié qui nous unit n'est pas sujette au temps ; elle appartient à l'éternité³²⁵ »

A partir de la grande épreuve, l'amitié sur laquelle Dom Gréa semble s'être surtout appuyé fut celle du chanoine Grévy, ancien élève de Baudin, ancien professeur de la maîtrise de Saint- Claude, et, depuis 1906, directeur du grand séminaire de Saint-Claude, à Montciel. Quelques passages des lettres de Dom Gréa révéleront ses sentiments intimes.

³²⁰ Les relations intimes entre Dom Gréa et Mgr Bellet s'accrochèrent à l'occasion des études de celui-ci sur Les origines des Églises de France et les fastes épiscopaux, publiées en articles dans L'Université catholique, Lyon, 1895-1896 ; puis en volume, Paris, 1896 ; 2e édition entièrement refondue, 1898. Dom Gréa prit énergiquement fait et cause pour la thèse de Mgr Bellet dans ses lettres privées et dans une lettre qui se lit en tête de la 1ère édition, p. XII-XV Le livre de Mgr Bellet fut très discuté. De l'avis de J. DE FONT-RÉAULX, qui n'admet pas ses conclusions, Notice sur Mgr Charles-Félix Bellet, Valence, 1925, p. LII, « cet ouvrage fut en somme le seul qui ait contredit scientifiquement l'opinion critique ». Ultérieurement, à la suite de recherches dans les manuscrits faites de concert avec Dom Alexandre GrosPELLIER, Mgr Bellet a modifié ses vues sur les origines de l'Église de Vienne et du christianisme en Gaule. Cf. Dom A. GROSPELLIER, Mélanges d'hagiographie dauphinoise, dans le Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence..., 1900, t. XX, p. 5-36, 57-83 ; C. Bellet, Histoire de la ville de Tain en Dauphiné, Paris, 1905, t. I, p. 24.

³²¹ Lettre du 28 juin 1895.

³²² Lettres des 29 septembre et 21 octobre 1895.

³²³ Lettres des 29 décembre 1895 et 23 juin 1896.

³²⁴ Lettre du 4 octobre 1897. Cf. les lettres des 29 juillet, 18 septembre, 1er octobre, 8, 20 et 30 décembre 1897, 8 janvier 1898.

³²⁵ Lettre du 13 février 1904 ; cf. celle du 28 décembre 1906, la dernière.

« Adieu tendrement, bien, bien, bien cher !... Priez pour moi : j'ai des moments de trouble et un état constant de tristesse qui m'use et hâtera ma fin. Il me faut plus de vertu. Il faut que, détaché de tout ici-bas, je n'aie plus d'autre demeure de mon âme qu'auprès de Dieu. » « Bien cher véritable ami et frère..., cette épreuve m'est une grâce à laquelle je dois répondre. Il est nécessaire de dégager notre âme de toute satisfaction personnelle dans les œuvres auxquelles Dieu nous emploie... Aidez-moi, cher et bien cher, dans ce travail. Sans doute, il y faut sentir les agonies, mais unies à l'agonie de Jésus et à son acquiescement qui fut le salut du monde ».

« Bien cher vrai ami..., vous soutenez ma pauvre âme dans l'épreuve que Dieu permet. »

« Adieu, bien cher, bien cher, bien cher ! Vous savez de quel cœur je me tiens uni à vous. »

« Je me tiens toujours par la pensée et le cœur auprès de vous. Votre prière me soutient ; il est bon que je meure ... Vous savez ce que vous êtes pour moi ; je ne saurais bien l'exprimer. »

« Bien cher, incomparable et fidèle ami... Adieu, bien-aimé en Jésus, qui seul ne passe pas alors que tout passe en ce triste monde ! »

« Bien cher unique ..., je vous envoie, avec l'Alléluia pascal, le baiser saint et traditionnel ; mais je serais impuissant à vous exprimer tout ce que mon pauvre cœur éprouve en vous parlant comme à (celui qui est) l'appui, le conseil, la consolation de ma faiblesse et de mes derniers jours ici-bas. »

« Adieu tendrement, cher unique ! Vous savez ce que mon cœur a pour vous de profond, fraternel!, reconnaissant attachement ³²⁶ »

Dans une de ces lettres, Dom Gréa manifeste au chanoine Grévy son désir de le voir promu à l'épiscopat³²⁷. Une autre lettre, à M. Pidoux, contient ces lignes : « Si vous en avez l'occasion, vous pourrez appuyer la candidature sainte de notre ami le chanoine Grévy, de l'avis de Mgr Déchelette, qui le connaît et l'apprécie comme vous : ceci dû à sa haute valeur de saint et savant prêtre³²⁸. »

En étudiant les dernières années de Dom Gréa, nous retrouverons le chanoine Grévy, invariablement digne d'une telle amitié.

VI. LA PRIÈRE LITURGIQUE

Charme naturel, dons de l'esprit et du cœur, tout cela était couronné, en Dom Gréa, par les vertus religieuses, par celles, tout d'abord, qui s'imposent aux chanoines réguliers.

Il réalisa dans sa personne la notion même du chanoine régulier, tel qu'il l'avait aperçu à travers les textes du moyen âge. Surtout il s'attacha aux deux obligations fondamentales : la prière et la pénitence.

Une ancienne servante de l'abbé Bouvet, à qui l'on parlait de Dom Gréa et de sa visite à Marignas-sur-Valouse lors de la consécration de l'église, disait : « Oui, je me le rappelle ; il était un homme qui priait tout le temps ³²⁹ »

Dès sa jeunesse, dès Paris et Baudin, il avait goûté la liturgie, et l'on peut dire que c'est elle qui le conduisit à la vie religieuse, à cette vie religieuse.

Chanoine régulier, il ne mit rien au-dessus de la prière liturgique : messe et office divin.

Il était beau à voir à l'autel. Dom Casimir a raconté ce fait. En 1895, Dom Gréa était de passage au grand séminaire de Romans. L'acolyte qui lui avait servi la messe vint, tout heureux, nous dire : « J'ai servi la messe à un Père qui s'appelle Dom Gréa. Il célèbre comme un saint. Ça, oui, c'est savoir dire la messe³³⁰. »

³²⁶ Lettres au chanoine Grévy des 14 mai, 10 juin, 15 juillet 1907, 13 et 25 février, 26 mars, 18 avril, 26 avril 1908.

³²⁷ Lettre du 13 février 1908.

³²⁸ Lettre du 7 décembre 1908. Cf. E. FAVRE, M. le chanoine Jules Grévy. p. 17.

³²⁹ BCRIC., août 1932, p. 8.

³³⁰ BCRIC., avril 1933, p. 2.

« Je ne l'ai pas vu en extase, écrit Dom Augustin Roux ; mais j'ai été le témoin, pour avoir mille fois servi sa messe, de manifestations extérieures de ses sentiments intérieurs. Tel ce léger cri guttural au moment de l'élévation, signe de sa foi profonde, suivi d'une gémissement pieuse, forte, dirai-je. « J'en suis persuadé, a dit Dom Michel Biehler, il est arrivé à voir le bon Dieu en célébrant la sainte messe³³¹. »

Seule l'impossibilité absolue aurait privé Dom Gréa de sa messe quotidienne. Vicaire général, il obtint l'autorisation de la différer au besoin jusqu'à 2 heures de l'après-midi. Et, parce que la diligence, qui faisait alors le service entre Lons-le-Saunier et Saint-Claude - trajet d'une durée de sept heures -, n'arrivait guère à Saint-Claude que vers 2 heures, il profitait de cette permission. Il chantait ordinairement les messes des vigiles, des quatre-temps et des fêtes du carême. Ces messes se célébraient seulement vers midi, et en carême elles étaient suivies des vêpres, ce qui lui fournissait le moyen de satisfaire à la fois et sa piété et son amour du jeûne.

Il tenait beaucoup à l'intégrité et à la dignité de l'office divin. Pour y prendre part, il affrontait l'impossible. Au moment de ses violents accès de goutte, il se faisait transporter, tant à Saint-Claude qu'à Saint-Antoine, et à l'église et à l'oratoire privé, même pour l'office de nuit.

Un jour qu'il souffrait de la goutte, à Saint-Claude, trois vicaires généraux étaient venus le voir. La cloche tinte pour les vêpres, « et aussitôt Dom Gréa de vouloir s'y rendre. Tous ont beau insister pour qu'il reste tranquille. Il prie ses distingués visiteurs de vouloir bien l'excuser et attendre son retour. Et, tel qu'il est sur sa chaise, il se fait porter par deux novices vigoureux jusqu'au seuil de la cathédrale. Il pleuvait, et lui-même tenait un parapluie³³² »

Il assistait fidèlement à l'office quand il visitait les prieurés. Une nuit, à Lyon, il chanta, seul avec le diacre, les longues matines de la sexagésime, le prieur étant indisposé.

« Quand j'étais aumônier des religieuses des Cinq Plaies à Lyon, rapporte Dom Blin, parfois l'on entendait vers minuit la sonnette de la porte tinter. C'était notre Révérendissime Père, qui arrivait de la gare juste pour chanter avec nous les matines. C'est seulement après qu'il allait se coucher. Une fois, devant se rendre de Lyon à Valence pour une grande solennité, il célébra la messe après les matines, et se rendit ensuite à pied de la Croix-Rousse à Perrache (3 kilomètres). Et il avait bien soixante-douze ans quand il se permettait de telles prouesses. » Le culte de Dom Gréa pour la prière liturgique, dit encore Dom Blin, eut ce résultat que « l'office de nuit, chanté pour la première fois, à Saint-Claude, le 21 novembre 1865, ne fut depuis lors jamais interrompu jusqu'en l'année 1908, lorsque nous dûmes adopter les nouvelles constitutions³³³ ».

VII. LA PÉNITENCE

De même que la prière liturgique était pour Dom Gréa la prière principale, homme de pénitence il plaçait le jeûne au premier rang des pénitences.

Grand jeûneur à Baudin et même à Paris déjà, vicaire général il ne prit qu'un repas chaque jour pendant deux ans ; l'ordre de son directeur fut nécessaire pour qu'il se contentât des jeûnes de règle. Il affectionnait, aux commencements de l'institut, ce qu'il appelait « le jeûne des cloches », qui consistait à demeurer à jeun depuis le jeudi saint, alors que les cloches ne sonnent plus, jusqu'après l'office du samedi saint pendant lequel on les entend de nouveau. Pour les jeûnes d'ordre, presque quotidiens du 14 septembre au carême, il demandait souvent à Dom Paul Benoit, son voisin de table, lui-même très austère, un peu de son « mixte » (chocolat à l'eau), et, avec un peu de pain, en composait sa collation; le repas n'était, en ce temps, qu'à 6 heures du soir. Les circonstances exigeaient-elles qu'il fût présent à un festin hors de

³³¹ BCRIC., décembre 1933, p. 5.

³³² BCRIC., mai 1933, p. 7.

³³³ BCRIC., août 1933, p. 6 ; Notes intimes.

sa communauté ? Il avait l'art d'amuser les convives par des traits d'esprit et de laisser passer les plats sans y toucher presque, tout en n'attirant pas l'attention sauf de ceux qui s'étaient promis de l'observer.

Dom Gréa se donnait la discipline ou se la faisait donner. Un de ses camériers - c'est le titre du novice qui avait soin de sa chambre et de sa personne- « me contait l'avoir donnée, écrit Dom Roux, et il fallait frapper... En maladie, il ne se plaignait pas. Je fus son camérier quatre ans durant ; je sais ce que je dis, car le Révérendissime souffrit de la goutte combien de fois ! »

Dom Roux relève également l'humilité de Dom Gréa.

« Il ne se prévalait jamais des mérites de sa famille ni de ses succès pour se faire valoir. Un jour, après la mort de sa mère, qui fut bienfaitrice insigne de la communauté, le Révérendissime Père, au réfectoire, se mit à genoux, demandant des prières pour sa mère. Il ne parlait jamais de lui. Si quelqu'un lui faisait des compliments, il se mettait à rire et lançait des jeux de mots. »

On sait jusqu' où Dom Gréa poussa l'héroïsme dans la grande épreuve ; nous aurons à constater qu'il fut l'homme du sacrifice tant qu'il eut un souffle de vie.

VIII. L'APOSTOLAT

Nous avons dit suffisamment ce que Dom Gréa fit pour les amés au double titre de vicaire général et surtout de fondateur des chanoines réguliers. Reste à dire comment il s'acquitta du ministère de la prédication.

« Dom Gréa n'était point un orateur : sa voix trop frêle et aigue ne se prêtait pas aux grands mouvements du discours ; parfois même une certaine hésitation de la parole le fatiguait, et aussi ses auditeurs. Mais, quand il écrivait un grand sermon, la pureté du langage, la noblesse de l'expression et l'élégance de la phrase donnaient à sa pensée une grande clarté et à sa parole un véritable charme³³⁴ »

Où il excella ce fut dans les entretiens avec ses religieux. Plusieurs de ses auditeurs notèrent, au fur et à mesure que Dom Gréa parlait, l'enseignement et, autant que possible, le langage même du prédicateur. De là proviennent, groupées en cinq cahiers, soixante-douze conférences, recueillies par Dom Thomas Liaudet, sur les sujets suivants :

1. La cléricature ; 2. La vie religieuse ; 3. Les chanoines réguliers ; 4. Les temps liturgiques ; 5. Les saints. En tête, une inscription latine de Dom Gréa porte que cette rédaction est assez exacte, pro angustia temporis et sermonis velocius currentis fluxu currenti calamo collecta. Il demande à ses fils d'observer ce qui s'y trouve, ne revendiquant comme sien que ce qu'il y aurait d'imparfait ou d'erroné, déclarant que ce qui est bon n'est autre chose que la doctrine des Pères assistés par l'Esprit- Saint.

Ces conférences ne représentent qu'une partie de celles que Dom Gréa prodiguait sans compter. Mais, parce que forcément les mêmes questions étaient souvent reprises, c'est assez pour connaître le genre de Dom Gréa et le fonds d'idées auxquelles il revenait toujours.

Les nombreuses citations que nous en avons faites auront permis d'entrevoir le mérite et l'intérêt de ces conférences. La simplicité du ton est charmante. Rien de guindé, de compassé ; mais de la bonne grâce, des comparaisons familières, un rappel des menus incidents de la vie quotidienne, des allusions au passé de ses fils³³⁵, des traits empruntés à l'histoire des saints et de l'Église, s'alliant à la splendeur des pensées et à la force des beaux sentiments.

« Les conférences du Révérendissime Père, a noté Dom Roux, n'étaient pas des pièces oratoires peignées comme celles des grands orateurs ; mais il laissait son cœur parler avec

³³⁴ Chanoine GRÉVY, Dom Adrien Gréa, p. 38.

³³⁵ Voir, par exemple, BCRIC., août 1937, p. 152, l'allocution pour la prise d'habit de Paul Reymond, antérieurement architecte (1891).

abondance, conviction et doctrine spirituelle pure. Ceux qui l'ont voulu entendre et comprendre en ont retiré un grand profit. Ne parlait-il pas de l'amour de Dieu à la façon de saint Jean Ce mot d'amour revenait sans cesse sur ses lèvres, en récréation, en conférence, en confession. « Il se répétait », a-t-on dit ; mais il ne disait pas les choses de la même façon. Il savait exhorter, faire aimer la vertu, la communauté, les bonnes œuvres, etc. »

Les chanoines réguliers ne furent pas les seuls à bénéficier de sa parole.

« En principe, écrivait-il, je suis résolu, pour mes confrères et moi, à n'accepter ce ministère que dans les séminaires et les collectivités ecclésiastiques. Nous ne donnerons pas de retraites aux religieuses, sinon, par une très rare exception, à la communauté des Cinq Plaies et à celle des Bénédictines de La Rochette, nos bienfaitrices ³³⁶ »

Il donna des sermons isolés à d'autres religieuses : Carmélites de Lons-le-Saunier³³⁷, Bénédictines de Dourgne, etc. ; dans diverses églises paroissiales ou cathédrales, comme celle de Saint-Claude. Et, quand il passait dans une communauté religieuse, dans un séminaire, jamais il ne refusait une de ces causeries édifiantes qui étaient un enchantement. C'est ainsi qu'à Solesmes il parla plusieurs fois, du 16 au 18 octobre 1894, à toute la communauté ainsi qu'aux novices.

Des retraites furent prêchées à des séminaristes et à des prêtres : plusieurs fois au petit séminaire de Nozeroy et au grand séminaire de Saint-Claude ; une, en 1894, au séminaire des Carmes, que suivit Mgr d'Hulst ³³⁸ ; une, peu après, au grand séminaire de Romans ; une retraite pastorale à Valence, en 1897, où il vint remplacer un prédicateur qui avait fait défaut presque à la dernière heure, etc.

Il prêcha des retraites à des religieux : aux Bénédictins de Saint-Pierre-de-Canon en 1886, puis aux mêmes à Motte en 1888, à En-Calcat en 1891, à Besalù (Espagne) en 1909 ; aux Bénédictins de Silos (Espagne) en 1902 ; aux Bénédictins de Maredsous en 1903 ; aux Prémontrés de Frigolet exilés à Floreffe (Belgique), etc.

Les impressions de quelques-uns de ses auditeurs nous sont connues. A Saint-Pierre-de-Canon, Dom Romain écrivait, le 5 octobre 1886 :

« C'est un séraphin qui nous donne la retraite ... Jamais je n'ai entendu une parole aussi riche de théologie, d'Écriture sainte, et surtout de grâce d'amour divin. La première instruction d'aujourd'hui : la cause première de tout, c'est l'amour divin ; tout l'être de l'homme est créé pour l'amour ; l'homme est une lyre d'amour ; ce que Dieu aime en l'homme c'est l'image de son Verbe et, par l'incarnation, son Verbe lui-même présent en nous ; Il nous aime du même amour qu'Il porte à son Fils, et notre amour pour Dieu c'est l'amour même du Verbe pour son Père, puisque Jésus met son amour vivant, le Saint-Esprit, dans nos cœurs... Voilà un écho rapide ! Mon âme se réveille, se dilate, se délecte, en entendant ce cher ange visible si bien chanter l'amour divin. »

Le 8 octobre : « Dom Gréa nous prêche en vrai séraphin : la réponse de Dieu au péché et à la haine de l'homme, c'est l'amour débordant par le mystère de l'incarnation ; Dieu triomphant de l'homme révolté, par l'excès de l'amour ³³⁹ »

La chronique des Bénédictines de Dourgne contient ceci, à la date des 8-10 février 1909 : « Notre fête de sainte Scolastique est présidée par le Révérendissime Dom Gréa... Les premières vêpres sont suivies d'une conférence donnée par Dom Gréa, tout étonné de nous trouver si nombreuses. Avec sa fine originalité, il nous parle de la prière liturgique. Il nous dit que, lorsque nous sommes appuyées sur nos stalles, occupées à la divine psalmodie, nous continuons l'œuvre commencée sur la croix par Notre-Seigneur lui-même. Il ajoute que nous sommes des lyres... Mais, pour que les

³³⁶ Au P. Moussand, lettre non datée (vers 1892).

³³⁷ A signaler le sermon du 27 octobre 1882 aux fêtes du tricentenaire de sainte Thérèse, dont la Semaine religieuse de Saint-Claude, 1882, p. 527, donne un résumé.

³³⁸ Cf. A. BAUDRILLART, Vie de Mgr d'Hulst, t. II, p. 557.

³³⁹ BCRIC., mai 1936, p. 69-70.

sons résonnent bien sur la lyre, il faut que ses cordes soient bien tendues, sans cependant l'être trop ; et nous avons, nous, enfants de saint Benoit, dans notre règle qui est la discrétion par excellence, tout ce qui est nécessaire pour accorder nos lyres au diapason voulu. Ces pensées sont exprimées avec une vivacité qui contraste avec l'âge du Révérendissime, qui fait preuve d'une érudition que sa mémoire lui conserve avec une fidélité surprenante³⁴⁰ »

Dom Guépin avait écrit, de Silos, le 27 août 1902 : «La retraite a commencé le lendemain de l'arrivée, vendredi, et malheureusement elle prendra fin jeudi ... Tous mes gens sont ravis, et moi je suis émerveillé. La ressemblance avec Dom Guéranger s'accroît de plus en plus et ne se dément jamais. C'est la même doctrine, la même verve intarissable, la même hauteur de vues, la même chaleur de sentiments, sans aucun appareil factice d'éloquence, sans aucune affectation d'émotion. Ces deux âmes et ces deux cœurs ont été créés par Dieu pour deux œuvres absolument semblables. L'un est plus théologien, l'autre plus historien, sans que la théologie ni l'histoire manquent à l'un ni à l'autre. Tout ce que dit votre Père, Dom Guéranger l'a dit, parce que l'un et l'autre n'ont fait qu'une chose : écouter l'Eglise, s'assimiler sa pensée, voir, juger, penser, sentir comme elle ; mais chacun d'eux a exprimé à sa manière les mêmes choses. Dans les conférences de Dom Gréa, tout est à lui, tout est original. »

La retraite finie, Dom Guépin reprenait : « Le Révérendissime a été jusqu'au bout semblable à lui-même. Quel saint homme et quel docteur ! Sa retraite sera un des événements de ma vie. Mes vœux ont été absolument comblés³⁴¹ »

IX. LA DÉVOTION AU CHRIST

Après tout ce que nous avons dit, il n'est guère besoin d'insister sur l'amour de Dom Gréa pour Dieu, pour le Christ.

C'était le thème constant de ses prédications. Il y revenait fréquemment dans ses lettres. Elles se terminent souvent par un adieu « en Jésus notre vie », « en Jésus la vraie vie », « en Jésus notre joie ».

Pour nous en tenir aux lettres à Mgr Bellet, le 28 juin 1895, il parle de « l'amour toujours croissant du seul Aimable ». Il écrit, le 19 novembre 1896 : « Soyons unis dans le Cœur de Celui qui est notre unique amour. » Le 25 octobre 1900, ayant dit qu'il souffre de la goutte : « Priez pour que je sache embrasser avec amour, en cela et en tout, la sainte et toute aimable et toute profitable volonté de Dieu. » Le samedi saint 1903, quatre jours avant le départ pour l'exil d'Andora : « Priez pour ma pauvre âme troublée à cette heure, et qui doit adorer et aimer la sainte volonté de Dieu souverainement bon et aimable. »

Le 18 janvier 1904 : « Si l'on nous spolie entièrement, la divine Providence ne nous abandonnera pas. L'apôtre disait aux premiers chrétiens : rapinam bonorum vestrorum CUM GAUDIO sustinuistis. Nous aurons part à cette joie, puisque les richesses du ciel s'achètent au prix de tous les détachements et que la persécution, en nous prenant les biens terrestres alors qu'elle pourrait prendre nos vies, nous fournit une humble part d'un martyr incomplet. »

Dom Gréa était, comme on l'a dit de saint Ignace de Loyola, « le Père qui a toujours la volonté de Dieu à la bouche », qui a toujours l'amour du Christ dans son cœur, dans sa pensée, dans ses actes, dans ses sacrifices, et c'est bien ce qui, en s'unissant à ses qualités naturelles, lui donnait le je ne sais quoi de joyeux qui rayonnait de toute sa physionomie et la rendait si attirante.

L'amour était pour lui le dernier mot de tout. Quelle éloquence dans ces deux simples notes (en latin) jetées sur des bouts de papier !

³⁴⁰ BCRIC., juin 1936, p. 87-88.

³⁴¹ BCRIC., juillet 1936, p. 102-104.

« Méditer sur les fins dernières, la vie, la mort, l'enfer, pour obtenir : 1° le détachement des choses temporelles ; 2° la crainte ; 3° l'amour. Méditer sur les mystères et la passion du Seigneur pour obtenir : 1° la haine du péché ; 2° la confiance ; 3° l'amour. »

« L'an du Seigneur 1899. Le R. P. Desurmont m'a ordonné de m'abstenir de toute confession et rappel des péchés passés et de tout retour sur la vie antérieure ; de remplir ma vie d'actes de confiance, chassant avec soin toute disposition d'esprit qui me porterait à la tristesse, amertume ou anxiété ; de faire en sorte que notre société et notre maison soient remplies d'actes d'amour, et que le Christ Notre-Seigneur, dans le sacrement de son amour, soit content de nous³⁴². »

X. LA DÉVOTION A LA SAINTE VIERGE ET AUX SAINTS

Apôtre de la dévotion à la Vierge auprès de sa famille religieuse, Dom Gréa la cultivait personnellement d'un cœur bien filial.

Le sceau adopté pour son institut se composait d'une image de Marie avec l'Enfant-Jésus sur les bras ; dans l'ovale du sceau, les mots : Canonici regulares S(anctæ) M(ariæ) S(ine) L(abe) C(onceptæ). Il figure, le 21 octobre 1878, en tête d'une lettre à Raymond Bouvet. Le 13 janvier 1885, apparaît, en tête d'une autre lettre à Raymond Bouvet, l'Ave Maria, « que nous trouverons inmanquablement dans toute sa correspondance suivante. Dom Gréa oubliera parfois de noter et le lieu et la date, mais l'en-tête de ses lettres portera infailliblement le salut à la Sainte Vierge³⁴³ »

Que de jolies inventions de Dom Gréa en l'honneur de Marie ! Reportons-nous, par exemple, à son voyage au Canada en 1894. La veille du départ, après avoir réclamé de toute la communauté la récitation d'un Ave Maris stella chaque soir avant complies, il voit tous ses fils en particulier. L'un d'eux, alors jeune novice, a raconté que Dom Gréa lui dit : « Mon cher fils, vous prierez bien pour moi pendant tout ce voyage... Je vous charge spécialement de bien me recommander à la Sainte Vierge.

- Mais, mon Père, que faut-il dire pour vous à la Sainte Vierge ? - Tout ce que vous voudrez, mon bon fils. - Mais... si vous l'écriviez-vous-même... Un petit mot seulement. - Oh ! bien volontiers.

Mais, dans ce cas, vous le lui redirez chaque jour pour moi. » Et, séance tenante, il prit sa plume pour m'écrire la délicate prière latine que voici : O Domina, mater mea, miserere famuli tui quem mihi, in hac familia tua, ducem et patrem dedisti, ut, dimissa omni iniquitate delictorum, relicta omni nequitia et desidia, tibi fideliter servire valeat semper et ubique ; et eum, per longa itinera, pro amore et profectu filiorum tuorum fratrum meorum assumpta, deducas et reducas incolumem, o clemens, o pia, o dulcis Virgo Maria³⁴⁴ ».

Inutile d'ajouter que la promesse de la dire tous les jours a été fidèlement tenue³⁴⁵.

Citons deux ou trois faits encore. En « cette douce et chère fête n du 8 décembre 1906, Dom Gréa déclare à Dom Duval que le silence lui pèse et lui donne des « nouvelles de son vieux cœur. Il est toujours à vous en Jésus et Marie. » Et, en post-scriptum : « N'oubliez jamais que, étant les chanoines de Marie Immaculée, nous sommes de son domaine spécial, sous son patronage

³⁴² BCRIC ., août 1936, p. 113-114.

³⁴³ H. P., BCRIC., août 1935, p. 140. Cf. juillet 1932, p. 8, sur le maintien de la tradition initiée par Dom Gréa : « il semble, après cela, que le salut donné à nos frères est plus vrai. »

³⁴⁴ « O Notre-Dame, ô ma mère, ayez pitié de votre serviteur que vous m'avez donné pour guide et père dans cette famille qui est vôtre, afin que, ayant éloigné toute iniquité des péchés, ayant laissé toute malice et toute paresse, il puisse vous servir fidèlement toujours et partout; et celui qui, pour l'amour et le profit de vos fils mes frères, entreprend de longs voyages, conduisez-le et ramenez-le sain et sauf, ô clément, ô bonne, ô douce Vierge Marie. »

³⁴⁵ BCRIC., mai 1932, p. 10.

régulier et spécial. Nous avons droit à sa protection et nous lui devons notre hommage-lige, toujours, toujours. » Après la note chevaleresque, voici une note enfantine délicieusement. Dom Martin Kessler, aujourd'hui vicaire général de Winnipeg (Canada), écrivait, le 9 juillet 1935, à Dom Casimir :

« J'ai été quelque temps camérier du Révérendissime Père. Lorsqu'un novice ou un scolastique venait le voir, avant de le congédier Dom Gréa l'interrogeait sur sa dévotion à la Sainte Vierge, approchait invariablement une chaise près de la grande statue de Marie Mater gratiae qui ornait sa chambre, le faisait monter sur la chaise, l'incitant à déposer un gros baiser sur le beau visage de la Sainte Vierge. Pendant cette scène, le Révérendissime Père paraissait comme transfiguré. On aurait dit qu'il voyait vraiment la Sainte Vierge. »

Et voici le trait final, raconté par Dom Ignace Delavenna. Nous sommes à Baudin, en la fête de Noël 1916.

« Bien que presque nonagénaire, malgré la fatigue résultant de si longs et si nombreux offices, Dom Gréa veut, comme toujours, présider l'office des matines, des laudes, des vêpres, chanter lui-même les messes de minuit et du jour, y prendre la parole pour rappeler encore une fois à la population de Baudin « les merveilles de l'amour de Notre-Seigneur pour les hommes ». Au sortir de la messe, s'adressant à Dom Ignace : « Mon fils, lui dit-il avec un accent impossible à exprimer, je viens de faire un oubli impardonnable. - Lequel donc, mon Révérendissime Père ? - J'ai oublié de parler de la Sainte Vierge à la fin de mon sermon. - Mais, mon Père, votre sermon tout entier sur un mystère comme celui de Noël parle autant de la Sainte Vierge que de Notre-Seigneur. - Non, mon fils. Non, mon fils. Il faut toujours que la Sainte Vierge ait sa part spéciale quand nous parlons au public. Je le lui ai promis. Oh ! Oui, continua-t-il avec une ferveur inoubliable, dignare me laudare te, Virgo sacrata. »

Un autre trait, également emprunté à Dom Delavenna, nous montre en acte la dévotion de Dom Gréa aux saints.

En 1916, Dom Delavenna, profitant d'une permission de ses chefs militaires, était venu prendre part, à Baudin, aux fêtes du 1er et du 2 novembre.

Le 2, Mme Monnier lui offrit, ainsi qu'à Dom Miche ! Biehler, un pèlerinage à Baume. Dom Gréa voulut les accompagner ; il entendait ne céder à personne la joie de leur exposer l'histoire de l'ancienne abbaye. Tout le long de la route, jaillissaient des explications sans nombre. Le cher Père était dans son élément. Tant de fois il avait fait ce pèlerinage durant les années de Baudin ! Un moment même, en 1865, n'avait-il pas ouvert des pourparlers pour acquérir Baume et y installer sa communauté naissante ? Sur ses indications précises, Dom Biehler et Dom Delavenna s'enfoncèrent très avant dans le pittoresque vallon. « Allez, mes fils, le plus loin que vous pourrez ; moi je ne puis vous suivre. Pendant ce temps, je vais prier auprès des reliques des saints de Baume : saint Bernon, saint Odon, saint Aldegrin. Oh ! Les grands saints ! J'ai tant de choses à leur dire, à leur demander ! » Et, au retour, en effet, on le trouva plongé dans la prière.

Si les préférences de Dom Gréa - nous l'avons vu - allaient aux saints autrefois, il n'excluait pas de sa dévotion les serviteurs de Dieu plus proches de nous³⁴⁶. Il en donna une preuve touchante dans un autre pèlerinage, deux jours plus tard.

Cette fois, ce fut à Bornay, pays natal du bienheureux François Néron, martyrisé au Tonkin occidental en 1860.

« Quelle belle occasion vous avez manquée ! écrivit Dom Biehler à son confrère, que les exigences du service militaire avaient trop vite éloigné. Rarement j'ai vu le Révérendissime Père si heureux. Nous avons pris notre repas dans la propre chambre du vénérable, en compagnie de la sœur et des nièces du saint. Le premier surtout nous comblait d'explications. Le Révérendissime

³⁴⁶ En 1914, il lut les Vies de saint Hofbauer et du vénérable Passerat par le P. DESURMONT (t. XII de ses Œuvres). Il écrivait à Dom Blin, le 12 mars : « Comme ces Vies nous retracent nos épreuves ! »

Père buvait ses paroles. Il lui fit raconter en détail ce que le saint appelait sa conversion : comment dans sa jeunesse il adorait les divertissements bruyants, et comment, pour le corriger, ses parents l'enfermèrent un jour dans cette même chambre où nous nous trouvions ; comment alors, accablé de tristesse, il s'approcha de la fenêtre pour se distraire un peu, et là il trouva par hasard le petit livre intitulé : Pensez-y bien. Machinalement il se mit à le feuilleter, comme saint Ignace la Fleur des saints et la Vie du Christ après sa blessure au siège de Pampelune. Ce fut, pour lui, le rayon de la grâce. Dès le lendemain il était transformé ; il allait trouver le curé de sa paroisse et lui demandait de lui commencer le latin, déclarant qu'il voulait être prêtre et missionnaire. Oh ! Si vous aviez vu le Révérendissime Père ! Avec quelle force, à la suite de ce récit, il appuya sa tête contre cette même fenêtre ! Avec quel sentiment d'humilité il se mit à genoux dans tous les coins de cette chambre, baisant le plancher qu'avaient foulé les pieds d'un saint ! Oui, bonne et reconfortante journée ! Que n'avez-vous été là ! »

Ainsi Dom Gréa vénérât et aimait les saints. « Que le bon Dieu nous donne des saints ! » Tel était le souhait qu'il formulait « très souvent, avec ardeur ³⁴⁷ ».

XI. LE RENOM DE SAINTETÉ

Quand il répétait ces mots « Que le bon Dieu nous donne des saints ! » il ne se doutait pas que, à le voir, à l'entendre, à rester quel- que temps auprès de lui, à vivre avec lui habituelle- ment, on avait l'impression d'être devant un saint.

Recueillons quelques témoignages.

D'abord ceux de la famille religieuse de Dom Gréa. Dom Paul Benoît ne tarissait pas en paroles d'enthousiasme. Il écrivait, par exemple, dans son mémoire confidentiel sur La grande épreuve :

« Dom Gréa dominait tellement tous ses religieux par la supériorité de son intelligence, par la grandeur, et ajoutons : l'amabilité de ses vertus, par ses bienfaits à l'égard de chacun d'eux, par ses services à l'Église, qu'il eût dû être à l'abri de la critique...

» Nous regardions Dom Gréa, pour l'avoir pratiqué quarante ans, comme un homme de génie et un saint, tout baigné dans les lumières divines, entrant dans tous les détails de sa charge, jugeant toujours de haut, unissant à la vigueur des conceptions et des résolutions, la prudence du vieillard, la bonté du saint. »

Et, dans la requête présentée à Pie X, le 16 octobre 1909, pour obtenir le maintien de Notre- Dame de Lourdes comme maison majeure :

« A triginta duobus abhinc annis institutum a Reverendissimo Patre Domino Hadriano Gréa fundatum ingressus sum, et per hosce annos hunc fundatorem nostrum continue et ferventer veneratus et miratus sum tanquam virum ingenio et sanctitate præstantissimum, quem forte in Galliis sæculo XIX nullus adæquavit³⁴⁸. »

Voici quelques extraits de lettres reçues par Dom Casimir en juin et juillet 1935.

De Dom Augustin Roux : « Piété du Révérendissime Père Gréa. Elle était celle d'un saint. »

De Dom Martin Kessler : « J'ai toujours con- sidéré Dom Gréa comme un saint. »

De Dom Pierre Duval : « Je vous enverrai tout ce que je pourrai trouver, heureux si je puis contribuer à la gloire de notre saint fondateur. »

De Dom Athanase Desrosiers : « Vous m'avez fait revivre les années de bénédictions et de grâces que j'ai passées à Saint-Claude dans la compagnie de notre saint fondateur, et à Chatel-Montagne

³⁴⁷ Chanoine GRÉVY, Dom Adrien Gréa, p. 40.

³⁴⁸ « Il y a trente-deux ans que je suis entré dans l'institut fondé par le Révérendissime Père Dom Gréa, et, pendant ces années, j'ai vénéré et admiré continuellement et fervemment notre fondateur comme un homme très excellent par le génie et la sainteté, que personne peut-être n'a égalé en France au XIXe siècle. »

sous sa direction. » Suit le récit de la guérison (1885) d'une otite très grave, attribuée aux prières de Dom Gréa³⁴⁹.

Dom Michel Biehler, invité à signaler quelques traits de la physionomie de celui qu'il avait connu de si près, répondit : « J'ai vécu avec un saint en chair et en os³⁵⁰. »

Venus un peu de partout, les témoignages des gens du dehors ne sont pas moins expressifs, qu'ils proviennent des admirateurs qui ont connu relativement peu Dom Gréa ou de ceux qui ont été admis à son intimité.

Mlle Verneret, de Saint-Ouen, a écrit : « Je me souviens de votre saint Père abbé, pour l'avoir vu une fois à Saint-Ouen et avoir communié de sa main. Il avait l'allure du curé d'Ars, tout recueilli et ravi en Dieu, surtout à son action de grâces pendant laquelle, oublieux de tout ce qui l'entourait, il colloquait, en souriant, avec Dieu et ses anges sans doute³⁵¹. »



Un office pontifical par dom Gréa à St-Antoine

Tombe de dom Gréa à Sainte Agnès

Le poète Louis Le Cardonnel, après une visite à Saint-Antoine pour consulter Dom Gréa sur sa vocation sacerdotale, le caractérisait magnifiquement par ces trois mots : « Grand théologien, homme antique, homme de Dieu³⁵². »

Mgr Baudrillart, composant la Vie de Monseigneur d'Hulst, songeait à Saint-Claude et disait :

« Il me semble que j'entends encore, mêlées aux bruits du torrent, les lumineuses et toutes célestes conversations de ces deux grands religieux, l'abbé Dom Gréa et son hôte, le Père Danzas, auprès de qui, durant quelques heures bénies, mon âme s'ouvrait aux nobles et douces aspirations de la vie religieuse vers laquelle elle tendait³⁵³. »

Un dominicain, le P. Constant, a dit de Dom Gréa : « Voir le fondateur et reconnaître en lui l'homme de Dieu était une même chose... Ces hommes puissants en œuvres sont une race à part.

On perdrait sa peine à chercher leurs pareils. Le vulgaire des humains n'a rien qui leur ressemble³⁵⁴. »

L'abbé Chenillat, curé de Cusset (Allier), dit, dans une lettre du 19 juin 1935 : « Mes souvenirs sont ceux de tous les privilégiés qui ont pu approcher votre saint fondateur et bénéficier du rayonnement de vie qui émanait de lui. »

³⁴⁹ « Il y a cinquante ans que le bon Père a prié pour moi, et l'effet de sa prière se fait encore sentir. »

³⁵⁰ BCRIC., décembre 1933, p. 5.

³⁵¹ Lettre à Dom Casimir, (sans date).

³⁵² Cf. Marguerite SAVIGNY-VESCO, Du quartier latin au sacerdoce. Lettres inédites de L. Le Cardonnel, dans les Études, 20 juillet 1937, p. 169.

³⁵³ Vie de M gr d' Hulst, t. I, p. 232. Récemment le cardinal Baudrillart, préface du livre de P.-M. Bretonnet, Le chanoine Mangou et la première communauté sacerdotale de Larchant, Paris, 1934, p. xv, disait encore : « Dans ma jeunesse j'ai entendu le saint et grand religieux qu'était Dom Gréa. »

³⁵⁴ Revue du monde catholique, 15 mars 1909.

Dom Chautard, abbé de Sept-Fons, apprenant de Dom Casimir qu'on préparait la Vie de Dom Gréa, manifesta son contentement et dit : « Il faudrait une eau-forte, une gravure qui fasse ressortir les traits saillants de cet homme remarquable et de ce saint. »

On a lu, un peu plus haut, les paroles très significatives de Dom Romain et de Dom Guépin.

Les lettres de Mgr de Ségur à Dom Gréa, qui sont peut-être la partie la plus belle de sa correspondance, attestent une amitié faite d'estime, d'admiration, de vénération profonde.

On a recueilli ce mot de Mgr de Ségur : « Il n'y a pas deux hommes en France comme le Père Gréa³⁵⁵ »

Il semblerait que cette louange ne put être dépassée. Eh bien ! quelqu'un est allé plus loin encore, et c'est Mgr d'Hulst, si grave, si mesuré, si en garde contre les excès de langage. Il écrivait, du « paradis » de Saint-Claude, le 20 juillet 1886 :

« Le supérieur est un vrai saint Bernard. Je le connais depuis vingt ans, et je le tiens pour tel depuis lors. » Ce qu'il confirmait de la sorte, le 13 octobre 1893 : « Ici (à Saint-Antoine) je suis dans le paradis, chez mon saint ami Dom Gréa³⁵⁶. »

Aux grands noms de Mgr de Ségur et de Mgr d'Hulst s'ajoute celui du cardinal Mercier, qui ne leur est pas inférieur. Arrêtons-nous un instant à considérer les rapports du cardinal et du fondateur des chanoines réguliers. Nous avons marqué, en parlant du livre De l'Eglise, l'impression qu'il produisit sur l'esprit du cardinal Mercier. Donnons le texte complet de la lettre qu'il écrivit à Dom Gréa, le 16 juin 1913 :

« Mon Rme Père,

» Tardivement et non sans confusion, je viens réparer un oubli. Lorsque, il y a sept ans déjà, je fus désigné pour le siège épiscopal de Malines, vous voulûtes bien m'envoyer, avec un gracieux hommage d'auteur, votre beau volume De l'Eglise.

» Je n'avais pas, à cette époque, l'avantage de vous connaître de près, et, dans l'encombrement des débuts de mon administration, votre ouvrage resta en souffrance, dans un coin de bibliothèque, où le bon frère qui eut à mon service l'avait déposé, attendant des temps meilleurs.

» Ces temps sont venus, et la bonne Providence m'a fait mettre, un beau jour, la main sur le précieux volume que je lus, annotai, admirai, me prenant à regretter d'avoir fait si tard connaissance avec des pages si instructives, si édifiantes.

» Dans l'intervalle Dom Gréa n'était-il pas entré dans l'Eglise triomphante ? Où était-il ? Ceux qui m'entouraient ne pouvaient me le dire.

» Enfin, tout récemment, un prêtre français fut en mesure de me donner votre adresse, et je me fais une joie de venir vous exprimer, si tard que ce soit, ma vive et religieuse reconnaissance.

» Confidentiellement je vous dirai que l'idée de l'état religieux du prêtre « séculier » m'a toujours hanté et, depuis la lecture de l'Eglise, me hante plus que jamais.

» Combien je désirerais un entretien avec vous sur ce grand sujet ! Si j'allais à Rome, en automne, je vous demanderais certes une entrevue à fixer. Ne venez-vous pas de temps à autre à Paris ? Ne poussez-vous jamais jusqu'en Belgique ? Je m'aperçois que vous avez mûri des idées que je ne fais qu'entrevoir. Combien j'aurais à apprendre à votre école ! Et qui sait à quels résultats pratiques de premier ordre, pour la sanctification du clergé, pourrait mener une entrevue avec Dom Gréa ? »

L'entrevue demandée eut lieu à Malines. Le cardinal garda son hôte toute une semaine.

Dom Gréa, un peu plus tard, écrivait : « Grande consolation ! Il y a, en ce moment, un grand mouvement suscité par le Saint-Esprit pour la vie liturgique, pour la vie canonique. Le cardinal Mercier m'a entretenu de ces aspirations de la manière la plus exquise³⁵⁷ »

³⁵⁵ Une restauration, p. 14.

³⁵⁶ Lettres de direction, p. 137, 208.

³⁵⁷ A Dom Casimir, 20 février 1914.

Dom Michel Biehler, qui avait accompagné à Malines Dom Gréa, prit note de ce qu'il voyait et entendait ; ainsi du dialogue suivant : « Vous écrivez dans votre livre, mon Révérend Père, que l'évêque doit être dans l'état de perfection. Effectivement je comprends que deux des trois vœux de religion peuvent être gardés sans difficulté spéciale : la chasteté et la pauvreté. Pour garder celle-ci, j'ai moi-même retiré de mes appartements privés tous les meubles de luxe, les réservant pour le salon épiscopal. Mais l'obéissance, comment la pratiquer? » Et Dom Gréa, prompt et heureux dans ses réparties, de répondre en citant la règle de saint Benoît, où il est dit que le prélat se fera le serviteur de tous en s'accommodant aux exigences des divers caractères : *multorum servire moribus*. « Ah ! très bien, reprit le cardinal satisfait ; cette obéissance, je la pratique déjà. » Un jour, le cardinal se mit à genoux devant le Père abbé, et lui demanda de le bénir. Dom Gréa vivement s'agenouilla lui-même, protestant que c'était à lui d'être béni. Et moi, concluait Dom Biehler, racontant cette scène dont il avait été le témoin, cc je restai là, près d'eux, confondu en voyant ces deux saints faire surenchère d'humilité³⁵⁸ ».

La lettre du cardinal Mercier, du 23 octobre 1913, publiée plus haut en traitant des sympathies qui vinrent à Dom Gréa pendant la grande épreuve, conserve le souvenir de cette entrevue et pourrait se caractériser, elle aussi, de la sorte : l'agenouillement d'un saint devant un saint.

Le renom de sainteté de Dom Gréa s'affirma au moment de sa mort³⁵⁹. « Un saint », ainsi le nommèrent, entre autres, le cardinal de Cabrières, le cardinal Dubourg, archevêque de Rennes, Mgr Déchelette, évêque d'Evreux, Mgr Maillet, évêque de Saint-Claude, ce dernier dans le discours prononcé aux funérailles de Dom Gréa.

« Le jour des obsèques de Dom Gréa, raconte M. Pidoux de la Maduère, parlant avec Mgr Maillet de l'oraison funèbre qu'il venait de prononcer, je lui dis : « Monseigneur, si les évêques pouvaient encore canoniser, ne croyez-vous pas que votre discours eût été la formule très suffisante ? » Monseigneur réfléchit un instant : « Oui, c'est profondément vrai ; et cependant je n'ai rien à y changer³⁶⁰. »

Dans la suite la conviction de la sainteté de vie de Dom Gréa est allée s'amplifiant. C'est ce qui a déterminé Dom Casimir, alors vicaire général de l'institut des chanoines réguliers, à faire imprimer pour l'usage privé, avec l'autorisation de l'archevêché de Lyon, une prière « pour obtenir la béatification du Révérendissime Père Adrien Gréa ».

Et l'hymnographe attitré des Congrégations romaines, Mgr Verghetti, en beaux vers latins, a salué, à titre privé encore, « Adrien Gréa dont la France fut l'heureuse mère » et exprimé le souhait qu'il soit bientôt solennellement admis au rang des bienheureux :

« *Exprimo vota libans, communia vota secundans,
Rite beatorum ut cito fastis additus extes*³⁶¹. »

CHAPITRE VIII

LES DERNIÈRES ANNÉES (1913-1917)

I. L'INSTALLATION A ROTALIER (1913)

Dom Gréa était venu³⁶² à Rotalier, le château de ses neveux, dans la commune de Sainte-Agnès, proche Lons-le-Saunier.

Le 16 février 1913, « gardant la chambre et même le lit depuis près d'un mois, réduit à l'impuissance et ne pouvant tenir la plume », sentant sa vue s'affaiblir, et s'accroître, avec l'âge,

³⁵⁸ BCRIC., décembre 1933, p. 7-8.

³⁵⁹ Cf. BCRIC., février 1935, p. 21-25.

³⁶⁰ Notes (manuscrites).

³⁶¹ BCRIC, mai 1935, p. 73.

³⁶² Dans ce chapitre nous suivons de près le récit de Dom DELAVENNA, *Ultima patris*

les infirmités qui « ne permettent aucune illusion », il dicta une lettre au cardinal Vivès pour solliciter la faculté de se fixer, avec un socius,

« Chez ses neveux de France, auprès desquels il trouvait la plus affectueuse hospitalité ». Le socius qu'il désirait c'était Dom Michel Biehler. « Depuis plusieurs années déjà, il m'a rendu les services d'infirmier. Il connaît tout ce qui regarde ma santé. Ses soins expérimentés et délicats, son filial attachement à mon humble personne qui l'a élevé dès son enfance, me rendent son assistance non seulement précieuse, mais de jour en jour plus nécessaire. Oserais-je dire encore à Votre Eminence que, aux derniers jours de ma vie, la présence d'un confrère me fait revivre en esprit, autant que le permet l'isolement auquel je suis contraint par mon état de santé, cette vie de communauté qui fut et est toujours la sainte vocation que la miséricorde de Dieu m'a donnée ? »

D'un mot Dom Gréa indiquait que la maison d'Andora ne pourrait bientôt « subvenir aux exigences de son état de santé ». Elle devenait presque déserte par suite de la fermeture de l'école des petits-frères à Andora, décrétée par Dom Delaroche, et Dom Gréa devait renoncer à supporter les charges très lourdes d'une installation désormais inutile.

Pourquoi Dom Gréa ne songea-t-il point à se retirer tout simplement dans la communauté de Rome ? Peut-être parce qu'il entrevit que la présence du fondateur parmi les religieux de Rome causerait beaucoup de gêne, non seulement pour lui, mais encore pour son successeur à la tête de l'institut.

Quoi qu'il en soit, après avoir communiqué sa lettre à Dom Delaroche, le cardinal Vivès accorda gracieusement à Dom Gréa ce qui lui avait été demandé (21 février 1913).

Peu à peu la maladie s'atténua ; la robuste constitution de Dom Gréa reprenait le dessus.

Au commencement de 1914, quand l'affaire de la cession d'Andora aux Frères Maristes fut terminée, Dom Gréa se mit à considérer comme provisoire le séjour de Rotalier. Divers projets de retraite se présentèrent à son esprit. Saint-Maurice d'Agaune surtout l'attirait, avec son abbaye et ses souvenirs, « Saint-Maurice à la fois près de la frontière française et sur la route des trains express allant à Rome ³⁶³ » ; il pensa, d'abord, au « champ des martyrs » ; puis, à l'ancienne maison des pèlerins, à l'entrée de la petite ville ³⁶⁴. Ensuite, il porta ses pensées vers Poligny « où les Clarisses ont une humble aumônerie, vers d'autres lieux ³⁶⁵ » : Baudin, Tornay, la Trappe d'Acey, Lyon, Dourgne, l'Espagne, Amettes, Floreffe en Belgique chez les Prémontrés³⁶⁶, etc.

Ces incertitudes se prolongèrent quelques mois. Le 10 septembre 1914, Dom Gréa écrivait à Dom Casimir : « Il m'est doux de goûter le mystère de Jésus sans abri fixe pour reposer sa tête dans les années qui précédèrent sa consommation et la préparèrent. »

Dans l'intervalle, la Trappe de Sept-Fons, l'archevêché de Lyon, le grand séminaire de Montciel, les maisons si accueillantes des Monnier à Baudin et des Jobez à Morez, lui donnèrent l'hospitalité à plusieurs reprises, et il fit des voyages à Rome, en compagnie de Dom Benoît ; auprès du cardinal Mercier ; à Amettes (diocèse d'Arras), où s'esquissait un mouvement de vie canonique, etc.

« Partout, dit le chanoine Grévy, il portait son entrain, sa douceur et l'édification de sa sainte parole, il restait ce qu'il a toujours été, bienveillant et aimable à tous ³⁶⁷ »

A partir de la grande guerre, l'installation à Rotalier fut définitive ; il ne s'en éloigna plus que momentanément.

³⁶³ Lettre à l'abbé Massaquant, 6 janvier 1914.

³⁶⁴ A Dom Desrosiers, 2 janvier 1914.

³⁶⁵ A Dom Duval, 24 février 1914.

³⁶⁶ A Dom Blin, 2 janvier, 4 mars, 12 mars, 13 avril 1914.

³⁶⁷ Chanoine GRÉVY, Dom Adrien Gréa, p. 52.

II. LES NOCES DE DIAMANT SACERDOTALES (1916)

Le soixantième anniversaire sacerdotal de Dom Gréa³⁶⁸ motiva une de ces absences.

« C'est à Saint-Antoine, auprès du grand patriarche dont mon titre abbatial m'a constitué l'humble client, écrivait-il, que j'abrèterai cette fête de ma vieillesse. Ce jubilé doit être pour moi la préparation à la mort. Obtenez-moi la grâce d'une sainte mort ... Si près de l'éternité, je dois offrir mon humble sacrifice en union à celui des saintes âmes que Dieu m'a donné de connaître³⁶⁹. »

Il avait été, d'abord, question de choisir pour cette cérémonie la « chère et noble abbaye » de Saint-Maurice d'Agaune, puis Baudin « berceau béni de la vie sacerdotale » de Dom Gréa³⁷⁰.

Mais Saint-Maurice devenait difficilement accessible à cause de la guerre, et il parut que, mieux encore qu'à Baudin, à Saint-Antoine se raviveraient les souvenirs et les espérances des chanoines réguliers. Mgr Maurin, évêque de Grenoble, encouragea l'idée d'y célébrer le jubilé de diamant de « l'éminent religieux qui, disait-il, a si bien servi l'Eglise et illustré mon diocèse ».

La maison de Saint-Antoine, transformée en petit séminaire, était à peu près vide durant la période des vacances. Le supérieur du séminaire, le chanoine Goutarel, prêchait à Vienne. Mais les professeurs, spécialement M. l'abbé Dussert, chargé de la paroisse en l'absence du curé mobilisé, accueillirent Dom Gréa de manière à lui donner l'impression qu'il était bien chez lui.

Dom Gréa se présentait à Saint-Antoine le lundi 18 septembre 1916, accompagné de Dom Biehler. Il occupa son ancien appartement abbatial. Le lendemain, arrivait son cousin Mgr Monnier, évêque de Troyes, l'un des premiers clercs de Baudin. Vinrent, en outre, quelques chanoines réguliers : Dom Vuaillet, Dom Liaudet, Dom Raux, Dom Delavenna, et Dom Diederichs. cc Ils représentaient et portaient avec eux l'invisible concours de tous nos frères dont les âmes nous entouraient », écrivit Dom Gréa³⁷¹.

D'Amérique, d'Ecosse, de Suisse, d'Italie et de France, affluèrent les témoignages de sympathie. Mentionnons des lettres du cardinal Luçon et de Mgr Neveux, son auxiliaire, de Mgr Maillet, évêque de Saint-Claude, de Mgr Déchelette d'Evreux, de Mgr Lobbedey d'Arras, de Mgr Penon de Moulins, de Mgr Battandier, de Dom Romain, du chanoine Jules Grévy, du P. Bailly de l'Assomption, etc.

La fête, dans les circonstances que l'on traversait, ne pouvait avoir l'éclat de la bénédiction abbatiale (1896).

Du moins la basilique de Saint-Antoine retrouva-t-elle l'assistance des grands jours de solennité pour la messe pontificale que chanta l'heureux jubilaire.

Un passage du discours prononcé par Mgr Monnier après l'Evangile indique bien les sentiments de Dom Gréa et de ceux qui l'entouraient.

« On conserve dans cette église un chef-d'œuvre, un crucifix d'ivoire merveilleux. Vu d'un côté, le divin Sauveur semble souffrir des tourments indicibles ; il y a sur ses traits une telle expression de douleur qu'il vous étreint le cœur. Et, quand vous le regardez sur l'autre partie, vous constatez non seulement une paix profonde régnant sur ce visage convulsé, mais comme une sorte de joie intense d'avoir enfin consommé le sacrifice et d'avoir donné la grande preuve de son amour.

» Ainsi, mon Révérendissime et bien-aimé Père, vous avez accepté la croix et vous l'avez portée avec générosité. Dieu vous a récompensé par le don de sa paix. Ce n'est pas sans une miséricordieuse intention que la divine Providence a permis cette fête aujourd'hui. Même au milieu des croix, Notre-Seigneur, dans sa bonté, ménage des retours inattendus : telle la

³⁶⁸ Cf. [Dom Louis-Marie VUAILLET], Un souvenir de famille. 60e anniversaire sacerdotal du R- P. Adrien Gréa, abbé de Saint-Antoine-en-Viennois, Sellières, 18 p.

³⁶⁹ A Dom Casimir, 16 septembre 1916.

³⁷⁰ Cf. la lettre à M. Pidoux, 26 juillet 1916.

³⁷¹ A Dom Blin, 24 septembre 1916.

célébration de ce jubilé dans cette basilique qui vous est si chère, avec l'accueil plus qu'hospitalier des prêtres du séminaire, au milieu d'une population qui a tenu par son empressement à vous témoigner sa meilleure sympathie. » Montez donc à l'autel et, puisant, dans le calice de Jésus-Christ, une ardeur plus grande, vous direz au Sauveur le merci de la reconnaissance : merci pour les faveurs nombreuses qu'Il vous a faites, merci pour les larmes fécondes qu'Il vous a demandées, merci pour les grâces nouvelles qu'Il vous donnera encore. »

Au repas qui suivit, des paroles charmantes furent prononcées.

Citons seulement celles du directeur du séminaire : « Vous nous avez dit, en souriant, lundi soir, que vous veniez célébrer les premières vêpres de vos funérailles. Il y a loin, bien loin, des premières vêpres de la veille aux complies du lendemain. Il y a place pour les noces de radium. Il y a place pour le souhait traditionnel que je forme et que je vous exprime de tout mon cœur : Ad multos et felices annos ! »

Les « noces de radium » : l'expression était de l'évêque de Moulins qui, ne pouvant venir à Saint-Antoine, avait écrit qu'il comptait bien être plus heureux dans dix ans « quand aux noces de diamant succèderaient les noces de radium ».

Dom Gréa rappela aussitôt que Dieu a conservé parfois ses serviteurs jusqu'à une extrême vieillesse : c'est ainsi que saint Romuald parvint à la cent vingtième année. Sur quoi l'un des convives soulignant les cent cinq ans de saint Antoine, plusieurs ajoutèrent que, si le ciel voulait écouter leurs vœux, on le prierait de conduire Dom Gréa jusqu'à cet âge et qu'on se tiendrait pour satisfaits.

Durant cette journée très laborieuse, Dom Gréa ne laissa paraître aucune fatigue.

« Ce qui nous émerveille le plus en lui, disait un professeur du séminaire, ce n'est point son affabilité qui nous est connue depuis longtemps, ni sa science; mais c'est bien cette vigueur d'esprit, cette fraîcheur de mémoire, dans un âge si avancé. » Il charma tout son monde par des anecdotes égrenées sous les arcades du cloître, donnant à tous l'impression non pas, comme il se plaisait à le répéter, d'un vieillard à bout de souffle. Et au bord de sa tombe, mais d'un homme dans la plénitude de ses moyens.

Ses fils, au spectacle de cette « étonnante et perpétuelle jeunesse », retrouvèrent l'espoir qu'il assisterait à la résurrection intégrale de l'institut canonique. L'un d'eux, Dom Vuaillet, terminait la notice où, sous ce titre : Un souvenir de famille, il consignait le récit des noces de diamant, par ces mots : « Vivez donc, ô père très aimé, afin de voir la réalisation de votre idéal tel que vous l'avez conçu. »

Plus juste avait été le pressentiment de Dom Gréa écrivant à un religieux, son ancien et très fidèle ami : « Le jubilé de vieillesse est un avertissement de préparation prochaine à l'éternité. Aidez-moi de votre prière, en ces derniers jours de mon voyage vers le rendez-vous que m'ont donné les saints amis et protecteurs qui m'attendent et m'appellent³⁷². »

Cinq mois après il devait répondre à cet appel.

III. LES DERNIERS ACTES

Les solennités de Saint-Antoine eurent un épilogue à Baudin. Dom Gréa et Mgr Monnier y vinrent célébrer, le dimanche du Rosaire, avec les noces de diamant, le soixante-troisième anniversaire de la consécration de l'église. Dom Gréa reparut à Baudin pour les fêtes de la Toussaint et des morts : il présida, malgré ses quatre-vingt-huit ans, les offices et la procession au cimetière.

De nouveau il était à Baudin pour la fête de l'Immaculée Conception et pour celles de Noël.

³⁷² Chanoine GRÉVY, Dom Adrien Gréa, p. 55.

Celles-ci furent sa dernière joie liturgique ici-bas. Il voulut présider l'office des matines, des laudes, des vêpres, chanter les grand'messe de minuit et du jour, y prendre même la parole afin de rappeler une fois de plus à la petite population ouvrière « les merveilles de l'amour de Notre-Seigneur pour les hommes ». Pendant la nuit du 31 décembre, il présida une veillée liturgique. A la grand'messe du 1er janvier 1917, il prêcha encore.

« Jamais, au dire des assistants, il ne fut si beau. » Le lendemain 2 janvier, il reprenait le chemin de Rotalier, non sans faire, au passage, une halte à Montciel, auprès du chanoine Grévy.

Le 12 janvier le ramenait une dernière fois à ce Baudin qui avait tenu tant de place dans sa vie : il y rencontrait Mgr Monnier. Le 18, il rejoignait Rotalier, son port d'attache définitif.

La maladie alors frappe à coups redoublés. Les accès de goutte sont plus fréquents, plus persistants.

En dépit de la souffrance, il a manifesté l'intention de chanter, le 21 janvier, dans l'église de Sainte-Agnès, la messe en l'honneur de la chère petite sainte qui a donné son nom à la paroisse. Ses forces ne le lui permettent pas. Mais il peut assister à cette messe, et, à force d'énergie, prononcer le panégyrique de la sainte.

Comme à Baudin le premier jour de l'an, il semble se surpasser. Tandis qu'auparavant il avait de la peine à se faire entendre, cette fois pas un mot n'est perdu pour les auditeurs ; eux-mêmes, dans la suite, en ont exprimé leur étonnement. C'est son dernier sermon ; une dernière flambée d'un beau feu près de s'éteindre.

La goutte affecte tantôt les genoux, tantôt les pieds, de préférence les mains, souvent aussi - pense-t-il - l'estomac. Une douloureuse impression de vomissement, ce qu'il appelle « une nausée », éprouvée antérieurement par intervalles, lui revient sans cesse. Le docteur Mermet, de Lons-le-Saunier, diagnostique l'état d'angoisse symptomatique des affections cancéreuses.

Les progrès du mal se précipitent. Le 2 février, au prix d'efforts héroïques, Dom Gréa célèbre la messe, sa dernière messe. Quand elle est terminée, il se laisse tomber sur une chaise, épuisé mais radieux d'avoir, une fois encore, dit la messe un jour de fête de la Vierge.

Le 3 et le 4 février, il y a quelque répit. Dom Gréa l'utilise pour dicter ses dernières lettres. L'une d'elles est adressée à un prêtre du diocèse d'Arras, M. Oudin, supérieur de la maison de retraite de l'Ave Maria. Il en trace les premiers mots d'une main mal assurée, mais Dom Biehler doit continuer d'écrire. Voici la partie essentielle de ce document. Nous y saisissons la pensée ultime de Dom Gréa sur l'idéal canonique à quoi il avait donné sa vie :

« La mort, qui renverse les œuvres humaines, consacre et affermit les œuvres de Dieu. Voyez ce qui s'accomplit pour nous. Dieu rappelle à Lui le grand cardinal Sevin, votre saint évêque (Monseigneur Lobbedey), le grand serviteur de Dieu Dom Paul Benoit. Lorsqu'il invite ainsi à la récompense ceux qu'il a employés à ses desseins, il s'en réserve lui-même la suite et l'accomplissement, et il suscite des instruments nouveaux.

» J'approche de l'éternité, mon vénéré confrère et frère : l'œuvre confiée à ma vocation s'accomplira. Au ciel m'attendent et m'appellent les angéliques fils auxquels je survis encore pour un temps, les grands protecteurs de l'œuvre, le R. P. Desurmont, Mgr de Ségur, qui furent les lumières et les guides des commencements et des admirables progrès de l'œuvre pendant quarante ans. Ils forment au ciel une assemblée de puissants intercesseurs, tantam habentes nubem testium ; nous voyons la cause de l'institut canonique à la cour suprême du ciel, où se traitent et se décident les grands intérêts de l'Église, et dont les décrets s'exécutent dans l'histoire et la suite des événements.

» Les plus hautes autorités dans la sainte Eglise me déclarent que l'institut de la vie canonique répond au besoin du temps et est réclamé par la nécessité de l'Eglise et du monde. Après la crise présente, il ne suffira pas, pour relever les peuples de l'indifférence qui est une dernière apostasie, de pasteurs honnêtes et vertueux. Il faudra, comme aux premiers temps, des pasteurs armés de la

puissance surnaturelle de la grande prière et de la pénitence traditionnelle, qui autrefois du monde païen créèrent le monde chrétien. En même temps, le Saint-Esprit suscite dans les âmes les saints désirs de cette vie dans le clergé des églises. Elles attendent, elles aspirent, et leurs vœux suscités par l'Esprit divin ne seront pas trompés ...

« Pour moi, si près de l'éternité, je salue et j'espère encore voir ici-bas l'aurore de la résurrection.
 » *Hominem unius libri* : l'homme d'un seul livre, du beau livre de la vie canonique, tel il reste jusqu'au bout.

Ne pouvant plus dire la messe, chaque jour il se traîne jusqu'à la chapelle domestique toute proche pour y recevoir la communion. A partir du 7 février, il n'en a plus la force. Il communique désormais dans sa chambre, agenouillé sur son prie-Dieu tant qu'il en est capable, puis étendu sur son lit, dès minuit sonné ; car pour rien au monde il ne consentirait à rompre le jeûne eucharistique, et, d'autre part, la soif qui le brûle exige qu'il prenne quelques gouttes de liquide. Il fait sa dernière communion la veille de sa mort. S'il ne communique point la nuit de la mort, ce n'est pas qu'il ne le réclame à plusieurs reprises avec instance ; mais le retour des vomissements est trop à craindre pour qu'il soit prudent de se rendre à son désir.

Homme de la vie canonique jusqu'au bout, avons-nous dit : donc homme de la pénitence et de la prière.

« Il priait presque continuellement, a raconté la sœur garde-malade arrivée le 21 février. Je ne comprenais pas toutes les prières qu'il disait, parce qu'il les faisait en latin ; mais j'entendais toujours revenir le *Sub tuum*. »

Homme de la prière, il est attaché par-dessus tout à la prière liturgique. Parfois déprimé, parlant peu, quasi assoupi, c'est assez de l'avertir que le moment de l'office est venu pour qu'il retrouve l'entière possession de soi. Rarement on doit l'avertir. Lui-même demande fréquemment si ce n'est pas l'heure. Jusqu'au 19 février, il n'accepte pas de réciter l'office dans son lit. Le soir du 19, impossible de se lever. Il se résigne à psalmodier les vêpres étendu sur sa couche. La fatigue est extrême. Il s'arrête à chaque instant. Enfin, après avoir répété, avec le beau sourire que cette prière ramenait toujours, la cinquième antienne : *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi*, il s'assoupit paisiblement. Ce furent là les derniers accents distincts de sa prière liturgique. Dans la suite, il ne s'unit plus à l'office que par intervalles, mentalement, tout au plus par le mouvement des lèvres, sans articuler une parole.

Homme de la pénitence, Dom Gréa supporte, sans murmurer ni faiblir, les douleurs de la maladie habituellement très vives, et, pendant les crises, atroces.

« Je vous assure, a dit la sœur qui le soigna, que pour tout autre malade on aurait été obligé de recourir à des piqûres de morphine; avec le P. Gréa il n'en a pas même été question... Jamais je n'ai vu un malade si doux, si facile à soigner. Il était toujours souriant, toujours content. Jamais une plainte ; toujours un merci sur les lèvres pour les moindres services qu'on lui rendait ou qu'on offrait de lui rendre. »

Pour tous, pour Dom Biehler qui fut toujours là, pour Dom Delavenna et quelques autres de ses religieux qui purent venir à lui pour trop peu de temps, pour chacun des membres de sa parenté, pour les présents et pour les absents, il prodigua jusqu'à la fin les délicatesses de son cœur.

"Voici, entre autres, un fait bien touchant. La veille de la mort de Dom Gréa, de Paris arrivait sa nièce, Mme Geneviève de Dienval, qu'il reconnut et bénit avec effusion. L'année précédente, il avait pris une part très intime à l'épreuve de cette mère pleurant son fils Adrien tombé, le 28 octobre, sur le champ de bataille. Il s'était efforcé de la consoler, surtout en la rassurant sur le sort éternel de son enfant. C'est ce que Mme de Dienval confiait à Dom Michel Biehler au sortir de la chambre du malade. Celui-ci, percevant cette confiance, se mit à s'agiter pour attirer leur attention. S'étant rapprochés de nouveau du lit, ils entendirent l'auguste mourant, d'une voix presque éteinte, répéter : « Oui, sécurité complète, complète, complète. »

IV. LA MORT (23 FÉVRIER 1917)

Le chanoine Grévy, directeur spirituel de Dom Gréa, retenu à Montciel par son état de santé et par un verglas qui rendait les routes impraticables, lui avait écrit de bien bonnes lettres. Citons celle du 9 février :

« Laissez-moi vous supplier de vous laisser soigner selon vos nécessités actuelles.

» Les médecins déclarent que, gardant peu de nourriture à la fois, il faut absolument que vous preniez souvent une nourriture restreinte. Ne pourrais-je pas vous représenter l'exemple de saint François de Sales qui, étant malade, acceptait tout ce qu'on lui offrait, même quand il pensait que cela le pouvait incommoder ? C'est là cette perfection de soumission à la volonté divine à laquelle il s'attachait de toute l'énergie de sa sainteté. C'est un bon modèle.

» Pour la récitation de vos heures, je vous prie aussi de la faire à loisir, en profitant des latitudes que l'usage et le consentement du Saint-Siège autorisent. Anticipez donc vos matines sans arrière-pensée ; vous vous ôterez ainsi l'inquiétude qui vous travaille la nuit et n'aurez pas la tentation de vous lever, ce qui, pour le moment et par cette température, n'est pas d'une prudente discrétion.

» J'intéresse, de mon mieux, à votre santé Notre-Dame de Montciel. La vertu qui est pour vous d'actualité est la complaisance d'abandon au Bon Dieu. Votre état est bien pénible, mais combien sanctifiant pour vous et combien méritant pour ceux qui travailleront à glorifier Dieu en marchant sur vos traces ! Votre douce patience, votre contentement de Dieu nous seront un modèle très attirant et très efficace. Notre-Seigneur est bien bon de nous attirer à dire comme Lui : *Quæ placita sunt Ei facio semper.* »

Le 15 février, le chanoine Grévy était enfin à Rotalier. Il compléta par ses paroles la préparation à la mort de Dom Gréa, que ses lettres avaient commencée.

Le soir même, il lui administra l'extrême-onction. La scène fut pieuse et émouvante au possible. La cérémonie achevée, M. Grévy interrogea : « Mon père, n'est-ce pas que vous êtes content du Bon Dieu ? - Oh ! oui, répondit-il, le visage rayonnant. Eh bien ! Soyez assuré que Dieu est content de vous. »

A partir de cette heure, Dom Gréa ne dit plus un mot de sa mort prochaine, lui qui en parlait sans cesse auparavant afin de hâter la visite de son directeur. Maintenant que ce but était atteint, il n'aurait pas voulu contrister son entourage par le rappel de funèbres pensées. Telle fut, du moins, l'interprétation donnée par sa famille à ce silence inattendu.

Une lettre de Dom Thomas Liaudet, qui passa auprès du malade la journée du 15 février, nous a conservé les dernières paroles entendues de lui :

« Je puis les classer en trois catégories : celles qui ont trait à ses souffrances, celles qui manifestent les sentiments de son âme, celles marquant les avis et recommandations à ses fils.

» Sur le point d'avoir un vomissement, il nous dit : « Je n'ai jamais tant souffert de ma vie », et il disait cela sans plainte aucune, sans murmure.

» Une autre fois : « Oh ! J'ai de grandes tentations contre la foi et un peu contre l'espérance. » Je me permis de lui faire remarquer que les plus grands saints en avaient eu aussi ; que saint Martin, entre autres, en fut obsédé sur son lit de mort, et que le démon alla même jusqu'à lui apparaître pour le tourmenter : *Quid adstas, cruenta bestia ?* Et le Révérendissime Père termina lui-même la citation : *Nihil in me funeste reperies.* Je lui suggérai alors quelques saintes pensées, je lui fis exprimer que c'était pour Dieu qu'il souffrait ainsi : « Oui, dit-il, je suis à lui à la vie et à la mort. »

» Est-ce que vous bénissez tous vos enfants ? - Oui. - Un tel et un tel ? - Oui. - Même vos ennemis ? - Oui. »

» Quant à ses suprêmes avis, il nous recommanda maintes fois et avec instance : « Mes chers enfants, surtout restez bien unis entre vous. »

» Voilà les paroles d'édification profonde que j'ai recueillies sur les lèvres expirantes .de notre père ; je n'en ai entendu aucune de plainte et de récrimination. »

Le 18 février, quatre-vingt-neuvième anniversaire de la naissance de Dom Gréa l'introduisant dans sa quatre-vingt-dixième année, Dom Biehler et Dom Louis-Marie Vuillet, seuls de sa famille religieuse présents, lui expriment, au nom de tous, leurs souhaits de fête et offrent le sacrifice de la messe pour lui. « Oh ! Merci, mes bons fils ! Merci bien ! Merci bien ! » C'est tout ce qu'il peut dire, mais sa figure souriante témoigne de son contentement. La journée, du reste, est moins pénible que celles qui ont précédé.

Ce calme relatif continue le lendemain matin quand Dom Vuillet, obligé de repartir, vient lui faire ses adieux et lui nomme un à un tous les anciens confrères d'Europe et d'Amérique en sollicitant pour chacun d'eux une spéciale bénédiction : à chaque nom cité le doux vieillard répond en esquissant un petit signe de croix, gage de l'ultime bénédiction paternelle.

Nouvelle crise aiguë de suffocation et d'angoisse, un peu plus tard, en ce 19 février. Elle disparaît vite.

Le 20 et le 21 février, une sorte d'accalmie. Le 21, mercredi des cendres, Dom Desrosiers, accouru pour un bref séjour, impose les cendres au malade. Rarement l'évocation de la pensée de la mort fut plus expressive. Le même jour, sur la demande du P. Henri Desqueyroux, procureur général des Dominicains, le pape Benoît XV accorde à Dom Gréa la bénédiction apostolique ; la nouvelle en viendra trop tard à Rotalier pour que celui-ci ait pu la connaître.

Le 22, le mal empire. Dom Biehler a l'heureuse inspiration de détacher de la tête du lit, pour le suspendre à la droite où il est facile de l'apercevoir, le beau crucifix en bois que Dom Gréa aime tant.

« Très bien, mon fils, merci ! » murmure le mourant d'un dernier souffle de voix. Et, dès ce moment, comme s'il ne voulait pas perdre de vue l'image sainte, il ne change plus de position.

Le 23 février sera le dernier jour. La nuit a été mauvaise. Vers 6 heures c'est l'entrée en agonie. On allume le cierge de la Chandeleur réservé pour le moment suprême. Dom Biehler récite les prières des agonisants, auxquelles visiblement le moribond s'efforce de s'unir. D'autres prières suivent : le chapelet, les litanies de la Vierge et du Sacré-Cœur, le Sub tuum, les invocations : Jesu, Maria, Joseph, et Cor Jesu, spes in te morientium. Paisible tant qu'elles se disent, Dom Gréa est agité aussitôt qu'elles s'interrompent.

Dom Biehler multiplie les aspersion d'eau bénite. Il présente le crucifix à des baisers réitérés, « vraie prière d'une âme qui ne peut plus se manifester autrement ». Il donne une dernière absolution : une inclination de tête de Dom Gréa, en réponse à l'offre qui lui en est faite, et un signe de croix tracé par lui pendant que sont prononcées les paroles sacramentelles, prouvent que l'esprit demeure lucide et le cœur fervent.

Soudain on le voit faire un effort pour soulever la main droite. On s'empresse de le soutenir, et il esquisse un petit signe de croix de bénédiction ; ce sera son dernier geste. Tel son ami Mgr de Ségur mourant avait dit : « Je veux bénir jusqu'à la démolition de mon individu. »

Une contraction des traits indique bientôt l'imminence du dernier soupir. In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum, lui suggère Dom Biehler. Encore quelques secondes, et une nouvelle contraction, plus violente que la première, crispe le visage tout entier.

Et, au saint nom de Jésus, Jésus, Jésus, trois fois répété par Dom Biehler, le vénérable vieillard dépose son âme sur les pieds du crucifix que son dévoué compagnon tient alors pressé sur ses lèvres. Il est environ 7 h. 30 du matin, le vendredi 23 février, fête de saint Pierre Damien, un des grands restaurateurs des chanoines réguliers au XIe siècle.

V. LES FUNÉRAILLES

Les funérailles eurent lieu le lundi 26 février.

Une grande affluence de fidèles y était venue. Il y avait, malgré les difficultés des communications dues à la guerre, plus de soixante prêtres, dont un certain nombre d'anciens élèves de Baudin et de Saint-Claude, et une dizaine des fils spirituels de Dom Gréa : Dom Michel Biehler, Dom Delavenna, Dom Vuaillet, Dom Gressot, Dom Desrosiers, Dom Liaudet, Dom Diederichs, Dom Carre, Dom Jacquin, Dom Chuard, ce dernier représentant Dom Delaroche.

La levée du corps fut faite par Dom Chautard, abbé de Sept-Fons. Le deuil était conduit par MM. Pierre Gréa et son jeune fils Emmanuel, André et Philippe Monnier, Henri Jobez.

Par un temps radieux de cette fin d'hiver, le cortège franchit les trois kilomètres qui séparent Rotalier de l'église paroissiale de Sainte-Agnès.

La messe fut chantée pontificalement par Mgr Monnier, évêque de Troyes.

L'évêque de Saint-Claude, Mgr Maillot, prononça l'oraison funèbre. Il le fit avec beaucoup de délicatesse, avec l'accent d'une admiration qui avait compris la grandeur de l'œuvre de Dom Gréa et la beauté de son âme. Il montra le « grand serviteur de Dieu et de l'Eglise » réalisant le programme de vie « tracé par une collecte du missel :

« Que, priant sans cesse et réduisant notre corps en servitude, nous méritons d'arriver à la céleste patrie », entraînant ses fils spirituels à la prière liturgique et au jeûne, communiquant à sa famille religieuse l'amour dont il brûlait pour l'Eglise, achevé dans sa perfection par des « douleurs de choix que Dieu réserve aux seules âmes d'élite, parce que seules elles sont capables de les porter sans succomber sous leur étreinte »,

mourant de cette mort « qu'il envisageait comme la réunion désirée avec son Maître adoré », d'une mort « sereine et douce, comme il l'avait méritée par une longue vie de prière et d'immolation ».

Ensuite Mgr Maillot donna l'absoute solennelle et présida la conduite au cimetière, précédé de Mgr Monnier et de Dom Chautard, et de la longue théorie des dignitaires et des prêtres chantant le Benedictus. Les dernières prières furent dites par Mgr l'évêque de Troyes.

Sur la pierre tombale a été gravée cette inscription, d'une simplicité plus éloquente que toutes les paroles de louange :

RÉVÉRENDISSIME DOM ADRIEN GRÉA CHANOINE RÉGULIER DE L'IMMACULÉE CONCEPTION
ABBÉ DE SAINT-ANTOINE
18 FÉVRIER 1828 - 23 FÉVRIER 1917³⁷³.

Le même jour, deux services funèbres avaient réuni, l'un à Baudin, l'autre à Saint-Philippe-du-Roule à Paris, les parents et les amis qui n'avaient pu assister aux funérailles.

Mgr Maillot conclut de la sorte l'oraison funèbre de Dom Gréa : « Habitants de cette paroisse de Sainte-Agnès, soyez fiers, soyez heureux de garder au milieu de vous ces cendres précieuses. Nous vous les confions comme un dépôt sacré. Entourez-les d'honneurs et de prières. Priez pour le repos de son âme. Suppliez-le aussi d'user en votre faveur de son pouvoir auprès de Dieu, recourez avec confiance à son intercession. »

Dans la soirée, avant de se retirer définitivement, ceux des fils de Dom Gréa qui vinrent s'agenouiller sur sa tombe eurent l'impression, note Dom Delavenna, qu'il s'en exhalait « un parfum extra-ordinaire de paix, de confiance surnaturelle, presque de joie ».

Et M. Pidoux exprimait bien le sentiment général quand il écrivait :

³⁷³ Cf. BCRIC., 15 décembre 1932, p. 6 ; 15 février 1935, p. 25.

« Le cercueil de Dom Gréa n'est pas de ceux devant lesquels on pleure. C'est presque, il faut oser le dire, une chasse devant laquelle on prie, et au pied de laquelle on est tenté de dire, avec l'oraison de saint Oyend :

« Seigneur, dont le serviteur a obtenu votre gloire par son zèle pour l'observance régulière, daignez nous accorder que ses exemples nous instruisent et que ses suffrages nous aident. Amen ³⁷⁴ ».

CHAPITRE IX

LA RÉUSSITE DE DOM GRÉA

I. LA CONGREGATION DES CHANOINES RÉGULIERS DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

A s'en tenir à une première vue superficielle, on pourrait croire que Dom Gréa ne réussit aucunement.

Les constitutions données à son institut, en 1908, pour sept ans et « par mode d'expérience », le modifiaient à fond. Il écrivit au cardinal Vivès que, en se soumettant, il ne pouvait lui taire qu'il regardait comme « abolie dans ses points essentiels », par ces constitutions, l'œuvre à laquelle il s'était voué³⁷⁵.

En 1912, trois ans avant le terme fixé, les constitutions nouvelles furent rendues définitives. Il sollicita pour ceux de ses fils qui se sentaient dépaysés dans ce nouvel état des choses, la liberté de se séparer de leurs frères et de reprendre les observances plus rigoureuses suivies dès l'origine de par leur libre choix. Ce fut en vain.

Il ne douta jamais de la résurrection de l'institut des chanoines réguliers « dans son intégralité », avec « ses saintes disciplines, ses jeûnes traditionnels, ses saintes veilles et l'incessante prière liturgique distribuée entre les heures du jour et de la nuit », cette résurrection « dont l'aurore, disait-il, sera pour moi l'heure de mon Nunc dimittis³⁷⁶. » Or l'aurore ne brilla point devant ses yeux. Quand il mourut, rien ne permettait d'espérer qu'elle fût prochaine. L'insuccès total paraissait la marque de sa longue vie.

Cependant, non, elle n'aboutit pas à un échec. Il réussit, autrement qu'il ne l'avait conçu, mais véritablement, ainsi que réussirent, le long des siècles, tant de fondateurs d'ordres religieux.

Saint Benoit réussit, qui n'avait rêvé que d'un ordre de laïcs adonnés au travail manuel et qui, en fait, a fondé l'ordre bénédictin, tel que nous l'admirons dans l'histoire. « Combien peu il a pu songer que ses moines seraient un jour apôtres, missionnaires, civilisateurs, éducateurs, éditeurs des ouvrages des Pères de l'Eglise ! Qu'elle eût été sa surprise de voir un abbé mitré du moyen âge, tel un baron féodal, faisant fonction de grand seigneur et d'homme d'Etat ! N'aurait-il pas été déconcerté devant les offices somptueux et le majestueux cérémonial qui sont devenus les traditions les plus chères au cœur de ses fils ? Combien le travail particulier, que l'on a coutume de considérer comme la caractéristique du bénédictin, paraîtrait insignifiant à ses yeux, et l'épithète de « savant », associée à ce nom comme une sorte de constans epitheton, ne résonnerait-elle pas d'une manière étrange aux oreilles de celui qui, pour employer la phrase originale de saint Grégoire, s'enfuit des écoles de Rome scienter nescius et sapienter indoctus ? Quelle transformation ! Cependant, malgré cela, on reconnaît d'un commun accord que, dans

³⁷⁴ Article publié par Le Jura libéral, 4 mars 1917.

³⁷⁵ Mémoire, p. 10.

³⁷⁶ A Dom Casimir, 15 septembre 1916.

l'ensemble et dans ses grands courants, l'histoire bénédictine a été conforme à la pensée de son fondateur, et en a été le développement normal et non une contrefaçon³⁷⁷. »

Saint François de Sales réussit qui, sans avoir renversé de fond en comble son dessein primitif, comme on l'a prétendu, avait tout de même projeté « quelque chose de plus petit, de plus humble, de plus modeste qu'un grand ordre religieux » avec clôture et vœux solennels tel que l'a été la Visitation. Le saint acquiesça « de bon cœur » et « très suavement » aux modifications demandées. Sous une forme partiellement différente de celle qu'il lui avait imprimée à ses débuts, sa congrégation fut fidèle à son esprit et bien salésienne³⁷⁸.

Saint François d'Assise réussit, quel que soit le contraste entre l'ordre franciscain tel qu'il l'avait voulu et tel qu'il existait vingt-cinq ans après sa mort. Du fait qu'il l'avait voué à l'apostolat, des changements s'imposèrent. Quand les Mineurs furent très nombreux, quand il s'agit de prêcher l'Évangile à travers tout le monde, la science et donc l'étude, et tout ce qui rend possibles l'étude et la science, ne pouvaient plus être tenus à l'écart. De là des nouveautés ne s'autorisant pas toujours des exemples du Poverello, « qu'il aurait peut-être même condamnées, mais que les exigences du pro-grès vital commandaient³⁷⁹ » : nouveautés conformes, non à la lettre de la règle de saint François, mais à l'esprit de son observance ; évolution, non déformation.

« Dieu, dit à ce sujet le P. Ehrle, montre ordinairement aux saints fondateurs, et quelquefois d'une façon directe et miraculeuse, le plan général de l'œuvre qu'ils auront à réaliser : quant aux détails et à leur détermination précise, il les abandonne souvent aux causes secondes, c'est-à-dire aux événements et à l'expérience de la vie qui donnent à ces fondations un certain développement progressif. On le constate pour saint François, aussi bien que pour saint Dominique et saint Ignace³⁸⁰. »

Cela se retrouve dans la fondation des chanoines réguliers de l'Immaculée Conception.

Dom Gréa, d'une générosité héroïque et - ajoutons-le - d'une santé fort robuste, n'avait-il pas regardé un peu vite comme étant à la portée de tous et conciliable avec les nécessités de l'apostolat pastoral d'aujourd'hui ce qui fut réalisé par lui, par un Dom Benoit et d'autres disciples de sa trempe ?

Rome se posa la question, à la suite de circonstances historiques d'où ne furent peut-être point bannis quelques éléments trop humains. Et Rome jugea que l'œuvre du fondateur appelait de graves retouches. Elles furent introduites par les constitutions nouvelles.

Envoyant leur texte authentique aux chanoines réguliers, le 11 octobre 1908, et invitant l'institut à « prendre un nouvel essor dans la régularité, la pleine et loyale observance des lois canoniques », le cardinal Vivès s'adressait spécialement à « ceux qui craignaient la trop grande rigueur des précédentes règles » et à « ceux qui, assez nombreux, devaient user de dispenses pour ces austérités ». En outre, il soulignait pour « ceux qui, sous prétexte de zèle et d'austérité, ne craignaient pas de juger leurs frères », le devoir de la charité, de l'humilité, du respect envers les supérieurs et le Saint-Siège.

Relâchement d'une part, et, d'autre part, zèle amer, inconsideré, indiscret, voilà, notait-il, les deux excès à fuir dans de pareilles conjonctures. Jusqu'à quel point tous les évitèrent, nous ne saurions le dire.

³⁷⁷ Dom C. BUTLER, *Le monachisme bénédictin*, trad. C. GROLLEAU, Paris, 1924, p. 24.

³⁷⁸ Cf. E. LE COUTURIER, *La Visitation*, 1935, p. 112-115.

³⁷⁹ Cf. le P. GRATIEN, *Histoire de la fondation et de l'évolution de l'ordre des Frères Mineurs au XIIIe siècle*, Paris, 1928, p. 318.

³⁸⁰ F. EHRLE, *Die Spiritualen, ihr Verhältniss zum Franziskanen-orden*, dans *l'Archiv für Literatur und Kirchengeschichte des Mittelalters*, Berlin, 1887, t. III, p. 558 ; cité par le P. HILARIN DE LUCERNE, *L'idéal de saint François d'Assise*, trad. EUSÈBE DE BAR-LE-DUC, Paris, 1924, t. I, p. 9.

Ce qui est incontestable, c'est que, même mitigées, les constitutions, loin de s'accommoder de la tiédeur, demandaient une vertu très haute et faisaient une belle part à la prière liturgique et à la pénitence.

C'est que, dans l'ensemble, la famille des chanoines réguliers de l'Immaculée Conception eut une vie religieuse fervente.

C'est que l'esprit de Dom Gréa persiste.

La distinction entre « l'esprit » et la « lettre » n'est pas arbitraire. Elle est parfaitement légitime ici, comme, du reste, en toutes choses. Quand Dom Casimir fut nommé vicaire général de l'institut, le secrétaire de la Sacrée Congrégation des religieux précisa, de vive voix, qu'il fallait faire observer la lettre des constitutions que la Sacrée Congrégation avait sanctionnée, ajoutant qu'il y avait lieu de la faire observer dans l'esprit de Dom Gréa et que, pour le reste, il était loisible de suivre les traditions de l'institut.

« Il tient à nous, écrit excellemment celui qui est devenu le supérieur général des chanoines réguliers, de garder vivant et rayonnant, malgré la formule réduite de la lettre, l'esprit du fondateur... Son esprit doit croître, et croît en effet parmi nous ...

» Dom Gréa, toujours clairvoyant sur la nature de l'œuvre que Dieu lui inspirait de faire par des grâces de choix, ne comprit pas toujours de prime abord les modalités par lesquelles Dieu lui-même, par la sainte Eglise, la faisait passer... Mais l'idéal était là, toujours subsistant, malgré que les décrets de l'Eglise et les vicissitudes de l'exode (de jure les premiers, de facto les secondes) paraissaient lui être contraires. Nous restions bel et bien les chanoines réguliers, à la vie liturgique et pleinement sacerdotale ; des clercs religieux, mis par leur supérieur à la disposition des évêques pour l'administration des paroisses et des séminaires. .. Le Saint-Siège... insistait, malgré certaines insinuations contraires, à affirmer que notre fin principale était pour tous celle du culte divin par l'office et la liturgie ; et, après celle-là, pour ceux que les supérieurs, d'accord avec les ordinaires, y destineraient, celle de remplir les fonctions du clergé diocésain. L'idéal de Dom Gréa était sauvegardé ; bien plus, il nous était nettement imposé, non par la formule primitive (de la période primitive de l'Eglise) ou médiévale, mais dans la forme du droit moderne. Néanmoins, la teneur des constitutions étant prise à la lettre, il faut n'en développer les applications que d'après notre esprit et les traditions de notre ordre, et non pas dans la forme propre aux congrégations extra hiérarchiques de missionnaires.

» Conservons donc en notre cœur l'idéal tel qu'il est sorti du cœur du fondateur, et dans les modalités imposées par l'Eglise³⁸¹ ».

Ainsi la réussite de Dom Gréa n'est point douteuse, puisque, durant toute une longue suite d'années, à Saint-Claude, à Saint-Antoine, à Andora, il a façonné, conformément à son dessein, des générations de chanoines réguliers ; puisque, grâce à son impulsion et selon son esprit, dans le cadre du droit moderne de l'Eglise, la vie canonique fleurit en France, en Italie, en Angleterre, au Canada et au Pérou, et marche Dieu sait vers quelle expansion.

Cette réussite, comme beaucoup de fondateurs d'ordres religieux, Dom Gréa l'a payée de ses sacrifices. Nous avons cité la lettre du 25 octobre 1912, où le cardinal Sevin lui rappelait les grandes épreuves de saint Jean-Baptiste de la Salle et de saint François d'Assise, de saint Joseph Calasanz et de saint Alphonse de Liguori. Dom Gréa lui-même commentait de la sorte un de ces faits :

« Connaissez-vous la Vie de saint Joseph Calasanz, par Timon-David? Il a souffert plus que moi, et a obtenu le triomphe de son ordre après sa mort par tout ce qu'il a souffert. Trouvez, bien cher, le tome II de cette Vie extraordinairement persécutée à Rome même. Je ne suis pas un saint ; mais les saints sont nos exemplaires³⁸² »

³⁸¹ Dom Casimir, BCRIC., juillet 1937, p. 129-132 ; cf. juin 1937, p. 105-108.

³⁸² Au chanoine Grévy, 15 juillet 1907.

Combien d'autres fondateurs ou fondateurs d'ordres se sont heurtés, dans leurs familles religieuses, à des contradictions comme celles que subit Dom Gréa : par exemple, au XVIIe siècle, un Jean de Labarrière, fondateur des Feuillants. Au XIXe siècle, une Jeanne Jugan, fondatrice des Petites-Sœurs des pauvres ; une Marie-Victoire-hérèse Couderc, fondatrice de Notre-Dame de la Retraite au Cénacle. Une Marie-Thérèse de Soubiran, fondatrice des religieuses de Marie Auxiliatrice, qui dut émigrer au monastère de Notre-Dame de Charité du Refuge, à Paris, où elle se sanctifia sous le nom de sœur Marie du Sacré-Cœur, etc., sans parler de l'épreuve des Frères de saint Vincent de Paul « semblable à la nôtre, écrivait Dom Gréa, mais plus dure encore ³⁸³ ! » Combien qui ont réussi, « après leur mort, par tout ce qu'ils ont souffert », et d'autant mieux qu'ils avaient souffert davantage !

II. LA VIE COMMUNE DANS LE CLERGÉ

La réussite de Dom Gréa ne s'est pas restreinte à l'institut des chanoines réguliers.

Le chanoine Grévy écrivait, au lendemain de sa mort : « On peut prévoir, dans les temps que nous vivons, que les nécessités du ministère amèneront les prêtres, devenus trop peu nombreux, à se grouper pour vivre en communauté, s'entr'aider et suffire ainsi aux devoirs de la charge pastorale. Du reste, nombre de jeunes prêtres se sentent attirés, par l'Esprit divin, à chercher dans la vie commune un secours spirituel ! Et des moyens de sanctification personnelle³⁸⁴. Dans certains diocèses, celui d'Arras, par exemple, on constate un courant puissant qui entraîne dans cette voie les âmes d'élite.

» Pourquoi certaines d'entre elles ne verraient-elles pas la réalisation de leurs aspirations dans des œuvres analogues à celle de Dom Gréa, et la perfection cléricale qu'elles désirent dans les saints vœux, la pénitence et la vie liturgique pratiquée dans toute sa plénitude ? Il est permis d'espérer qu'il en sera ainsi.

» Alors, le pieux fondateur des chanoines réguliers de l'Immaculée Conception et son œuvre n'auront pas été un météore brillant, mais éphémère, dont l'apparition a pu réjouir les amis de l'Eglise et dont l'éclipse les a attristés, mais bien une lumière, donnée par l'Esprit-Saint, pour guider, dans l'avenir, des âmes ecclésiastiques avides de la gloire de Dieu et de l'honneur de l'Eglise³⁸⁵. »

Dieu merci, nous savons maintenant que l'institut des chanoines réguliers n'a pas été un « météore éphémère ». Ce qui est vrai, c'est que toute l'action de Dom Gréa n'a pas été absorbée par ses fils ; elle s'est étendue au lancement et aux progrès de l'idée de la vie commune dans le ministère paroissial.

Il avait toujours considéré comme non seulement souhaitable, mais encore possible, le retour du clergé à la vie religieuse du clergé apostolique³⁸⁶. Sur le tard, le Mémoire où il sollicitait pour les chanoines réguliers la liberté de reprendre les anciennes constitutions, il reconnut que « l'institut canonique, tel qu'il fut emprunté à l'antique tradition », ne peut ni ne doit « prétendre à s'imposer à tout le clergé, à cause des exigences variées des ministères, des diversités des conditions personnelles et des circonstances, de la liberté des vocations ». Mais, s'inspirant des pensées du P. Desurmont, il exprimait le vœu « qu'à côté et sous les directions de l'institut se forme

³⁸³ A Dom Blin, 1er août 1914.

³⁸⁴ Cf. un cas remarquable, dans F. VERNET, Noël Blanc séminariste-soldat (1895-1916), Valence, 1917, p. 24-28.

³⁸⁵ J. GRÉVY, Dom Gréa, dans La Croix, 24 mars 1917

³⁸⁶ Les idées de Dom Gréa ont été développées dans le gros livre (posthume) de Dom Paul BENOÎT, La vie des clercs dans les siècles passés. Études sur la vie commune et les autres institutions de la perfection au sein du clergé depuis Jésus-Christ jusqu'à nos jours, Paris, (1917), in-8, XIII-592 p. Il y a lieu de tenir compte des critiques d'A. VILLIEN, Revue du clergé français, 15 décembre 1917, p. 481-498. Cf. aussi le cardinal BAUDRILLART, préface citée ci-dessus, p. XIV-XV.

un tiers ordre d'ecclésiastiques s'astreignant, par de saints engagements, à la vie commune, à des exercices religieux faits en commun, à l'obéissance, à la direction de leur supérieur.

» Rien ne serait plus utile pour le progrès des âmes sacerdotales armées ainsi contre les dangers de l'isolement, les sollicitations de l'esprit du siècle et l'affaiblissement des grâces de leur état³⁸⁷ »

Il écrivait pareillement à Mgr Bellet, le 6 février 1904 : « L'Eglise achète au prix de ces grandes tempêtes le renouvellement de sa jeunesse ... La nouvelle persécution ramènera l'amour de la pauvreté et la vie commune dans le sacerdoce, et, par le sacerdoce retrempé dans la vie surnaturelle, l'esprit de pénitence chrétienne dans le peuple fidèle. Dieu ne permet le mal que pour en faire l'occasion d'un plus grand bien. Prions toutefois pour que ces jours soient abrégés, à cause des périls des âmes et de la perte d'un grand nombre. Ces crises sont parfois longues : il s'écoula cent ans de l'invasion du protestantisme en France à l'abjuration d'Henri IV. Faudra-t-il un temps aussi long pour créer de nouvelles mœurs dans le corps des clercs et dans le corps du peuple chrétien ? C'est le secret de Dieu. Mais je crois que nous entrons dans une période qui, avec ses alternatives de paix et de violence, sera d'une durée qui effraierait nos courages si elle nous était révélée d'avance. Je ne suis pas prophète et désire bien me tromper : Dieu peut toujours faire *verbum abbreviatum*. »

Le cardinal Sevin tint le même langage, écho sonore de Dom Gréa.

Dans sa supplique au Saint-Siège, du 4 juillet 1915, il assignait pour but au nouvel institut, dont il demandait l'érection, la sainteté du clergé séculier des paroisses par un double moyen : la fondation d'un clergé régulier qui, en somme, ressusciterait les chanoines voulus par Dom Gréa, et la fondation d'un tiers-ordre de prêtres élargissant l'œuvre du clergé paroissial.

« Beaucoup, en effet, ne peuvent s'astreindre aux pratiques de la vie monastique, et beaucoup cependant s'efforceront de s'en rapprocher. Par-là circulera largement dans le clergé séculier paroissial une intense vie surnaturelle : par là tout le corps du clergé sera entraîné³⁸⁸ ».

En 1916, le cardinal Sevin était à Rome, et y plaidait chaleureusement la cause de Dom Gréa.

Le 2 avril, il fit une conférence au séminaire français. Rarement sa parole avait été aussi émue.

« Si vous n'arrivez pas à être des saints, dit-il en terminant, vous serez les fossoyeurs de l'Eglise de France. Pour la conduire au tombeau, il suffit d'un clergé honnête ; pour la sauver, il faut des saints. Et l'un des éléments qui contribueront le plus à la sainteté des prêtres sera cette vie en commun qui deviendra de plus en plus nécessaire³⁸⁹. »

Nous avons vu que le cardinal Mercier subit, lui aussi, l'influence de Dom Gréa et lui attribua la maturation de ses idées sur le retour du clergé, au moins d'une élite, à la vie religieuse.

On connaît les progrès de la vie en commun des prêtres séculiers et les formes diverses qu'elle a revêtues : sociétés communautaires, sociétés avec vœux de religion sans vie proprement communautaire, associations simples sans vœux ni vie commune stricte³⁹⁰. Et qui n'a été frappé des encouragements du Saint-Siège à ces associations sacerdotales ?

Les résultats déjà obtenus sont des plus consolants, et l'on est en droit d'attendre d'un nouveau et très large développement des associations de ce genre et de la vie en commun du clergé les plus beaux avantages, les mêmes que jadis, pour la joie de l'Eglise. « *Pristini etiam fructus in gaudium Ecclesiae nonne sint recte sperandi ?* » disait Pie X dans son *Exhortatio ad clerum catholicum*, du 4 août 1908³⁹¹.

³⁸⁷ Mémoire, p. 13.

³⁸⁸ Ave Maria, p. 2.

³⁸⁹ Échos de Santa-Chiara, mai-août 1916, p. 179.

³⁹⁰ Cf. A. BROU, article Associations de prêtres, dans le Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique, 1935, fasc. IV, col. 1037-1045.

³⁹¹ En appendice à la Retraite pastorale du cardinal MERCIER, 7e édit., Bruxelles, 1911, p. LX.

Cela n'est point, certes, l'œuvre exclusive du fondateur des chanoines réguliers de l'Immaculée Conception. Dom Gréa, du moins, y a travaillé directement, et, par l'activité de toute sa vie, il a contribué à créer l'atmosphère, le climat propice à ces grandes choses. Tant il est vrai qu'on ne sait jamais tout le bien que l'on fait quand on fait du bien !

Et ainsi, une fois de plus, nous pouvons parler de la réussite, de l'admirable réussite de Dom Gréa.



Achévé d'imprimer à BRUGES le 16 mai MCMXXXVIII en fête de saint Ubald chan. Rég. Evêque de Gubbio par Desclée de Brouwer & Cie sous la direction de R. Labergerie

Ora pro domo ovis unde hic liber prodiit

Typographie de Claude Rémusat